This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

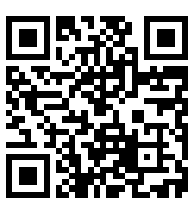

This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

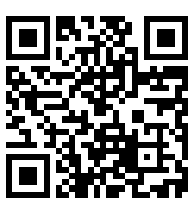

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 381190

Hosted by Google

Hosted by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Hosted by Google

Hosted by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE —

DEUXIÈME SÉRIE. T. XXIX

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
ÉDITEUR
45, RUE DU POINÇON, 45

1900

Hosted by Google

Hosted by Google

LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE

ET

LE MINISTÈRE VANDENPEEREBOOM

La crise ministérielle de janvier 1899.

L'éventualité d'un rapprochement entre les socialistes et les libéraux pour mettre fin aux iniquités d'une législation électorale qui leur déniait leur part légitime de représentation, fit comprendre au gouvernement qu'il ne pouvait tergiverser davantage sans s'exposer à l'effondrement de sa majorité dès la plus prochaine élection. Toutefois, le ministère ainsi que la droite étaient profondément divisés sur la solution : M. Nyssens restait franchement proportionnaliste, MM Vandenpeereboom et Schollaert penchaient pour le scrutin uninominal, dans lequel M. Woeste voyait sa revanche définitive contre M. Beernaert. Le banc d'Anvers tenait, à peu près seul, pour le maintien du *statu quo*. Comme, à gauche, M. Bara et quelques-uns de ses collègues sénatoriaux n'avaient jamais caché leurs sympathies pour le scrutin uninominal, MM. Woeste et Helleputte ne désespéraient pas de rallier une majorité autour de leur expédient préféré ; le bruit courait même que leurs projets avaient trouvé un allié dans la personne du Souverain.

S. M. Léopold II, strictement fidèle à l'esprit de la Constitution, n'est jamais intervenu qu'avec beaucoup de

(1) Voir les livraisons des 15 février, 15 mars et 15 avril 1900.

383963

Hosted by Google

réserve dans les fluctuations de notre politique intérieure. Cependant il ne pouvait rester insensible aux dangers de la situation créée par le maintien du régime électoral en vigueur, et il ne devait pas voir sans appréhension la disparition du seul parti qui eût un caractère suffisamment gouvernemental pour être en état de reprendre le pouvoir, le jour où celui-ci échapperait à la majorité cléricale. Sous le ministère de M. Beernaert, il semblait gagné au proportionnalisme, et quand le président du conseil avait donné sa démission, le roi avait même essayé de le retenir, en faisant valoir que ce départ porterait un coup sensible à la cause de la R. P.

Mais il est probable qu'à l'instar de nombreux libéraux, le roi admettait plus ou moins l'égale efficacité des deux remèdes mis en avant : la R. P. et le scrutin uninominal. Il n'éprouva donc aucune difficulté à reporter ses préférences sur cette dernière solution, quand on lui persuada qu'elle pourrait être plus facilement acceptée. Le 20 janvier, sur les conseils, les uns disent de M. Bara, les autres de M. Vandenpeereboom lui-même, le roi demanda à son cabinet de mettre fin à la crise, en élaborant un projet de loi qui instituerait le scrutin uninominal pour les élections législatives dans tout le pays.

MM. Nyssens et Paul de Smet offrirent sur-le-champ leur démission, qui fut acceptée sans plus tarder. Le choix de leurs successeurs fut arrêté le lendemain ; ce devaient être MM. Helleputte et de Broqueville. On n'a jamais su exactement ce qui se passa le dimanche. Peut-être ces deux représentants, éclairés sur la situation, refusèrent-ls au dernier moment de tenter une aventure où ils pouvaient avoir à combattre la grande masse de leurs amis politiques. Peut-être aussi M. Vandenpeereboom lui-même, mis en garde par un haut dignitaire ecclésiastique (1), soupçonna-t-il le guêpier où il allait s'engager.

(1) N'est-ce pas à cette intervention que faisait allusion M. Reynaert, dans la séance de la Chambre du 31 octobre suivant. *Annales parlementaires.* (Chambre) 1899, p. 2891.

Hosted by Google

Toujours est-il que, le 23, MM. Cooreman et Liebaert, amenés soudainement au palais, sans qu'on leur laissât même le temps de consulter leurs amis, en sortirent membres du cabinet. M. Liebaert était un adversaire déclaré du système uninominal et M. Cooreman, un membre du conseil général de la *Ligue nationale pour la R. P.* ! Mais alors pourquoi le départ de MM. Nyssens et de Smet? Telle est la question que se posèrent à la fois le public, la presse et le Parlement.

Le débat qui s'ouvrit le lendemain à la Chambre ne devait guère dissiper le mystère qui a entouré cette crise. Les ministres démissionnaires n'hésitèrent pas à déclarer qu'ils s'étaient retirés pour ne pas tremper dans un projet uninominaliste, — « parce que, expliqua M. de Smet de Naeyer, nous considérons le scrutin uninominal comme fatal au pays et que nous avons jugé ne pouvoir nous associer à une politique qui en consacrerait le principe ». — De leur côté, MM. Vandenpeereboom et Cooreman affirmèrent que le cabinet ne s'était pas constitué « sur une formule absolue », mais simplement avec l'intention de chercher une solution satisfaisante. — L'opposition ne put rien obtenir en dehors de ces déclarations qui, malgré leur invraisemblance, représentaient probablement la vérité.

Le cabinet Vandenpeereboom et le scrutin uninominal.

Cependant, l'opinion fut unanime à s'imaginer que le vague de ce programme masquait une manœuvre uninominaliste. On soupçonnait — à tort, paraît-il — M. Woeste et ses amis d'avoir ouvert des négociations avec des membres de la gauche sénatoriale sous les auspices de la couronne. Dès le 26, les quarante membres qui formaient les deux gauches de la Chambre signèrent un manifeste, où, après avoir dénoncé le remaniement ministériel comme une atteinte aux institutions parlementaires, ils adressaient à l'opinion publique un énergique appel, dont la conclusion était : *A bas le scrutin uninominal! Vive le*

Hosted by Google

suffrage universel! Dans le parti catholique, l'émotion n'était pas moindre. Toute la presse de droite, à l'exception du *Courrier de Bruxelles,* du *XX^e Siècle* et de quelques obscurs journaux de province, s'accordaient à protester, en termes plus ou moins mesurés, contre le rôle attribué à la couronne.

Le 27 janvier, se réunit le conseil général de la *Ligue pour la R. P.* Après avoir voté à l'unanimité des félicitations aux ministres qui avaient préféré « leurs convictions à leurs portefeuilles », il décida de demander à toutes les associations politiques du pays de se prononcer contre l'introduction du scrutin uninominal et en faveur de la représentation proportionnelle. Déjà les Indépendants de Bruxelles et l'Association catholique de Gand avaient pris une résolution en ce sens. Le mouvement s'étendit bientôt à toutes les associations électorales de la droite. Quarante-cinq se déclarèrent en faveur de la R. P. avec divers tempéraments; quinze autres se bornèrent à repousser le scrutin uninominal; celui-ci ne fut appuyé que par le *Volksbond* de Maeseyck, l'arrondissement de M. Helleputte. Seule, l'Association conservatrice d'Anvers se prononça formellement pour le maintien du *statu quo*. Cette campagne fut due en grande partie à l'activité de M. Beernaert et de quelques-uns de ses amis.

M. Woeste qui, parmi ses défauts, n'a jamais compté le manque de courage, vint, le 5 février, soutenir sa thèse favorite dans la forteresse de M. Beernaert, à l'Association conservatrice de Bruxelles. Il reprocha au président de la Chambre ses accointances avec les proportionnalistes de l'extrême gauche en termes si agressifs que la salle entière se souleva contre ses paroles; c'est à peine s'il put achever son discours, et une motion présentée en faveur de la R. P. ne rencontra que sept opposants.

La partie était perdue pour le scrutin uninominal. M. Woeste le reconnut lui-même à la Chambre, en disant, le 8 février, que ce système lui paraissait le régime de l'avenir, mais non celui du présent. Il semblait que l'heure

Hosted by Google

eût sonné pour les proportionnalistes de déposer leur proposition. Toutefois, estimant que le terrain n'était pas suffisamment déblayé, ils crurent prudent d'attendre le dépôt du projet annoncé par M. Vandenpeereboom. Ou bien ce projet leur donnerait satisfaction et, venant du ministère, il aurait plus de chance de se faire accepter, ou bien il ne serait qu'une solution boiteuse, et, celle-ci une fois démolie, il ne resterait de possible que leur propre combinaison. C'était jouer gros jeu ; le plan devait réussir, mais peu s'en est fallu qu'il n'échouât.

Pourparlers entre socialistes et libéraux.

A mesure que grandissaient les embarras du gouvernement, on voyait croître à la Chambre l'audace de l'opposition socialiste, soutenue par les représentants libéraux. Il s'en fallait pourtant que la coalition fût conclue dans tout le pays. A Bruxelles, la *Ligue,* l'*Association libérale* et la *Fédération du parti ouvrier* désignèrent, au cours de janvier, des délégués qui se réunirent avec le comité de l'*Alliance* pour examiner la possibilité d'une entente en vue des élections prochaines. Dès le début, ces négociations, dont la portée s'étendait bien au delà de l'arrondissement, se heurtèrent, d'une part, aux prétentions des socialistes, qui voulaient imposer une plate forme commune dépassant même le *cartel,* d'autre part, aux répugnances des libéraux modérés, qui voulaient conserver l'indépendance de leur programme et qui hésitaient à accepter l'entrée des démocrates chrétiens dans la combinaison.

Les délégués socialistes s'évertuèrent à établir que le vote plural profitait exclusivement aux cléricaux des campagnes; d'autre part, ils firent ressortir l'importance de la concession que le parti ouvrier faisait au libéralisme en inscrivant dans le programme commun l'introduction de la R. P. Ce dernier argument n'était guère fait pour toucher les représentants de la *Ligue*, pour la plupart hostiles à la R. P. Aussi la réunion finit-elle par s'ajourner sans conclure.

Hosted by Google

Les plus intelligents parmi les *leaders* de la gauche socialiste réfléchirent que, quand des substances hétérogènes hésitent à entrer en combinaison, il suffit parfois d'élever la température ambiante. Ils s'étaient mis, depuis quelque temps, à attaquer violemment le ministère, non plus à propos de questions économiques où ils n'étaient pas suivis par la bourgeoisie libérale, mais sur tous les points où se trouvaient engagées la liberté de conscience, la laïcité de l'enseignement, la résistance aux divers abus du cléricalisme. Ils résolurent de mettre à profit le premier acte gouvernemental qui aurait un caractère d'agression ou qui ressemblerait à un coup de parti, pour surexciter l'opinion publique et entraîner les libéraux dans une action commune. L'occasion trouvée, il ne s'agirait plus que de frapper fort et vite.

Le gouvernement était au courant de ce plan. Comment en vint-il à faire le jeu de ses adversaires en présentant un projet de réforme électorale qui allait mettre toutes les bonnes raisons de leur côté et conduire le pays au seuil d'une révolution? Ses défenseurs ont fait valoir qu'il n'y avait de majorité dans la Chambre pour aucun système, pas même pour la Représentation proportionnelle; la solution devait donc être une transaction, une « moyenne », qui pût être acceptée par tous les gens de bonne volonté. M. Vandenpeereboom évita de convoquer une réunion plénière de la droite; mais il reçut les membres de la majorité par groupes, presque par localités — « par petits paquets », comme l'imprima un journal catholique d'Anvers, — s'efforçant d'établir un compte en partie double de ce que chacun demandait et de ce que chacun était résigné à subir. Quand, au bout de ses calculs, il crut tenir une majorité, il déposa son projet, le 19 avril.

Portée du projet Vandenpeereboom.

Des membres de la droite ont prétendu, dans des conversations particulières, que l'inspirateur du projet

Hosted by Google

Vandenpeereboom aurait été M. Beernaert lui-même. L'imputation est sans fondement. Mais ce qui est malheureusement vrai, c'est que le président de l'Association réformiste, consulté par le chef du cabinet, après avoir vainement essayé d'obtenir des nouvelles concessions, s'était rallié au projet ministériel comme à une transaction sortable, laissant ainsi dans l'esprit du ministre l'impression que ses combinaisons seraient admises, en désespoir de cause, par tous les proportionnalistes.

Rappelons quelles étaient les principales dispositions du projet. Aux proportionnalistes, on offrait d'introduire la Représentation proportionnelle dans tous les arrondissements élisant au moins six représentants et trois sénateurs, c'est-à-dire Bruxelles, Gand, Anvers, Liége, Louvain, Charleroi et Mons — arrondissements dont tous les sièges appartenaient à l'opposition ou semblaient destinés à lui revenir en cas de coalition entre les partis anticléricaux.

Aux partisans du *statu quo*, on accordait la satisfaction de maintenir l'ancien régime dans le reste du pays, soit dans 35 petits arrondissements où la Représentation proportionnelle eût surtout avantagé l'opposition.

Uninominalistes et bi-nominalistes recevaient également leur part, grâce à la conservation des districts comptant un et deux sièges.

Les partisans du *quorum* étaient ensuite pourvus à leur tour. Il était stipulé que toute liste, pour arriver à la répartition, devait réunir le sixième des suffrages valables. Cette mesure révélait naïvement la peur inspirée aux députés flamands par les petits groupes de démocrates chrétiens qui s'étaient formés dans leurs arrondissements; d'autre part, elle empêchait les radicaux d'arriver à la répartition dans n'importe quel arrondissement; elle en excluait également les libéraux à Gand, peut-être même à Bruxelles et à Liége.

Certains membres de la droite acceptaient la représentation des minorités; mais ils repoussaient la représenta-

Hosted by Google

tion proportionnelle. En ce sens, M. Struye avait naguère proposé d'appliquer aux élections communales, au lieu du système D'Hondt, la formule du quotient (1), avec attribution des sièges non conférés à la liste qui avait obtenu le plus de suffrages. Le gouvernement se rálliait à ce système qui devait avoir pour résultat d'avantager les cléricaux à Bruxelles, à Anvers, à Gand et à Louvain, les socialistes à Charleroi et à Mons — le tout au détriment des libéraux. Or, une des raisons mises en avant pour motiver le projet, c'était précisément le désir de rendre aux libéraux leur part légitime de représentation et de les soustraire à la nécessité des coalitions avec d'autres partis. — Dans la préoccupation d'avantager le parti le plus nombreux, le projet allait jusqu'à stipuler que si un parti avait droit à plus de sièges qu'il n'avait présenté de candidats, les sièges non conférés seraient attribués à la liste dont le chiffre électoral était le plus élevé.

M. Vandenpeereboom avait voulu satisfaire tout le monde. Nul ne fut surpris qu'il ne contenta personne. Il n'eût pas agi autrement, s'il avait voulu jeter les libéraux dans les bras des socialistes et justifier toutes les violences de l'opposition. La presse prit feu sur-le-champ; les journaux libéraux, aussi bien que radicaux et socialistes, partisans de la R. P. ou du scrutin uninominal, se trouvèrent d'accord pour dénoncer le projet comme une manœuvre destinée à perpétuer abusivement la domination cléricale, par la réalisation des quatre objets suivants : 1° assurer la représentation des minorités là où la majorité appartient à l'opposition; 2° maintenir la domination des majorités là où ces majorités sont cléricales; 3° rompre la coalition grandissante des partis antigouvernementaux; 4° empêcher les démocrates chrétiens de se constituer en parti autonome.

(1) Rappelons que le système du quotient pur et simple est la forme la plus rudimentaire de la Représentation proportionnelle. On divise le total des votes valables par le chiffre des sièges à pourvoir. Le quotient de cette division assure la possession d'un siège et chaque parti a droit à autant de sièges qu'il obtient de fois ce quotient.

Hosted by Google

A droite même, le projet ne fut pas accueilli comme l'espéraient ses auteurs. Non seulement M. Woeste s'empressa de déclarer que si « on peut le voter, on ne peut pas le défendre », mais encore le banc d'Anvers, menacé par l'introduction partielle de la R. P., ne cacha pas son intention de le combattre énergiquement. A Bruxelles, les Indépendants, après avoir entendu les discours de MM. Theodor et Charles van der Burch qui annonçaient leur intention de voter contre le projet, adoptèrent un ordre du jour réclamant la R. P. intégrale. Le conseil général de l'Association réformiste se prononça dans le même sens, en émettant le vœu que les proportionnalistes de la Chambre essayassent d'introduire la R. P. intégrale par voie d'amendement.

Organisation de la résistance.

Mais on n'en était déjà plus là. Les deux gauches de la Chambre et celles du Sénat tinrent, le 12 mai, une réunion plénière, où elles adoptèrent à l'unanimité le manifeste suivant :

Le projet de loi électorale présenté par le gouvernement est inconstitutionnel parce qu'il crée dans les divers arrondissements du pays un régime électoral différent, et ce, contrairement au principe de l'égalité politique consacré par l'article 6 de la Constitution.

Ce projet n'est qu'un coup de parti concerté pour assurer indéfiniment, en faussant la Constitution, le maintien du gouvernement actuel au pouvoir.

En conséquence, les gauches réunies ont décidé de faire opposition au projet de loi par tous les moyens en leur pouvoir.

Elles ont décidé, en outre, à l'unanimité :

1° Que l'ajournement serait demandé pour permettre au gouvernement de présenter un projet de loi conforme à l'égalité politique et uniforme pour tout le pays;

2° Qu'au cas où l'ajournement serait écarté, les deux gauches de la Chambre et du Sénat refuseraient de prendre part à la discussion.

On ne pouvait se dissimuler l'importance de cette résolution. La grève de l'opposition, c'était la parole donnée à la rue. Cette tactique n'était pas sans inconvénient; elle coupait court à toute négociation ultérieure pour corriger

Hosted by Google

le projet de loi. N'était-il pas à craindre qu'on n'arrivât ainsi soit à préparer un découpage des grands arrondissements, soit à créer une situation révolutionnaire dont tout le profit eût été pour les socialistes et les républicains ? Mais l'élan était donné, le parti libéral, dans son ensemble, se souvenait de 1857 et de 1871 ; il ne comptait guère avoir raison de l'entêtement de M. Vandenpeereboom ; cependant, il entrevoyait déjà le roi renvoyant son ministère sous la pression du dehors et constituant un cabinet chargé de dissoudre les Chambres. Uninominalistes et proportionnalistes espéraient, d'ailleurs, que les événements tourneraient au profit de leur solution respective. Les socialistes, de leur côté, avaient tout à gagner dans l'exacerbation d'un conflit d'où ils comptaient bien faire sortir, sinon le triomphe immédiat de leur programme, du moins l'abolition du vote plural et l'avènement d'une politique plus favorable à leurs revendications. Le 22 mai, leur Congrès de Louvain vota, sur la proposition de M. Vandervelde, la résolution suivante :

« Le Congrès,

« Déclare que la R. P intégrale, inscrite au programme du parti ouvrier, doit être subordonnée à l'établissement préalable du S. U., et, sous ce rapport, adhère à la campagne organisée par les divers partis d'opposition ;

« Confirme la résolution adoptée au Congrès d'Anvers (sur la liberté des députés) ; autorise, par conséquent, les mandataires du parti ouvrier qui ont pris des engagements pour et contre la R. P. à rester fidèles à ces engagements. »

M. Léon Defuisseaux suscita beaucoup d'enthousiasme en proclamant qu'il se ralliait à cette résolution dans l'intérêt supérieur de son parti. Il est vrai que cette adhésion n'était ni bien profonde ni bien durable.

Dans l'intervalle, la *Ligue pour le S. U. et la R. P.*, après avoir transféré son siège à Bruxelles et constitué un

Hosted by Google

comité de résistance formé de MM. Lorand, Vandervelde, Daens, Janson, Strauss (d'Anvers) et Jourdain (des Ouvriers libéraux), s'appliqua à organiser, jusque dans les plus petites localités du pays, des meetings, où elle envoya des orateurs pour éclairer les populations sur la véritable portée du projet soumis aux Chambres.

Cette campagne, qui dura plus de deux mois, eut, entre autres avantages, celui de vulgariser les principes de la représentation proportionnelle qui, jusque-là, était restée pour beaucoup de citoyens un simple mot, malgré son application dans les élections communales.

L'émeute dans la Chambre.

Cependant M. Vandenpeereboom s'imaginait qu'il suffirait de laisser passer l'orage. On lui attribue ce mot : « C'est un accès de rougeole ; il faut qu'elle sorte. » Il se refusa à toute concession, et les gauches n'essayèrent même pas de profiter de la discussion en sections pour améliorer le projet. L'ancienne proposition de MM. Hambursin et Lorand, qui avait été renvoyée à la section centrale, fut repoussée par 5 voix contre 1 (M. Beernaert) et une abstention (M. Vandervelde). Le projet ministériel fut ensuite adopté par 4 voix contre 3, et M. de Trooz nommé rapporteur. M. J. Mommaert avait suggéré, à la dernière heure, une formule transactionnelle, portant que chaque fois qu'une liste aurait la majorité dans le corps électoral, elle obtiendrait la majorité des sièges préalablement à toute répartition proportionnelle. Cette concession partielle au préjugé majoritaire ne fut pas agréée par le gouvernement, qui déclara s'en tenir au système Struye.

Jusqu'ici l'agitation populaire s'était bornée à des meetings de protestation et à des cortèges en plein air dans les principales villes du pays. C'est tout au plus si, à la suite de la démonstration organisée à Bruxelles dans la soirée du 29 mai, MM. Smeets, Furnémont et Vandervelde s'étaient mis en route avec quelques cen-

Hosted by Google

taines de manifestants pour « se faire voir » par les ministres dans la zone interdite, sans autre résultat pratique que de se faire coffrer, pendant quelques heures, au poste du Waux-Hall.

L'opposition comprit que l'exemple devait partir de la Chambre. Celle-ci, en l'absence de M. Beernaert qui représentait la Belgique à la conférence internationale de la Haye, était présidée par le baron Snoy, qui ne manquait ni de dignité ni de sang-froid, mais qui n'avait ni la souplesse ni surtout l'organe nécessaire pour éviter ou dominer un tumulte. A peine M. Vandenpeereboom eut-il pris la parole, dans la séance du 23 juin, pour proposer de fixer au 5 juillet la discussion de la loi électorale, que de la gauche partirent les cris : « Voleurs de mandats », « Cabinet de tricheurs! », entrecoupés d'attaques directes à la couronne. C'est alors que M. Furnémont, s'adressant au ministère, fit entendre ces paroles quasi prophétiques : « Dans huit jours vous ne serez plus ministres (1) .»

L'appel nominal, réclamé par l'extrême gauche, qui s'empressa de vider les lieux, constata que la Chambre n'était plus en nombre. Recommencé au début de la séance suivante, le mardi 27, le vote donna à la proposition du gouvernement 88 voix contre 16 et 11 abstentions. Ces abstentions venaient de membres de l'opposition qui voulaient profiter de l'occasion pour exprimer publiquement leurs sentiments. « Nous sommes dès à présent, s'écria M. Demblon, dans une situation révolutionnaire » — « Et vous en serez responsables, vous, les otages! », ajouta M. Smeets, en désignant du poing les ministres. — M. Defnet déclara que le ministre des chemins de fer était un nouveau duc d'Albe, et M. Vandervelde se mit à apostropher les soldats de faction dans les tribunes, en leur criant : « Vous êtes les pauvres et vous gardez les riches », tandis que M. Demblon adressait au roi « un dernier avertissement avant les poursuites ».

(1) *Compte rendu analytique*, séance du 23 juin.

Hosted by Google

Ces provocations avaient laissé la majorité assez calme, quand, au cours de la même séance, une précaution prise par les questeurs vint fournir aux gauches l'incident qu'elles cherchaient. M. Fléchet se plaignit, par motion d'ordre, qu'un des questeurs, sous prétexte d'une affluence suspecte de visiteurs dans la salle des conférences, avait fait interdire l'entrée à toute personne non munie de l'autorisation d'un député. M. de Jonghe d'Ardoye se défendit assez maladroitement, en revendiquant le droit de prendre telles mesures qu'il lui conviendrait, « que cela vous plaise ou ne vous plaise pas ». Ces mots déchaînèrent la tempête. L'opposition déclara qu'elle ne laisserait plus délibérer la Chambre, tant que le questeur n'aurait pas fait des excuses, et chaque fois que l'honorable membre ouvrait la bouche pour s'expliquer, sa voix était couverte par les cris : « Vous ne parlerez plus! » La séance fut suspendue.

Quand elle se rouvrit, le président, considérant l'incident comme clos, donna la parole à M. Renkin, qui était inscrit dans la discussion du budget des chemins de fer. Mais la gauche étouffa la voix de l'orateur sous le bruit de ses pupitres et bientôt entonna en chœur le refrain populaire : *O Vandenpeereboom!*, en face du ministre impassible à son banc, tandis que M. Vandervelde lançait des boulettes de papier dans la direction de la tribune. Force fut de lever la séance (1).

Le 28, la même scène recommença, quelques socialistes utilisant même des instruments de musique, dont ils s'étaient munis pour ménager leurs poumons. Tout à coup M. Furnémont qui se tenait, très exalté, dans l'hémicycle, se met à crier : « A bas les catholiques! » Un député ouvrier de droite, M. Huyshauwer, réplique : « A bas les socialistes! » M. Furnémont veut se jeter sur lui, mais trébuche et tombe. Les gauches, croyant qu'il a été frappé, se précipitent sur la droite et, pendant quelques minutes,

(1) *Compte rendu analytique*, séance du 27 juin.

Hosted by Google

c'est une indescriptible bousculade où les coups de poing ne sont pas épargnés... Enfin les huissiers, sur l'ordre du président, se lancent dans la mêlée et forment une chaîne qui sépare les deux camps.

L'émeute dans la rue.

A l'issue de cette scène sans précédents dans nos annales parlementaires, les socialistes se retirèrent en groupe, et ayant raccolé sur la place du palais un certain nombre de leurs partisans, formèrent un cortège qui traversa la ville pour se rendre à la *Maison du Peuple* aux accents de la *Marseillaise*.

Le soir devait avoir lieu au Théâtre Flamand un grand meeting, sous la présidence de M. le sénateur Houzeau de Lehaie. Toute la police était sur pied et la garde civique sous les armes. En outre, M. Vandenpeereboom, qui se défiait des forces communales et qui ne voulait faire intervenir l'armée qu'à la dernière extrémité, avait fait accourir, de tous les points du pays, des pelotons de gendarmes qui gardaient les abords du quartier gouvernemental. Il est inutile d'insister sur le diapason des orateurs qui prirent la parole au meeting, même parmi les libéraux modérés, tels que MM. Neujean, Huysmans et Delvaux. A l'issue de la réunion, des bandes se dirigèrent vers les ministères. Rue Royale, elles se heurtèrent à des détachements de gendarmes, qui finirent par les refouler assez brutalement vers la ville basse, où certains manifestants passèrent leur exaspération sur les réverbères et les vitrines des magasins. Des coups de revolver furent échangés, mais tout se borna à deux bourgeois blessés et à un cheval d'omnibus tué.

Le lendemain 29 juin, les gauches reparaissaient à la Chambre pour interpeller le cabinet sur les troubles dont elles lui endossaient la responsabilité. L'assemblée rejeta, au milieu du vacarme, un ordre du jour de M. Furnémont « blâmant énergiquement le gouvernement pour le massa-

Hosted by Google

cre du 28 juin »; puis le tumulte prit de telles proportions qu'il fallut de nouveau lever la séance. L'autorité communale avait affiché un arrêté interdisant les rassemblements de plus de cinq personnes sur tout le territoire de la ville. Cette interdiction n'empêcha pas la foule, au sortir du meeting tenu à la *Maison du Peuple,* de reprendre sa marche quotidienne vers les ministères. Mais, près de l'hôtel de ville, elle se heurta à un cordon d'agents de police et, quand celui-ci eut été forcé, à des détachements de gendarmes qui chargèrent sans ménagements, sabre au clair. Les manifestants répondirent par tous les projectiles qui leur tombèrent sous la main, et, dispersés sur un point, se reformèrent sur un autre, notamment aux alentours de la Bourse, où ils firent des commencements de barricades bientôt démolies par la police. On compta, de part et d'autre, un certain nombre de contusionnés, mais, fort heureusement, pas de morts.

Au fond, ni le gouvernement ni même l'opposition ne voulaient pousser les choses à l'extrême. Le vendredi 30, à la Chambre, il devint visible que M. Vandenpeereboom, abandonné, du reste, par ses amis, dont pas un ne s'était levé pour le défendre, ne cherchait plus qu'un moyen honnête d'en sortir; mais les gauches refusèrent d'abord de le laisser s'expliquer, le traitant sans relâche de menteur, cafard, jésuite, canaille, bourreau, voleur, bandit, assassin et même : vieux cornichon (1)!

Cependant M. Furnémont finit par prononcer un discours un peu plus calme où, après avoir fait ressortir l'isolement de M. Vandenpeereboom, il déclarait ne

(1) Je ne relève que les épithètes mentionnées dans le *Compte rendu analytique* et les *Annales parlementaires.*

En regard de ces apostrophes, il est équitable de mettre les paroles que M. Vandervelde devait généreusement prononcer à la *Maison du Peuple*, aux acclamations de l'assistance, quelques heures après la séance du 30 : « M. Vandenpeereboom a remporté une grande victoire sur lui-même. En cédant, il a été grand et le Parti ouvrier salue l'acte qu'il a fait en cédant, au lieu de s'entêter davantage. »

D'après M. Lorand (*Réforme* du 6 juillet), M. Vandenpeereboom eût déjà capitulé le jeudi, si on l'avait laissé parler.

Hosted by Google

réclamer ni la démission du cabinet ni même le retrait du projet, mais simplement un ajournement jusqu'après les prochaines élections. En terminant, il dit que « le président du Conseil, s'il voulait prononcer des paroles de paix et de conciliation, pourrait se faire applaudir de tout le monde ». M. Denis s'exprima dans le même sens. Alors M. Theodor se leva pour rappeler qu'il était un des membres de la droite ouvertement hostiles au projet. Il estimait cependant qu'il n'était pas trop tard pour se placer sur le terrain de la conciliation et annonça qu'il avait préparé des amendements « de nature à faire accepter le projet par l'opinion publique ». Il proposait, en conséquence, de suspendre la séance. — M. Vandenpeereboom répondit aussitôt qu'il était prêt à entrer dans la voie indiquée par M. Theodor; mais qu'on ne pouvait arriver à une solution pendant une suspension de séance, et il proposa à la Chambre de s'ajourner jusqu'au mardi suivant. — Personne ne se trompa sur la signification de ces paroles, qui causèrent une détente instantanée. Le compte rendu constate : *applaudissements sur tous les bancs*.

M. Vandervelde, debout sur le péristyle du palais, après avoir demandé au commissaire de police l'autorisation de parler à la foule, annonça que le projet était virtuellement retiré et engagea les assistants à rentrer dans le calme; ensuite les gauches se réunirent et rédigèrent dans le même sens un manifeste qui fut immédiatement affiché. Ce changement d'attitude ne fut pas sans rencontrer certaines résistances. Les impulsifs auraient voulu continuer un mouvement révolutionnaire si bien commencé, alléguant, non sans raison peut-être, qu'on risquait de ne plus retrouver de longtemps une pareille occasion. Mais les intellectuels du parti socialiste, MM. Vandervelde, Bertrand, Denis, Furnémont, Grimard, Defnet et même Anseele, répugnaient à faire verser le sang pour un résultat incertain; ils sentaient qu'en poussant les choses plus loin, ils ne seraient plus suivis par l'opinion publique et ils croyaient avoir infligé au gouvernement une défaite

Hosted by Google

morale dont celui-ci ne se relèverait pas. Les conseils de la modération prévalurent.

La Belgique venait de faire l'économie d'une révolution. Le gouvernement parlementaire n'en est pas moins sorti de cette crise profondément amoindri. Il est démontré désormais qu'une minorité prête à toutes les violences peut absolument arrêter le fonctionnement du mécanisme représentatif. Sans doute, de pareilles entreprises peuvent se justifier comme mesures extrêmes de résistance à un coup de parti et — fort heureusement — elles exigent pour réussir un élan intense et quasi unanime de l'opinion. Mais, même alors, elles n'en constituent pas moins — qu'il s'agisse d'émeutes dans le Parlement, comme en 1899, ou dans la rue, comme en 1857 — des précédents fâcheux qu'on voudrait supprimer de notre histoire avec les causes qui les ont fait naître. Quant à la responsabilité de la dernière crise, quiconque étudie impartialement les faits ne peut hésiter à le reconnaître : elle retombe tout entière sur le gouvernement qui, par maladresse, plus encore que par perfidie, avait essayé de transformer en mesure de parti un mouvement entamé pour mettre plus de sincérité et de justice dans l'organisation électorale du pays.

GOBLET D'ALVIELLA.

Hosted by Google

JOHN RUSKIN,

LE PROPHÈTE DU BEAU.

I. — L'HOMME.

Au lendemain de la mort de John Ruskin, décédé le 20 janvier dernier, l'auteur d'une notice sur son œuvre le comparait à un prophète hébraïque. A première vue l'assimilation peut paraître étrange. Un prophète? ce critique dont les principaux ouvrages portent les titres que voici : *Modern Painters*, *The seven Lamps of Architecture*, *The Stones of Venice* (1)? Rien n'est plus vrai cependant. C'était bien un prophète que Ruskin, prophète par la splendeur imagée, la flamme et la majesté de son langage, par la mystique ferveur religieuse et morale de ses conceptions esthétiques ou sociales, par ses radieuses visions d'une cité future, où comme dans celle du voyant de l'Apocalypse, les murailles seraient de jaspe, les portes en perles, les rues et les places d'or pur, et les fondements mêmes de pierres précieuses; je veux dire d'une cité où l'éclatante lumière de la beauté transfigurerait tous les êtres, jusqu'au plus humbles et aux plus petits, dans les dernières assises de l'humanité. Prophète aussi par l'audacieuse outrance de ses imaginations et par son superbe mépris de la réalité.

L'auteur d'un récent ouvrage français sur Ruskin, M. Robert

(1) *Les Peintres modernes, les sept Lampes de l'Architecture, les Pierres de Venise.*

Hosted by Google

de la Sizeranne, a intitulé son étude : *La religion de la Beauté* (1). C'est exactement cela : une religion, avec ses doctrines sans doute, mais surtout avec ses sentiments et ses émotions, avec ses règles de vie et son apostolat, une religion où Dieu est adoré comme la source suprême de la beauté, où il est cherché et trouvé dans sa révélation de lui-même par les magnificences de la nature, et où il est servi par la lutte constante contre toute laideur et hideur, par la défense passionnée de toute beauté existante et par la joyeuse création de toute beauté possible. Voilà la religion dont John Ruskin a été le prophète.

En 1843 parut en Angleterre un volume intitulé *Modern Painters*, le premier de cinq volumes dont se compose l'ouvrage complet achevé en 1860. Le volume ne portait pas de nom d'auteur, on n'y lisait que cette indication vague : « par un gradué d'Oxford ». Comme l'écrivain soutenait la supériorité de certains paysagistes anglais modernes, et en particulier de Turner, alors fort méconnu, sur les maîtres anciens, cette thèse hardie attira l'attention, ce livre révolutionnaire provoqua d'ardentes controverses, fut assailli non seulement par la discussion, mais par la raillerie et le ridicule. Les grandes revues, la *Quarterly*, l'*Edimbourg* l'abîmèrent; un article publié dans un des grands « Magazines », *Blackwood's*, sous ce titre : *Mr Dusky's opinions on Art*, les opinions de M. Clair-Obscur sur l'art, parodia les idées insolites de l'anonyme et pasticha son style périodique et fleuri.

Qui était donc cet inconnu qui faisait tant de tapage par son fier défi au conservatisme artistique? C'était un jeune homme de vingt-quatre ans — Ruskin est né en 1819 —, le fils d'un grand négociant en vins d'Espagne, et au point de vue artistique l'élève des deux maîtres assez vieux genre eux-mêmes, Copley Fielding et J. D. Harding. Cette entrée subite dans l'arène, la lance au poing, en preux chevalier pour-

(1) Dans notre travail nous nous sommes largement servi du livre de M. de la Sizeranne, de même que celui de Marshall Mather . *John Ruskin, His Life and Teaching*, et des nombreux articles parus en Angleterre à l'occasion de la mort de Ruskin.

Hosted by Google

fendeur d'opinions reçues et redresseur de torts, voilà un début bien caractéristique de toute la carrière de Ruskin.

Au point de vue physique, le jeune Ruskin était grand, mince, élancé, blond de cheveux et de teint, avec des yeux bleus à la fois très francs et très perçants. La figure n'avait qu'un défaut : à la suite d'une morsure de chien, la lèvre inférieure était restée saillante. C'était un beau jeune homme malgré un défaut de grâce, une certaine gaucherie d'allures. Plus tard, en prenant de l'âge, il s'est élargi de carrure, sa figure s'est remplie, sa taille courbée, et ses dernières photographies nous le représentent avec des traits puissants, de longs cheveux gris, de lourds sourcils et une grande barbe chenue, le tout assez inculte, mais d'un effet saisissant.

La passion dominante de Ruskin fut le culte du Beau. Mais pour le faire comprendre dans cette passion même, il nous faut esquisser rapidement l'ensemble de sa physionomie intellectuelle et morale, et je voudrais commencer par rappeler tout ce qu'il devait à l'incomparable influence d'une noble éducation familiale : à une ou deux réserves près, on peut qualifier de la sorte l'éducation qu'il reçut.

Son père, nous l'avons dit, était un négociant en vins d'Espagne. C'était un homme d'une rigide et incorruptible intégrité. Quand il était adolescent, sa famille, qui habitait l'Écosse, avait eu des revers de fortune. Il partit de Perth pour Londres, entra comme employé chez un commerçant et besogna dur pendant neuf ans, sans solliciter un seul congé, pour payer toutes les dettes de son père et sauver l'honneur de son nom.

Un autre sentiment le soutenait dans ce long labeur, l'affection pour sa cousine germaine, de quatre ans plus âgée que lui, une grande belle jeune fille, avec une attrayante expression où se mariaient la douceur et la fermeté. Cette cousine occupait la position de ménagère chez le père endetté de notre jeune employé. Au moment de quitter Perth pour Londres, John James Ruskin demanda à la jeune fille si elle l'aimait assez pour l'épouser et, dans l'affirmative, assez pour l'attendre jusqu'à ce qu'il eût éteint le passif et reconquis une situation d'indépendance. A cette double question Marguerite Cox répondit

Hosted by Google

oui, et ils s'attendirent patiemment neuf ans, John James travaillant sans relâche dans son bureau, et Marguerite, qui était fille d'un marin, se livrant à l'étude pour se rendre digne d'un homme qu'elle regardait comme beaucoup au-dessus d'elle.

Leur union fut parfaitement heureuse. La fortune leur vint, mais ils continuèrent à mener une vie simple, sans ambition de luxe, ne dépensant jamais plus de la moitié de leur revenu. L'harmonie des époux était complète et leur intérieur respirait la paix, l'ordre et la bonté : « Jamais, dit leur fils, je n'entendis leurs voix se hausser pour une discussion quelconque. Jamais je ne vis dans leurs yeux un regard de colère, ni même un regard quelque peu peiné ou offensé. Jamais je n'entendis gronder ou blâmer une servante subitement, avec emportement ou sévérité. Jamais je ne vis dans le ménage un instant de désordre ou de trouble. Jamais je ne vis rien se faire avec précipitation ou rester non fait à l'heure voulue. »

Le père de Ruskin était conservateur en politique — ayant le respect de la Chambre des lords et la haine des journaux radicaux, et comme sa femme il était presbytérien de religion. Ce fut la femme qui se chargea de l'éducation religieuse de l'enfant. Chaque jour elle lui faisait lire à haute voix auprès d'elle un passage de la Bible; « si bien, raconte Ruskin, qu'à peu près une fois par an, je lisais la Bible en entier, chaque syllabe, et même tous les noms difficiles, depuis la Genèse jusqu'à l'Apocalypse ». Elle lui faisait en outre apprendre un certain nombre de chapitres par cœur, mot pour mot, et quand dans son âge avancé il recueillait ses souvenirs, il retrouvait encore dans sa vieille Bible la liste de tous les chapitres qu'il avait dû pouvoir réciter sans faute.

Chez ces gens si rangés, si ordonnés, si pratiques, nous avons déjà rencontré quelques éléments d'idéalisme : le souci chevaleresque de l'honneur du nom, le romanesque des patientes et fidèles fiançailles, une sincère foi religieuse. Et voici un nouvel élément plus remarquable encore dans le cas dont il s'agit : ce négociant en sherry, si occupé à gagner de l'argent, était un enthousiaste de la nature et de l'art. Le soir, quand il rentrait de la Cité, son bonheur était d'étudier des gravures de

Hosted by Google

Prout ou de Turner, de dessiner lui-même à l'encre de Chine, de laver une aquarelle ou de lire à sa femme et à son fils quelque chef-d'œuvre de Shakespeare ou quelque récent livre de Walter Scott. Chaque année, au mois de mai, quand il partait pour sa tournée commerciale, il emmenait en chaise de poste sa femme et son fils : un siège spécial avait été arrangé pour l'enfant afin qu'il pût avoir une bonne vue de la campagne. En route, quand un beau paysage se déroulait devant leurs yeux, le père arrêtait la chaise de poste pour pouvoir bien contempler le tableau et en faire saisir les charmes à l'enfant. Parfois même, ils mettaient ensemble pied à terre pour mieux explorer quelque sentier ombreux, quelque coin mystérieux tout tapissé de fougères. Quand ils arrivaient dans une ville, le père vaquait à ses affaires, prenait les commandes et réglait les comptes, puis, cela fait, il donnait congé au négociant, réveillait l'artiste et conduisait l'enfant explorer les ruines, les châteaux et les cathédrales du voisinage. Ces leçons de choses commencèrent de bonne heure : le petit John avait cinq ans quand son père lui fit visiter pour la première fois les lacs d'Écosse.

Dans cette éducation si favorable au développement de l'enfant, il y eut cependant un défaut capital : c'est qu'elle tendit trop à faire de John, enfant unique, le centre et l'objet de tout. John fut en termes simples un enfant gâté. On l'aima beaucoup, on l'entoura de soins, on veilla à écarter de lui toute douleur et tout danger dans ce nid capitonné de la famille; mais on ne lui apprit pas assez qu'il devait aimer les autres, se dépenser et savoir même souffrir pour eux; de sorte que, comme il le reconnaît, ses parents n'étaient pour lui que des forces visibles de la nature, qui ne lui étaient pas plus chères que le soleil et la lune; si ses parents étaient sortis en le laissant tout seul, son sentiment n'eût été fait que de surprise et d'ennui. L'égoïsme de famille, j'entends le fait de se pelotonner dans ses affections et son bonheur domestique sans grand souci du dehors, était certainement un travers du ménage Ruskin. Le père avait encore son égoïsme particulier sous la forme de vanité commerciale : il voulait rester le plus grand marchand de sherry et la plus forte tête dans sa partie;

Hosted by Google

il ne pardonnait pas à ceux qui lui disputaient ce double honneur.

John Ruskin ne se débarrassa jamais des fâcheux effets de cette partie de son éducation si supérieure en somme. Par suite, lorsque nous envisageons son caractère moral propre, nous devons y reconnaître comme faiblesse principale une estime immodérée de soi. Il était plein de lui-même. Cela apparaissait dans ses rapports de société comme dans ses livres. Ses amis s'amusaient de cette abondance d'égoïsme qui se manifestait sous des formes assez inoffensives. Ils s'étonnaient même qu'adulé comme il l'avait été dans sa jeunesse, et comme il le fut de tout temps par ses admirateurs enthousiastes, il ne fût pas devenu d'une fatuité insupportable. Mais Ruskin, lui, aimait l'encens : il l'aspirait avec délices. Avec sa coutumière et naïve franchise, il le reconnaissait : « J'aime tant un tel, disait-il, il sait si bien me flatter ; il le fait avec tant de tact. » Une fois qu'il était allé à l'étranger pour se reposer, il écrivait à son secrétaire : « Laissez-moi tranquille, ne m'envoyez rien, excepté les lettres d'amour et de flatterie. » Dans son enseignement, ce gonflement du moi lui faisait prendre des allures de dogmaticien infaillible : « Je n'opine pas, disait-il, je sais. » Intuitions du génie, disent ses adorateurs. Prétention présomptueuse, disent les esprits calmes et critiques. En mettant ainsi sa personne au premier plan, Ruskin violait une des règles que, nous le verrons, il posait aux artistes : faire oublier sa personne, pour ne laisser voir que son œuvre. Ruskin n'était pas un modeste.

S'il y avait dans le caractère de Ruskin un fort penchant « égocentrique », il y en avait un autre qu'on pourrait appeler « altérocentrique ». Cet homme si personnel était en même temps extrêmement généreux, généreux de sa peine et généreux de son argent. « Self-centred and self-sacrificing. » Sur ce point, il se dégagea étonnamment des influences de son milieu et de son éducation. Le père avait travaillé à gagner de l'argent, à s'enrichir. Le fils eut la haine de l'or et fit une guerre ardente à Mammon. Ce ne fut pas une haine et une guerre théoriques. Il ne dénonça pas comme certains le capital en le gardant ; il

Hosted by Google

le dénonça en le donnant. Son père avait acquis une fortune mobilière d'environ 4 millions. Dérogeant aux traditions qui en Angleterre imposent aux gens riches l'obligation morale de faire des legs, en dehors de leurs enfants, à leur parenté, à leurs amis, à leurs vieux serviteurs, aux œuvres religieuses, philanthropiques, sociales, Ruskin le père avait tout laissé à son fils. Quand le testament fut ouvert, John désapprouva ce procédé, et, aussitôt mis en possession, il distribua 175,000 francs parmi les parents qu'il estimait avoir été oubliés et négligés par son père. Peu à peu il dépensa presque tout ce capital à établir et à doter des musées, des écoles d'art, à bâtir des maisons pour les pauvres. Dans une occasion, manquant de ressources pour une de ses œuvres sociales, il sacrifia avec héroïsme ses tableaux même, ses Turner, son Napoléon de Meissonnier. Il est vrai qu'il ne se réduisit pas à la misère : bon an mal an, ses livres lui rapportaient un revenu de 100,000 francs ; mais ce revenu encore servait en partie à ses libéralités. On estime qu'il a donné dans sa vie quelque chose comme 5 millions.

Ruskin était un laborieux. Voilà un homme riche, n'ayant pas, comme on dit, besoin de travailler, pouvant vivre à ne rien faire, pouvant se ranger dans ce que l'on appelle, par un singulier contre-sens, la classe privilégiée des oisifs, et cet homme riche a été le plus acharné des travailleurs, et a fait servir toute sa richesse au travail. Lisez la liste de ses livres, vous y trouverez les titres de plus de soixante-dix ouvrages, dont certains en plusieurs volumes : *Modern Painters* a cinq volumes considérables. « Je suis épouvanté, disait-il plaisamment, de voir combien de livres j'ai écrits et combien j'ai été cruel pour moi-même et pour tous ceux qui ont dû les lire. » Et ne croyez pas que de tous ces livres, la plupart soient des improvisations hâtives. Nullement : ils sont en général fortement pensés, écrits avec soin, et préparés à grand'peine. Toutes les œuvres d'art que Ruskin analyse, décrit, apprécie, il les connaît, il les a vues, ne reculant devant aucun voyage pour les voir ; il les a minutieusement étudiées, passant quelquefois des heures à copier et recopier une feuille, le pli d'un

Hosted by Google

vêtement pour parvenir à comprendre par quel procédé l'artiste était arrivé à l'effet obtenu. Et il n'a pas seulement étudié l'art, mais encore la géologie, la botanique, l'ornithologie, l'économie politique. Et il n'a pas été seulement écrivain, mais professeur à Oxford et conférencier, et enfin il a tenté diverses expériences agricoles et industrielles d'après ses principes esthétiques et économiques. Nous pouvons donc bien l'écouter, lorsque formulant des règles pour la Guilde de Saint-Georges, fondée pour la réalisation de ses principes, il proposait à chacun de ses adhérents cet engagement-ci avec d'autres : « Je travaillerai, avec toute la force et selon les occasions que Dieu me donnera, à gagner mon propre pain quotidien : tout ce que mes mains trouveront à faire, je le ferai de tout mon pouvoir. »

Signalons encore, parmi ses qualités morales, une droiture et une loyauté parfaites : « Non seulement, dit Spielmann, il ne pouvait pas mentir, mais il eût fallu qu'un homme fût bien endurci pour penser à mentir en sa présence, car ses yeux étaient si intrépides, si pleins de vérité, qu'un regard tranquille de leurs profondeurs bleues, remplies de feu, devait être bien inquiétant. » Ruskin était si sincère qu'il en devenait parfois brutal. A un pasteur qui lui demandait une contribution pour éteindre la dette sur l'église qu'il avait fait construire, il répondait que le premier conseil qu'il donnait à tous était : « Ne faites pas de dettes. Mendiez, volez même, si cela est nécessaire; mais ne faites pas de dettes. » Et il portait ce coup droit au pauvre révérend endetté : « De toutes les espèces de débiteurs, les pieuses gens qui bâtissent des églises sans pouvoir les payer sont les plus détestables fous à mon avis. »

Mais, heureusement, il a une égale franchise vis-à-vis de lui-même. Chaque fois qu'il découvre qu'il s'est trompé, il le reconnaît sans détours. Il raille le style trop pompeux des *Modern Painters;* s'il réimprime ses textes défectueux, il y ajoute la confession de ses erreurs; si on lui montre qu'il s'est contredit, il avoue tout simplement qu'il a pensé des choses différentes sur le même sujet à différentes époques. Ce qui ne l'empêchait pas de prendre chaque fois ce ton dogmatique

Hosted by Google

dont je parlais tout à l'heure et d'affirmer chaque fois qu'il tenait la vérité ; mais, en tout cas, on peut dire qu'il a toujours aimé sincèrement la vérité.

Au point de vue intellectuel, il avait de hautes et puissantes aptitudes, attention et analyse pénétrantes, mémoire tenace, vive imagination, mais il avait peu de raison logique et philosophique. Ses livres, souvent très utiles et captivants dans les détails, manquent d'enchaînement et de plan ; il donnait à un de ses volumes des *Modern Painters* ce sous-titre caractéristique : *concernant beaucoup de choses*. Ses discours et ses conférences étaient incohérents : il commençait avec calme par des passages écrits avec soin ; puis dès qu'il s'était échauffé, il partait, vagabondait en tous sens ; les crayons qui prenaient des notes s'arrêtaient, incapables de le suivre dans tous les zigzags de la route. Mais on écoutait, charmé par des pensées ingénieuses ou brillantes, par des élans de sentiment qui allaient parfois jusqu'à la rapsodie.

Le plus fâcheux résultat de ce défaut de logique, c'est que chez Ruskin le sentiment dominait trop la raison. On l'appelle souvent un critique d'art, et il l'a été dans une bonne mesure ; mais sa critique demeure rarement de la pure critique, une analyse calme, un jugement raisonné : la passion s'y jette, et la critique de Ruskin devient de l'amour ou de l'indignation, de l'enthousiasme ou de la réprobation.

Aussi, avec cette prédominance du sentiment, ne faut-il pas s'attendre à trouver chez lui de l'équilibre ou de la pondération. Comme tous les impulsifs, c'est un homme à préjugés, un quinteux et un exagéré. Il a des bêtes noires comme Gladstone ; il hait tout libéralisme comme il hait Belzébuth ; dans sa haine du Mammon de l'or, il englobe tous les Juifs parce que certains d'entre eux pratiquent l'usure ; il hait les banquiers parce qu'ils font le commerce de l'argent ; il méprise les évêques, parce qu'ils ont de gros traitements et que certains de ces gardiens d'âmes meurent riches : « Deux sortes de gens méritent seuls la pendaison, dit-il quelque part, les banquiers et les évêques. » Il proteste avec colère contre toute vivisection et donne avec éclat sa démission de professeur à Oxford

Hosted by Google

lorsque cette pratique laide, cruelle, inutile pour l'art est introduite à l'Université; il a horreur des chemins de fer qui remplissent de feu mugissant toutes les paisibles vallées de l'Angleterre; il dénonce l'industrie moderne qui déforme l'être humain et souille l'atmosphère de ses vapeurs pestilentielles et de ses noires fumées.

C'est un exagéré que Ruskin, mais ses exagérations mêmes lui ont servi. Croit-on que s'il n'eût pas forcé la note, lancé de brillants paradoxes, outragé violemment le sens commun, il se fût fait écouter de toute l'Angleterre et eût conquis tant d'enthousiastes adhésions à son Évangile de la Beauté. Sauf une petite élite, l'humanité n'est pas encore assez avancée pour prêter une oreille attentive au langage mesuré de ceux qui veulent faire jaillir la vérité de l'exacte observation de la proportion des choses et d'une scrupuleuse harmonisation de la vie. Il ne faut donc pas tenir rigueur aux hommes qui, non par calcul, car nul n'était plus sincère et plus primesautier que Ruskin, mais par tempérament, offrent à la société ce qu'elle demande et ce qu'elle est en état de comprendre : une lumière crue et aveuglante tombant sur une seule des faces de la grande image de la vérité.

Le trait dominant de la physionomie de Ruskin, c'est sa passion pour le beau dans la nature, et la remarquable association, on pourrait presque dire l'identification de son sentiment esthétique avec son sentiment religieux et moral.

La passion de la nature était absolument innée et spontanée chez Ruskin. L'éducation ne fit que lui offrir des conditions propices. Dès son enfance, à Herne-Hill, au sud de Londres, il passait son temps dans le magnifique jardin de son père à contempler les arbres et les plantes avec une admiration étonnée. Il place le premier grand événement de sa vie au jour où sa bonne le conduisit sur le sommet d'un rocher abrupt à Derwentwater. Il garda toute la vie l'impression de la joie intense, mêlée de crainte, qu'il éprouva en regardant, lui tout petit, à travers les racines moussues de certains vieux arbres, le sombre lac au pied du rocher. Dans ses voyages avec son père, quand ils arrivaient dans des pays accidentés,

Hosted by Google

il éprouvait en face des sites montagneux un plaisir indescriptible, comme il n'en goûta jamais depuis en quoi que ce fût, un plaisir comparable à la joie de l'amour et aussi peu explicable que l'amour. Il a raconté comment, quand il avait quatorze ans, sa première rencontre avec les montagnes de la Suisse décida pour toujours de sa vocation et de sa marche incessante vers l'idéal du beau. Il venait d'arriver à Schaffhouse avec ses parents :

« Le soleil allait se coucher quand nous atteignîmes une sorte de jardin-promenade, à l'ouest de la ville, je crois, et bien au-dessus du Rhin, de façon à commander toute la campagne au sud et à l'ouest. Nous regardions ce paysage d'ondulations basses, bleuissant dans le lointain, comme nous aurions regardé un de nos horizons de Malvern dans le Worcestershire ou de Dorking dans le Kent, lorsque — soudainement — voyez!... là-bas!

« Pas un moment il ne vint à la pensée d'aucun de nous que ce fussent des nuages. Ces contours étaient clairs comme du cristal, affilés sur le pur horizon du ciel et déjà colorés de rose par le soleil couchant. Cela dépassait infiniment tout ce que nous avions pensé ou rêvé. Les murs de l'Éden perdu, à nos yeux apparus, ne nous auraient pas semblé plus beaux, ni plus imposantes autour du ciel les murailles de la mort sacrée... Alors, dans la parfaite santé de la vie et le feu du cœur, ne désirant rien être autre que l'enfant que j'étais, ni rien avoir de plus que ce que j'avais, connaissant la douleur suffisamment pour considérer la vie comme sérieuse, mais pas assez pour relâcher les liens qui m'attachaient à elle, ayant assez de science mêlée à mes impressions pour que la vue des Alpes ne me fût pas seulement la révélation de la beauté de la terre, mais aussi l'accès à la première page de son volume, je redescendis ce soir-là de la terrasse de Schaffhouse avec ma destinée fixée en tout ce qu'elle devait avoir de sacré et d'utile. »

A ces jeunes fiançailles de son âme avec le beau dans la nature, il n'a jamais été un seul moment infidèle. Ceux qui connaissent un peu sa vie, penseront peut-être non seulement

Hosted by Google

à ses multiples œuvres esthétiques, mais à toutes ses œuvres sociales qui remplirent la deuxième phase de sa carrière et demanderont : l'esthète devenu économiste n'avait-il pas oublié le vœu de son enfance? Non; son socialisme était un socialisme esthétique, né de la profonde pitié qui l'étreignit quand il aperçut cette multitude de misérables pour qui le beau n'existe pas, ne pourra jamais exister, tant que la pauvreté, le souci rongeur du pain quotidien seront comme un épais voile noir leur cachant les splendeurs de la création. Et c'est pour faire place au beau dans la vie de ces déshérités que Ruskin s'est mis à rêver et à prêcher une société meilleure.

Jusqu'à la fin, jusqu'à la mort, Ruskin a été fidèle à la nature. Sa dépouille mortelle, il a voulu qu'elle reposât au milieu de la nature bien-aimée. — L'Angleterre, reconnaissante, eût désiré lui donner une place parmi ses plus nobles fils dans le panthéon national de Westminster Abbey. Mais la volonté du maître était formelle, et à l'heure où l'on célébrait avec éclat un service à sa mémoire dans l'abbaye de Westminster, ses amis l'ensevelissaient paisiblement dans le cimetière rural du village de Coniston, au milieu de ces collines, près de ce lac, qui furent, si je puis ainsi dire, sa dernière chapelle aimée dans le grand sanctuaire de la nature. On a creusé sa tombe au pied de deux cèdres, à l'ombre de l'église du village.

Il y a aussi là, dans cette église, un symbole. Car pour Ruskin le culte de la nature et l'amour de l'art furent toujours une religion. A ses yeux, la nature et l'art ont pour mission, suivant le mot de Carlyle, de faire transparaître l'éternité dans le temps et de rendre visible le divin.

Prenez le second volume de ses *Modern Painters*. Vous y trouverez des explications et des théories sur la nature du beau. Vous serez peut-être tentés de dire : tout cela est bien abstrait. Mais attendez : l'auteur vient de distinguer deux genres de beauté, la beauté typique, c'est-à-dire la beauté de la forme, des lignes, de l'espace, des couleurs, et la beauté vitale, la beauté de l'être vivant dans la perfection de ses fonctions. Il entreprend maintenant de vous indiquer les caractères de la

Hosted by Google

beauté typique, et vous tombez ici en pleine religion : le premier caractère, c'est celui de l'infinité, comme dans la mer, dans le ciel, et ce caractère de l'infinité est un type de l'incompréhensibilité divine ; puis viennent l'unité, type de l'immensité divine qui contient tout ; le calme, type de la permanence divine ; la symétrie, type de la justice divine ; la pureté, type de la puissance divine. Et après ces comparaisons, qui, je dois le dire, ne sont guère justifiées dans le texte, l'auteur continue : « Les caractères qui viennent d'être énumérés ne doivent pas être considérés comme imprimés sur la matière pour notre instruction ou notre plaisir seulement, mais comme la perfection nécessaire de l'opération divine et l'inévitable empreinte de son image sur toute sa création. »

Aussi comprend-on aisément que Ruskin voie dans le sentiment intérieur du beau un don de Dieu par lequel il nous appelle à le retrouver lui-même dans son œuvre ; que Ruskin exige que la reproduction de la nature par l'art soit toujours animée d'un esprit religieux : « Tout grand art, dit-il, est adoration. »

Nous rencontrons chez Ruskin une identification analogue du sentiment du beau avec le sentiment moral. Et c'est avec le second genre de beauté, ce qu'il appelle la beauté vitale, qu'il confond le sentiment moral. « La première perfection de la faculté esthétique, écrit-il, dans ses rapports avec la beauté vitale, c'est la bonté, c'est ce désintéressement de cœur qui nous fait tirer du bonheur de toutes choses la plus grande somme de plaisir pour nous-mêmes... Celui qui n'aime ni son frère ni Dieu, ne peut pas aimer l'herbe sous ses pieds, ni les créatures qui ne vivent pas pour son usage, remplissant ces espaces de l'univers dont il n'a pas besoin ; tandis que d'autre part nul ne peut aimer son frère ni Dieu, sans aimer toutes les choses que son père aime... Il est bon de lire ce qui se raconte de la douceur et de l'humilité de saint François d'Assise qui ne parlait jamais ni à l'oiseau, ni à la cigale, ni même au loup ou à la bête de proie sinon comme à un frère ou une sœur. »

Ruskin cite encore comme qualités de la faculté esthétique le sentiment de justice, et la perception de l'aptitude des êtres

Hosted by Google

au devoir qu'ils doivent remplir pour l'accomplissement parfait de leur fonction.

Quand on le voit partir de bases pareilles, on ne s'étonne pas que l'élément moral pénètre toute son œuvre à côté de l'élément technique et proprement artistique. Il écrit un livre fameux sur l'architecture et lui donne ce titre singulier : *Les sept Lampes de l'Architecture*. Or, quelles sont ces sept lampes? *L'esprit de sacrifice, la vérité,* la puissance, la beauté, la vie, la mémoire, *l'obéissance*. Il écrit un grand ouvrage en trois volumes sur *Les Pierres de Venise*, et cet ouvrage a pour but de montrer comment l'élévation de Venise et sa décadence morale et civile se réflètent fidèlement dans toutes les phases de son architecture. Partout, dans tous ses livres, aux conseils techniques qu'il donne aux artistes, se mêlent des préceptes moraux, la véracité, le désintéressement, l'oubli de soi-même, la simplicité de cœur.

Il est évident que cette identification étroite et absolue du sentiment du beau avec la religion et la morale repose sur des erreurs, sur des confusions. D'abord Ruskin a une notion trop étroite du beau : il n'aperçoit que le beau dans la nature. Il nie catégoriquement le beau intellectuel; il n'admet pas qu'on dise : une belle découverte, une belle proportion, un beau raisonnement, une belle déduction; et il ne sait pas voir que le beau moral est d'un autre ordre que le beau naturel. Il sent bien que l'amour est beau et que la nature est belle, et au lieu de dire : ce sont deux genres différents de beauté, il les identifie. Il les identifie d'abord en lui-même dans son expérience intime. Devant un chêne croissant sur un rocher, un chêne rabougri, tordu, noueux, ne lui dites pas : cet arbre n'est pas beau, il vous répondra : Comment, pas beau? Mais ce pauvre arbre a fait tout ce qu'il a pu dans de pareilles circonstances : je l'aime pour cela, je le trouve beau pour cela, et il ne voit pas que le sentiment de l'amour, de la sympathie, qui le fait communier avec la nature entière, il le confond ici avec le sentiment du beau esthétique. C'est de la même manière qu'il trouvera plus de beauté dans la soldanelle des Alpes, qui, fragile et pensive, penche sa petite clochette

Hosted by Google

pourpre sur la neige qu'elle vient de percer sur les hauteurs, qu'à la même fleur croissant plus bas avec plus de vigueur dans une situation abritée et dans une terre fertile.

Mais comment Ruskin n'aperçoit-il pas cette objection qui se présente aussitôt à tout esprit un peu réfléchi : il y a des gens immoraux, irréligieux, qui voient, comprennent, sentent, et reproduisent les beautés de la nature, tandis que souvent des gens religieux et de grande culture morale y restent trop insensibles?

Cette objection, Ruskin l'a vue, il se l'est posée, il y a répondu; mais que sa réponse est faible! Il répond que le monde chrétien, en négligeant l'art comme interprète des choses divines, s'est fait le tort le plus grave et que, d'autre part, aucun artiste impie et immoral n'atteint à la suprême puissance esthétique, que toujours il dépare son œuvre par quelque tache ou quelque discordance.

Une telle réponse ne constitue-t-elle pas l'abandon de sa thèse fondamentale, celle de l'identité du sentiment esthétique et du sentiment religieux et moral? Ruskin affirme que ces sentiments ne font qu'un. On lui objecte : pourtant ils se séparent. Il répond : ils ne se séparent qu'à leur dommage. Vous reconnaissez donc qu'ils se séparent et que puisqu'ils se séparent, ils ne sont pas identiques.

Si Ruskin n'avait point dépassé les idées contenues dans sa réponse, on pourrait y souscrire. Oui, les gens religieux qui négligent le beau sous l'une ou l'autre de ses formes sont inconséquents et incomplets. La religion, c'est le sentiment de l'idéal, qui est la beauté parfaite aussi bien que la vérité parfaite et que la justice parfaite; et n'est-elle pas comme un miroir mutilé, cette âme qui ne réfléchit pas dans son intégrité le triple rayon sous lequel l'infini se manifeste dans le monde et dans l'humanité?

Réciproquement, les artistes qui ne savent voir que le beau naturel, la beauté des lignes, des formes, des couleurs, des rapports, des groupements, qui ne savent pas vibrer devant la beauté religieuse de l'infini et de l'éternel, devant la beauté morale plus radieuse dans sa pureté que la neige immaculée

Hosted by Google

des hauts sommets, plus sublime dans son héroïsme que la profondeur des cieux azurés, ces artistes ignorent les plus hautes émotions esthétiques et leurs œuvres sont impuissantes à en offrir l'expression ou le symbole.

Si Ruskin n'avait dit que cela, il eût probablement été dans le vrai; mais il eût cessé d'être lui-même, c'est-à-dire paradoxal et outrancier.

JAMES HOCART.

(A suivre.)

Hosted by Google

L'aumône amoureuse.

François Vernon était né dans une de ces vieilles familles provinciales, d'une austérité protestante, où l'on garde avec sévérité les traditions d'un honneur étroit, d'une vertu sèche et glacée; le milieu le plus réfractaire à l'éclosion d'une âme passionnée.

Le Dr Vernon, son père, était un homme sévère et grave, un de ces hommes qui semblent n'avoir jamais ri, dont la figure longue et glabre a pris cette couleur indécise et glaciale des vieux cierges qui ont séjourné longtemps dans l'humidité des sacristies. Fort occupé autrefois par les soins de sa profession, il avait vu sa clientèle passer peu à peu à des médecins plus modernes, plus accueillants et mieux mis. Il n'allait plus que dans d'antiques familles, attachées aux habitudes d'autrefois, aux vieilles gens, aux vieilles choses. Il n'avait, du reste, rien fait pour retenir à lui les malades; sans être riche, il possédait de quoi vivre et ne se souciait point de gloire professionnelle.

La maison qu'il habitait jetait son ombre frigide sur une vieille rue qui filait longue, étroite et tortueuse, entre des murs de jardins et des façades de couvents. C'était une haute demeure sans style, dont la façade morose, badigeonnée de gris, semblait endormie. Sur la porte cochère, des lions de bronze mordillaient des cordes avec un air d'ennui. Par les larges croisées, on apercevait d'antiques rideaux de reps vert aux plis immuables, et il semblait que ni les fenêtres, ni la porte

Hosted by Google

elle-même ne s'étaient plus ouvertes depuis des années. Quand on pénétrait dans ce triste logis, cette impression de sommeil sépulcral, d'austérité janséniste, se précisait encore. Un corridor trop vaste et glacial avec ses panneaux de marbre gris le traversait dans toute sa longueur, conduisant à un jardin inculte et planté de grands arbres. Passant entre de hautes colonnes blanches, quelques marches conduisaient à une autre chambre obscure sur laquelle donnaient à la fois l'escalier de chêne bruni et les larges portes des pièces du rez-de-chaussée, toutes invariablement garnies d'un meuble en acajou du style empire le plus lourd et le plus froid. De vieux portraits solennels, représentant des messieurs graves au toupet marmoréen, à la haute cravate rigide comme une fraise de métal, achevaient d'y enliser l'âme sous l'impression de l'antiquité respectable et de la laideur bourgeoise.

Le bureau intime du docteur se trouvait au premier étage ; un peu plus de vie l'animait. Des papiers et des livres encombraient la table, débordaient jusque sur le plancher de chêne ciré, crevant les armoires et les bibliothèques. Encastrée dans la cheminée de marbre noir, une vieille pendule hollandaise marquait les secondes de coups fatidiques.

Là le Dr Vernon se tenait presque tous les jours, plongé dans ses livres. C'était un homme au caractère chagrin, qui cherchait de véritables voluptés dans l'amertume; qui, ayant appris de bonne heure à ne penser de la vie rien de bon, semblait découvrir avec joie des raisons à son pessimisme. L'intelligence lucide, il avait raffiné à l'extrême cet idéal ascétique, et sa rude misanthropie se complaisait dans le mépris du siècle, et la vie hors des temps qu'il s'était faite. C'était un de ces hommes qui semblent n'avoir jamais eu de la femme ni souci, ni curiosité, et, en vérité, Mme Vernon, avec ses yeux d'un bleu très pâle, sa figure menue, céreuse et ridée, semblait n'avoir plus rien de la femme. Elle était si impersonnelle, si vague, si diaphane et si silencieuse, qu'elle faisait plutôt l'effet d'une ombre. On eût dit que sa volonté, son énergie vitale,

Hosted by Google

toute sa personne s'était effritée et usée au contact de son mari. Elle vivait confinée dans la pratique d'une dévotion machinale, à peine occupée des soins du ménage, dont s'acquittaient deux vieilles servantes.

Né dans ce milieu sommeillant, engourdi et monacal, le petit François Vernon, enfant de vieillards, porta, dès la petite enfance, les stigmates de l'épuisement de sa race : le visage trop affiné, les mains longues, pâles et moites, les cheveux trop blonds, les yeux trop bleus, avec, dans l'attitude et dans toute sa personne, quelque chose d'incolore et de lassé. Ses gestes étaient tantôt d'une lenteur infinie, tantôt d'une vivacité fébrile; il semblait porter avec peine une tête trop lourde pour ses épaules et des pensers trop amers pour son cœur puéril. De longues maladies infantiles, aussi bien que le manque de caresses maternelles, lui avaient martelé l'âme, et l'atmosphère engourdissante de la vieille maison avait achevé de colorer d'insondables mélancolies ses rêves.

Ni le Dr Vernon, ni sa femme, en effet, n'étaient nés pour la tâche difficile de former les jeunes âmes. Ils vivaient trop, l'un et l'autre, en dehors de la vie pour s'intéresser à l'éclosion d'une vie nouvelle.

Cependant le rachitisme de l'enfant, les troubles nerveux de cet organisme débilité avaient exigé des soins attentifs, et s'ils avaient été sans tendresse, ils ne lui avaient pourtant pas été marchandés. On avait reconnu qu'il était impossible de l'envoyer à l'école, et le Dr Vernon s'était fait son éducateur. Il eût été difficile, du reste, de trouver un maître plus strict et plus sévère. En ses mois de santé, le petit François avait, dès ses années les plus tendres, passé de longues heures dans le bureau paternel, devant les gros livres classiques de l'âge précédent, parmi la barbarie des thèmes et des versions latines, et les problèmes redoutables de la géométrie de Legendre. Derrière des files de dictionnaires, il avait pâli sur les pages interminables, arides et sèches, jusqu'à l'engourdissement résigné. Le Dr Vernon avait voulu donner à son

Hosted by Google

fils une éducation d'austérité romaine. Il ne lui avait pas plu de modeler ses doctrines inflexibles jusqu'à la portée de cette intelligence enfantine, qu'il ne cherchait pas à comprendre.

Au reste, cette petite âme mit longtemps à s'éveiller. François était, à douze ans, un de ces enfants timides qui, comme les chiens trop battus, s'avancent de trois quarts, en rentrant les épaules. Il semblait que son cœur, perpétuellement serré, ne s'ouvrît jamais à la bonne tendresse. Il restait silencieux pendant de longues heures, ne répondait que par monosyllabes indistincts et considérait l'étranger avec cette terreur étonnée qui se lit dans les yeux des bêtes qu'on surprend parmi les halliers.

*
* *

Son adolescence fut tardive; il garda longtemps son âme puérile, et conserva de longues complaisances pour le pauvre être insatisfait qui venait longuement pleurer sans raison, la tête sur les genoux de la vieille couturière. Il errait indéfiniment dans la vieille maison ou dans les allées sombres du jardin.

Ce jardin, autrefois de dessin régulier, n'avait subi nul entretien depuis de nombreuses années. Les arbres avaient poussé au hasard, étendant leur ombre sur le hallier des herbes folles. Des coins s'étaient assombris sous le dais de verdure, au point d'apparaître comme de mystérieuses retraites, comme de redoutables fourrés où se cachait le péril vague que les enfants dénomment de diverses façons, suivant le vocabulaire des nourrices.

Tout petit, François y avait fixé son rêve, effrayant et douloureux, car cet enfant morose avait, dès l'âge des premières pensées, manifesté un goût singulier de l'horreur; il semblait chérir ses peurs puériles; il aimait l'émotion des contes fantastiques, les histoires d'un au delà terrible; son imagination se complaisait dans une atmosphère de cauchemar, et le monde que se fabriquait son âme maladive, lui apparaissait comme une forêt mystérieuse, semée de coins obscurs, semblable à ces

Hosted by Google

halliers du jardin où il n'osait pénétrer, mais où le ramenaient sanscesse la curiosité du redoutable et le désir d'affronter l'effroi.

Aux enfants ordinaires, la généralité de la souffrance ne s'affirme qu'assez tard. L'éveil à la vie décore splendidement la vision du monde; des aspects odieux avaient seuls frappe les premiers regards du petit Vernon, l'avaient empli d'un univers hostile et mystérieux d'où la joie était bannie, dont la tristesse apparaissait comme la condition nécessaire. Ce jeune garçon impubère avait appris en ses songes à raffiner jusqu'à la volupté l'idéal ascétique et pessimiste que cultivait avec sécheresse son père. Aussi acceptait-il les duretés familiales sans aucune de ces révoltes qui concentrent chez les enfants des trésors de haine contre l'oppresseur. La monotonie de sa vie recluse ne lui pesait point, il n'en soupçonnait point d'autre, et en eût-il soupçonné, il n'en aurait eu ni le désir, ni le regret.

Sa mère, dont les yeux demeuraient obstinément et uniquement fixés vers le confessionnal, l'avait de bonne heure associé à ses dévotions. Mais, à la différence de la plupart des « enfants de Marie » et des petits garçons pieux, ce n'étaient point les illusions dorées et fleuries d'un paradis enchanteur, ce n'étaient point les ardeurs d'amour qui l'avaient frappé : il aimait l'église pour son tragique mystérieux, pour ses voûtes grises, humides, oppressantes, pour le Christ livide et sanglant devant lequel il s'agenouillait, pour le sentiment d'horreur et de terreur que lui inspirait une religion austère et rude, la seule que son cœur devinât dans le dogme multiforme.

Un tel raffinement sentimental ne se formulait pas, certes; les longues cultures seules apprennent à formuler, et l'enfant silencieux, taciturne et distrait, paraissait ne posséder qu'une petite âme embryonnaire, destinée à l'éternelle torpeur.

Certains jours, cependant, dans la solitude, il s'exaltait étrangement à vide; il parcourait avec fièvre les allées du jardin, cherchant inconsciemment l'enthousiasme, s'arrêtant pour pleurer sans cause sur quelque banc mangé de mousse. Son cœur se gonflait dans sa poitrine; de vagues désirs lui tor-

Hosted by Google

daient les nerfs jusqu'à le jeter dans des prostrations effrayantes sur un lit de malade. Ces crises furent le signe de sa puberté morale. Elles marquèrent, enfin, l'éclosion de son esprit. D'abord, il se prosterna avec une ardeur nouvelle devant le maître Christ; mais son intelligence — tout à coup lucide — dès cette première entr'ouverture reconnut l'insuffisance de cette direction sentimentale et pénétra la platitude du culte pharisien.

Dans la triste maison, une seule pièce se baignait de quelque vie souriante. C'était une manière de bibliothèque, située tout en haut de la demeure et que le soleil emplissait. Dans un vaste meuble disjoint se trouvaient réunis là tous les livres dont le docteur ne faisait point usage constant. De vieilles cartes ornées d'images de galères et de caravelles décoraient les murs; sur les rayons ployants, les volumes s'entassaient, aux reliures passées, dans un pêle-mêle insouciant. Un grand-père, curieux des choses nouvelles, les avait réunies au commencement du siècle, et les ouvrages de la littérature sentimentale y voisinaient avec les bouquins graves des philosophes démodés.

Vers cette quinzième année, le petit François se mit à aimer cette bibliothèque ; il prisa le charme de cette atmosphère studieuse et recueillie où flottaient l'odeur des vieux livres et la poussière des idées anciennes. En une heure de désœuvrement fiévreux, il ouvrit au hasard un de ces volumes oubliés, y goûta les ardeurs maladives de Jean-Jacques. Sans en pénétrer la portée, il en sentit le charme; le prestige de l'idée emplit son âme vide, et l'horreur de la parole imprimée que la tyrannie paternelle et la sécheresse des études lui avaient donnée, délaissa son cerveau. Il lut avec passion, sans ordre et sans méthode, les mémoires et les nouvelles, les philosophies et les histoires. Ses rêveries obscures se formulèrent. Il se fit l'âme livresque, ardente, illusionnée des jeunes gens que la pensée littéraire instruit seul. Ainsi, il trouva matière à ses incertitudes, et les antinomies de la pensée philosophique, encore qu'imparfaitement comprises, lui causèrent des rêveries douloureuses. Ses confiances machinales de croyant par éducation s'effon-

Hosted by Google

drèrent tout à fait, et s'il continua longtemps les pratiques religieuses, même après la perte de la foi, ce fut uniquement par crainte du combat à livrer, de la confession à faire.

Mme Vernon mourut. Elle quitta sans bruit la vie incolore et terne qu'elle avait vécu, enlevée par un refroidissement. Elle avait été si peu maternelle que l'enfant ne souffrit guère de son brusque décès. Les habitudes de la maison ne changèrent point. Indifférente et molle, d'âme grise et résignée, elle ne lui avait rien imposé d'elle-même. Mais François cessa de fréquenter l'église.

Cette mort eut pu mettre de l'intimité entre le père et le fils qui maintenant se faisait homme. Il n'en fut point ainsi. En vieillissant, le Dr Vernon se cloîtra davantage en son austérité hautaine. A peine eut-il le soupçon de la culture d'autodidacte que son fils s'était faite. Il avait méprisé cet enfant malingre, rebelle à l'éducation tyrannique et doctrinale qu'il avait voulu lui donner, et il avait cessé de s'occuper de son esprit, s'inquiétant, uniquement par devoir, de la santé sans cesse chancelante du pauvre être, secoué de névrose.

Ainsi l'adolescent se fit une âme toute spontanée. Il n'eut d'autres maîtres que les livres, et les idées des gens de lettres qui tombaient en son serveau y firent naître des fleurs singulières, raffinées et naïves que certes ces scribes n'avaient jamais cru semer. Sous la magie des phrases, il découvrit des sentiments subtils, intenses et faux. Privé de contact effectif avec le monde extérieur, il parcourut des sensibilités anciennes et démodées. Les nobles écrits du XVIIe siècle français le firent ardent, héroïque et passionné, lui apprirent à goûter le charme infini des cimes sentimentales où l'on côtoie des abîmes. Les encyclopédistes lui donnèrent l'allégresse destructive, le goût de la philosophie à coups de sourires, le plaisir de nier. Mais le pervertisseur Rousseau amollit son cœur dans les sensibleries maladives. Il goûta l'âpreté louche, le frôlement inquiétant de ce cœur servile et révolté qui perfectionna jusqu'à l'extrême la volupté de l'humiliation.

Hosted by Google

Dans l'atmosphère lourde et studieuse de la bibliothèque, il se construisit ainsi une âme réellement hors du siècle. Le sens personnel de toute réalité lui devint étranger. Il poussa à l'excessif l'artificiel de ces cerveaux juvéniles, en qui toute sensation a été chaotiquement faussée par des conceptions d'idéologue. Il fut le plus magnifique de ces rêveurs abstraits qui se font un monde si lointain, si hors des temps et des réalités que le contact avec la vie actuelle et vivante les brise dès le premier instant.

Lorsque de telles cultures ont discipliné des âmes vraiment fortes, elles peuvent produire de libres esprits, hautains et clairvoyants, de ces claires consciences européennes qui, ayant renoncé de bonne heure à leur développement ethnique et normal, conquièrent, au prix des souffrances les plus rudes, quelques vérités nouvelles. Mais sur des cœurs médiocres ou maladifs, une telle éducation est si cruellement déracinante qu'elle les jette, pauvres et pâles, dans la tempête confuse et dissolvante des sentiments empruntés. Même lorsque la nécessité ne les oblige pas à descendre dans la rue, à mêler leur rêve aux préoccupations des hommes, ils souffrent de se sentir si complètement inadaptés; le vieil instinct réaliste les fait tenter de reprendre pied et chaque tentative leur laisse la sensation horrible d'un réveil brutal.

Pour François Vernon, cet accident fut tardif. Sa vie recluse et satisfaite de sa réclusion le maintint longtemps dans l'ignorance complète de la vie actuelle. Son père seul aurait pu lui en donner la sensation, mais ce n'est pas de semblables froissements que le docteur lui faisait éprouver. C'était plutôt le choc d'un rêve différent, bien qu'apparenté au sien.

*
* *

La mort de Mme Vernon laissa la maison sans direction, sans ces soins attentifs et constants que la femme donne à son logis, si peu ménagère qu'elle soit, et les deux vieilles servantes avaient senti l'âge amoindrir leurs forces. Elles s'en plaignaient

Hosted by Google

avec aigreur, trouvant le service trop lourd, et laissant en matière de protestation les choses aller à vau-l'eau. Le Dr Vernon songea alors à une cousine éloignée de sa femme, parente pauvre qui vivait à la campagne, avec une mère maladive et des sœurs trop jeunes pour gagner leur vie. Il la pria de venir à la maison tenir le ménage. Cette jeune fille d'une vingtaine d'années, de cœur vierge et d'âme simple, accepta avec joie ce rôle, assez dur, de femme de charge pour le plaisir d'être utile aux siens, d'apporter dans la triste maison de la veuve un petit surcroît de bien-être. C'était une belle fille, dont les traits un peu forts sous les lourds bandeaux blonds s'éclairaient d'admirables yeux pensifs, des yeux de rêve d'un gris bleu voilé. Vêtue d'une méchante petite robe de laine noire ainsi qu'une jeune béguine, elle avait l'air effacé, modeste, et, dans les manières, quelque chose de maternel et de très doux. Elle s'appelait Aline.

Le Dr Vernon parut à peine s'apercevoir de sa présence dans la maison, et l'adolescent la considéra d'abord avec une méfiance confuse. La femme ne l'avait jamais préoccupé jusqu'alors, mais il sentait près de celle-ci redoubler sa timidité maladive. La crainte vague que le rêveur ascétique éprouve devant la tentatrice éternelle fortifiait chez lui le sentiment d'hostilité qu'il éprouvait pour tout étranger.

Il se fit donc que toute la maison fut, dans les commencements, hostile à la jeune fille. Le froid mortel de la vieille maison bourgeoise eut transi bien des cœurs vaillants. Mais Aline avait un de ces courages tranquilles qui sont faits d'acceptation, de résignation souriante, de bonté instinctive et aussi de santé raisonnable. Avec simplicité, elle se mit à conquérir ce milieu réfractaire, prenant tout de suite pied dans le ménage, gouvernant la maisonnée avec une autorité douce. Et peu à peu, François se laissa gagner par ce charme féminin. Il revint de ses préventions premières.

(*A suivre.*) LOUIS DUMONT-WILDEN.

Hosted by Google

UN

NOUVEL HISTORIEN DE LA LITTERATURE FRANÇAISE

M. ÉMILE FAGUET.

Avions-nous vraiment besoin d'une nouvelle *Histoire de la littérature française?* Après les manuels de MM. Lanson et Brunetière, qui sont de date assez récente, après le grand ouvrage collectif dont M. Petit de Julleville est l'éditeur et le collaborateur abondant, ouvrage à peine achevé, on pouvait croire à un temps d'arrêt dans cette sorte de production, à un armistice qui n'eût pas été inutile.

M. Faguet en a jugé autrement. Est-ce lui, ou ses éditeurs MM. Plon et Nourrit? Et qui faut-il incriminer au juste?

En fait, il ne faut incriminer personne, puisque ce nouveau manuel ne ressemble pas trop à ses aînés et, quoique obéissant aux fatales et déplaisantes lois du genre, qu'il est conçu, disposé, composé et écrit avec une remarquable originalité. Cette originalité n'est ni trop laborieuse, ni trop haut étalée; elle n'apparaît pas tout d'abord; les lecteurs pressés qui cherchent dans un manuel des dates, des renseignements biographiques, des listes bien dressées, s'apercevront pourtant que les listes sont rares, les particularités de la vie et de la carrière d'un écrivain presque toujours absentes, et que les dates sont strictement mesurées; c'est même le trait le plus saillant, en tout cas le plus tôt noté de ce livre, qui a voulu être une histoire, et non un livre scolaire.

Mais ce n'est là qu'un trait de surface; un autre, qui résulte déjà davantage de l'*esprit* de l'œuvre, qui étonne davantage,

Hosted by Google

et qui ravit, c'est la place considérable qu'occupe le XIXe siècle dans l'exposé. Non seulement M. Faguet, un universitaire pourtant, n'hésite pas à proclamer ce siècle le plus grand, avec le XVIIe, de la littérature française, mais il met en pratique sa doctrine en consacrant cent cinquante pages à la période 1800-1900, juste autant qu'à la période 1700-1800, ce qu'à mon su aucun historien des lettres françaises n'avait encore fait jusqu'ici. Et je ne puis m'empêcher de constater le chemin parcouru depuis l'admirable ouvrage de Nisard (admirable, mais dogmatique, étroit d'ouverture et souvent négatif) où, sur quatre tomes, il en est deux pour le XVIIe siècle, un pour les siècles qui ont précédé celui-ci, un pour ceux qui l'ont suivi.

Donc M. Faguet a un sentiment très affirmé des proportions. Il l'a, il est vrai, dans le classement par époque plus encore que dans la caractéristique des individualités de chacune d'elle. Est-ce réaction contre les vieilles thèses, et particulièrement contre M. Nisard et ses partis pris? Est-ce la considération très fondée que les classiques sont mieux connus, plus abordables, plus définitivement classés que les écrivains des deux derniers siècles, le nôtre compris? Je n'ose me prononcer; mais je note avec quelque surprise que, non content d'avoir sacrifié les analyses de leurs chefs-d'œuvre, ce qui était de bonne stratégie, M. Faguet resserre systématiquement l'espace où ils doivent se mouvoir, se camper dans l'attitude la plus favorable pour défiler devant notre œil. Ainsi, Corneille (à qui il a consacré un livre) obtient en tout quatre pages; encore une part y est-elle réservée au lyrique, qui est moins connu en lui que le tragique; en deux pages, et c'est peu, Descartes et Pascal sont portraiturés, en deux pages aussi Bossuet; Mme de Sévigné a une page, comme Gilbert ou Sedaine; Saint-Évremond juste autant, et, comme il fallait s'y attendre, Mme de la Fayette un peu moins, ce pendant que Théophile de Viau et Tristan l'Hermite sont plus longuement réhabilités et rétablis dans leur droit de priorité ou d'originalité littéraire.

Tout pesé, je crois que c'est là une méthode et non un défaut. Car on ne s'expliquerait pas que Tristan l'Hermite pût

Hosted by Google

nous occuper autant que Bossuet, si la stricte justice de l'histoire se maintenait distributive pour l'un et l'autre; mais on conçoit très bien que l'auteur, qui est un curieux et un liseur de raretés, ait, outre le plaisir d'une révélation, obéi à un sentiment très pressant et très honorable en se faisant l'avocat de tel ou tel écrivain, dédaigné ou oublié, comme a dit Monselet. Ainsi a-t-il fait pour Maurice Sève, qui, dans l'histoire du XVI^e^ siècle littéraire, occupe huit pages, presque autant que Marot et Ronsard, et, si l'on se reporte au siècle suivant à titre comparatif, qui nous retient aussi longtemps que Boileau, Lafontaine et Racine réunis.

Si défendable que soit le système, et si mesquine que soit la critique au cordeau, il convenait de souligner ce qui est, dans les deux tomes de M. Faguet, de nature à intriguer, sinon à dérouter le lecteur. Il y a, d'ailleurs, du premier de ces tomes au second, comme un changement d'épaule de l'arme, ou plutôt de l'instrument d'optique dont le juge littéraire s'est muni; à partir de 1600, cet instrument subit un recul notable; il nous fait voir les êtres et les objets de beaucoup plus loin, et ce n'est qu'avec le XVIII^e^ et surtout le XIX^e^ siècle qu'il y a, et encore très discrètement, tendance à remettre l'objectif au point où il était avant 1600. Disons plus : quand, au début du second volume, M. Faguet touche à la génération de 1630-60, il s'efforce de la séparer trop nettement de celle qui l'a précédée, et c'est peut-être comme la juste compensation du maigre espace qu'il lui consacre que cette mise à part, hors concours, dont il l'honore un peu exagérément. Je suis, en effet, de ceux qui pensent que les grands classiques furent moins imprévus qu'on ne le dit, qu'il y a déjà des parties considérables de leur personnalité et de leur œuvre, non seulement chez Malherbe et ses contemporains, mais dans les siècles antérieurs; que la phrase d'un Bossuet est déjà celle de Balzac, ou peut s'en faut, et que plusieurs de ses qualités essentielles, la plénitude, la fermeté, la souplesse, se retrouvent, lorsqu'on va à la découverte, chez plus d'un prosateur du XVI^e^ siècle, au petit bonheur d'une inspiration ou d'une élaboration, qu'il restait à rendre plus constante et plus harmonique.

Hosted by Google

Au surplus, cet isolement un peu hautain, dont M. Faguet gratifie les maîtres du XVII^e siècle, est en conformité avec tout ce que pense notre auteur du caractère évolutif de la poésie et de la prose française. Sans avoir rien d'un déterministe, M. Faguet peut être, comme tous les esprits bien modernes, sympathique à la doctrine évolutionniste dans ce qu'elle a de démontré par le raisonnement et de confirmé par les sciences exactes; sans aller jusqu'à la dangereuse assimilation du physique et du moral (voyez à cet égard ce qu'il dit de Taine dans ses *Politiques et moralistes*), il ne dédaigne point de montrer la marche progressive de l'esprit humain; mais s'il a fait à cette doctrine réconfortante des concessions très manifestes, il a, par ailleurs, exprimé sur le progrès en général des vues empreintes d'une défiance si formelle, qu'il ne peut être question de lui attribuer aucune espèce de foi en la possibilité d'un progrès constant en littérature. Je sais à quels obstacles de raisonnement se heurte une telle foi, quand on cherche à la concilier avec les déconcertantes explosions du génie et les fâcheuses apparences qu'à telle ou telle epoque revêtent les manifestations littéraires; car, de dire que la littérature impériale, prise dans son ensemble, est supérieure à celle des derniers règnes du XVIII^e siècle, c'est s'exposer à des protestations et même à des exclamations mêlées d'ironie. Pourtant, si l'on s'abstrait, comme il convient de le faire, de cette observation superficielle, si l'on se demande à quel état « latent » des lettres françaises correspondent Chateaubriand et M^me de Staël, on est contraint d'avouer qu'il y a renouvellement des formes artistiques, et enrichissement aussi, puisque le lyrisme, la poésie de la religion et le culte de la nature sont étrangers aux productions de la seconde moitié du XVIII^e siècle, si l'on excepte, et encore, le Génevois Rousseau et le tardif Bernardin (1).

(1) Voyez les études sur le *Seizième siècle* (XXV) et le *Dix-huitième siècle*, p. 43 : (« Dans l'idée du progrès, il y a de très bons sentiments et toujours aussi une très notable partie de fatuité,... ») et p. 295. Enfin dans la belle analyse de l'œuvre d'Auguste Comte, la défiance l'emporte (p. 361 de la deuxième série des *Politiques et Moralistes du XIX^e siècle*) : « Éloignement de l'animalité, il est probable; mais éloignement progressif et sans retour possible, nous n'en savons rien..., car, le progrès n'étant pas indéfini, comme Comte le reconnaît, il est possible que ce que l'homme peut en réalité *soit atteint*... »

Hosted by Google

Il en va de même pour les autres tournants de siècles ou d'écoles qu'on serait tenté de juger avec défaveur, si l'on se plaçait au seul point de vue d'une progression s'affirmant en des œuvres d'une soudaine et complète maturité. Tout renouvellement s'élabore, et pendant qu'il s'élabore, il y a comme un recueillement, comme une veille de création, où sommeille la vie de l'âme aussi bien que celle des êtres corporels; ce qui importe, c'est donc que de cette germination nouvelle jaillisse une tige plus robuste et plus capable de projeter au loin des rameaux verdoyants; or, on ne peut contester que Chateaubriand, puisque je l'ai pris à témoignage, n'ait surpassé tous les écrivains de la génération précédente, dont il commença par suivre la trace et par épouser les idées (*Essai sur les révolutions*, etc.), et dont il se dégagea pour les distancer. De même, Victor Hugo a été, dans un âge où l'individualisme maintenait et même accroissait son triomphe, un plus grand artiste que Chateaubriand, et si, après lui, après 1860 environ, il y a eu de nouveau éparpillement des forces littéraires, c'est en vertu de cette loi qui se vérifie dans d'autres domaines et selon laquelle la vie n'est qu'une succession d'analyses et de synthèses ou, si l'on veut, d'irradiations ou de concentrations des forces naturelles. C'est cette loi qui fait à un Louis XIV succéder, non certes l'impulsion directrice du régent ou de Louis XV, mais une foule de facteurs moins augustes, mais plus forts; c'est elle aussi qui veut qu'aux individualités de second éclat de la période révolutionnaire succède l'unité d'action géniale de Bonaparte. Ainsi devrait se résoudre, à mon sens, cette grosse difficulté qu'il y a à faire concorder, en histoire littéraire, l'idée d'un progrès incessant (indéfini si l'on veut) avec ce que Nisard appelait plaisamment « les pertes » et ce que j'appellerais volontiers l'éparpillement trop certain des forces intellectuelles à des dates du passé (1).

(1) J'ai déjà trop insisté sur des vues à côté de mon sujet; mais je ne puis m'empêcher de faire observer encore qu'en ramenant le progrès intellectuel aussi bien que social à une totalisation de forces, dont le nombre et la distribution varient constamment, on échappe aux inconvénients des doctrines extrêmes

Hosted by Google

Au surplus, M. Faguet n'a ni affirmé, ni non plus nié ormellement qu'il y eût perte ou gain dans son *Histoire*, et il n'y a pas lieu de le quereller à ce sujet. Après avoir indiqué quelle est sa méthode générale dans la distribution des matières, il convient plutôt de s'occuper de celles-ci en elles-mêmes, c'est-à-dire des caractéristiques et des jugements propres à l'auteur.

Pour ceux qui ont lu les quatre volumes d'essais du même écrivain sur les siècles modernes de la littérature française, il n'y a dans les 250 dernières pages du tome I[er] et dans le tome II que peu d'occasions de surprise. Ou plutôt, ce qui étonne, c'est l'art avec lequel, sans se répéter à la lettre, M. Faguet a su résumer et concentrer les choses vraies et souvent personnelles qu'il avait dites plus au long sur nos grands classiques, depuis Commines jusqu'à Victor Hugo. Et ce n'était pas seulement une condensation très malaisée qui s'imposait au distingué critique; mais à des pages détachées, écrites vraisemblablement à des moments, avec des soucis et pour des recueils différents, il devait, en les contraignant à cette forme de sommaires, mais sans la sécheresse d'en-tête de chapitre (procédé déplorable qui a si mal réussi à M. Brunetière) donner une coordination suffisante pour que l'impression d'unité et de suite se communiquât au lecteur.

C'est ce qu'il a fait, avec un singulier bonheur, grâce à une dextérité de plume vraiment extraordinaire, grâce surtout à un procédé qu'il vaut la peine de mettre en lumière, car il est déjà familier de vieille date à l'auteur et devient constant dans ces deux volumes, où il se répète sans fatigue aucune pour ceux qui le lisent. Ce procédé consiste d'abord à avoir de l'esprit, et on sait si M. Faguet en a, et du plus mordant, du plus délicat. Il exige ensuite que cet esprit soit dirigé vers une unique préoccupation, qui est de dénommer le talent d'un écrivain

comme celle de Nisard, procédant à la façon d'un économiste statisticien et supputant laborieusement les « gains » et les « pertes » de la littérature française; on n'est pas, d'autre côté, contraint de se renfermer dans « l'indifférentisme » de la plupart des critiques, qui font de leur neutralité le port de salut. Mais, je le répète, c'est matière à polémique, dont on traitera mieux un autre jour et à un autre endroit.

Hosted by Google

par un ou deux mots, précis, brillants, inoubliables et qu'on n'avait pas encore dits sur lui. Mais il y a plus. M. Faguet a eu l'idée vraiment heureuse et féconde de fournir comme un aide-mémoire, comme un point où s'accroche la pensée, en caractérisant la plupart des écrivains de marque par rapport à un de leurs devanciers ou de leurs successeurs, et il n'a jamais mieux réussi, sans effort ni commentaire, à montrer la continuité de veine dans la littérature française.

Il cherche, comme il convient, pour les premiers siècles, ses contacts dans ceux plus rapprochés de nous et donc plus connus, et il dira que « Jean de Meung *est* un ancêtre de Rabelais »; que Gringoire est « le Voltaire de la fin du XV^e^ siècle et du commencement du XVI^e^ »; que dans *Jehan de Saintré* il y a déjà quelque chose de Gil Blas; que Commines « déteste un sot roi comme Boileau détestera un sot livre »; que « au fond Ramus est un premier Descartes »; que François de Sales « est le Montaigne du christianisme et un Montaigne qui aurait de l'humilité ». Pour Marot il trouvera des repères excellents chez Villon et chez Voltaire, et il ajoutera que c'est « un La Fontaine qui n'aurait que du talent, mais déjà exquis », et nulle explication ne serait aussi claire que cela.

Arrivé à cette date du milieu du XVI^e^ siècle, il fera, en sens inverse, dans plus d'un cas, la même besogne spirituelle qui lui a si bien réussi, ou bien il combinera les deux méthodes, ou bien il gardera la première, et voilà comment il nous dira que Ronsard a mis en vers « sans probablement les connaître, les plus belles pages de Commines », ce qui remémore le philosophe politique qu'était celui-ci. De même, Malherbe « c'est Ronsard continué, Ronsard rectifié, Ronsard combattu », ce qui, en six mots, nous résume toute la carrière de Malherbe; Dassoucy « était le Villon du XVII^e^ siècle », comme Du Ryer en sera le Ducis; de l'abbé de Saint-Pierre on nous apprend qu'il « avait beaucoup plus de chimères que Fénelon et beaucoup moins d'esprit »; de Bernardin de Saint-Pierre, qu'il « fut le premier des Pierre Loti », ce qui est un jugement et une jolie épigramme à la fois. Et qui donc avait déjà exprimé qu'Alfred de Vigny était une « sorte de Léopardi français »,

Hosted by Google

que Michelet « est comme le Saint-Simon de tous les temps », et qui, à propos de Joubert, pensa à nommer Fontenelle, Chamfort et Marivaux, c'est-à-dire à nous fixer aussitôt sur la complexité, sur le dilettantisme mal étouffé et sur l'éclat de style du célèbre moraliste?

Mais il n'y a pas que de ces formules brèves et qui portent chez M. Faguet. Des pages admirables sur nos grands classiques, particulièrement sur Montaigne et Jean-Jacques Rousseau, nous rappellent autrement le critique que nous sommes accoutumés à lire et à consulter de préférence; enfin, dans les définitions du génie ou du talent, qu'il nous donne en dehors de ces parallèles épigrammatiques, que de tours imprévus, dégageant la pensée comme on démasque une batterie! Tout au plus peut-on regretter les ravages d'un coup bien pointé, lorsqu'ils s'exercent aux dépens d'un poète ou d'un romancier ou d'un critique de ce siècle!

Car M. Faguet a eu beau s'efforcer à l'entière impartialité, à l'équanimité dans ses jugements sur les écrivains de son temps et des deux générations antérieures à celui-ci ; c'est déjà très bien qu'il n'en ait omis presque aucun (pourquoi ne nomme-t-il pas M. de Bonald et, dans l'école romantique, Gérard de Nerval et les Deschamps aussi bien que Charles Nodier et Louis Bouilhet?). C'est mieux encore que dans le classement des écoles, dans la distribution et les proportions de la matière il ait presque toujours gardé les distances. On ne pouvait, en vérité, exiger de lui cette sereine analyse qui déjà se trouble devant certains penseurs du XVIII^e^ siècle, auxquels vont nos sympathies ou nos antipathies, suivant le camp auquel nous appartenons. Félicitons-nous que l'auteur de ce beau livre ait su n'être point du tout homme de parti et que ses « haines », s'il en a, ne soient que purement intellectuelles. De ce qu'il écrit sur Saint-Marc Girardin « coquette de Marivaux », tandis que Villemain « était une grande coquette du vieux répertoire », sur les Goncourt, dont il confesse qu'ils « occupent une très grande place dans la littérature », mais sans qu'il sache pourquoi ; de ses conclusions sur Leconte de Lisle « beaucoup trop loué », sur Verlaine, sur d'autres en très petit

Hosted by Google

nombre, il ressort que le goût des idées domine tout chez lui, qu'il est parfois exclusif de celui de l'éloquence et de la plus noble plasticité ou de la plus heureuse fantaisie formiste et qu'on pourrait, jusqu'à un certain degré, lui appliquer ce qu'il dit de Schérer, à savoir, qu'il répugnait à juger « les écrivains qui n'ont pas d'idées ». Toujours à propos de Schérer, il nous apprend, d'indirecte façon, qu'il a quelque penchant vers cet exclusivisme, et il ajoute ces jolies réflexions: « ... encore qu'il n'est pas mauvais qu'un critique d'une haute autorité (*est-ce bien de Schérer qu'il s'agit?*) ne comprenne point les écrivains qui ne pensent pas C'est un avertissement qu'après tout l'homme qui écrit ne doit pas se dispenser absolument d'avoir de l'intelligence, règle un peu rigoureuse à vrai dire, mais dont encore il faut conserver quelque chose. » Il n'est que loyal d'ajouter que M. Faguet, à la différence de Schérer, sut comprendre Victor Hugo, qu'il a même écrit sur l'homme qui eut le moins d'idées parmi nos grands écrivains, sur Flaubert, un livre excellent, dont des pages de cette *Histoire* nous conservent l'essence; que d'autres pages sur Guy de Maupassant sont non seulement pénétrantes, mais empreintes d'une admiration sympathique; il n'est pas moins assuré que, comme il a des sympathies déroutantes (celle pour Coppée, hélas ! qui est d'un cocardier), M. Faguet a aussi des sévérités, je ne dirai pas des incompréhensions, qui surprendront plus d'un lecteur, lorsqu'il arrive à la seconde moitié du XIX^e^ siècle. Et peut-être qu'il devait les avoir, sous peine de n'être plus l'homme d'un talent très homogène et très personnel, avec les livres duquel nous sommes depuis longtemps familiers.

Et puisque nous voilà quelque peu édifiés sur ses points de vue particuliers, comme aussi sur l'économie de son livre, parlons maintenant de ses principes généraux, de sa méthode littéraire pour autant que ces principes s'affirment et que cette méthode se reconnaisse dans une œuvre aussi générale que celle-ci.

De la méthode on sait déjà quelque chose; on en sait les négations, si je puis dire. Ni évolutionniste autant que le fut M. Brunetière (qu'est-il maintenant au juste, celui-là?), ni

Hosted by Google

historien déterministe à la façon de Taine, ni tout à fait d'accord avec les enquêtes quasi policières où se complaisait le génie critique de Sainte-Beuve, ni, non plus, rivé aux entraves de la vieille critique du goût, quoiqu'il s'en rapproche beaucoup dans le détail, M. Faguet a pris la peine, dans un de ses livres antérieurs, de nous définir les fonctions du critique, ou plutôt d'énumérer les qualités qui constituent celui-ci juge équitable et autorisé des œuvres d'autrui : « C'est une erreur de croire qu'il ne faille, pour comprendre les choses de l'art, que de l'intelligence. Il y faut un commencement de faculté créatrice, un grain de génie artistique, juste la vertu d'imagination et de sensibilité, qui, plus forte d'un degré ou de dix, au lieu de comprendre les œuvres d'art en ferait une. On n'entend bien, en pareille matière, que ce qu'on a songé à accomplir, et ce qu'on est à la fois impuissant à réaliser et capable d'ébaucher. Le critique est un artiste qui voit réalisé par un autre ce qu'il n'était capable que de concevoir ; mais pour qu'il le voie, il fallait qu'il pût au moins le concevoir. »

Cela ne reviendrait-il pas à dire que pour être bon juge de la musique, de la peinture, de la sculpture, de la poésie, du roman d'autrui, il faudrait soi-même avoir été compositeur, sculpteur, peintre, poète ou romancier, avec quelque infériorité. Et, de fait, si l'on songe au Sainte-Beuve de *Volupté* et de *Joseph Delorme*, on est tenté de donner son adhésion à une vue qui, d'abord, paraît plus paradoxale que séduisante. Mais il n'y a pas que Sainte-Beuve; sans remonter au XVIII^e^ siècle, à Diderot ou à Voltaire, il y a ou des hommes qui n'ont jamais « ébauché l'œuvre », comme Taine et Schérer, ou qui, au lieu d'une ébauche, nous ont donné des ouvrages parfaitement achevés et nullement inférieurs ni à leur critique, ni aux objets de celle-ci : c'est Saint-Saëns et Reyer en musique, c'est M. Paul Bourget en littérature, pour ne citer que des noms bien connus. Et, au théâtre même, M. Lemaître ne serait pas un trop mauvais exemple à opposer à M. Faguet, bien qu'il soit, je le confesse, un exemple tout à fait isolé.

Ce sur quoi on pourrait s'entendre plus aisément avec l'éminent critique, c'est sur la vanité de la besogne que fait, le plus

Hosted by Google

souvent, le juge de littérature ou d'art. Mais M. Faguet est-il bien convaincu de cette vanité? Page 444 de son second tome, il dit de Schérer que « son influence eût été très grande, si la critique avait quelque influence, ce que je ne crois aucunement ». Et nous sommes fixés, semble-t-il. Oui-dà : page 448, la réserve est singulièrement atténuée lorsqu'il s'agit de M. Sarcey, qui pourtant... Mais je cite : « Les idées de M. Sarcey... ont eu sur l'éducation du public et même des auteurs une très grande et profonde influence, pour autant du moins que la critique peut être influente, car il ne faut rien exagérer » ; enfin, page 459, sans que le passage soit tout à fait d'à-propos et en corrélation avec notre débat, on lit que la critique « a trouvé des forces et est devenue une province décidément importante de l'esprit public », et c'est un jugement que nul ne songerait à réformer.

Il y aurait peut-être un moyen de concilier tous ces termes, dont l'opposition est plus apparente que réelle. Ce serait de distinguer, comme M. Faguet, pour d'autres fins, le fait précisément à ce dernier endroit, les variétés fonctionnelles de la critique, si différentes de but et de moyens de pénétration. De toutes ces variétés la plus attrayante, la plus utile aussi, dans un régime de publicité étendue comme est le nôtre, c'est incontestablement la critique dramatique. Songez donc que chaque soir, 80,000 à 100,000 personnes, à Paris seulement, s'entassent dans les théâtres, grands ou petits, dans les cafés-concerts et autres « lieux de plaisir » de la vieille cité! Et qu'est-ce, à côté de cela, de cette célébration quotidienne, en masses compactes, d'un tel culte, qu'est-ce que la lecture, en six mois, de quinze ou vingt éditions d'un livre dont la plus grosse part est réservée à la province et à l'étranger! Pour un lecteur qu'aura M. Faguet, critique de revue, il en est cent qui, avec les avantages d'une périodicité à la fois tenace et reposante, s'attacheront à suivre M. Faguet, feuilletoniste dramatique au *Journal des Débats*.

Et ils n'auront pas à le regretter. Car M. Faguet est, avant tout et par-dessus tout, critique de théâtre; mais il l'est comme nul, en France, ne le fut jamais, avec l'autorité que

Hosted by Google

donnent de longues études et de beaux travaux, avec le charme qu'assurent une incessante variété de points de vue, un tact littéraire, un art de mélanger, de nuancer, dont nul de ses confrères n'approche. Ses sévérités, ses injustices même intéressent, parce qu'elles ne sont jamais d'impression, mais de réflexion, qu'elles ne trahissent pas l'humeur, mais des principes arrêtés. Car M. Faguet a des convictions littéraires, comme il a des convictions philosophiques et politiques, et il ne s'en cache point; il écrivait, dans son *Corneille*, à ce propos, une phrase qui peut s'appliquer à son nouveau livre et qui vaut d'être rapportée : « ... Quand nous sommes arrivés à l'âge d'homme, quand nous avons bien cultivé notre raison, qu'elle a mûri, il faut nous attacher fortement à nos opinions, ne pas les abandonner par ambition ni les taire par crainte, ni les modifier par mollesse ou par condescendance. » De là, peut-être chez lui certaines rudesses et un certain ton négatif ou impérieux qui nous étonnent, aussi bien ici que dans ses feuilletons des *Débats*.

Au surplus, pour insister encore sur cette fonction favorite de notre auteur, n'oublions pas qu'il a débuté par l'étude de l'ancien théâtre français; sa thèse de docteur n'était que cela. Il s'est plu à reprendre cette étude dans plusieurs chapitres de ses essais sur la littérature des quatre derniers siècles; il nous en a donné récemment la quintessence, et comme la conclusion, dans son livre : *Drame ancien, drame moderne*, où il faut aller chercher sa doctrine, comme aussi le secret de certaines antipathies peu dissimulées de sa critique. Et je n'irais pas plus loin, en effet, pour expliquer, si c'était utile, la désapprobation un peu sommaire dans laquelle il englobe les chefs-d'œuvre de Leconte de Lisle, la joaillerie précieuse des frères de Goncourt ou l'adorable balbutiement de Verlaine; épris d'action et de vie dramatique avant tout (de là son admiration pour Guy de Maupassant), il répugne d'instinct aux curiosités de plume, aux académies littéraires, aux belles et frigides plasticités. Le théâtre est pour lui le premier des genres, et si vous en doutez, lisez ceci : « Il faut songer, d'abord, à la *supériorité incontestable, à notre avis,* de l'art dramatique sur tous les autres

Hosted by Google

arts » (II, 232). Lorsqu'il juge un écrivain de théâtre, soyez sûr qu'il sera plus personnel, d'un flair plus aiguisé et d'une observation plus profonde; nul n'a dit, parmi les contemporains, des choses plus neuves (et c'est miracle d'être neuf en de tels sujets) sur Corneille, à qui il a consacré tout un livre, sur Racine et Molière, sur les petits maîtres de la scène au XVIII^e^ siècle et les grands maîtres du XIX^e^ (1). Tantôt il nous montre ces petits maîtres délayant « un caractère de la Bruyère en cinq actes pour avoir quelque chose qui ressemblait, d'un peu loin, à l'*Avare* »; tantôt il refait l'historique de la tragédie; tantôt il déploie d'étonnantes finesses dans la caractéristique d'un talent de théâtre, celui de Dumas père par exemple, ou encore celui de Scribe qu'il réhabilite fort bien; mais toujours il reste ici le merveilleux soiriste du *Journal des Débats*, le successeur de J.-J. Weiss, dont il a peut-être eu tort de trop étaler la nudité intellectuelle, après l'avoir si définitivement voué à l'oubli.

Ai-je tout dit sur cette *Histoire de la littérature française?* Non certes, car il y aurait et à en chicaner certaines omissions et incorrections (dans les cent premières pages qui seront revisées utilement) et à en louer tant d'endroits, où, par sa spirituelle critique, par un déplacement habile de l'objectif, par un classement nouveau des faits et des hommes, M. Faguet a su renouveler sa matière. Il y avait surtout à rechercher dans quelle relation sa doctrine esthétique est avec sa philosophie générale et à expliquer ainsi des étrangetés ou des originalités dont, à première lecture, on ne se rend qu'un compte imparfait. La publication des trois volumes de *Politiques et Moralistes*, et aussi d'autres études récentes du fécond critique, me sera un prétexte suffisant pour m'acquitter bientôt de ce soin.

M. WILMOTTE.

(1) Dans cette histoire même il a parsemé son exposé de jolis aperçus sur l'art dramatique. Voyez I, p. 130; II, p. 128, 158, 218, 367, 446, 458 Et j'en omets!

Hosted by Google

L'ÉVOLUTION DE LA MUSIQUE

EN ANGLETERRE (1)

Un homme fait encore figure en ce milieu du XVI^e^ siècle, avant l'apparition de Tallys et de Byrd sur le champ artistique. On ignore la date de sa naissance, mais on connaît beaucoup de circonstances de sa vie et l'on sait que celle-ci se termina en 1572 ; il devait avoir à peu près l'âge du siècle. Son nom est Tye. Christopher Tye fut très justement apprécié de son temps, jouit d'une grande considération à la cour et à la ville, sans compter les positions fructueuses qu'il occupa. Notons seulement ici qu'il conserva le poste d'organiste à la cathédrale d'Ely depuis 1541 jusqu'en 1562 ; son successeur, Robert White ou Whyte, bachelier de musique (*bachelor of musicke,* comme il l'écrit dans son testament) mourait deux ans après lui.

Ce qui caractérise la longue et belle carrière de Tye, c'est la direction qu'il sut imprimer à la musique religieuse ; il appartenait à l'Église réformée et il prit rapidement une situation éminente parmi ceux qui composaient des œuvres pies, en raison de la noblesse et de la virilité dont son style est empreint. Ces qualités convenaient évidemment à l'esprit de l'époque ; le mouvement vers le protestantisme devint surtout rapide et général sous Édouard VI, fils de Henri VIII ; l'archevêque Cranmer conduisait alors l'Église. La musique

(1) *Suite.* Voir les livraisons de janvier et d'avril.

Hosted by Google

devait suivre la transformation intellectuelle du moment et Tye le sentit mieux que ses contemporains; aussi fut-il attaché comme maître de musique à la cour du roi, pour l'éducation artistique de celui-ci. Élisabeth, sa sœur, l'eut également pour maître (1).

Anthony Wood (2) raconte, quelque part, comment le professeur se comportait vis-à-vis de sa royale et ancienne élève, et il le peint comme un homme maussade et brusque, surtout à la dernière période de sa vie. Il touchait parfois l'orgue dans la chapelle de la reine, et il exécutait beaucoup de choses qu'on y trouvait, pas toujours agréables à l'oreille, à ce qu'il paraît. Élisabeth lui envoyait alors un porte-verge en lui faisant dire qu'il jouait faux. La réponse n'était pas celle d'un courtisan, car le maître avertissait simplement la reine que ses oreilles n'étaient pas bien accordées. Il fallait vraiment que l'affection de l'impérieuse majesté fût restée égale à la reconnaissance de l'élève pour tolérer semblable inconvenance; de moindres peccadilles valurent aux délinquants une promenade forcée jusqu'à la Tour de Londres ou une connaissance intime avec le bourreau. Tye mourut libre.

Si je pouvais offrir au lecteur quelques exemples de sa musique, je détaillerais volontiers l'éloge de ses qualités techniques; mais ici, je dois me contenter de signaler à ceux qui voyagent en Grande-Bretagne les fréquentes exécutions auxquelles ils pourront assister dans les églises; quelques œuvres sont restées au répertoire liturgique; un certain nombre aussi ont été gravées.

La beauté du style, la gravité et la noblesse de ces compositions ont exercé une influence incontestable sur l'art musical en Angleterre, et tout d'abord sur la musique religieuse, car c'est de Tye que date réellement la grande musique d'église chez les Anglais. Je ne veux pas dire qu'avant lui, il n'y eut pas de maîtres en ce domaine; je me mettrais en contradiction avec ce que j'ai écrit sur les siècles précédents; mais il s'agit de cette émancipation puissante de la pensée et de cette inspi-

(1) PARRY, *Summary of musical History*, p. 10.
(2) Cité dans BARRETT, *loc. cit.*, p. 18.

Hosted by Google

ration large, sévère et pondérée qui aboutiront bientôt aux chefs-d'œuvre de Tallys, de Byrd, de Gibbons, admirables pour tous les temps; or, si l'on remonte à leur source immédiate, on la trouve en Tye, qui unit la force créatrice à la science traditionnelle.

Les souverains de la maison Tudor furent de grands amateurs d'art, des amateurs éclairés et des protecteurs constants. Mais ces faveurs royales ne peuvent pas tout faire. Pour *développer* un art, pour créer un style, même pour le perfectionner, la volonté bienveillante d'un prince suffit-elle? Certes, les encouragements ne doivent pas manquer; l'art ressemblerait à une fleur mal soignée. Mais on aurait beau instituer et doter des académies, conférer des grades et accorder des récompenses honorifiques, on n'aboutirait à rien, sans la matière indispensable, les cerveaux de génie.

Sous les Tudor, les deux conditions nécessaires à l'épanouissement artistique se rencontrèrent. Les musiciens furent reçus et honorés à la cour; ils y étaient en contact direct avec le souverain; celui-ci pouvait se déclarer connaisseur, artiste lui-même, car chacun des princes régnants pratiquait le chant, certains instruments et s'adonnait à la composition. Et comme l'époque ne manqua point d'hommes bien doués naturellement, le travail ne resta pas plus stérile que la protection; sûrs de trouver un public intelligent et initié, les auteurs s'appliquèrent à épurer, à embellir leur façon d'écrire et ils ne craignirent pas de s'abandonner à leur ingéniosité.

La littérature entrait également dans un âge florissant; cela compléta la haute culture des esprits. Que de noms à citer en ce siècle! Sir Thomas More, William Tyndale, sir Thomas Wyat, Henry Howard, John Leland, Lyndsay, Bale, Udall, Heywood, Gascoigne, Sidney, Greene, et Marlowe et Spenser, et Sackville et Raleigh pour finir à Shakespeare, sans les nommer tous, loin de là!

Aussi l'art musical se développa-t-il largement sous ces diverses influences, non seulement dans l'ordre religieux, mais encore en des chemins nouveaux ou peu suivis jusqu'alors. La diffusion générale de la science dans l'utilisation des voix,

Hosted by Google

dit Parry (1), donna naissance à une variété de formes populaires qu'on appela *Canzona*, *Trottola* et *Villanella;* beaucoup furent de simples arrangements d'airs répandus dans les rues; comparables aux chansons à parties de notre temps, sauf pour l'influence universelle des modes. En outre, il y avait quantité de musique à danser écrite pour parties vocales; tels les *Balletti* qui étaient essentiellement rythmiques et définis dans la distribution des phrases et des périodes, comme sous le rapport de la mesure. Beaucoup de ces morceaux sont extraordinairement brillants, pétillants et combinés avec un vrai sentiment des effets vocaux. Le style de ces œuvres réagit sur celui des types supérieurs, tels que les madrigaux. » Nous l'avons vu antérieurement à propos de cette forme si raffinée et si souple; l'opinion de Morley, un maître du genre, l'a vivement montré. Mais Parry ajoute une observation très juste; il remarque que la préoccupation de serrer le texte de très près fut plus grande en Angleterre qu'en Néerlande ou en Italie, d'une façon générale, bien entendu; or, cette tendance devait amener une dissolution. « Lorsque les compositeurs essayèrent d'étendre le champ, de reculer le but de la musique chorale jusqu'à l'imitation des premiers opéras et des cantates, le type de l'art choral médiéval passa par des formes hybrides et s'éteignit bientôt après. »

Cette opinion vise à expliquer la décadence du madrigal; mais j'aurai l'occasion tout à l'heure de signaler d'autres causes, les unes secondaires, les autres générales et tenant à la situation politique de la nation. Je ne veux pas anticiper davantage et je reviens à l'époque où Tye triomphait; un génie plus brillant que lui venait cependant de se lever à l'horizon : c'est Thomas Tallys.

J'ai entendu dire que Tallys fut l'élève de Tye. Il est possible qu'il l'ait connu et il est plus que probable qu'il poussa assez loin l'étude de son œuvre; mais ni Grove, ni Parry, ni d'autres ne disent qu'il avait été à l'école de Tye. Par contre, diverses autorités le disent élève de Thomas Mulliner (2). On suppose

(1) *Loc. cit.*, p. 113.
(2) BARRETT, *Engl. Church. Composers*, p. 21.

Hosted by Google

que, dès la mue, il fut nommé organiste de l'abbaye de Waltham, mais on ne connaît aucun détail précis sur ce point, à part le fait qu'il occupait cette position en 1540, quand le dernier abbé, Thomas Fuller, se rendit à Henri VIII. Il fut nommé gentilhomme de la chapelle royale vers l'an 1542, et servit, en cette qualité, Henri VIII, Édouard VI, les reines Mary et Élisabeth, son traitement réglementaire étant de 7 pence (70 centimes environ) par jour. »

On a surnommé Tallys le « père de la musique anglaise de cathédrale », et, vraiment, jamais homme ne mérita un titre plus qu'il ne mérita celui-là.

Son œuvre entière nous révèle un sentiment profondément religieux. Il serait difficile de citer un plus grand contre pointiste que lui, et la beauté de ses compositions lui a valu l'immortalité. Encore aujourd'hui, après trois siècles et demi, on chante sa musique couramment dans les églises protestantes de l'Angleterre.

Son œuvre la plus remarquable est un motet pour quarante voix arrangées en huit chœurs de cinq voix chacun. Ce motet est intitulé : *Spem in alium non habui* (je n'ai pas eu d'espoir en un autre). Barrett dit que ce motet fut probablement entrepris pour rivaliser avec celui d'Ockeghem qui a trente-six parties.

« Les quarante voix sont — quoiqu'on en dise — distinctement disposées en huit chœurs à cinq parties chacun, lesquels répondent l'un à l'autre antiphonalement parfois, un ou plusieurs chœurs se répondant, pendant une quantité considérable de mesures, tandis que d'autres continuent le développement des divers sujets ; parfois ils chantent ensemble en vaste harmonie quadragésime... composée de huit masses quintuples, chacune généralement complète en elle-même, quoiqu'il y ait des cas où la base d'un chœur soit nécessaire au soutien des harmonies d'un autre, par exemple, dans la dernière mesure, où, sans le sol de la basse, chanté par les troisième, cinquième et huitième chœurs, les premier et sixième chœurs présenteraient l'accord défendu de 6-4, tandis que le septième chœur terminerait sur l'accord de 6. »

Ce n'est pas seulement comme tour de force que cette com-

Hosted by Google

position offre de l'intérêt, mais c'est une œuvre esthétiquement intéressante. Ce motet fut exécuté à Londres, il y a bon nombre d'années, sous la direction de feu William Hawes, et le 15 mai 1879 sous la direction de feu Henry Leslie (1). »

Tallys mourut à Greenwich qui, à cette époque, était encore un village éloigné de quelques kilomètres de Londres, le 23 novembre 1585.

J'arrive maintenant à un compositeur mieux connu sur le continent, l'élève de Tallys, William Byrd (*ca.* 1538 à 1623).

Tallys nous a légué surtout des œuvres d'église; mais nous possédons des compositions de Byrd dans presque tous les genres.

Nous n'avons pas de renseignements très exacts sur la date et le lieu de sa naissance. On suppose qu'il a vu le jour à Lincoln et l'on déduit de certains documents qu'il est né vers 1538: ce qu'on sait de sa jeunesse est assez vague aussi.

Un fait certain, c'est qu'il devint organiste à la cathédrale de Lincoln, et les documents laissent supposer qu'il remplit ces fonctions d'environ 1563 à 1572. Il mourut le 24 juillet 1623 à Standon, dans le comté d'Essex.

Le 22 janvier 1575, il obtint, avec son maître Tallys, une patente de la reine Élisabeth pour l'impression et la vente de musique et de papier à musique, tant anglais qu'étranger, pendant une période de vingt et un ans. Chaque atteinte à leur privilège devait être punie d'une amende de 40 shillings. Après la mort de Tallys, en 1585, Byrd continua seul l'exploitation de ce monopole, mais on ne paraît pas savoir pendant combien de temps.

On connaît (2) trop peu les belles compositions de ce maître. Leur grave dignité n'a jamais été surpassée, et c'est justement dans cette caractéristique que gît leur mérite principal. En un sens, elles sont moins expressives que les inspirations plus tendres de Tallys; mais, perdant sous le rapport de la passion, elles gagnent en majesté. Si elles semblent manquer quelquefois de grâce, elles ne manquent jamais de cette

(1) GROVE, t. III, p. 275.
(2) GROVE, idem.

Hosted by Google

solidité générale, de cette grandeur dans les proportions qui impressionnent.

Byrd a largement enrichi de pièces instrumentales nos répertoires, surtout celui du « clavecin rectangulaire » (la véritable traduction française de l'anglais *Virginal*). Ces pièces sont jouées encore aujourd'hui sur le piano, et une surtout, populaire à l'époque de sa composition, l'est restée jusqu'à nos jours, ce sont les variations sur *the Carman's Whistle*. Cet air, avec les variations de Byrd, se trouve dans deux collections d'immense valeur artistique, notamment le *Virginal Book* de la reine Élisabeth et celui de Lady Nevill. En étudiant les œuvres pour *Virginal* de Byrd, nous sommes frappés par son traitement de l'instrument; elles sont tout à fait étonnantes et presque modernes par leur conception. En tout cas, une comparaison entre le *Carman's Whistle* et une sonate de Haydn n'est pas du tout à l'avantage de ce dernier quant à l'intelligence de l'instrument.

Mais ce n'est pas dans le domaine de la musique instrumentale qu'il faut chercher l'unique matière d'une étude approfondie de la musique en Angleterre et de son développement à cette époque. Il ne faut pas perdre de vue l'infériorité générale des instruments eux-mêmes. La belle école de Crémone n'existait pas encore; les orgues, à vrai dire, étaient soignées parfois autant qu'elles le furent jamais; toutefois leur emploi se limitait forcément à une catégorie de compositions et surtout aux œuvres religieuses. Quant aux clavecins rectangulaires, ils étaient médiocres presque partout, sauf dans les ateliers d'Anvers où les Ruckers, pendant près d'un siècle, gardèrent presque le monopole de leur fabrication. « Hans Ruckers, dit Fétis, vivait à Anvers à la fin du XVI^e^ siècle et au commencement du XVII^e^. Ses clavecins remarquables par la qualité du son et par la perfection du mécanisme eurent un succès universel... Il étaient à deux claviers, le premier étant accordé à l'octave supérieure du second; on pouvait les jouer séparément ou les réunir. » André Ruckers, son fils aîné, perfectionna encore l'instrument dans ses qualités essentielles et dans la forme. Il avait appelé à son aide les peintres

Hosted by Google

d'Anvers et faisait payer jusqu'à 3,000 francs ses clavecins décorés (1). Or, pareille somme était sérieuse à cette époque, et la bourse des artistes ne devait pas plus alors qu'aujourd'hui se prêter à de pareilles dépenses.

La vogue des œuvres écrites pour les voix seules, avec accompagnement de luth ou de théorbe, ou sans accompagnement, se comprend donc aisément. Quand les amateurs éprouvaient le désir d'exécuter de la musique tout à fait sérieuse, ils s'adressaient simplement aux madrigaux.

Néanmoins, la musique instrumentale du XVI^e^ siècle est digne d'une étude consciencieuse, et les œuvres agréables à entendre et non moins instructives sont loin de faire défaut. J'ai dit que la reine Élisabeth, comme les autres princes de sa famille, jouait du clavecin, et fort bien, à en croire certains biographes; il est naturel de supposer que, désireux d'obtenir protection et faveurs, les compositeurs aient écrit pour cet instrument. Puis la reine devait évidemment faire la mode du jour; les courtisans et la ville suivaient inévitablement.

Quoi qu'il en soit, le développement de la musique vocale ut le plus régulier, il fut graduel, rationnel même. Et il faut reconnaître que, malgré leur grande valeur, ni Tallys, ni Whyte, ni Byrd n'amenèrent cette forme à son apogée. L'honneur en revient à celui qu'on appelle, en toute justice, le Palestrina anglais, Orlando Gibbons.

La réputation de ce maître repose inébranlablement sur ses compositions religieuses, en première ligne, et sur son recueil admirable de madrigaux. Au point de vue purement anglais, il s'est élevé jusqu'aux sommets de son art en écrivant pour l'église. La musique de ses prédécesseurs possédait, comme l'a dit un critique, la grandeur massive de l'architecture normande, simple, solide, sévère et noble; les compositeurs plus proches de lui formèrent cependant une transition au style qu'il introduisit; on peut comparer celui-ci à la beauté gracieuse des édifices appartenant au style primitif anglais. La solidité ne manque point, mais les lignes sont plus arrondies, plus

(1) Cette élégance fut cause de leur destruction; on en démolit beaucoup pour recueillir isolément les peintures de peintres renommés.

Hosted by Google

souples; l'ornementation, quoique conventionnelle encore à certains égards, tend vers la décoration en formes empruntées à la nature (1) ».

Gibbons mourut jeune, mais il avait eu le temps de cueillir les plus beaux rameaux de la gloire dès son entrée dans la vie artistique. Né en 1583, il fut choisi, déjà en 1604, comme organiste de la chapelle royale, en remplacement d'Arthur Cock qui venait de mourir au commencement de l'année. En 1622, il put ajouter au grade de bachelier le titre de docteur en musique; on le lui décerna à Oxford. En 1623, sa haute réputation lui valut de succéder à John Parsons en qualité d'organiste à l'abbaye de Westminster. Cette belle carrière fut cruellement interrompue par une maladie fort grave et très répandue à cette époque, la variole; il succomba le dimanche 5 juin 1625, jour de la Pentecôte. Ses restes sont dans la cathédrale, sous un monument consacré à sa mémoire.

A côté de ces étoiles de première grandeur, gravitait une pléiade de talents plus ou moins notables, mais moins influents sur l'évolution artistique. Richard Farrant (1530-1580), élève, comme Tallys, de Mulliner, a laissé des antiennes d'un mérite réel. John Bull s'est acquis une célébrité presque aussi grande que ses rivaux. Né en 1563, il fit ses études musicales comme enfant de la chapelle royale. Organiste et maître des enfants de chœur à la cathédrale de Hereford, dès 1582, il fut bientôt bachelier (Oxford), puis docteur en musique (Cambridge). En 1596, il professa enfin l'art musical à l'université d'Oxford, dans une chaire dotée par Sir Th. Gresham. Tous les autres professeurs devaient faire leur cours en latin, mais la reine accorda au Dr Bull la permission de donner le sien en anglais. Depuis lors, tous ses successeurs se sont vu accorder le même droit. Il est intéressant de noter que, quand Bull fit un voyage sur le continent, en 1601, pour récupérer la santé, Thomas, fils de William Byrd, le remplaça à Oxford. Bull

(1) BARRETT, *loc. cit.*, p. 59. — On trouvera une excellente biographie de Gibbons dans GROVE. On y verra que ses « Fantaisies » en trois parties pour violes ont été gravées sur cuivre en 1610. Comme l'éditeur le dit, c'était la première fois que ce procédé était appliqué en Angleterre.

Hosted by Google

donna sa démission de professeur en 1607. Il fut nommé organiste de Notre-Dame à Anvers en 1617; il mourut en cette ville et fut enterré à la cathédrale en 1628.

De Bull, nous possédons bon nombre de compositions à peu près dans tous les genres. Ses pièces pour instruments me semblent préférables aux autres compositions. Le style en est plus franc, et une certaine liberté de traitement n'y déplaît pas. Bull est un des premiers qui ait tenté d'affranchir la modulation; l'effet n'est pas toujours heureux — surtout pour nos oreilles — mais il faut savoir gré aux novateurs consciencieux de leurs tentatives.

Thomas Morley (1557-1604) fut élève de Byrd. Sa réputation — bien méritée d'ailleurs — se répandit promptement grâce à son traité de musique : *Plaine and easie Introduction to Practicall Musicke*. Cet ouvrage (1), publié en 1597, se vendit couramment jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle. J'ai déjà eu l'occasion de parler de Morley comme auteur des *Triomphes d'Orianna*.

Citerai-je encore John Mundy, Bevin, Ellis Gibbons, Hilton, Este, Batten, Dowland, Weelkes, Wilbye, Merbecke, Whythorne, John Bennet, Ravenscroft? Je n'aurai cependant pas épuisé ainsi la liste des hommes qui se distinguèrent à cette période remarquable, mais je provoquerai peut-être le désir d'en connaître davantage; on constatera alors avec Parry que si l'école italienne a atteint une perfection extraordinaire grâce au génie de Palestrina, les œuvres anglaises sont plus variées; leur caractéristique générale n'exclut pas d'ailleurs une extrême diversité de marques individuelles, et nous verrons bientôt jusqu'où pouvait aller ce multiple épanouissement.

SIDNEY VANTYN.

(*A suivre.*)

(1) Barrett dit que, vers l'an 1669, Johann Caspar Trost de Halberstadt, en Allemagne, traduisit le traité en allemand.

Hosted by Google

CHRONIQUE DES LIVRES

LÉON DONNAY, *La Besace*, (Librairie internationale Paris, 3 fr. 50 c.). — Très curieux, ce livre dont M. A. Donnay, l'artiste liégeois, a illustré la couverture.

Dès la préface, on devine que rien d'ordinaire ne se déroulera en ces pages et que l'auteur s'amusera à nous éblouir des étranges fantaisies d'un cerveau paradoxal. Et je m'assure que ce pince-sans-rire jouit, délicieusement, de notre ahurissement.

Cette préface est symbolique : une grosse tête bizarrement déformée est là, qui vous regarde de travers. Et les drôleries, les inégalités, les iniquités aussi de la vie nous sont suggérées par ce masque grotesque.

Il y a, dans *la Besace*, des pages genre Alphonse Allais et d'autres qui font penser au grand humoriste américain Marc Twain. Telle, et je choisis celle-ci, parce qu'elle est courte, l'*Invocation :*

LE POÈTE.

O blanche vision! lune pâle et languissante! œil qui semble moucharder la terre!

Tana chaste! Unité radieuse!

Monde qui va, nonchalant, dans les bleus infinis de l'espace!...

Soit que tu te lèves ronde, rougeâtre comme un gigantesque pain à cacheter...

Soit que tu sembles le trou du rideau qui cache aux regards des profanes les splendeurs de l'Olympe...

Ou bien qu'évocateur de Mahom ton fin croissant monte silencieux dans l'éther...

Lune, œil borgne! tu consoles, tu demeures l'idéal étrange et lumineux des rêveurs...

LA LUNE.

Tu m'embêtes!!!

Hosted by Google

De ci de là, comme une fraîche et claire source en des terres incultes et désolées, une page de rêverie douce et mélancolique.

Mais en *la Besace*, c'est la note ironique ou amère qui domine et telle page, qui a des apparences de paradoxe fou, ne donne pas toujours envie de rire. Sous le masque bouffon, M. Donnay dit par moments de fort dures vérités à tout le monde. Et c'est surtout dans les *lettres à Puck* qu'il faut chercher la philosophie un peu désenchantée qui a inspiré à l'auteur ces histoires peu banales qu'on dirait, quelques-unes du moins, écrites sur un coin de table, en un cabaret de Montmartre.

***

FÉLIX DEPARDIEU, *Trop jeune* (Société d'éditions littéraires et artistiques. P. Ollendorff, 3 fr. 50 c.). Raymond d'Albray aime Aglaure de Montebourg; mais les Montebourg, pour des raisons d'argent, donnent leur fille à Hubert de Vassigny. Seulement, la veille du mariage, Aglaure, dans une chambre d'hôtel, donne à Raymond ce qu'elle ne veut pas vendre à Vassigny. C'est ce qu'en ce roman on appelle faire roi... Cependant Aglaure devient mère de plusieurs enfants et elle continue d'aimer « l'enfant blond », tantôt de loin — Raymond après la guerre s'est exilé pour un temps en Afrique —, tantôt de près...

Entre les deux amants, il a été décidé que Raymond s'absenterait quelques années et qu'il irait, recommandé par M. Thiers, auprès d'un grand propriétaire du Canada, amasser une grosse fortune, après quoi il rentrerait en France, où il pourrait, lui aussi, faire sentir aux autres la toute puissance de l'argent...

Malheureusement, le destin devait déjouer ses calculs. Au moment où, en partant, dans la nuit, il veut une dernière fois saisir les mains d'Aglaure, penchée vers lui, sur l'estacade, un coup de roulis le projette en avant... Aglaure meurt de désespoir sur le cadavre de son amant, et Vassigny, le mari, devient fou...

Hosted by Google

Voilà le roman d'amour dont l'intrigue paraît trahir certaine gaucherie d'exécution. A dire le vrai, ce qui nous a plu le moins en *Trop jeune*, c'en est la partie romanesque. Et le personnage d'Aglaure, surtout, ne laisse pas d'étonner, de choquer parfois. Cette jeune fille, élevée dans un château, et qui semble digne de tous les respects, de toutes les adorations, a tout à coup, et sans que ce changement d'allures s'explique ou se justifie, des façons de faire ou de parler absolument stupéfiantes...

Un jour que Raymond avait besoin d'un « couteau à papier » pour découper le volume des *Poèmes barbares* de Leconte de Lisle, qu'il venait d'acheter, il courut à sa chambre et tira violemment la porte pour que le bruit avertît de sa présence la jeune fille dont la chambre était contiguë à la sienne. (Les familles des d'Albray et de Montebourg occupaient, en ce moment, le même hôtel, au Mont-Dore.) La secousse fut telle que la fenêtre s'ouvrit, et que la mince cloison céda, « montrant Aglaure nue, assise, tenant d'une main son pied bien fait et blanc comme la nacre et de l'autre le chaussant d'une pantoufle. Elle eut un mouvement d'effroi, mais reprit son calme en voyant Raymond et rougit seulement un peu... » Puis se mettant debout, et du bras lui montrant la fenêtre, elle se contenta de lui dire doucement de la fermer...

Comme invraisemblance, c'est un peu fort tout de même et notez qu'aucun mot d'amour n'a encore été échangé entre les deux jeunes gens.

Non moins étonnante, la scène qui se passe en une chambre d'hôtel, la veille du mariage d'Aglaure. Une franche coquette, pour ne pas dire pis, ne parlerait ni n'agirait autrement. Vraiment l'auteur nous semble avoir bien mal conçu et réalisé ce caractère de femme.

Mais l'intérêt, croyons-nous, ne gît pas uniquement dans l'aventure amoureuse. Les faits se passent aux environs de 1869 et 1870 et c'est pour l'auteur l'occasion de faire revivre des personnages qui ont joué, à cette époque, en France, un rôle sur la scène politique. Il conte, avec originalité, certains épisodes de la guerre, dit la sottise, l'aveuglement, l'ignorance

Hosted by Google

des « grands chefs », met aux prises les opinions contraires : royalistes, bonapartistes, républicains, fait parler, et longuement, Thiers lui-même, montre l'avilissement des consciences, les jalousies, la curée des places et des honneurs...

Tout cela est très intéressant. Mais ces tableaux, ces discussions, toutes ces pages enfin qui relèvent de l'histoire ne sont pas toujours intimement liées au reste et l'on sent trop que les scènes romanesques n'ont été imaginées que pour faire passer les autres. Telle est presque toujours, du reste, la manière de faire du roman historique. L'auteur qui pratique ce genre se travaille à dorer la pilule au lecteur. Mais — c'est du moins mon sentiment — , le lecteur se rebiffe et s'il a envie d'un roman ou d'un livre d'histoire, désire qu'on lui donne un roman qui ne soit qu'un roman ou de l'histoire qui ne soit que cela et sans plus. Que voulez-vous? Le roman et l'histoire, celle-ci fût-elle élevée à la dignité de celui-là, comme disait en son naïf orgueil le père Dumas, s'allient mal et cette hybridation forcée ne produit souvent qu'une floraison suspecte.

La tentative de M. F. Depardieu n'en est pas moins curieuse et son livre vaut qu'on le lise.

***

LÉO CLARETIE : *Le Carnaval de Binche* (Paris, Société d'editions littéraires et artistiques. P. Ollendorff, 3 fr. 50 c.).

Voici un roman qui, certainement, doit faire fureur à Binche et aux environs.

Dans un petit coin pittoresque du Hainaut, l'auteur a placé un drame, parfois un peu sombre, et qui tourne au noir mélo, mais qui finit tout de même à la satisfaction des honnêtes gens : le crime y est puni, comme il convient, et la vertu récompensée... On a beau dire, cela fait toujours plaisir...

Mais commençons par le commencement.

André Andrieu revient de Paris, ses études terminées, et reprendra bientôt, au village natal, sa part dans l'administration du laminoir, dont son père, tué dans un épouvantable accident, était un des directeurs. Le jeune homme retrouve sa

Hosted by Google

mère, qui lui confie que Dughilage, l'autre directeur, la poursuit de ses assiduités, mais elle n'éprouve pour lui qu'une aversion instinctive, que rien, jusqu'ici, ne justifie encore. Elle saura un jour que ce Dughilage est un aventurier qui, pour faire sa fortune, ne recule devant rien, pas même devant un meurtre. Car c'est lui qui a tué Andrieu, en le poussant contre un bloc de coke incandescent. André retrouve aussi, « au pays », Gabrielle Hermal, fille du directeur de la sucrerie, avec qui il ébauche une fraîche idylle. La mère de Gabrielle, une jolie bête de luxe, de tempérament mal équilibré, est la maîtresse de Dughilage. Une de ses petites amies d'enfance, Aline, la fille d'un puddleur, se prend, mais sans oser lui rien en dire, d'un fol amour, un peu maladif, pour André et finit même par rompre avec Clovis, un ouvrier de l'usine, dont la passion et la jalousie terrifiaient la faible enfant.

Cependant Dughilage ne se laisse pas rebuter par les froideurs de Mme Andrieu : il la veut à tout prix. Ce mariage arrange ses affaires et puis la veuve est jolie et une folie de sensualité flambe aux veines de l'odieux personnage. Comme il tient en mains le sort d'André, il menace la mère, pour arriver à ses fins, d'enlever au jeune homme la place sur laquelle il croyait pouvoir compter: ils seraient ainsi rejetés à la misère et connaîtraient toutes les souffrances des lendemains incertains. Mme Andrieu adore son fils et une lutte terrible se passe en elle. Prête à tous les héroïsmes pour épargner à son fils les amertumes de la vie, la mort dans l'âme, elle accepte l'odieux marché. Mais le misérable échoue, grâce à la complicité de Mme Hermal, lâchee par Dughilage et qui se venge, et d'Aline à qui Clovis, témoin caché du crime, a tout conté. André lui met le couteau sur la gorge et le force à s'exiler à tout jamais.

Le Carnaval de Binche est un roman des plus mouvementés : les scènes les plus variées s'y succèdent. Les amours d'André et de Gabrielle, la jalousie de Clovis, les passions de Dughilage, le douloureux calvaire de Mme Andrieu, autant de motifs qui se développent en des pages dont l'intérêt dramatique ne se ralentit pas. Peut-être M. Claretie décrit-il un peu

Hosted by Google

trop; mais ses descriptions sont belles et l'on sent que l'auteur a vécu intimement la vie de ses personnages dans le cadre où ils évoluent. La *ducasse*, le logis de l'ouvrier, le carnaval de Binche, tout cela s'anime, prend couleur et mouvement sous la plume sympathique du romancier. *Le Carnaval de Binche*, surtout, est une page étincelante, qui donne, absolument, la sensation du grouillement, du tumulte, de la tourmente de cris, d'appels, de rires, de chants d'une foule en délire, ruée au plaisir, comme si un vent de folie eût tout à coup passé sur la petite ville en liesse.

***

ÉDOUARD DUCOTÉ, *Merveilles et moralités*. (Édition du *Mercure de France*, 3 fr. 50 c.) — Sous ce titre, qui sonne fièrement, M. Ducoté a réuni un certain nombre de morceaux publiés au cours de ces deux dernières années, dans l'*Ermitage* notamment.

Ce sont des contes de fées, des proses lyriques, des apologues; il y a aussi une tragédie, en trois actes, faite pour être lue et non destinée au théâtre. Et, bien que l'intention morale — mais une morale superbe et hautaine et non bourgeoisement hypocrite — soit comme le fil qui relie entre elles ces pages détachées, il règne, en ces récits, une grande diversité de ton. « Un verbe sérieux, dit l'auteur lui-même, y voisine avec des facéties; de la naïveté avec de l'irrespect; de la fantaisie avec de la réalité... Ces pages sont les reflets d'une humeur changeante, selon la vie et selon le ciel... »

On les lit sans fatigue et, au contraire, avec plaisir, avec la joie de savourer, comme un fruit délicieux, la moralité qui y est incluse et d'en faire — malicieusement — l'application à nous-mêmes ou à nos contemporains... Et, en même temps, on goûte le charme d'une écriture artiste, on se laisse bercer à la savante eurythmie des phrases et l'on se dit que l'auteur est un favori des dieux et qu'ils lui ont départi le goût du nombre et de l'harmonie et de parler, comme ces Grecs avec qui il communie volontiers, en esprit, *ore rotundo*...

Je n'en veux pour preuve que *Calypso*, un court chef-d'œuvre

Hosted by Google

qu'imprègne une molle atmosphère de volupté et qui, comme dit Boileau (le croirait-on !) en un beau vers,

Respire la douceur, la tendresse et l'amour.

C'est, à la fois, une *merveille* et une *moralité*. La moralité pourrait se formuler ainsi : comme quoi le but de la vie n'est pas exclusivement le baiser de la femme, fût-elle déesse, parce qu'il tue en nous bien des énergies. Et la merveille est dans le style et dans la composition de ces trois actes qui montrent Télémaque, à qui Calypso a appris la douceur de ses lèvres, arraché par Mentor aux griffes de l'amoureuse immortelle.

Le Faquir, *Le Joueur de flûte*, *Vie apocryphe d'un saint* sont aussi des œuvres de beauté et une claire et bonne moralité y est enchassée comme un joyau dans une bague. C'est assez dire que *Merveilles et moralités* ne fait pas tache parmi les beaux livres que publie la Société d'éditions du *Mercure de France*.

***

H. MAZEL, *Les Amants d'Arles*, drame en trois actes. (Paris, Édition du *Mercure de France*.) — M. Mazel se sent attiré vers les grands drames du passé : fins de races, choc de civilisations, de religions ennemies, écroulement de peuples. Il a fait jusqu'à présent : *Le Nazaréen*, *La Fin des dieux*, *Le Khalife de Carthage*, *L'Hérésiarque*. Aujourd'hui, il fait paraître *Les Amants d'Arles* et dit les dernières heures et comme la suprême convulsion de la cité gauloise, jadis si puissante, aujourd'hui à l'agonie. Arles se dépeuple : il ne reste plus, derrière les remparts croulants que des vieillards et des enfants. Et quels enfants ! Tous minés par la fièvre que propage le mauvais air soufflant des lagunes que ne vivifie plus la grande mer ni le vent du large. Tous les jours, on enterre aux Alyscamps des jeunes hommes, des jeunes filles. Seuls, la famille des Ferréols, l'évêque Honorat et Césaire rêvent de relever la Rome des Gaules. Mais les barbares la menacent et il a été décidé que Césaire, général des légions narbonnaises, s'en irait à Rome parler à l'empereur et ramènerait

Hosted by Google

une armée... Sauver l'Empire! Conjurer le vol des désastres! Être la digue contre qui viendra se briser le flux barbare! Cette pensée exalte l'âme héroïque du jeune chevalier. Rien ne l'arrête, pas même son amour pour Félicie, arrière-petite-fille de Majorien Ferréol, vierge chétive que guette la mort. Leurs adieux, au bord du fleuve, la nuit, sont touchants. Elle voudrait le retenir : « ... Toi qui ne penses qu'à la ruine de l'Empire, dit-elle, quelle volupté sais-tu plus âcre que de se sentir les derniers d'un monde, les fleurs d'arrière-automne d'un arbre géant douze fois séculaire!... » Mais il résiste et part. En son absence, le légat du roi barbare, que la beauté de Félicie a frappé, reparaît dans la ville et déclare son amour à la jeune fille. Félicie le repousse avec hauteur et il la poursuit jusque dans le palais des Ferréols.

Ici, une scène d'un tragique puissant. Au moment où le barbare veut de force emmener la frêle Arlésienne, apparaît l'Ancêtre, vieillard centenaire, qui fut, pendant quelques jours, empereur, et qui aujourd'hui vit, avec ses glorieux souvenirs, dans l'isolement le plus profond. Il chasse le barbare qui jure de se venger... Mais il meurt bientôt, dernier débris d'un monde qui croule. Majorien, son fils, sent, lui aussi, sa dernière heure venue. Dans une scène émouvante, il fait ses adieux à ses trois petites-filles, âmes dolentes qui ne perpétueront pas son nom, à l'évêque Honorat, aux sénateurs, aux députés des curies, à la foule des clients et des serfs.

... Tout un hiver s'est écoulé depuis le départ de Césaire. Félicie, à l'attendre, languit et s'étiole. Le printemps, enfin, le ramène, mais seul, et sans la flotte espérée qui doit sauver Arles. Il conte au Sénat la désolation de Rome détruite par les barbares. De la grande ville, il ne reste plus rien : *Stat magni nominis umbra!* L'empereur? Il ignore même son nom! Quant a l'empire d'Orient, il s'écroule dans les mêmes désastres! Pourtant Césaire luttera, s'opposera au flot des envahisseurs... Hélas! il n'y a plus d'hommes valides dans la ville. Et la mort d'Honorat finit d'abattre les courages. On annonce l'approche des barbares. Et la ville se vide, peu à peu, de tous ses habitants. Ils s'en vont, espérant trouver, dans la

Hosted by Google

Camargue, entre les marais et la mer, une plage inconnue aux barbares. Félicie ne se sent pas la force de les suivre et la frêle petite vierge meurt aux Alyscamps, au milieu des tombes, où naquit son amour. Césaire, touché, lui aussi, par la fièvre des marais, ne lui survit pas longtemps et ainsi, l'un après l'autre, disparaissent ceux qui représentaient à Arles la gloire de Rome, qui étaient l'espoir de la ville morte.

Il y a dans ce drame de bien belles scènes, tantôt empreintes d'une réelle grandeur, tantôt animées d'un souffle héroïque, tantôt baignées d'une tristesse voluptueuse, et, par moments, poignante. L'amour de Césaire et de Félicie, dans l'agonie de la vieille cité, est comme une pâle fleur qui décore un tombeau. Et il symbolise à merveille la douloureuse histoire de cette ville, qui fut si grande, et qui meurt, tristement.

M. H. Mazel a conté ce drame en poète et rien n'est doux, à la lecture, comme la modulation plaintive des amants d'Arles sous les pâles peupliers du cimetière.

***

G. EEKHOUD, *Escal-Vigor* (Paris, Société du *Mercure de France,* 3 fr. 50 c.). — Ce nouvel ouvrage du savoureux romancier des polders n'avait pas besoin, pour se signaler l'attention des lettrés, de la ridicule intervention d'un parquet dont l'esthétique — il l'a prouvé en plus d'une occasion — est passablement épaisse et inintelligente. Certes, il y a là des pages qui ne sont pas précisément faites pour être lues aux petites pensionnaires d'un couvent. Mais Escal-Vigor ne s'adresse pas à cette catégorie de lecteurs et l'action du parquet me rappelle l'histoire d'une dame, quelque peu prude, qui un jour se plaignit aux juges du voisinage d'un étang où des hommes allaient journellement se baigner. On fit une enquête et il fut constaté que la dame ne pouvait distinguer les ébats des baigneurs... qu'armée de jumelles!

Escal-Vigor chante un hymne aux amours masculines. On y conte la tragique aventure de Henry de Kehlmark, châtelain de l'Escal-Vigor. Le Dykgrave, ou comte de la Digue est

Hosted by Google

un jeune détraqué, un anormal, qui vit, dans son île, en marge de la vie commune. C'est un collectionneur de sensations raffinées et inédites, et il a quelque parenté avec le Des Esseintes de Huysmans. Il méprise l'amour de la femme, bien qu'il ait été, pendant un certain temps, conquis par la douceur de Blandine, créature de sacrifice et de dévouement qui malgré tout ne se détache pas de lui, et qui lui a voué une sorte de culte, comme à un dieu... Henry, peu à peu, se prend d'une affection passionnée et absolue pour Guidon, un jeune paysan, supérieur aux siens par l'intelligence et le sentiment. Et de cette intimité, de cette communion étroite du Dykgrave et du petit paysan, sort tout le drame. Bien qu'il chante, en une sorte de cantique, la mystique beauté des amours d'hommes, et qu'il s'imagine être appelé à créer la religion de l'amour absolu, cette passion maladive fait le supplice de ses jours. Il dédaigne les avances de Claudie, sœur de Guidon, grande et plantureuse fille, qui ambitionne de devenir châtelaine de l'Escal-Vigor. Magnifique et vibrant morceau de chair, toutes ses provocations, ses aguichantes manœuvres ne lui servent de rien et elle jure de se venger. Et la vengeance est terrible. Un antique usage contre lequel les évêques, catholiques ou protestants, n'avaient jamais rien pu, imposait aux jeunes gens, le grand jour de la kermesse, à chaque anniversaire de saint Olfgar, qui fut déchiré par les femmes pour s'être refusé à leur folie, l'obligation de se pourvoir d'une compagne de plaisir. Les femmes, ce jour-là, sont aussi enragées que les hommes. Et d'étranges hordes, en quête de gibier, déferlent toute la nuit. Guidon, sorti, ce soir-là, du château, tombe au milieu d'une troupe de ces chasseresses et veut s'esquiver. Mais elle se ruent sur lui, excitées par Claudie et après l'avoir ligotté, telles des ménades ivres, meurtrissent la chair horrifiée du malheureux. Il en meurt et Henry de Kehlmark, accouru au secours de son ami, tombe sur le cadavre, percé lui-même de flèches.

La sauvagerie, l'horreur en quelque sorte sacrée de cette scène en sauve la crudité et certainement personne ne songera, pour peu qu'on ait de bons sens et de santé intellectuelle, à

Hosted by Google

accuser l'auteur d'excitation au vice, de chercher à remuer, pour le plaisir, la vase qui dort au fond de tout être humain...

Il y a, dans les églises même, des tableaux dont les violences de pinceau doivent se voiler à certain yeux : seuls les barbares, les iconoclastes ou... les imbéciles déchireraient la toile...

Escal-Vigor a des pages savoureuses (1). Georges Eekhoud a écrit ce livre d'un style dru et fort, et y a mis plus de sobriété encore qu'en ses autres ouvrages. La maîtrise de l'écrivain s'affirme, plus impérieuse, à chaque œuvre nouvelle.

***

CAMILLE LEMONNIER, *Le bon amour* (N° 22 de la collection Ollendorff, illustrée, 2 francs). — Voici une œuvre délicate et charmante, que baigne une atmosphère de mansuétude et de bonté, étrange, si l'on songe aux livres de forte réalité qu'a signés jusqu'à ce jour le fécond et puissant romancier belge. Un parfum de mysticisme flotte entre ces pages sereines qui chantent *le bon amour*, c'est-à-dire, l'amour tranquille, que ne trouble plus la folie des sens. Le sujet est des plus simples : Deux divorcés, que la passion a empêchés de se pénétrer, se retrouvent après vingt ans de séparation, au chevet des malades, dans un asile, lui, en qualité de médecin, elle, comme infirmière volontaire. Ils y accomplissent le devoir d'humanité et, peu à peu, la communion dans la souffrance rapproche leurs âmes. Et un amour se lève en eux, que purifie le feu de la charité. Et maintenant, seulement, ils se comprennent, se connaissent, voient clair au fond d'eux-mêmes, et se découvrent des trésors de bonté qu'ils avaient ignorés aux heures troubles de l'amour ancien. Le passé orageux s'efface et s'oublie, et vivant tous deux une vie d'abnégation et de sacrifice, ils méritent enfin la joie divine d'être rendus l'un à l'autre. Ils eurent la beauté de vieillir ensemble, faisant le bien autour d'eux et respectés de tous. » Nous eûmes,

(1) Lire surtout le *rozenland* (pays des roses), tableau d'une jolie couleur locale qui célèbre la fête rustique du 29 juin, jour des SS. Pierre et Paul, où les contrats entre maîtres et valets sont abrogés.

Hosted by Google

raconte le docteur, le sentiment d'avoir abordé enfin sur une terre ferme, après une longue traversée et d'anciens naufrages. » Et ils vivaient solitaires avec simplicité, au cœur même de l'humanité, goûtant les immatérielles délices du bon amour.

Camille Lemonnier ne nous a pas habitués à des études d'âmes aussi délicatement nuancées et, comme l'histoire de cette graduelle et lente ascension vers les cimes sereines de la beauté morale est charmante, nous avons d'autant plus de plaisir à admirer la souplesse de son talent. La phrase même s'est comme spiritualisée, allégée de ces empâtements de couleurs, de ces truculences qui sont dans la manière habituelle de l'auteur. Qu'on en juge par ce petit tableau, qu'enveloppe une atmosphère de bonheur intime :

« ... Et voici la petite maison fraîche sous les arbres, voici le jardin avec ses allées sablées et ses corbeilles de fleurs, voici le saule dont le feuillage se dore avant les autres essences, par un symbole anticipé du printemps. Une ombre bruissante tombe de ses rameaux recourbés et trace sur le sol de mobiles réseaux. Il fait partie de notre existence, il participe de la joie tranquille qui est en nous.

C'est sous ses feuilles légères, à travers lesquelles filtre la clarté bleue des étoiles, que Fréda et moi nous venons goûter l'été un harmonieux délice. Le bruit de la ville se meurt dans les paisibles atmosphères d'une banlieue où le travail finit avec les dernières lumières du jour. Et je tiens ses mains pressées dans les miennes : nous nous écoutons nous répondre avec nos bouches closes, dans l'égal silence qui tient nos esprits confondus... »

* * *

CAMILLE LEMONNIER, *Au cœur frais de la forêt.* — « ... Alors deux enfants, en se tenant par la main, remontèrent les pentes, et ils ne riaient ni ne se parlaient, très purs et heureux dans la bonté de l'ombre. Ils étaient venus de la ville horrible, avec leurs boyaux crevant de faim; ils s'étaient pris par la main et ils avaient marché devant eux... »

Et c'est la vie de ces enfants, leurs aventures « au cœur frais de la forêt » où ils se sont refugiés que Camille Lemonnier conte en ce roman. Roman? Non, plutôt un poème, le poème de la vie libre, loin des hommes. Toute la poésie des forêts profondes, des arbres puissants, des végétations sans

Hosted by Google

cesse renaissantes, peuplées de mille vies éparses, respire, palpite en ce beau livre. La jeune beauté des matins, la splendeur des midis, le mystère des soirs, Camille Lemonnier chante tout cela en des phrases frissonnantes et recueillies; un sentiment religieux, parfois, se lève de ces pages consacrées à glorifier la terre, la nature, la vie puissante et féconde.

Dans la forêt, les enfants recommencent les premiers âges de l'humanité, grimpent aux arbres, se nourrissent d'œufs, de jeunes couvées, de bêtes tuées à la chasse, se désaltèrent à l'eau des sources, dorment dans une hutte de feuillage. Cependant, ce n'est pas tout à fait le retour à l'état de nature prêché par Jean-Jacques Rousseau. Ils se mêlent à des hommes, découvrent, en allant toujours devant eux, un campement de briquetiers, dont ils partagent les travaux. Au hameau, un vieux sage leur donne un almanach plein de choses obscures qui peu à peu se découvrent à leurs petites âmes rudimentaires. Plus tard, ils vivent parmi des bûcherons, puis s'enfoncent plus avant dans la forêt, et dressent avec joie une maison pour abriter, dans la solitude verte, leurs jeunes amours, pareils au premier homme et à la première femme. Ils trouvent là un vieux solitaire, une sorte d'anachorète laïc que la vie a blessé et qui a dit un éternel adieu aux hommes. Celui-ci leur ouvre les yeux, leur apprend à aimer tout ce qui vit et respire, complète l'œuvre de sagesse ébauchée par le doux philosophe ingénu du hameau. Et la terre se faitpour eux bonne et maternelle. « La terre ! ce n'était là qu'un mot et il nous remuait, il faisait autour de nous du ventcomme une porte qui s'ouvre sur quelque chose d'infini. Rien qu'à le prononcer, j'en demeurais tout pâle, avec un frisson... »

Un jour, ils quittent la forêt et se trouvent en face de la mer, avec, dans les yeux, la stupeur des êtres revenus aux jours enfants du monde. Des hommes vivent là, misérables, guetteurs de naufrages. Ils enseignent à ces sauvages la bonté, jettent les fondements d'une cité dans les sables jusque-là incultes, puis retournent à la forêt où ils trouvent le vieux solitaire, mort, devant sa cabane.

On sait quel maître en l'art d'écrire est Lemonnier : sa pro-

Hosted by Google

digieuse virtuosité s'impose même à ceux que les truculences de son style effaraient dans les premiers temps et cela nous dispense de détacher l'une ou l'autre page de ce livre. Il y a pourtant, dans *Au cœur frais de la forêt*, des descriptions merveilleuses, toutes parfumées de fraîches odeurs sylvestres, étincelantes de poésie.

Nous nous contenterons de citer quelques lignes par lesquelles se clôt le roman : elles en résument, d'ailleurs, toute la philosophie, un peu simpliste, peut-être :

... « Il faut que chaque homme, avec une âme personnelle et ingénue, recommence toute la vie avant lui et j'ai mis mon pied là où le premier ancêtre avait mis le sien. J'ai demandé ma subsistance à la terre, j'ai vécu solitaire dans le meurtre et dans l'innocence. J'ai élevé de mes mains mon toit ; mes dieux, je les ai créés selon ma destinée. Et un jour, les tribus ont apparu : j'ai dit à ceux qui avaient faim : voilà le pain ; à ceux qui mouraient : voilà la vie ; à ceux qui coulaient bas les barques : n'allez pas contre le vœu de la tempête. Je ne leur ai pas donné de lois : ainsi ils n'ont connu ni l'hypocrisie ni le servage. Mais je les ai aidés à se construire une cité ; ils ont eu des industries ; vivant entre la mer éternelle et la forêt, ils sont restés près des forces, au cœur même de la nature.

J'ai tourné le dernier feuillet du vieux livre ; ma journée est finie ; je puis attendre tranquillement la mort. Je sais qu'elle est encore une des formes de la vie. Je vivrai donc dans les âges comme l'ancêtre dans les essences vives de la forêt. Une forêt humaine reverdira de mes bras ouverts sous la terre et mes os repousseront à travers les races. »

***

F. LOISE, *Le théâtre et l'éloquence au XIX^e^ siècle.* (Bruxelles, A. Castaigne, 1900). — Ce recueil, qui fait suite à l'*Anthologie d'auteurs français et d'auteurs belges*, est destiné, d'après l'auteur, à donner à la jeunesse une idée des principales œuvres dramatiques et à l'initier surtout aux œuvres oratoires de notre époque.

L'intention est excellente, mais est-elle réalisée, au moins comme il aurait fallu qu'elle le fût ?

Une chose frappe dès en ouvrant le livre : c'est le petit nombre de pages consacrées au théâtre. A peine cent, tandis

Hosted by Google

que près de trois cent cinquante prétendent à nous faire admirer le verbe et le geste des orateurs de notre époque.

Hugo, Ponsard, Coppée, de Bornier, Feuillet, Pailleron, Augier, Lemaître, Dumas, Banville, Labiche, Rostand, c'est là tous les noms que cite M. Loise. Est-ce suffisant pour « donner à la jeunesse une idée des principales œuvres dramatiques » ? Et peut-on, décemment, quand on veut donner aux jeunes gens de nos écoles des échantillons des meilleures productions du théâtre contemporain, peut-on laisser de côté comme s'ils n'existaient pas, toute une pléiade d'écrivains de talent dont plusieurs ont apporté sur la scène une formule dramatique quelque peu différente de l'ancienne? Est-il permis, aujourd'hui, aux jeunes gens d'ignorer Vigny, Musset, Sardou, Richepin, Vacquerie, Parodi, Meilhac et Halevy, Daudet, Becque, Ancey, Donnay, Hervieu, Lavedan, de Curel, Mirbeau, Brieux, de Porto-Riche, Maeterlinck..? Sans doute, l'auteur, nous donne, à ce sujet, un mot d'explication dans l'avant-propos; mais les raisons qu'il allegue ne nous satisfont pas. Et nous croyons qu'une scène — bien choisie, évidemment — de Becque ou de Curel vaut, au point de vue éducatif, une tirade d'un député quelconque sur une question d'élection ou de représentation proportionnelle.

Voilà pour le théâtre. La partie oratoire est beaucoup plus étendue : peut-être même l'auteur a-t-il cité avec trop de complaisance des discours qui ne semblent pas mériter l'honneur de l'anthologie? D'autre part, le choix des extraits témoigne-t-il toujours d'une stricte impartialité? On voudrait le croire; mais quand on voit accuser une préférence marquée pour tels orateurs plutôt que pour tels autres...

L'ouvrage de M. Loise n'en rendra pas moins de grands services à l'enseignement : les extraits qu'il donne sortent de la banalité coutumière. Et puis, cette patiente compilation a, sur les ouvrages du même genre, cet avantage d'être plus méthodique et, dans une certaine mesure, plus moderne. Il faut encore louer M. Loise d'avoir groupé, à la fin de son livre, une série de notices littéraires, intelligentes et complètes, sur les auteurs qu'il cite.

Hosted by Google

***

F. SÉVERIN, *Poèmes ingénus*. (Collection des poètes français de l'étranger. Paris, Fischbacher, 3 fr. 50 c.) — M. George Barral, poursuivant vaillamment la mission qu'il s'est imposée de faire connaître, en France, les poètes français de l'étranger, publie, cette fois, un volume de vers de F. Séverin : *Poèmes ingénus*. Jolie étiquette sur un flacon d'essence précieuse. La poésie de M. Séverin est en effet d'une qualité très fine, infiniment délicate, et d'une pureté, d'une candeur, d'une ingénuité de sentiments qui est proprement un charme. Elle évoque forcément à l'esprit des visions blanches : l'enfant « vêtu de probité candide et de lin blanc », les lys, les cygnes, les étoiles virginales, le cristal, l'eau pure des lacs, sont des images qui viennent tout naturellement sous la plume du poète. Épris de solitude, il se plaît aux calmes paysages, aux rêveries sous l'ombrage mystérieux des bois pleins du murmure des sources; la beauté des vallons l'enchante et la douceur des soirs et les fleurs éphémères et douces. Et l'amour qu'il chante a la douceur d'un cantique : il sait pour adorer l'aimée, qu'il a élue pour être la sœur de son âme, des paroles tendres et ingénues. Ses vers ont une harmonie virgilienne,

> Ils ont l'éclat très doux d'une lampe voilée,
> Doux comme des baisers sur des yeux endormis.

Et la « chanson douce » qu'il module à l'Ève liliale de son rêve est tantôt d'une mélancolie pénétrante, et tantôt d'une « angélique » sérénité.

Là est le charme, un peu langoureux, des « poèmes ingénus ». Il semble, parfois, qu'un souvenir de la mièvrerie — exquise! des *Fioretti* les parfume.

Je choisis, presque au hasard, deux pièces : *La Venue* et *L'Angélique adieu* dont on goûtera la grâce légère et la suavité et la musique aussi, vague et lointaine :

LA VENUE.

> Celle qui, si longtemps, fut un songe est venue...
> Le verger n'est fleuri que pour sa bienvenue,
> Et la neige des fleurs ne jonche les sentiers
> Que pour faire un tapis virginal à ses pieds.

Hosted by Google

Douce comme le jour, pure comme l'enfance,
Celle qui fut un songe est venue en silence
Dans le rayonnement de sa simplicité!
La voici : comme fait un hôte souhaité,
Elle entre sous mon toit, naïve et familière;
Mais ses petites mains m'apportent la lumière,
Et mon cœur la bénit comme un ange envoyé.

Elle a pour compagnons l'Amour et la Pitié;
L'un sourit, l'autre pleure et tous deux ont des ailes.
L'Espoir suit, jeune et beau, le front ceint de fleurs frêles;
Et l'enfant que couronne un nimbe de douceur,
S'avance au milieu d'eux comme une jeune sœur.

L'ANGÉLIQUE ADIEU.

Cher parfum envolé!...
SHAKSPEARE.

Ce qui fut un instant n'est plus... Ne pleure pas!
Et souviens-toi plutôt qu'un jour tu m'appelas
Celle qui ne sait rien et s'ignore elle-même.

Car j'étais cette enfant qui rêve, les yeux clos;
Mais un pas matinal est entré dans l'enclos,
Et j'ai connu par toi la tendresse suprême.

Est-il vraiment passé, cet instant familier?
... Un étranger est là, dans l'ombre du sentier,
Et j'écoute, en tremblant, l'ange qui me salue...

Tout sommeille à l'entour... Il me parle tout bas...
Simple comme je suis, je ne le comprends pas;
Mais mon âme tressaille et sent qu'elle est élue...

Pour venir jusqu'à moi dans mon obscurité,
Quel pays radieux mon hôte a-t-il quitté?
Voici que le matin est entré sur sa trace...

Je ne sais... Et mon cœur en est comme ébloui...
Mais, quoique rien en moi ne soit digne de lui,
Quand je l'entends parler, je suis pleine de grâce...

Sans doute, tout cela n'est qu'un conte ancien?...
Ah! Seigneur, souviens toi quel trouble était le mien,
Lorsqu'en t'agenouillant, tu m'appelais ta dame!

Ne pleure pas! Je sais le merveilleux secret...
Riche de ce seul bien, j'exhale sans regret
Ce souffle frêle et pur que tu nommais mon âme...

Bien d'autres poèmes, si on voulait, montreraient, en M. Séverin, une âme fine et délicate, à qui « Dieu a fait don

Hosted by Google

d'une rare candeur », un silencieux qui aime à se replier sur lui-même, un doux poète « qui ne sait qu'aimer ».

M. G. Barral a fait précéder les *Poèmes ingénus* d'une préface extrêmement intéressante, où il étudie les Frances littéraires à l'étranger. La place nous manque pour en parler avec quelque détail. Je tiens seulement à relever de légères erreurs, fautes d'impression, sans doute, qui s'y sont glissées. Les dialectes de différents peuples germains, y lisons-nous, mêlés à la langue latine, ont formé la langue *romaine,* mère du français actuel. C'est *romane,* évidemment, que l'auteur a voulu dire. Est-il bien certain que Bayle ait répandu en Angleterre la notion des lettres et des sciences anglaises? Pourquoi, enfin, mettre Clément Marot au XVe siècle? Ce sont là de petites taches qu'il sera facile d'enlever dans une nouvelle édition.

J. V.

Hosted by Google

LE MOIS POLITIQUE

Ceci paraîtra à la veille des élections, à l'heure même où la tempête des opinions fera le plus complètement rage, pendant la dernière semaine, consacrée à l'entre-choquement des programmes et surtout des hommes.

Les programmes ne sont pas bien nouveaux, les hommes non plus. Je ne puis, pour la seconde fois, que répéter ce que j'ai écrit sur les déconvenues auxquelles nous contraint cette première épreuve de la R. P. Du côté catholique, on est parvenu, tant bien que mal, à se mettre d'accord sur les victimes expiatoires, sur les noms de ceux qui ne reviendront pas. Ça n'a pas été sans de vives colères, ni sans grincements de dents. Dans le camp socialiste, mêmes débats mesquins, mêmes curées. M. Roger, ostracisé à Mons, se venge, en opposant sa liste à celle des autres sortants. Ailleurs, ce sont des polls annulés, des protestations mal comprimées. Grâce aux candidatures nationales, on a sauvé quelques maréchaux, soit en les faisant figurer sur des listes de province, soit en les transportant de celles-ci, où ils couraient le risque d'être en mauvais rang, sur la liste de la capitale.

Et dans le libéralisme même, il y a eu du tirage, des séances orageuses, et quelques tentatives d'insurrection. A Bruxelles, le P. O. L. marche seul; à Liége, il s'allie aux libéraux modérés, à Verviers, il se fâche et avec ceux-ci et avec les progressistes, puis il s'apaise, puis il se ravise et se décharge de son candidat, un peu gêneur, sur les radicaux liégeois. Ces derniers vont seuls au scrutin; à Gand, ils sont les alliés des socialistes; à Bruxelles, ils sont également isolés; à Anvers, à

Hosted by Google

Verviers, à Namur, ils s'unissent aux autres groupes libéraux : quelle bigarrure ! Et à quoi s'accrocher pour trouver l'équilibre mental, le calme et la sécurité d'une conviction !

C'est à cette aspiration si mal satisfaite jusqu'ici, contrariée qu'elle est par le jeu des programmes et les évolutions des groupes d'une aile à l'autre des armées anticléricales, que M. Paul Hymans semble avoir pensé en publiant sa récente brochure : *Le libéralisme et l'Église aux deux bouts du siècle.*

Cette brochure aurait pu n'être qu'un long discours imprimé, une œuvre de propagande rapide et claire, un de ces brûlots qu'on lance huit jours avant les élections.

Au contraire, on y trouve un exposé mûri et très documenté des irréductibles antagonismes entre le parti, auquel nous nous faisons gloire d'appartenir, et l'Église catholique, sa doctrine et ses pratiques. M. Hymans montre, de façon saisissante, qu'aux deux bouts du siècle, aujourd'hui comme en 1814 et 1815, lors de la réaction légitimiste, le cléricalisme n'a rien perdu de son âpreté combattive, de sa rigoureuse étroitesse, de son intolérance doctrinale. Au contraire, le libéralisme, né comme parti, sous la Restauration, de la défense de la liberté menacée par les prêtres et les nobles, est plus que jamais maintenant le représentant attitré des idées modernes.

Il a cependant coulé beaucoup d'eau sous les ponts depuis le beau temps des Benjamin Constant, des Guizot et des Rémusat, des Royer-Collard. La question sociale s'est posée en France et chez nous et dans les pays voisins, et elle n'a pas été sans exercer quelque influence sur les esprits et sur les jugements. Si donc on peut concéder à la logique de M. Hymans que le culte théorique de la liberté n'a pas perdu un seul adepte, ni subi une seule dérogation rituelle, il n'est pas moins évident que les interprétations du dogme qu'il glorifie ont beaucoup varié depuis lors. Que de concessions, nous aussi, nous avons dû faire au « malheur des temps » ; que d'ingénieuses « hypothèses » nous avons échafaudées à côté de la « thèse » sacrée, lorsque nous avons défendu le travail des mineurs, celui des femmes, accepté le principe de l'obligation militaire et scolaire, modifié la base de l'impôt !

Hosted by Google

On dira que ce ne sont là que des modalités, et je serai joyeusement d'accord, de même que l'assurance obligatoire des travailleurs des villes et des campagnes constitue une modalité de plus, à laquelle il faudra bien se rallier. Mais, sans raillerie, il est permis, il est historiquement nécessaire d'admettre, qu'à la différence du cléricalisme, le libéralisme a singulièrement évolué de 1815 à 1900.

Et il évoluera encore de 1900 à 1950, peut-être même à 1904. Car de plus en plus il se convaincra que notre liberté est susceptible d'interprétation tout comme le reste, qu'elle a non seulement ses limites philosophiques (la liberté du voisin, comme l'indiquait Kant dans un livre célèbre), mais aussi ses bornes sociales ; que l'idée de solidarité si bien exposée dans un récent petit livre par M. Bourgeois, en est l'accompagnement et le corectif nécessaire, et qu'à ce prix seulement cette force mystérieus qu'on appelle indifféremment amour, charité ou foi, ne sera plus le privilège triomphant des confessions religieuses.

Car, et c'est ce qu'on oublie trop, la religion n'est pas tant affaire de dogme que de nerfs, et la domination du prêtre, et particulièrement du prêtre catholique, est plus solidement assise sur la faiblesse de nos cœurs que sur le roc d'une tradition. C'est donc, autant que par l'instruction répandue à flots, par la charité déployée sans compter, par des actes de fraternité égalitaire, que le libéralisme doit s'efforcer de vaincre l'esprit de secte que M. Paul Hymans a si bien défini.

Et si cette victoire était incompatible avec certaines extensions de la liberté? S'il était démontré que la liberté, comme l'écrivait hier encore un publiciste français de grand talent, « est un privilège ou qu'elle est sans force », qu'elle est aristocratique d'essence et « s'oppose à l'égalité » ; qu'en la conquérant, certains groupes sociaux, les syndicats par exemple, mettront fatalement en péril la liberté des non-affiliés, et que ce sera tant pis pour ceux-ci? Voilà de bien urgentes questions et un complément tout trouvé au brillant parallèle tracé par le futur député de Bruxelles. Car sur ce terrain, où la liberté renonce à être égalitaire, où elle se concilie avec un certain esprit autoritaire, que Frère-Orban incarna si bien chez nous,

Hosted by Google

il n'aura pas de peine à montrer que nous nous rejoignons (je dis ceux qui pensent ainsi) avec les premiers libéraux, avec ceux de 1815-30, pour qui les libertés étaient précisément « des privilèges possédés par certaines collections d'individus ». Et c'est un tel privilège que posséda la Congrégation, un tel qui fit l'oligarchie bourgeoise maîtresse du pouvoir, un tel qu'exploitent encore, sous le nom et le couvert ironique de liberté d'enseignement, nos catholiques belges.

Je me suis nettement expliqué là-dessus, et je ne veux point, quant à moi, de cette liberté de certains groupes, dans l'ordre intellectuel, parce que je la juge destructive de la liberté de tous. Or, voici que le dilemme se pose pour nos libéraux belges. Combien d'entre eux admettent cette forme de liberté, dans l'ordre intellectuel, au profit des partis confessionnels, tandis que, moi, je m'en accommode tant bien que mal dans l'ordre social au profit de l'organisation ouvrière. C'est peut-être que 1° je ne suis pas industriel ; 2° j'estime que le danger d'une agitation ouvrière, d'ailleurs de moins en moins fort à mesure que les organismes corporatifs seront plus puissants (voyez les *Trades-Unions*), est cent fois moins redoutable que le sourd et latent travail des forces cléricales. Et c'est pourquoi, sans enthousiasme, j'accepterais, si j'étais candidat libéral, certaines thèses extrêmes du démocratisme, alors que je ne prendrais aucun engagement au sujet de la liberté d'enseignement, qui est simplement la liberté de l'enseignement catholique.

Mais je m'aperçois que je suis bien loin de mon intention première, qui était d'analyser simplement la très belle étude de notre collaborateur et ami M. Paul Hymans. Au surplus, cette étude a été ou sera lue de tous mes lecteurs, et la signaler suffisait.

M. W.

Hosted by Google

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Avis. — M. Bischoff, professeur à l'université de Liége, prépare en ce moment une bibliographie complète de la littérature allemande en Belgique, comprenant toutes les publications faites chez nous, tant en langue néerlandaise qu'en langue française, sur les œuvres d'imagination de nos voisins. On est donc prié de lui adresser (à Liége ou à Montzen) tous les renseignements relatifs à cet intéressant sujet, abstraction faite de ceux que renferment les grandes revues de notre pays.

*

Littérature comparée. — C'est bien le titre sous lequel on doit ranger plusieurs livres qui nous parviennent d'Italie : Tullo Massarani, *Studii di letteratura e d'arte* (2ª edizione, Florence, successori Lemonnier); E. Gorra, *Fra Drammi e poesia*, Saggie ricerche (Milan, Ulr. Hœpli); Andrea Loforte-Randi, *Nelle letterature estraniere*; prima et seconda serie (Palerme, Alberto Reber).

Toutefois les deux derniers volumes, comme leur titre l'indique, sont consacrés à des sujets de littérature étrangère, plutôt qu'à des études comparatives, tandis que les deux premiers, d'auteurs différents, s'occupent des influences exercées par une littérature sur une autre littérature, soit d'une façon générale en un temps donné, soit dans tel ou tel cas particulier.

M. Massarani a publié la première édition de ses *Studj* en 1873; encore à est-il remaquer que plusieurs d'entre elles avaient été écrites antérieurement; c'est dire qu'il lui eût été malaisé, à moins d'en entreprendre une refonte complète, de les mettre au courant de la science. Depuis trente ans, en effet, la France aussi bien que l'Allemagne et l'Italie elle-même, a apporté sa large contribution aux études italiennes; dans son premier essai, M. Massarani fait l'historique de ces études en France (1-140); mais son information ne va guère au delà du milieu de ce siècle. Aux noms de Fauriel, de Michelet, d'Ozanam, à d'autres encore qu'il cite, on aurait voulu, n'était qu'il a mis une sorte de coquetterie à ne pas renouveler sa matière, lui voir ajouter ceux de MM. de Nolhac, A. Thomas, Gebhart, Dejob, etc. L'étude, dans ces limites d'intérêt, a d'ailleurs son prix; elle est suivie d'un court chapitre sur Alfiéri, d'un autre sur les versions anglaises des classiques latins et italiennes des poètes anglais, d'un long essai sur Henri

Hosted by Google

Heine et son temps, qui se rattache au même cercle d'idées que le dernier mémoire, intitulé *Munich* et *Nüremberg*.

M. Gorra a réuni sous la même couverture des travaux d'un caractère assez différent. Tous sont traités de semblable façon, suivis de notes copieuses et souvent curieuses; mais les deux derniers appartiennent surtout à ce que les Allemands appellent la « Belletristik »: c'est *Le drame religieux de Calderon* et *Les origines du drame moderne*, où l'auteur rapporte et discute les principales doctrines émises sur les éléments constituants du drame, et fait preuve d'une information très étendue, notamment en ce qui concerne les livres français. En revanche, les philologues s'intéresseront particulièrement aux essais suivants : *Pour la genèse de la Divine Comédie. La théorie de l'amour et un ancien poème français* (il s'agit du poème de Mahiu le Poirier, dont M. Gorra fait l'étude minutieuse, afin d'en déterminer la date et la provenance; il le croit du début du XVI^e^ siècle et écrit en Ponthieu. Mais avant cela il a passé en rapide revue les œuvres françaises et provençales du moyen âge, consacrées à la description et à la « législation » de l'amour). *Les mœurs des femmes d'après un poème italien du XVI^e^ siècle.* (Ce travail fait suite à un autre paru dans les *Studj* du même auteur; il a pour objet un texte de 1536, exhumé par M. Morpurgo, et fournit au critique un prétexte à d'amusants parallèles.) En tête du livre figure une longue étude sur une romance espagnole et son histoire (celle du *comte Alarcos*, qui inspira un drame à Schlegel, après avoir été soumise à de nombreux avatars).

*

J'ai fait une réserve au sujet des deux volumes de M. Loforte-Randi, en remarquant qu'il y était plutôt question, comme le titre le dit, de littératures étrangères que de littérature comparée. En fait, l'auteur songe moins à comparer qu'à analyser, et les rapprochements qu'il fait sont d'ordre psychologique et non historique. Dans son premier volume, il étudie trois écrivains qu'il se plaît à proclamer « universels »; dans le second, trois écrivains encore, qu'il juge avoir été des « rêveurs ». Il annonce qu'il va vouer à d'autres trinités une attention qui ressemble fort à un culte, et qu'ainsi défileront successivement les « humoristes » (il est vrai qu'il en prévoit quatre), les « pessimistes », les « poètes » et ce qu'il appelle d'un nom intraduisible « demolitori ».

Faut-il chicaner un auteur sur son point de départ? Non, sans doute, à moins qu'il n'y ait dans celui-ci matière à contradiction trop manifeste. Or, je ne vois pas bien pourquoi Montaigne,

Hosted by Google

Émerson et Amiel sont des esprits universels plutôt que tel ou tel autre écrivain, qu'un Voltaire, qu'un Gœthe ou qu'un Taine; ni pourquoi le titre de poète sera réservé à Shakspeare, Byron et Shelley, celui de « rêveurs » à Cervantès, Nodier et Joubert. Toutes les classifications ont d'ailleurs leur part d'arbitraire, et on voit où elles conduisent, quand on lit (volume II, p. 323) que Joubert a écrit le livre le plus personnel qui soit après les *Essais* de Montaigne, ce qui est une façon d'insinuer un autre groupement que celui de l'auteur lui-même, où ces deux grands moralistes en chambre seraient réunis.

Ce n'est pas d'ailleurs la seule singularité de ces études, qui, pour des esprits français, ont l'incontestable attrait de l'imprévu, de l'inattendu, faut-il le dire. M. Loforte-Randi est un liseur consciencieux, mais, semble-t-il, fragmentaire. Sa connaissance de notre littérature est faite de morceaux, solides et puissants peut-être, mais de morceaux seulement. Quand on le voit déclarer que Rabelais est le « père de la littérature française » et le pontife du calembour *nel quale i Francesi sono maestri inimitati ed inimitabili e che è come l'emblema della loro razza* (!) qu'au XVII^e^ siècle il n'y a pas d'éloquence, mais de la simple loquacité (I, p. 109); que, dans ce même temps, les grands et petits écrivains, « à deux ou trois exceptions près, font consister l'art dans une seule fin : plaire, faire montre d'habileté dans la façon de tourner une phrase et de coudre deux vers ensemble » (II, 177); quand on le surprend fort occupé à tirer Charles Nodier de son second ou de son troisième plan pour le mettre en ligne avec Chateaubriand, Lamartine ou Victor Hugo, on se demande s'il y a paradoxe ou inconnaissance et on penche plutôt vers la seconde hypothèse, la bonne foi de l'écrivain n'étant guère douteuse. Mais ce n'est pas tout, et il y aurait à signaler bien d'autres cas, où notre sens de la critique, nos conceptions du Beau sont en trop criant désaccord avec les thèses de M. Loforte-Randi pour qu'on puisse, en un espace strictement mesuré, discuter celles-ci et en démontrer les côtés incertains. En somme, il y a dans ces deux volumes une abondance italienne, un souffle, une belle intrépidité, des colères et des mépris, une doctrine de la prédestination du génie, mais rien qui ressemble à un produit de la critique historique, psychologique ou évolutionniste de notre temps. M. W.

*

Livres d'arts. — La Société d'édition artistique (pavillon de Hanovre) a publié successivement un livre de M. Jules Breton sur *Nos Peintres du siècle*, un autre de M. Camille Saint-Saëns, *Portraits et souvenirs* et un troisième de M. Marius Vachon, *Puvis*

Hosted by Google

de Chavannes. Il est à peine besoin d'insister sur l'intérêt de ces publications. On sait que M. Saint-Saëns, qu'on applaudissait encore en grand virtuose, le 6 mai dernier, à Bruxelles, est un écrivain à la plume déliée, élégante et originale aussi bien qu'un créateur musical et un technicien. Dans ce volume, qu'il a dédié à M. Larroumet, il a réuni des pages à la fois profondes et familières sur quelques maîtres de la génération précédente, sur Berlioz, sur Franz Liszt, sur Gounod et sur Rubinstein; d'autres pages doivent leur principal attrait aux souvenirs de l'auteur, bien qu'il se défende d'écrire jamais des mémoires; je n'en connais pas de plus ingénieuses, de plus hautement pensées que celles qui portent ce titre : *L'illusion wagnérienne*, et où il est fait une très sage et très nécessaire distinction entre le maître de Bayreuth et la séquelle prétentieuse et brouillonne de ceux qui, snobs ou niais, prétendant interpréter sa doctrine, l'obscurcissent à souhait. Le même esprit doublé de bon sens, et comme tel bien français, se retrouve ailleurs, notamment dans le joli chapitre : *Docteur à Cambridge*, où on lit un éloge imprévu du goût musical anglais qui corrobore très nettement les appréciations de notre collaborateur, M. Sidney Vantyn. Depuis les livres de Berlioz, aucun musicien, en France, n'avait écrit de pages aussi attrayantes et aussi pensées.

Quant au *Puvis de Chavannes* de M. Vachon, c'est une bonne et consciencieuse étude du grand peintre idéaliste que la France a perdu. L'auteur nous décrit ses débuts; il montre quelles influences contribuèrent à la formation de son talent; il distingue en lui le peintre et le dessinateur; enfin, il le suit dans une carrière, ennoblie encore plus par des actes de désintéressement, et de patriotisme élevé, que par les incessantes manifestations du génie le plus personnel.

Nous devons signaler encore une publication belge, qui ne laissera indifférents ni nos compatriotes, amateurs d'art, ni, en général, tous ceux qui ont pour les débuts de l'art moderne un respect admiratif. Je veux parler du *Hans Memling*, de Jules Du Jardin (G. Hermans, éditeur à Anvers). On trouvera dans ce livre la collection complète des reproductions photographiques des œuvres du peintre, éparses aujourd'hui dans tous les musées d'Europe. Ces reproductions, qui sont faites avec goût et dans le format in-8°, constituent un puissant aide-mémoire. Le texte qui les accompagne atteste des recherches et un sentiment très vif de la beauté artistique. Peut-être faut-il s'étonner que l'auteur en ait consacré la plus grande part à des généralités historiques, strictement étrangères à son sujet. Sur 140 pages il en est tout au plus 50 consacrées au peintre de la châsse de sainte Ursule; il est

Hosted by Google

vrai qu'on y trouve l'essentiel de ce qui a déjà été écrit sur lui, des idées justes, une information généralement bonne et de quoi guider le lecteur. De-ci de-là le style tourne à la préciosité, et on regrette quelques néologismes inutiles. Mais ce sont de bien légères taches, et il convient d'insister plutôt sur le service qu'a rendu M. Du Jardin en mettant à la portée du grand nombre l'œuvre de celui qui, né en Allemagne, vécut et mourut à Bruges, où l'on conserve le meilleur de son souvenir artistique.

R.

*

Nous avons encore reçu : Pierre Leroy Beaulieu, *La rénovation de l'Asie* (Paris, Colin et Cie) in-12; Jean-Jacques Olivier, *Voltaire et les Comédiens*, interprètes de son théâtre (Paris, Société française d'imprimerie et de librairie), et plusieurs livres de MM. Van Drunen. De Waleffe, Grancey et Courouble, ayant trait à des sujets identiques ; il en sera parlé dans la prochaine livraison.

Signalons encore une brochure de notre collaborateur M. Hymans, *Le libéralisme et l'Église aux deux bouts du siècle* qui arrive à point; une autre de M. de Coubertin, *L'avenir de l'Europe* (enquête publiée par *l'Indépendance belge*); enfin le tiré à part d'un intéressant article publié par M. Goblet d'Alviella dans la *Revue de l'Université* de Bruxelles et ayant pour sujet *Les Gifford* « Lectures » et le *Cours de M. Tiele à Édimbourg* ; on y trouvera d'utiles renseignements sur la fondation Gifford et une savante analyse, mêlée de discussions, du livre de M. Tiel, *Inleiding tot de Godsdienstwetenschap*, 1897-99.

*

Nous ne pouvons que signaler ici le gros succès de librairie que vient d'obtenir la traduction française de l'*Histoire de Belgique* de M. H. Pirenne. Plus de mille exemplaires en ont été écoulés en quelques semaines. Les qualités de l'œuvre ont été suffisamment mises en lumière ici, lorsque a paru l'édition allemande; il n'y faut pas insister; tout ce qu'on peut dire, c'est que, sous cette nouvelle forme, qui le rend accessible à tous, le livre du professeur de Gand relègue dans l'oubli, par vice d'infériorité, tous les manuels développés de l'histoire nationale; la nouveauté de ses points de vue, la solidité des connaissances, la sûreté de sa méthode, une exposition sobre, clair et serrée en font un livre-type. On sait que le second volume nous conduira jusqu'à la fin du règne des ducs de Bourgogne (le premier se clôt au début du XIVe règne) et qu'il y aura un tome III pour la période moderne.

Hosted by Google

LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE

ET LE PROJET DE SMET (1)

L'abandon du projet Vandenpeereboom.

Le dimanche 2 juillet, le Conseil général de l'Association réformiste tint une réunion à laquelle assistaient, entre autres personnages, MM. Theodor, de Borchgrave, Carton et Lorand. Il fut entendu que M. Theodor présenterait en son nom personnel la proposition de loi récemment élaborée sous les auspices du Conseil général. La journée du 3 se passa en négociations entre M. Theodor et quelques chefs de la droite. Mais, dès ce moment, tel était le soulagement dans le pays entier, qu'il n'y avait plus de solution possible, si elle n'impliquait le retrait du projet Vandenpeereboom

Le mardi 4, dès l'ouverture de la séance, M. Vandenpeereboom déclara à la Chambre que le ministère voulait l'apaisement ; mais, comme plusieurs membres avaient manifesté l'intention de déposer des propositions relatives à la réforme électorale, il demandait que tous les projets fussent renvoyés à une commission spéciale dans laquelle tous les partis seraient représentés.

Le gouvernement finit ainsi par où il aurait dû commencer.

M. Theodor résuma d'abord sa proposition ; puis M. Woeste fit connaître qu'il déposerait un projet

(1) Voir les livraisons des 15 février, 15 mars, 15 avril et 15 mai 1900.

Hosted by Google

tendant à établir le scrutin uninominal dans tout le pays. Enfin, M. Vandervelde donna lecture d'une déclaration qui venait d'être arrêtée dans une réunion des deux gauches; après avoir annoncé le dépôt d'une proposition de *referendum,* c'est-à-dire d'appel au pays, ce manifeste ajoutait : « La gauche tout entière prend ici l'engage-« ment solennel de rester unie jusqu'au bout, quoi qu'il « arrive et dans n'importe quelles circonstances, *pour* « *s'opposer aux retours offensifs du pouvoir et pour empêcher* « *à l'avenir d'autres coups de parti.* »

Il n'y eut jamais d'autre engagement — quoi qu'on en ait dit. Toutefois, après la séance, l'opposition décida de paraphraser sa déclaration dans un manifeste au pays, que les proportionnalistes de la gauche libérale eurent le tort de signer un peu à la légère. Il était ainsi conçu :

Citoyens,

Grâce à votre indomptable énergie, l'opinion publique vient de remporter une éclatante victoire.

L'abominable projet de loi de M. Vandenpeereboom est retiré.

La tentative de coup d'État échoue piteusement devant le soulèvement du pays.

La volonté populaire s'est nettement manifestée; elle exige que la nation soit consultée avant toute modification du régime électoral. Elle veut le *referendum*, la dissolution ou l'ajournement jusqu'après les élections prochaines.

Nous, les membres de la gauche, unanimes et indissolublement unis, nous nous engageons à rester les irréductibles interprètes de cette volonté nationale.

Vous nous avez tracé notre devoir dans les délibérations de la commission nouvelle instituée par la Chambre; nous n'y faillirons pas.

La Commission des XVI.

M. Woeste avait lui-même proposé de composer la commission d'après le principe de la représentation proportionnelle, en chargeant la majorité d'élire dix membres et l'opposition cinq. Cette motion ayant été admise, la droite désigna trois proportionnalistes, MM. de Smet, Bilaut et de Trooz, auxquels devait naturellement se joindre la voix du président, M. Beernaert, — trois uninominalistes : MM. Woeste, Helleputte et Ligy, — un Anversois, M. Heuvelmans, et trois membres dont les opinions

Hosted by Google

étaient douteuses : MM. de Lantsheere, Tack et Hoyois. La gauche socialiste fut représentée par MM. Vandervelde, Furnémont et Léon Defuisseaux; la gauche libérale, par MM. Lorand et Journez.

Cette commission des XV, ou plutôt des XVI, débuta par une discussion générale où chacun eut l'occasion de développer son projet. La proposition de M. Woeste impliquait un découpage général de tous les arrondissements ; il demandait de confier le soin de cette opération à une commission spéciale où l'opposition serait représentée proportionnellement à son importance. — Interpellés par M. Theodor pour savoir si l'un d'eux consentirait à prêter son concours, les membres de la gauche présents à la séance répondirent par le refus le plus net et le plus catégorique. C'était l'enterrement du projet de M. Woeste et celui-ci ne s'y trompa point. On assure qu'il avait déjà fait des ouvertures analogues à certains membres de la gauche sénatoriale et qu'il avait essuyé le même accueil négatif.

D'autre part, l'Association conservatrice de Bruxelles avait convoqué pour le 25 juillet les délégués de toutes les Associations catholiques. Une cinquantaine de Cercles se rendirent à cette invitation. L'assemblée, après avoir appelé M. Beernaert à la présidence, vota un vœu tendant à ce que les Chambres adoptent, « au cours de la présente session », un projet de loi qui appliquerait la représentation proportionnelle à tout le pays. Cette fois, l'irritation de M. Woeste ne connut plus de bornes, et, le 27, à la commission des XVI, après avoir déclaré qu'il retirait son projet, il dénonça en termes véhéments « le complot qui se trame dans les Chambres ». Faisant allusion aux tentatives pour remplacer le ministère par un cabinet proportionnaliste, il ajouta : « On veut forcer la main à la droite. Mes sentiments de droiture se révoltent contre de pareils moyens... Un ministère ainsi constitué serait un lâchage honteux et un monstrueux replâtrage. »

Hosted by Google

Ce discours n'eut d'autre résultat que d'amener M. de Lantsheere à déclarer qu'il se ralliait au projet Theodor. Comme M. Beernaert obtint, en outre, l'adhésion de M. Hoyois et l'abstention de M. Tack, tout faisait prévoir que la représentation proportionnelle allait être votée par 8 voix contre 7 et 1 abstention.

M. Lorand et la Gauche socialiste.

M. Lorand n'avait jamais celé son intention de voter en faveur du projet Theodor, si sa proposition de *referendum* était écartée. Tant qu'on avait cru à l'échec de la représentation proportionnelle, les socialistes l'avaient laissé dire; mais, quand il devint manifeste que la décision dépendait d'une voix, ils rappelèrent le chef de la gauche progressiste au respect de l'engagement qu'ils affirmaient avoir été pris dans le dernier manifeste de l'opposition.

Directement interpellé à cet égard par M. Furnémont, en pleine commission des XVI, M. Lorand répondit qu'il n'entendait pas se déshonorer en votant contre la représentation proportionnelle. Aussitôt on décida de le réduire à l'impuissance. Le 28 au matin *Le Peuple* et *La Chronique* ouvrirent le feu contre sa personne, en même temps que le journal dont il était le rédacteur en chef, *La Réforme*, le jetait par-dessus bord, dans un article signé des deux administrateurs. D'autre part, les deux Gauches de la Chambre se réunissaient au cours de l'après-midi, sur l'initiative des socialistes, pour affirmer que tous les membres de l'opposition s'étaient réciproquement engagés à voter contre tout projet de réforme électorale avant l'appel au pays. Plusieurs membres de la gauche libérale avaient encouragé M. Lorand dans son attitude; aucun n'osa le soutenir. Bien plus, quand, sur sa demande, les membres libéraux de l'opposition se furent réunis entre eux, ils décidèrent qu'il n'avait même pas le droit de s'abstenir, mais qu'il était obligé en conscience de voter contre le projet. Il déclara alors qu'il se retirait de la commission,

Hosted by Google

où il fut remplacé par M. Gillard, qui se piquait moins de fidélité à ses antécédents proportionnalistes (1).

Le cabinet de la représentation proportionnelle.

Le lundi 31, la commission des XVI tint sa dernière séance. Ce fut un abatage général. Le scrutin binominal proposé par M. Rosseeuw fut repoussé par 13 voix et 1 abstention (M. Woeste); le *referendum*, par 11 voix contre 5; le projet Theodor, par 8 voix contre 7 et 1 abstention (M. Ligy); le projet du gouvernement, par 8 voix et 8 abstentions.

On crut, un moment dans le public, que c'était sinon l'enterrement, du moins l'ajournement indéfini de la réforme (2). Mais, dès le lendemain, le cabinet Vanden-

(1) Dès les premiers jours de juillet, je m'étais personnellement abouché avec les principaux leaders libéraux de la province, ainsi qu'avec quelques journalistes, en vue de provoquer le ralliement au vote immédiat de la représentation proportionnelle. Les réponses que j'avais reçues étaient de nature à m'encourager dans cette campagne, lorsque le 28 août, m'étant rendu à la Chambre pour causer de la situation avec M. Lorand, je le trouvai en conversation, dans la bibliothèque, avec un des proportionnalistes désignés pour faire partie de la prochaine combinaison ministérielle. J'en étais encore à la nouvelle que la majorité de la commission des XVI était acquise au vote de la représentation proportionnelle. M. Lorand m'apprit les incidents de la journée et sa propre retraite de la commission. Son collègue ajouta que les jours du cabinet Vandenpeereboom étaient comptés, mais que les proportionnalistes de la droite hésitaient à assumer la responsabilité du pouvoir, devant la perspective de voir se reformer contre un projet intégral de représentation proportionnelle une coalition parlementaire des deux oppositions. M. Lorand fit observer qu'un certain nombre de ses collègues libéraux restaient disposés, malgré les apparences du moment, à appuyer un projet de ce genre, mais qu'on ne pourrait les décider à se séparer, sur ce point, de l'opposition socialiste, que s'ils s'y voyaient encouragés par un énergique mouvement de l'opinion libérale. J'affirmai alors que ce mouvement était inévitable; je fis même ressortir qu'il était déjà commencé; seulement, il fallait laisser aux dirigeants, aux associations, aux journaux du parti le temps de se ressaisir et de se retourner. Sur ce, nous nous séparâmes et je ne sache pas qu'il y ait eu d'autres pourparlers préalablement à la constitution du nouveau cabinet.

(2) Le 1er août, *La Chronique* publiait un article de fond : *L'enterrement de la représentation proportionnelle*, qui commençait ainsi : « La représentation « proportionnelle se meurt, la représentation proportionnelle est morte. *La* « *Réforme* l'a inhumée après une oraison funèbre de Champal frères. Par un « procédé encore en vigueur chez les peuplades lointaines, on a marqué la céré- « monie par un sacrifice humain : on a fusillé Georges Lorand sur sa tombe. » *La Chronique*, à la vérité, souhaitait la résurrection de l'homme, sinon du principe.

Hosted by Google

peereboom, prenant comme prétexte le vote des XVI relatif à son projet, donnait sa démission et, le 5 août, le ministère était ainsi reconstitué : MM. de Smet de Naeyer, président du conseil, Liebaert, de Trooz, Vander Bruggen et le général Cousebant d'Alkemade. De l'ancien cabinet, il ne restait que M. de Favereau.

Le 8, le nouveau président du conseil déclarait à la Chambre qu'il se donnait pour tâche de résoudre le problème électoral dans un sens large et patriotique. Cette solution, ajoutait-il, ne pouvait se trouver que dans une application intégrale de la représentation proportionnelle. Le jour même, il apportait un projet de loi rédigée en ce sens, tandis que M. Vandervelde, de son côté, déposait une proposition ainsi conçue :

« *Article unique.* Il y a lieu de reviser l'article 47 de la Constitution. »

Le projet ministériel était bien, cette fois, une application intégrale de la réforme, basée sur le système D'Hondt, sans *quorum*, mais avec quelques innovations qui ne portaient pas atteinte au principe même de la réforme. S'appuyant sur cette considération que chaque votant ne peut prétendre à être représenté que par un mandataire, il n'accordait aux électeurs qu'un vote nominatif par bulletin. Les parrains recevaient la faculté de déterminer l'ordre de préséance entre les candidats ; néanmoins, les électeurs qui se prononçaient pour une des listes en présence avaient, de leur côté, le droit, soit de ratifier l'ordre de présentation établi par les parrains, soit de modifier cet ordre, en votant pour le candidat de cette liste qu'ils préféraient placer au premier rang. Dans le premier cas, ils noircissaient la case placée au-dessus de la liste ; dans le second, celle qui se trouve en regard du nom de leur candidat favori ; il était entendu que ce dernier vote profitait également à toute la liste, en tant qu'il s'agissait d'établir le chiffre électoral du parti. Il n'était pas même nécessaire que les électeurs résolus à modifier l'ordre de présentation formassent la majorité

Hosted by Google

du parti; il suffisait qu'ils fussent assez nombreux pour atteindre le quotient donnant droit à un siège.

Le projet instituait des députés suppléants, dont l'élection se faisait par le même scrutin que celle des effectifs. Enfin, il mettait fin à l'existence des circonscriptions uninominales, tant pour la Chambre que pour le Sénat, en groupant les plus petits arrondissements. La circonscription électorale embrassait même tout le territoire de la province, dans les élections sénatoriales du Limbourg, du Luxembourg et de la province de Namur.

Ce projet fut favorablement accueilli par les proportionnalistes ; même parmi les adversaires politiques du gouvernement, on se plut à en reconnaître le caractère loyal.

Le 17 août, le Conseil général de la *Ligue pour la représentation proportionnelle* — où les socialistes s'abstenaient désormais de paraître — vota, à l'unanimité, la déclaration suivante :

« Déclare que la loi proposée par le gouvernement « s'inspire loyalement des projets préparés par l'Asso- « ciation en dehors de tout esprit de parti;

« Adjure le gouvernement et les députés partisans de « la réforme de s'opposer à tout amendement qui, par « l'introduction d'un *quorum* ou l'application d'un mode « moins exact de représentation proportionnelle, priverait « les divers partis de la part de la représentation à « laquelle ils ont droit. »

Le ralliement libéral à la représentation proportionnelle.

L'isolement de M. Lorand ne fut pas de longue durée. Tous les journaux libéraux, sauf *La Chronique* et *La Réforme,* à Bruxelles, *L'Opinion*, à Anvers, exhortèrent la gauche libérale à suivre son exemple. Non seulement MM. Janson, Feron, Van Ryswyck, presque tous les chefs de l'ancien parti progressiste, mais encore l'Association

Hosted by Google

libérale de Bruxelles et bientôt le Comité de la Fédération progressiste, abondèrent dans le même sens. Les organes du libéralisme modéré ne restèrent pas en arrière : les Associations libérales de Bruges, Gand, Malines, Hasselt, Alost, Arlon, Verviers, Charleroi, Thuin et Soignies, votèrent des adresses réclamant le vote immédiat du projet. Il n'y eut guère de résistance qu'à Anvers, où la proximité des élections communales faisait craindre aux libéraux de s'aliéner le concours des socialistes. Déjà, au Sénat, le 9 août, dès l'avènement du nouveau cabinet, le chef de la gauche, M. Dupont, avait déclaré qu'il voterait le projet si celui-ci était réellement impartial et complet. A la Chambre, quatre libéraux vinrent successivement se ranger autour de M. Lorand : c'étaient MM. Magnette, Heupgen, Hambursin et Mouton : « Nous ne pouvons, écrivaient les deux derniers à *L'Indépendance belge,* répudier la représentation proportionnelle, même momentanément. Cela nous paraît être contraire à nos engagements réitérés devant le corps électoral et notre parti, engagements dont nous n'avons pas le pouvoir de nous délier par notre seule volonté... Le parti libéral réclame la représentation proportionnelle. Il se présente une occasion inespérée et peut-être unique de l'obtenir. Allons-nous lui tourner le dos avant tout examen? »

Ce petit groupe avait chargé M. Lorand d'ouvrir des négociations avec le gouvernement en vue d'obtenir la substitution de la circonscription provinciale aux anciens arrondissements électoraux. Il est certain que cette solution eût été plus logique et qu'elle eût fait disparaître un des griefs allégués contre la loi, celui de maintenir la disproportion des circonscriptions. Mais le ministère craignait, en cédant, de s'aliéner une fraction plus ou moins considérable de la majorité sur laquelle il comptait à droite; il laissa entendre qu'il avait obtenu de ce côté le maximum possible de concessions et que sa solution était à prendre ou à laisser. L'ensemble des sections donna au projet une majorité de 65 voix contre 51 et 12 abstentions;

Hosted by Google

on pouvait dire que les abstentionnistes, joints aux absents, tenaient en mains le sort de la loi. M. de Jaer fut nommé rapporteur par la section centrale, qui adopta le projet par 6 voix contre 1.

Tactique de l'opposition socialiste.

On se demandait avec curiosité, quelques-uns même non sans inquiétude, quelle attitude allaient adopter les socialistes. Ceux-ci n'hésitaient pas à affirmer qu'ils avaient été joués par les libéraux, et les plus exaltés se montraient disposés à recommencer contre le projet de Smet la tactique qui leur avait réussi contre le projet Vandenpeereboom. Les socialistes du Hainaut — les plus menacés par l'introduction de la représentation proportionnelle — déclarèrent, dans leur Congrès régional du 20 août, qu'ils étaient prêts à soutenir une grève générale « pour empêcher l'odieux coup de parti qu'on prépare ». C'était oublier que, cette fois, ils n'avaient plus avec eux l'ensemble de l'opposition parlementaire, la presse libérale, les ouvriers libéraux, les étudiants, la garde civique, la bourgeoisie des grandes villes.

Le Conseil général du parti ouvrier était mieux placé pour se rendre compte du changement qui s'était accompli depuis deux mois dans l'opinion publique. M. Vandervelde n'eut pas de peine à faire prévaloir des conseils plus modérés et plus judicieux, en déclarant que, partisan de la représentation proportionnelle, il voterait cependant contre le projet, mais qu'il s'opposerait nettement à toute tentative d'obstruction violente. Finalement, le conseil vota une résolution laissant aux députés le soin de combattre le projet comme ils l'entendraient.

Sur l'initiative des députés socialistes du Hainaut, un Congrès général du parti se tint alors à Bruxelles. L'ordre du jour portait : « Moyens à employer pour empêcher le gouvernement de changer le régime électoral, si ce n'est

Hosted by Google

pour établir le suffrage universel ou tout au moins sans une consultation préalable du pays. » L'assemblée esquiva la question et se borna à voter, dans sa séance du 28, une déclaration portant qu'il y avait lieu d'accentuer, par tous les moyens possibles, l'agitation en faveur du suffrage universel.

La proposition de M. Vandervelde, tendant à reviser l'article 47 de la Constitution, était arrivée devant la Chambre le 25 août L'issue du débat n'était pas douteuse, bien qu'ici les deux gauches fussent unanimes pour soutenir la prise en considération. Celle-ci fut rejetée, après quatre séances, par 59 voix contre 31 et 4 abstentions. La délibération se serait même passée sans autre incident que des violentes altercations entre M. Lorand et l'extrême gauche, si M. de Smet ne l'avait interrompue, dès le début, en vue de demander la mise de son projet à l'ordre du jour pour la semaine suivante. La gauche socialiste insista pour terminer d'abord les discussions sur l'épargne de la femme mariée et sur le contrat de travail; comme le gouvernement s'y refusait, elle déchaîna un tel tumulte que le président dut suspendre la séance. A la reprise, M. Demblon n'hésita pas à déclarer : « Eh bien, je vous le dis, vous ne délibérerez pas; c'est mon dernier mot! »

Le gouvernement, au lieu de relever le défi, eut l'habileté de céder. Ce ne fut qu'un retard de deux semaines et, le 12 septembre, la discussion s'ouvrit, enfin, sur le projet de représentation proportionnelle. Sans doute, il devait surgir encore des tentatives d'obstruction — mais, en dehors des appels nominaux que M. Smeets ne manqua pas d'exiger chaque fois que la Chambre ne lui paraissait pas en nombre — elles ne se manifestèrent guère que par la prolixité des discours, et, sous ce rapport, les membres de la droite auraient pu rendre des points à ceux de l'extrême gauche.

Hosted by Google

La discussion générale du projet.

Il serait oiseux de résumer ce débat, qui se traîna pendant deux mois au milieu des banalités et des redites. La discussion générale avait été ouverte par M. de Trooz, dont la rondeur déconcerta quelque peu les intentions belliqueuses de l'extrême gauche. M. de Smet, peut-être gêné par ses antécédents, n'intervint que d'une façon assez effacée ; ce fut son collègue de la justice, M. Vanden Heuvel, qui présenta, avec beaucoup de compétence, une complète apologie du projet. Parmi les motifs qui justifiaient l'introduction de la représentation proportionnelle, il n'hésita pas à ranger la nécessité de restituer au parti libéral la part d'influence à laquelle celui-ci a droit numériquement. « Si ce parti, dit-il, veut redevenir quelque chose, remonter à la surface de l'eau, il ne le peut. Le hasard de la distribution des électeurs et du tracé des circonscriptions donne au socialisme — ce que celui-ci a eu la clairvoyance de comprendre — le moyen de l'arrêter et de le tenir au fond de la rivière jusqu'à ce qu'il ait abandonné, dans une coalition, une partie de son indépendance. Cela est-il juste politiquement, cela est-il utile pour le pays ou pour le parlement ? »

Discutant les principaux griefs allégués contre la réforme — l'émiettement des partis et l'impossibilité de gouverner — l'orateur émettait cette réflexion dont les événements devaient bientôt démontrer la justesse : « Qu'on veuille y regarder de près, l'émiettement dépend, en réalité, de la force de constitution des partis. Celle-ci est-elle vigoureuse ; y a t-il de la cohésion, de la discipline, un programme vraiment conciliateur des grands intérêts : l'émiettement ne se produit pas. Supposez, au contraire, un groupe de constitution anémique, sans idéal, sans organisation sociale, sans chefs respectés, les divisions vont apparaître et grandir. » Enfin, il montrait que le projet empruntait au scrutin uninominal ce que celui-ci renfermait de juste et de séduisant : le principe qu'un

Hosted by Google

suffrage ne peut avoir d'efficacité que pour la conquête d'un seul mandat (1).

Le gouvernement ne fut que mollement soutenu à droite; à part les Indépendants de Bruxelles et quelques proportionnalistes de vieille date, tels que M. Loslever, la majorité renfermait plus de résignés que de satisfaits. M. Woeste, méconnaissant les véritables origines de la réforme, intervint à plusieurs reprises pour incriminer les avances et les concessions que le gouvernement aurait faites à M. Lorand et à ses amis politiques; si bien que M. de Smet, impatienté, finit par dénoncer cette tactique « à l'appréciation des honnêtes gens (2) ». A gauche, MM. Vandervelde et Bertrand, tout en se prononçant contre le projet, n'hésitèrent pas à affirmer hautement leurs sympathies pour le principe de la représentation proportionnelle, qu'ils regardaient comme le complément nécessaire et légitime du suffrage universel; tandis que M. Léon Defuisseaux montait à la tribune pour fulminer, contre la représentation proportionnelle en général et le projet du gouvernement en particulier, un réquisitoire qui prit la plus grande partie de deux séances. Ce fut M. Heupgen qui parla au nom des cinq, pour expliquer, en termes mesurés, son adhésion au projet, ajoutant que, dans sa conviction, la représentation proportionnelle préparait les voies à l'abolition du vote plural.

Les élections communales du 15 octobre.

De part et d'autre, mais surtout du côté proportionnaliste, on attendait, avec une certaine anxiété, les élections communales du 15 octobre. Le gouvernement s'était refusé à déclarer si, dans sa pensée, l'adoption de son projet impliquait l'extension du nouveau régime aux élections provinciales et communales; il avait également décliné, pour les mêmes raisons, de proposer l'ajourne-

(1) *Annales parlementaires*, séance du 27 septembre.
(2) *Annales parlementaires*, séance du 26 octobre.

Hosted by Google

ment du scrutin du 15 octobre. Cette fois, la campagne électorale était compliquée, dans un certain nombre de communes, par les coalitions que libéraux et socialistes avaient conclues en vue de s'assurer les avantages de la majorité absolue. Cependant, l'événement ne répondit ni aux craintes ni aux espérances de ceux qui avaient compté sur cette journée, soit pour discréditer l'application de la représentation proportionnelle, soit pour révéler un puissant courant d'opinion en faveur du *cartel* et des opinions avancées.

Sans doute, le cartel réussit presque partout où l'on avait escompté sa réussite; mais dans les localités, plus nombreuses encore, où le parti libéral avait lutté sans alliances étrangères, il avait généralement gardé ses sièges et même en avait acquis de nouveaux — au point que ses journaux avaient pu parler d'un « réveil » et ses adversaires d'une « poussée » en sa faveur. — L'important, c'est que chaque parti avait obtenu ce qui lui revenait légitimement; on pouvait même constater une diminution notable dans les inconséquences préméditées ou accidentelles dont la première application du nouveau régime avait fourni quelques cas retentissants. Si l'on ajoute que, depuis quatre ans, ce régime, loin d'aboutir à l'anarchie prédite par ses adversaires, avait eu pour résultat d'introduire dans beaucoup d'administrations communales un élément à la fois de contrôle et de stabilité, tout en diminuant l'âpreté des luttes politiques et en favorisant l'homogénéité des partis, il fallait bien reconnaître que le résultat était plutôt favorable à l'extension de l'expérience sur le terrain des élections législatives.

Le parti socialiste avait également gagné des sièges dans certaines communes; mais ces succès partiels n'étaient plus en rapport avec l'intensité de sa propagande ; il semblait même que certaines régions tendissent à lui échapper et on pouvait se demander si cet affaiblissement relatif n'était pas dû à sa récente attitude politique. Le 23 octobre, son Conseil général tint une séance

Hosted by Google

où, sur les instances de M. Vandervelde, il fut convenu qu'on renoncerait à l'obstruction parlementaire : deux jours après, l'extrême gauche laissait clôturer, sans opposition, la discussion générale du projet.

Dernières cartouches.

C'est le moment que choisit l'*Alliance* pour lancer un manifeste aux gauches libérales des deux Chambres, où elle adjurait, aussi bien les sénateurs restés fidèles au scrutin uninominal que les représentants gagnés au suffrage universel, de faire momentanément abstraction de leurs préférences pour assurer le vote d'une mesure destinée à relever le parti libéral. L'importance de ce document provenait de ce qu'il portait, entre autres signatures, d'une part, celle de M. Charles Buls, qui n'avait jamais caché ses sympathies uninominalistes, d'autre part, celles de M. Houzeau de Lehaie sur l'opposition duquel les socialistes croyaient pouvoir compter, de M. le sénateur Ernest Solvay, l'élu commun des libéraux, des radicaux et des socialistes, enfin, de M. Jean Van Ryswyck, qui personnifiait à Anvers la politique du cartel.

Il était évident que les partisans et les adversaires du projet se compteraient sur l'article premier, qui autorisait la fusion de plusieurs arrondissements en une seule circonscription. Certains membres de la droite, menacés par ces remaniements, ne se gênèrent pas pour demander — en échange de leur adhésion éventuelle — qui le maintien des circonscriptions uninominales, — qui celui des circonscriptions binominales, — qui un groupement plus propice à leur réélection, — qui un mode de votation plus favorable à la majorité dont ils étaient l'émanation. Il y eut même, de la part de M. Béthune, un amendement tendant à diviser l'arrondissement de Bruxelles en trois circonscriptions électorales. Tous ces amendements, fréquemment salués par les rires ironiques de la gauche, se heurtèrent à une opposition absolue de la part du gouvernement.

Hosted by Google

La proposition de *referendum*, originairement déposée par M. Lorand, fut écartée par 76 voix contre 28 (droite contre gauche); ensuite la Chambre rejeta successivement, par 76 voix contre 28, un amendement de M. Vandervelde, qui donnait comme base à l'élection la circonscription provinciale, et, par 100 voix contre 39, un amendement de M. Delvaux, qui maintenait les circonscriptions existantes.

Presque toute la droite avait voté contre le premier de ces amendements, une partie de la gauche contre le second. Cependant, que serait-il arrivé si, en vue d'amener l'échec du projet, toute l'extrême gauche avait voté l'amendement Delvaux ou toute l'extrême droite l'amendement Vandervelde? Quoi qu'il en soit, cette conjonction ne se fit point — au grand regret de M. Woeste (1) — et on vit même M. Vandervelde combattre l'amendement Béthune avec une extrême énergie, affirmant, malgré les murmures des députés socialistes du Hainaut, que si cet amendement devait passer, l'union des gauches se referait sur l'heure. Le découpage proposé par M. Béthune ne réunit que 34 voix contre 110. Enfin, le texte de l'article premier fut mis aux voix dans un silence solennel: il réunit le chiffre inattendu de 75 voix (dont 5 de gauche) contre 55 (dont 20 de droite), c'est-à-dire une majorité qui ne devait plus se retrouver.

La bataille reprit à propos de l'article 5, qui établissait le nouveau mode de votation. La « liberté du panachage » trouva dans tous les partis des défenseurs opiniâtres; certains orateurs, tout en admettant qu'on obligeât l'électeur, s'il voulait émettre un vote utile, à se prononcer pour l'un des partis en présence, formulèrent le regret qu'on eût autorisé les parrains des listes à imposer l'ordre de préséance entre les candidats. Le gouvernement offrit alors de modifier son système, en ce sens

(1) « Si vous êtes contre le projet, disait M. Woeste à M. Vandervelde, ne vous bornez pas à des parades oratoires, et sachez mettre vos votes en harmonie avec vos déclarations. C'est ainsi que l'amendement de M. Delvaux aurait réussi si la gauche socialiste l'avait voté. » (*Annales parlementaires*, séance du 31 octobre.)

Hosted by Google

que les simples votes de liste (dans la case supérieure) seraient désormais comptés comme s'ils étaient nominativement donnés au premier candidat; les suffrages excédants -- c'est-à-dire les suffrages qui dépasseraient en faveur de ce candidat le quotient ou chiffre répartiteur commun — seraient attribués, comme votes nominatifs, au second candidat de la liste, et ainsi de suite en ordre dévolutif. Les électeurs, du reste, étaient prévenus; ils seraient libres de voter pour tel candidat qu'ils préféraient; si ce candidat réunissait un chiffre de suffrage égal au quotient, il serait élu, et le vote attribué à n'importe quel nom de la liste devait profiter à la liste entière.

Cette légère concession du gouvernement, bien qu'elle constituât certainement une amélioration du projet, ne désarma pas les opposants, et l'on assista même, dans les séances du 4 et du 5 novembre, à un dernier retour offensif de l'extrême droite. Visant au delà du ministère, M. Reynaert, député de Courtrai, après avoir dénoncé le projet comme « un acte de folie », « un crime inouï, sans exemple dans l'histoire », « à la fois un attentat et une trahison », ajouta : « Les hauts dignitaires ecclésiastiques — car il est bon à cette heure solennelle de fixer les responsabilités, ne fût-ce que par une discrète allusion — qui ont patronné le projet, les membres du clergé qui ont usé de leur influence pour le faire adopter et pour tranquilliser les consciences alarmées, verseront un jour des larmes de sang au spectacle des ruines accumulées autour d'eux [1]. » (*Très bien! sur plusieurs bancs.*) — Les membres de la droite ne nous avaient pas habitués à voir admettre aussi franchement l'influence exercée par le haut clergé dans les affaires du pays. Cependant, le langage de M. Reynaert, quelque sentiment qui l'ait inspiré, ne parut extraordinaire qu'aux profanes. Tous les initiés y virent une allusion à l'archevêque de Malines, qui ne faisait pas mystère de ses sympathies proportionnalistes. L'émi-

[1] *Annales parlementaires*, séance du 31 octobre.

Hosted by Google

nent prélat ignore peut-être que ce trait lui est commun avec les divers grands maîtres qui ont présidé depuis vingt-cinq ans le Grand Orient de Belgique.

Il restait un dernier cap à doubler. Deux membres de la droite, MM. Béthune et Hoyois, avaient déposé chacun un amendement tendant à l'introduction d'un *quorum*. Le ministère eut facilement raison de ces propositions, qui furent repoussées à de fortes majorités. Quelle ne fut pas la surprise générale, quand, dans la séance du 17, on vit M. Albert Nyssens, dont le dévouement à la représentation proportionnelle était au-dessus de tout soupçon, proposer que « seront seules admises à la répartition, les listes dont le chiffre électoral atteindrait le dixième du nombre total des suffrages ».

Il convient de reconnaître que M. Nyssens avait toujours préconisé l'introduction d'un *quorum* modéré, en vue d'enrayer l'éparpillement des partis; sa proposition n'en était pas moins intempestive, en ce qu'elle risquait, pour un point secondaire, de compromettre le vote du projet, et elle ne peut s'expliquer que par l'éloignement où une maladie sérieuse l'avait tenu de la Chambre depuis plus de six mois. M. de Smet crut habile de déclarer que, sans croire à la nécessité d'un *quorum* quelconque, il n'en repoussait cependant pas l'introduction d'une façon absolue. Alors intervint M. Lorand, pour faire observer — avec une vivacité qui fit la joie de l'extrême gauche — que l'établissement d'un *quorum* équivalait à la proscription des progressistes dans les principales circonscriptions du pays. M. Heupgen ajouta que si, au dernier moment, on venait ainsi poignarder les progressistes dans le dos, ils voteraient contre le projet. M. Journez lui-même se jeta dans la mêlée pour supplier l'extrême gauche de ne point céder à la tentation de faire passer l'amendement.

L'instant était critique. L'événement a démontré que, si les adversaires du projet s'étaient bornés à voter sans phrases, la loi aurait sombré au port. Mais c'était trop attendre de MM. Woeste et Smeets. Le premier ne put se

Hosted by Google

retenir de déclarer ironiquement qu'il serait heureux de donner au gouvernement une marque de confiance en votant l'amendement. Le second annonça bruyamment que ses amis le voteraient également, dans le but avoué de faire échouer la réforme. Ces déclarations amenèrent M. Schollaert, tout adversaire qu'il fût de la représentation proportionnelle, à supplier M. Nyssens de retirer sa proposition, afin de ne pas aider l'opposition à ouvrir une crise dont nul ne pouvait prévoir l'issue. De leur côté, MM. Theodor et Carton de Wiart rappelèrent que, s'il n'y avait pas eu d'engagements formels, il s'était cependant produit, dans les prodromes du projet, des déclarations réciproques qui excluaient tout *quorum* restrictif de la proportionnalité intégrale.

Notre histoire parlementaire a rarement présenté des minutes plus émouvantes, à raison de l'importance de l'enjeu et de l'incertitude du résultat. Pendant quelques instants, il sembla qu'on pouvait prédire à coup sûr l'échec du projet. Des groupes se formaient et se dissolvaient sur tous les points de la Chambre. Des membres couraient de banc en banc en gesticulant. Du haut des tribunes, on pouvait voir se produire dans l'assemblée de véritables remous d'opinion qui se traduisaient dans l'attitude des acteurs de cette scène. M. de Smet de Naeyer se joignit finalement aux membres de la droite qui assiégeaient M. Nyssens de leurs instances. Celui-ci céda et déclara, aux applaudissements des uns, comme aux grognements des autres, qu'il retirait sa proposition ! Personne ne se leva pour la reprendre. On se rendait compte que le ministère avait définitivement gagné la partie.

Une fois de plus, la représentation proportionnelle, compromise par ses partisans, avait été sauvée par ses adversaires.

Le vote final eut lieu le 24 novembre. Dans l'intervalle, la Chambre avait passé, sans autre interruption que la réélection du bureau, de la session de 1898-1899 à celle de 1899-1900. Le projet ne fut adopté qu'à la majorité de

Hosted by Google

7 voix (70 oui, dont 65 de droite et 5 de gauche, contre 63 non, dont 33 de droite et 30 de gauche ; outre 8 abstentions).

Le faible chiffre de la majorité porta au comble l'exaspération de l'extrême gauche. Les cinq libéraux, dont le vote avait sauvé le projet, furent qualifiés de traîtres par M. Léonard et de Judas par M. Roger. M. Furnémont réclama la démission du cabinet. M. Smeets se fit rappeler à l'ordre, pour avoir sifflé dans une clef, et censurer, pour avoir crié au gouvernement : « Ce sont les achetés, les vendus qui vous donnent la majorité (1). »

Il est très vrai que, parmi les votes affirmatifs, un certain nombre avaient été donnés à contre-cœur par des adversaires de la représentation proportionnelle. Mais, d'autre part, parmi les votes négatifs, on en trouve au moins 13 qui émanaient de proportionnalistes avérés, appartenant au Conseil général de la *Ligue pour la représentation proportionnelle*. Il y avait donc compensation.

Le projet au Sénat.

Dans le pays, le vote du projet fut accueilli avec une satisfaction sincère, à en juger par le langage de la presse. Au Sénat, la Commission de l'intérieur en fut immédiatement saisie ; elle l'adopta par 5 voix contre 2 et choisit comme rapporteur M. Léger, dont des écrits antérieurs établissaient la compétence en cette matière. Son rapport, très substantiel — après avoir reproduit les arguments ordinaires en faveur de la représentation proportionnelle et montré que le scrutin uninominal était aussi défectueux dans son principe qu'impraticable dans son application à la Belgique — se refusait à examiner si le projet voté par la Chambre constituait une formule parfaite, mais affirmait que ce projet était, dans les circonstances présentes, la seule solution possible.

(1) *Annales parlementaires*, séance du 24 novembre.

Hosted by Google

La discussion s'ouvrit au Sénat le 12 décembre, après que la haute assemblée eût refusé de prendre en considération une proposition de M. Janson tendant à reviser l'article 47 de la Constitution. Le débat sur le projet du gouvernement eut peut-être plus d'ampleur qu'à la Chambre et il offrit l'avantage d'être plus concis, mais, de part et d'autre, les orateurs ne purent guère que répéter les arguments déjà produits et ressassés dans l'autre assemblée.

La représentation proportionnelle trouva d'énergiques défenseurs, à droite, dans MM. de Trooz et Vanden Heuvel, Limpens, Lammens et Surmont de Volsberghe; à gauche, dans MM. Émile Dupont, Paul Janson, Houzeau de Lehaie et Solvay. MM. Struye, Descamps et Montefiore-Levi firent entendre une note moins enthousiaste, tout en déclarant que la solution proposée était la meilleure dans les circonstances actuelles. M. Paul Janson n'hésita pas à déclarer qu'il voterait le projet, et rappela, à ce propos, qu'il avait été un des premiers défenseurs de la représentation proportionnelle, ajoutant que, dans sa pensée, l'adoption du projet hâterait l'avènement du suffrage universel. Les deux autres radicaux socialistes du Sénat, MM. Picard et Charles, prirent la défense du *statu quo* électoral, en faisant le procès au principe même de la représentation proportionnelle. Ils furent secondés dans cette dernière entreprise par plusieurs membres, non seulement de la droite, mais encore de la gauche libérale, qui ne pouvaient se consoler de la ruine de leurs aspirations uninominalistes, notamment M. S. Paternoster, dont, cependant, nous avons vu figurer le nom parmi les fondateurs de l'Association réformiste belge, et M. Bara, qui reproduisit avec sa verve habituelle tous les vieux arguments contre la réforme.

Ce qui nuisait surtout à l'intérêt de cette discussion, c'est qu'on en connaissait d'avance le résultat. Après avoir rejeté, par assis et levé, un amendement de MM. Janson et W. de Selys tendant à établir la circonscription pro-

Hosted by Google

vinciale, le Sénat vota le projet, sans modification, dans la séance du 22 décembre par 61 oui contre 26 non (12 de droite et 14 de gauche) (1) et 6 abstentions. Huit jours après — le 30 décembre — la loi paraissait au *Moniteur*.

Il y avait trente-trois ans que l'idée de la représentation proportionnelle avait fait son apparition en Belgique, dix-neuf que l'*Association réformiste belge* avait commencé sa propagande.

GOBLET D'ALVIELLA.

(1) Encore parmi les opposants faut-il compter quatre membres de gauche qui avaient repoussé la loi, — MM. Guinotte et Walter de Selys, parce qu'ils ne trouvaient pas le système adopté suffisamment proportionnel, — MM. Crombez et Huet, les collègues tournaisiens de M. Bara, parce que, contrairement aux stipulations du cartel, le vote plural était maintenu.

Hosted by Google

JOHN RUSKIN[1],

LE PROPHÈTE DU BEAU.

L'ŒUVRE.

Ruskin ne se contente pas de contempler la nature, de l'aimer, de mêler en quelque sorte par une vivante sympathie son âme d'homme à l'âme de toutes les créatures. Ce qu'il voit, ce qu'il aime, ce qu'il sent, il veut le faire voir, aimer, sentir aux autres. La place parfois excessive que le Beau occupe dans sa propre vie, il veut la lui conquérir par la force de sa parole et de sa plume dans la société entière. Cet esthète mystique n'est pas un rêveur solitaire : c'est un fougueux apôtre, apôtre de la beauté comme d'autres sont des apôtres de la science, ou de la justice ou de la foi. Sa mère avait toujours eu l'ambition de le voir entrer dans les ordres : il trompa cet espoir, mais il n'en fut pas moins toujours un prédicateur, et probablement le prédicateur le plus écouté de l'Angleterre moderne.

Comment Ruskin a-t-il servi la cause de la Beauté? D'abord par ses propres tentatives pour rendre et pour manifester le Beau ; par ses productions considérées dans leur valeur esthétique. Il a été poète, artiste, écrivain ; poète médiocre, artiste de talent, écrivain de premier ordre, écrivain de génie. Il n'avait que neuf ans quand il commença à faire de la poésie descriptive ; à l'université d'Oxford, il obtint le prix de poésie appelé prix Newdigate ; l'ensemble de son œuvre poétique remplit un volume. Mais ce volume n'a pas été mis dans le commerce et l'auteur a fini par le supprimer ; il sentait lui-

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 mai 1900.

Hosted by Google

même que sa muse ne l'emportait pas dans ces sublimes hauteurs où il aspirait ; sa prose est autrement poétique que ses vers.

Je ne m'arrête pas à ses œuvres artistiques qui ne sont pas de mon ressort. Elles ont, paraît-il, un mérite réel bien que restreint. Il ne réussit guère que le dessin et l'aquarelle, et dans celle-ci il excelle par l'exquise délicatesse des couleurs. Il illustra lui-même ses livres, ce qui fait dire qu'il était le plus littéraire des artistes et le plus artiste des critiques, et c'est peut-être un fait unique qu'une pareille association d'habileté artistique et de génie littéraire.

Mais c'est comme écrivain que sa gloire est la plus incontestable. Il y a dans ses livres, et jusque dans leurs titres comme *Sésame et les Lys,* c'est-à-dire l'utile et le beau, des bizarreries, de violentes hyperboles, des images au coloris criard. Cependant, tout le monde en convient, il est un des plus grands maîtres de l'éloquence écrite, et sa puissance de description pittoresque est presque sans égale. Bien que toute traduction soit une trahison surtout pour Ruskin, nous risquons deux citations à titre d'exemples.

« Il n'est peut-être rien sur la terre de plus impressionnant que la campagne de Rome au soleil couchant. Imaginez, pour un moment, que vous êtes jeté, hors de tous les bruits et de tous les mouvements du monde vivant, seul, dans cette plaine inculte et dévastée. La terre cède et s'émiette sous votre pied, si légèrement que vous marchiez, car sa substance est blanche, creuse et cariée, comme des débris d'ossements humains. L'herbe longue et noueuse ondule et tressaute faiblement au vent du soir, et ses ombres mouvantes tremblent fébrilement le long des tertres des ruines qui se dressent dans la lumière du soleil. Des monticules de terre pulvérulente se soulèvent autour de vous, comme si les morts qui sont au-dessous s'agitaient dans leur sommeil. Des blocs épars, d'une pierre noire, débris anguleux de puissants édifices dont pas une pierre ne reste posée sur l'autre, gisent sur ces morts pour les empêcher de surgir [1]. »

[1] Traduction de M. R. de la Sizeranne.

Hosted by Google

Comme il nous fait voir la campagne romaine, ou plutôt son état de mort, car c'est toujours l'âme des choses qu'il fait apparaître, plutôt que ces choses elles-mêmes.

Passons de la terre au ciel, à ce ciel qu'il a tant aimé et dont il glorifie avec tant de science et de goût la reproduction par l'art : « C'est le firmament des nuages qui au matin étend un pavé d'or devant les roues du char du soleil ; c'est le firmament des nuages qui à midi lui édifie un temple pour que sa présence le remplisse de lumière ; c'est le firmament des nuages qui le soir entoure d'un voile de pourpre le sanctuaire de son repos. Ce sont les brumes du firmament qui divisent son implacable lumière, et diffusant ses violentes ardeurs les apaisent et les fondent dans le doux azur qui veloute les profondeurs de l'espace et dans le tendre rougeoiment des montagnes s'abreuvant au débordement enflammé de l'aurore. »

Dans ce style de Ruskin, où il savait associer d'une façon inimitable la musique des mots à la magie des images, il y a une note qui se fait constamment entendre, c'est la note biblique. Nous avons dit comment la mère de Ruskin lui faisait dans son enfance lire chaque jour un fragment de la Bible et en apprendre de longs chapitres par cœur. Les plus beaux passages de la Bible, dans la traduction anglaise qui est un chef-d'œuvre de langue, ont toujours chanté dans la mémoire de Ruskin. Il abandonne dans la suite les croyances orthodoxes de son enfance et de sa jeunesse. Sa foi s'élargit et se libéralise, mais il s'inspire toujours de la Bible. Il en conserve toujours les grandes idées religieuses et morales ; il imprègne son style des expressions et des images de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il prend même parfois, comme un sermonnaire, des passages bibliques comme textes de ses développements esthétiques ou économiques.

« Oh ! reines que vous êtes, écrit-il aux femmes qu'il veut pousser au souci pour les malheureux, — oh, oui, reines, parmi les collines et les tranquilles forêts vertes de ce pays qui est le vôtre, les renards auront-ils des terriers et les oiseaux du ciel des nids ? Et, dans vos villes, les pierres crieront-elles contre vous qu'elles sont les seuls oreillers où le Fils de l'Homme

Hosted by Google

puisse reposer sa tête. « Vous reconnaissez là des expressions de l'Évangile. Voulant faire sentir la beauté de toute la création, il vous dira avec une énergie difficile à rendre en français : « *Every common bush is afire with God*, » Dieu flamboie dans le moindre buisson » vous reconnaissez aussitôt le buisson enflammé de l'Exode. Un jour rencontrant dans le magasin d'un joaillier des dames qui choisissaient des bijoux, il leur explique le sens mystérieux des pierres précieuses, et termine en leur disant : « Oui, belles dames, aimez les bijoux et prenez soin d'eux; mais aimez vos âmes plus encore et prenez-en soin pour le jour où le maître rassemblera ses joyaux. » Ces derniers mots sont empruntés au prophète Malachie. Et une infinité d'exemples de ce genre montreraient comment la Bible vivait toujours en lui et combien elle a servi sa grandeur d'écrivain.

Ruskin a ensuite été le ministre du Beau par ses efforts passionnés pour le faire comprendre et aimer, pour en faire apercevoir la dignité supérieure et en accroître l'influence sur la vie humaine comme pouvoir d'élévation et d'anoblissement.

L'esthétique, c'est la science du Beau soit dans la nature, soit dans l'art; dans la nature, où le Beau existe indépendamment de l'activité humaine; dans l'art, où l'homme s'applique lui-même à reproduire et à réaliser le Beau. Au-dessus de la nature et de l'art, se placent la notion et le sentiment du Beau dans l'âme humaine. C'est pour nous la source première du Beau : comment un paysage, une fleur, un lac, nous paraîtraient-ils beaux si nous n'avions pas l'idée et la perception du Beau? Comment songerions-nous à créer le Beau dans un tableau, dans une statue, dans un poème, si nous n'en éprouvions pas l'attrait et si nous n'y trouvions pas la joie d'un désir satisfait?

Le Beau dans l'âme humaine : en quoi consistent cette idée, ce sentiment? Le Beau dans la nature : qu'est-ce qui le constitue? Le Beau dans l'art : quels en sont les objets et les règles? Voilà les principales questions dont s'occupe l'esthétique, ou la science du Beau.

Hosted by Google

Cette science du Beau, allons-nous rechercher dans quelle mesure Ruskin a contribué à la faire progresser, soit dans ses grandes lignes, soit dans ses détails? C'est une question qui dépasse notre compétence; nos études spéciales ne nous préparent pas à l'aborder.

Mais dans l'ordre esthétique, plus peut-être que partout ailleurs, la science peut se séparer du sentiment. On peut avoir un sentiment très vif du Beau sans avoir jamais ouvert un traité d'esthétique. On peut être ému d'admiration devant un radieux coucher de soleil ou devant une cime de blancheur virginale sans savoir pourquoi on trouve ces spectacles beaux : d'ailleurs quel est le philosophe depuis Platon jusqu'à Hegel ou Herbert Spencer qui ait jamais réussi une définition satisfaisante du Beau? Et Ruskin n'y a pas eu plus de succès que ses devanciers ou ses contemporains.

En somme, quelle que soit la valeur de ses théories esthétiques, c'est surtout au sentiment du Beau que Ruskin s'est adressé. Il a cherché à expliquer le Beau, mais il a plus encore cherché à le faire aimer d'un amour grandissant et actif. Place au Beau, a-t-il crié sans cesse avec énergie et éloquence.

Place au Beau! Ce n'est pas seulement ce qui est utile à l'entretien et au confort de la vie qu'il faut poursuivre, c'est ce qui orne et embellit la vie; ce ne sont pas seulement les satisfactions des sens qu'il faut désirer, ce sont les joies plus hautes, plus nobles de l'âme. Comme l'a dit le poète

« *A thing of beauty is a joy for ever* » (un objet de beauté est une joie à toujours). Guerre donc à un utilitarisme bas et matériel. « Dans notre époque toute de travail, quand les gens révèlent le fond de leur cœur, ils parlent comme si maisons, terre, nourriture, vêtements étaient les seules choses utiles; et comme si la vue, la pensée, l'admiration étaient sans profit. De sorte que ces hommes se dénomment insolemment utilitaires qui ne voient dans cette terre qu'une étable et dans son fruit qu'une pâture; vignerons et laboureurs qui ont plus d'amour pour le froment qu'ils broient et le raisin qu'ils écrasent que pour les jardins des anges sur les pentes de l'Eden; coupeurs de bois et puiseurs d'eau qui croient que ce n'est que pour leur

Hosted by Google

donner du bois à couper et de l'eau à puiser que les forêts de pins couvrent les montagnes comme l'ombre de Dieu et que les grands fleuves roulent comme son éternité. »

Voici une autre vive attaque contre cet utilitarisme inférieur : « Magnanime, puissant de cœur et puissant d'esprit, être cela, c'est être vraiment grand dans la vie ; le devenir de plus en plus, c'est vraiment avancer dans la vie, dans la vie elle-même et non dans sa vaine livrée. Mes amis, vous rappelez-vous cette vieille coutume scythe, lorsque mourait le chef d'une maison ? Il était revêtu de ses plus beaux habits, placé sur son char et promené dans les maisons de ses amis. Chacun d'eux l'asseyait au haut bout de la table et tout le monde festoyait en sa présence. Supposez qu'on vous offre en termes explicites, comme les tristes réalités de l'existence se chargent en effet de vous l'offrir, de vous assurer cet honneur scythe graduellement, tandis que vous penseriez être encore en vie. Supposez qu'on vous dit : Vous mourrez lentement, votre sang refroidira de jour en jour ; votre chair se pétrifiera ; votre cœur, à la fin, ne battra plus que comme un ensemble rouillé de soupapes de fer ; votre vie s'effacera de vous, et s'enfoncera à travers la terre jusque dans les glaces du Caïnisme. Mais, par contre, de jour en jour, votre corps sera plus brillamment vêtu, siégera dans des chars plus élevés, portera sur sa poitrine plus de croix d'honneur, même des couronnes sur sa tête, si vous voulez. Les hommes s'inclineront devant lui, le regarderont à grands yeux, l'applaudiront à grands cris ; l'escorteront en foule le long des rues ; lui bâtiront des palais, festoieront avec lui au haut bout des tables toute la nuit durant. Votre âme demeurera dans ce corps juste assez pour savoir ce qu'ils font, pour sentir le poids de la robe d'or sur ses épaules, et le sillon de la couronne creusé dans le crâne, rien de plus. Accepteriez-vous cette offre si l'ange de la mort vous la faisait en autant de mots ? Le dernier d'entre vous l'accepterait-il, pensez-vous ? Et pourtant en pratique et dans la réalité, nous l'acceptons en quelque mesure ; certains même avec empressement et dans toute son horreur. Tout homme l'accepte qui désire avancer dans la vie sans savoir ce qu'est la vie ; qui croit seulement que cela veut dire

Hosted by Google

obtenir plus de chevaux, plus de laquais, plus de fortune, plus d'honneurs et non pas plus de personnalité et plus d'âme. Celui-ci seul avance, progresse en vie, dont le cœur devient plus tendre, le sang plus chaud, le cerveau plus actif, et dont l'esprit entre toujours plus dans la vivante Paix. »

Cette lutte contre un plat utilitarisme nous donne la clef de la haine de Ruskin pour l'industrialisme moderne. S'il hait l'industrie, ce n'est pas parce qu'elle produit les choses utiles, nécessaires à la vie physique, mais c'est parce qu'en les produisant, elle ne se soucie que de cela, sacrifie tout à cela, fait litière de tout le reste, et surtout de la beauté. L'industrie et le commerce, son frère, sont la mort du Beau dans l'art et dans la nature. Pour agrandir un magasin d'épiceries, on détruira de vieilles maisons qui étaient de charmants monuments du passé ; pour établir une fabrique, on changera en courant noir et fétide un limpide et gai ruisseau ; pour percer un chemin de fer, on détruira le plus riant des coteaux. « Oui, crie-t-il avec colère, vous avez méprisé la nature, vous avez méprisé toutes les sensations saintes et profondes de ces spectacles ! Les révolutionnaires français transformaient en étables les cathédrales de la France. Vous avez transformé en champs de course toutes les cathédrales de la terre : les montagnes, d'où l'on peut le mieux adorer la divinité ! Votre unique conception du plaisir est de rouler en chemins de fer autour des nefs de ces cathédrales et de manger sur leurs autels ! Vous avez fait un pont sur la chute de Shaffhouse ! Vous avez fait un tunnel dans les rochers de Lucerne près de la chapelle de Tell ! Vous avez détruit le rivage de Clarens sur le lac de Genève ! Il n'y a pas une paisible vallée en Angleterre que vous n'ayez remplie de feu mugissant !

Joignant l'action, ou la réaction à la dénonciation, il tente avec certains de ses amis de rétablir dans le Westmoreland, dans l'île de Man, le filage à la main par le rouet, le tissage et le cardage par les seuls moteurs du vent et de l'eau ; il fonde la Guilde de Saint-Georges pour des essais de colonies agricoles à la vieille mode. Cela est enfantin, certes. Comment imaginer qu'au nom de l'art on fera rebrousser l'industrie vers le passé,

Hosted by Google

et qu'avec des procédés primitifs on parviendra jamais à produire de quoi satisfaire aux besoins toujours grandissants d'une population grandissante ? Mais cela a aussi un côté vrai et sérieux : l'industrie, le commerce, en subordonnant tout à la production matérielle, peuvent prodigieusement enlaidir la nature et la vie : quelle beauté reste-t-il dans une sombre et noire ville de fabriques ? Il y avait tant de raison au fond des exagérations de Ruskin, que sous son influence et sous celle de ses disciples, on a vu se fonder partout des sociétés pour la conservation des monuments, et qu'on n'établit plus un chemin de fer dans une contrée pittoresque sans chercher à sauver le plus possible le paysage.

Pour arracher le Beau à l'oppression de l'utilitarisme et de l'industrialisme matériel, Ruskin devait faire sentir à ses compatriotes tout le prix, toute la grandeur du Beau, comme il les sentait lui-même. Il devait faire passer dans leurs âmes sa haute conception religieuse et morale du Beau, son culte pour le Beau, et c'est à quoi il s'est appliqué sans relâche. Il a voulu leur faire comprendre que le goût du Beau dans la nature, dans l'art n'est pas une simple récréation, un amusement d'oisifs, la satisfaction d'une sensibilité maladive ; ce n'est pas un chatouillement de la vue, de l'oreille ou de l'esprit ; ce n'est pas une brillante chimère dont l'âme se berce un moment. C'est l'exercice de quelques-unes des plus hautes activités de la nature humaine : « Et maintenant, disait-il en 1888, en écrivant sous la paix sans nuages des neiges de Chamounix ce qui doit être réellement le dernier mot du livre que leur beauté inspira et que leur force guida, je me sens, d'un cœur plus joyeux et plus calme qu'il n'a jamais été jusqu'ici, capable de raffermir la certitude de ma foi, c'est-à-dire, que la connaissance de ce qui est beau est le vrai chemin et le premier échelon vers la connaissance des choses qui sont bonnes et dignes de louange, et que les lois, la vie et la joie de la Beauté dans le monde matériel de Dieu sont des parts aussi éternelles et aussi sacrées de sa création que dans le monde des esprits, la vertu, et dans le monde des anges, l'adoration. » Aussi demande-t-il à tous de s'approcher du sanctuaire du Beau avec vénération, avec

Hosted by Google

amour, d'y apporter non pas leurs sens seulement, ou leurs caprices passagers, mais tout leur cœur et toute leur âme. Aller à la nature en toute humilité et toute simplicité, oublier son art pour la nature, s'oublier soi-même pour son art, c'est la condition expresse de toute élévation vers les mystères de la Beauté. Et Ruskin, en effet, a initié bien des esprits à ces mystères de la Beauté : à combien de simples spectateurs n'a-t-il pas fait voir le Beau dans la nature et dans l'art, là où ils ne découvraient rien auparavant ; à combien d'artistes n'a-t-il pas apporté de nouvelles révélations du Beau en les débarrassant des conventions d'un art traditionnel et en les mettant en communion intime directe, personnelle, avec la vérité dans la nature ? Par chacun de ses lecteurs innombrables à qui il a communiqué une notion plus haute et plus spirituelle du Beau dans l'univers, Ruskin a certainement, comme il croyait, travaillé avec succès à l'agrandissement, à l'anoblissement de l'humanité. Car, nous ne pouvons en douter, le Beau forme avec le Juste et le Vrai, la plus glorieuse possession de notre âme.

Place au Beau, dit Ruskin, et il travaille en troisième lieu à la réalisation de sa constante devise par de vastes projets de réforme sociale. A partir de 1860, son œuvre devient surtout une œuvre de réformateur et d'économiste, mais toujours en vue de la victoire du Beau.

Il semble à Ruskin que l'organisation actuelle de la société tend non pas au progrès, mais à la destruction de la beauté. On travaille à créer la richesse, mais avec la richesse, on crée la laideur, surtout pour les multitudes d'ouvriers que l'industrie transforme en machines. Dans toutes ces existences que flétrit le travail des usines, comment un rayon de beauté saurait il pénétrer? Hélas! on a coupé les arbres de nos forêts pour les bâtir ces usines, et à la place des chants des oiseaux on n'entend plus que le sifflet et le ronronnement des machines à vapeur. Mais les ouvriers sont-ils plus gais et chantent-ils davantage ? On leur a ôté la Beauté, leur a-t-on donné le Bonheur.

Hosted by Google

Il ne faudrait pas croire que l'économie politique de ce poète soit toute d'une fantaisie romanesque. Ruskin, nous l'avons dit, était un énergique et un consciencieux : il n'entreprenait rien sans y porter toute son âme, et il était d'ailleurs rompu aux procédés des études scientifiques comme géologue et comme botaniste. A côté donc de la part de chimère que son imagination puissante met ici comme partout, il y a une part de haute et saine raison venant de l'examen sérieux et réfléchi des faits.

L'aversion profonde qu'il éprouva dès le début pour un utilitarisme tout matériel, lui fit mettre très vite le doigt sur un des excès où avait glissé l'économie politique. Absorbée par l'idée de l'accroissement de la richesse, elle avait oublié l'homme; à la production de la richesse elle sacrifiait des quantités d'hommes producteurs de la richesse à qui elle faisait une vie décolorée et misérable. Qu'est-ce que la richesse? demandait Ruskin. N'est-ce pas un moyen en vue d'un but? N'est-ce pas ce qui profite à la vie? Il n'y a donc en fin de compte d'autre richesse que la vie, — la vie comprenant toute sa puissance d'amour, de joie, d'admiration. La richesse pour l'individu, c'est la santé, c'est le savoir, c'est l'amitié, c'est la beauté. La richesse pour la nation ce sont les hommes, les hommes dignes de ce nom. Ah! il y a des richesses chargées de larmes, des richesses fécondes en mort! Chaque année par exemple, les impôts sur les boissons montent, donnent plus de ressources, dépassant les prévisions budgétaires les plus optimistes. Et l'on dit : Voyez comme le pays est riche! De la richesse? ces santés détruites, ces raisons obscurcies, ces femmes et ces enfants misérables! Voilà un exemple entre beaucoup de la manière dont on fait vivre les gens en les tuant!

Sur ce point, l'éloquence de Ruskin remporta la victoire La nouvelle école d'économie politique, dont certains chefs comme E. de Laveleye et Charles Gide subirent fortement l'influence de Ruskin, a admis le bien-fondé de ses objections, et a reconnu que l'objet de cette science doit être en effet le bien réel et général de la société dans toutes ses parties.

Partant de là, Ruskin voudrait une société dans laquelle on

Hosted by Google

ne ferait jamais d'aucun être humain un instrument, un outil, une machine, mais où tous seraient des hommes, où nul ne serait assujetti à un labeur qui use, déprime, déforme, tue, mais où chacun accomplirait avec amour une œuvre personnelle, originale, comme les ferronniers du moyen âge; où tout ouvrier trouverait du travail parce qu'on poserait comme règle première que toute force vitale, humaine, devrait être entièrement occupée, avant qu'on ne recourût à la machine, ce qui empêcherait de tomber dans cette contradiction flagrante de multiplier les machines qui suppriment le travail, et puis de se lamenter sur le nombre croissant des travailleurs inoccupés; où tout ouvrier recevrait, non d'après la loi de l'offre et de la demande, mais d'après la vraie valeur de son travail, le salaire nécessaire au maintien complet de sa santé, de sa vie; où tout ouvrier et d'ailleurs tout citoyen quelconque aurait son foyer, sa maison à lui, abritant les générations successives et consacrées comme des temples par de douces et pieuses traditions de famille.

Ruskin voudrait une société où il n'y aurait plus d'oisifs; où par l'abolition de l'intérêt de l'argent, le travail s'imposerait à tous, où chacun devrait vivre de son travail, car l'existence dans une nation d'une classe qui ne gagne pas son pain par son labeur rend impossibles la religion et la moralité. Chacun considérerait sa profession comme une sainte et noble fonction sociale; le manufacturier et le commerçant, aussi bien que le soldat, le pasteur, l'homme de loi, le médecin se regarderaient comme les serviteurs de la nation, chargés de lui fournir les meilleurs moyens d'existence. Pour chacun l'œuvre d'abord, le salaire ensuite. L'œuvre d'abord pour le soldat, qui doit mourir plutôt que d'abandonner le poste de combat; pour le pasteur, qui doit souffrir la faim plutôt que mentir à sa conscience en propageant l'erreur; pour le médecin, qui doit risquer la contagion plutôt que de fuir la peste; pour l'avocat, qui doit sacrifier tout plutôt que de défendre l'injustice; pour le manufacturier et le commerçant, qui doivent préférer la banqueroute et la mendicité à la vente de produits adultérés et nuisibles.

Hosted by Google

Dans la société que rêve Ruskin, la femme serait intronisée comme reine. « La femme est faite pour régner, non pour lutter; son intelligence n'est pas destinée à l'invention et à la création, mais à l'établissement d'un ordre aimable, au doux arrangement des choses... A ceci, l'on reconnaît le vrai foyer : il est le lieu de la paix... Et partout où arrive une vraie femme, ce foyer l'environne toujours. Elle peut n'avoir que les étoiles au-dessus de sa tête et n'avoir à ses pieds d'autre feu que le ver luisant dans l'herbe humide de la nuit; mais le foyer n'en est pas moins partout où elle est; et si la femme est d'âme noble, le plus humble foyer qu'elle crée autour d'elle vaut mieux qu'une maison aux plafonds de cèdres ou aux murs enduits de vermillon : elle répand autour d'elle une douce clarté pour tous ceux qui sans elle seraient privés de foyer. »

Dans la société nouvelle de Ruskin, tout enfant quelconque recevrait une éducation sérieuse. On lui inculquerait la science, la morale dans ses vertus cardinales de la véracité, de la justice, de la tempérance, de la bravoure, de l'obéissance. On le façonnerait aussi de bonne heure à la beauté; on cultiverait chez lui la faculté d'admiration, en l'entourant d'objets révélateurs du Beau; on incarnerait en quelque sorte le Beau en lui, en développant chez lui la force et l'harmonie physiques. Dès la jeunesse, le corps de chaque enfant devrait être rendu aussi parfait que possible sans aucun égard pour la position qu'il occuperait plus tard. Pour cela, il faudrait des écoles en pleins champs, dans un air frais et salubre, en face de la nature; des exercices, des jeux, des courses, des danses, tout ce qui donne au corps la souplesse et la grâce. Et disons à ce sujet que bien des écoles, et en particulier les Universités populaires, dont la première a été Toynbee Hall, ont procédé de Ruskin.

Dans cette société nouvelle, tout s'organiserait pour la paix et la beauté. Ici nous glissons de plus en plus dans la chimère. Les rails de chemins de fer seraient enfouis dans les champs; aucune cheminée d'usine ne fumerait plus dans le ciel. Les costumes deviendraient pittoresques, chaque corps de métier aurait le sien, qui s'y adapterait et le révélerait aussitôt aux yeux du passant; les maisons parleraient par leurs pierres

Hosted by Google

choisies, comme des livres grands ouverts ; les pièces de monnaie parleraient, elles aussi, aux yeux par leur glyptique, au toucher par leur finesse, au cœur par leur loyauté. L'État parlerait de beauté aux multitudes par tous les moyens qui seraient en son pouvoir, par les temples, par les murs, par les cloches, par les armes, par les fêtes publiques où l'on ferait du luxe pour tous. Une de ces fêtes serait la fête des fiançailles, qui aurait lieu deux fois par an, au commencement de mai et à la moisson. Les autorités y proclameraient devant le peuple rassemblé les permissions de mariage, car ne se marierait plus qui voudrait, mais seulement ceux qui auraient atteint une vigoureuse formation physique et morale. La fête des fiançailles serait complétée par la fête nationale des mariages, qui se célébreraient tous le même jour, comme à Venise au Xe siècle, et qui se célébreraient avec faste, au milieu d'une joie commune, car à ce moment tous seraient égaux : l'État assurerait aux époux pauvres un revenu fixe pendant sept ans, et aux époux riches il retiendrait leurs revenus pendant sept ans, sauf une somme égale à celle qu'il servirait aux pauvres ; de cette façon, tous, riches et pauvres, commenceraient la route de la vie sous les mêmes auspices, dans l'amour et pour le travail.

Dans toutes les constructions de cités futures, la grande difficulté qui se présente, ce n'est pas d'imaginer ce qui pourrait être, ce qui devrait être, c'est d'indiquer des moyens pratiques de réalisation. Voilà l'écueil où beaucoup de beaux systèmes viennent se briser.

Quel est le moyen de Ruskin? C'est le despotisme de l'État. Comme Carlyle, son maître, Ruskin enseigne que Dieu suscite à la société des chefs naturels dans les meilleurs et les plus grands des hommes. L'évolution de la vie nationale fait arriver ces hommes au premier plan. Un peuple sage les discerne, les choisit, et après les avoir choisis, leur obéit en silence : ces hommes de bien sont là la loi vivante, animée, impartiale.

Ce système est un amalgame de démocratie, d'oligarchie et de droit divin.

Mais, dans cette abdication des individus entre les mains des

Hosted by Google

gouvernants, dans cette absorption des individus par la nation, que devient la liberté?

La liberté, répond Ruskin, qu'est-ce que cela? La liberté est impossible. Elle n'existe pas dans l'univers ; elle ne peut exister. Les étoiles ne l'ont pas, la terre ne l'a pas, la mer ne l'a pas; et nous n'en avons la moqueuse apparence que pour notre plus terrible châtiment. Tout obéit dans la nature : la loi est partout; elle gouverne tout. Et la liberté serait bonne pour l'homme, bonne indépendamment de l'usage qu'il en fait ! Folie insondable, indescriptible, impossible à regarder en face, comme le rire d'un crétin. Enverrez-vous votre enfant dans une chambre dont la table sera couverte de vins délicieux et de fruits, les uns empoisonnés, les autres sains? Lui direz-vous : Choisis librement, mon petit enfant! Il est si bon pour toi d'avoir la liberté de choix : cela forme ton caractère, ton individualité. Si tu prends la coupe empoisonnée ou la fraise empoisonnée, tu seras mort avant la fin du jour, mais tu auras acquis la dignité d'enfant libre!... Votre liberté, conclut Ruskin, est en proportion géométrique de votre folie.

Ruskin a la notion catholique de la liberté. Il la réduit à la liberté du bien. Et comme le catholicisme, il veut qu'il y ait des gens — ceux qu'il appelle les meilleurs et les plus grands — chargés de déterminer, de fixer pour tous les autres quel est le Vrai et quel est le Bien. Seulement il oublie une condition que le catholicisme a la prétention de remplir, il ne les investit pas de l'infaillibilité. Puis il fait réellement trop bon marché de la liberté de choix dans la formation de la personnalité. L'exemple de l'enfant n'est pas topique, car l'enfant doit évidemment acquérir sous la direction paternelle le discernement des choses avant d'être mis en possession de sa liberté. Mais pour l'enfant lui-même l'éducation doit être une préparation à la liberté. Il n'y a de vraie personnalité que chez celui qui a choisi librement le bien; librement, donc avec la possibilité de choisir le mal. Sinon l'homme reste un intrument, une chose. Et Ruskin aboutit à ce singulier résultat que pour empêcher les hommes d'être des machines dans l'ordre économique, il en fait des machines dans l'ordre politique et moral. Nous disons

Hosted by Google

comme lui : Le but final, c'est de former des hommes; mais sans liberté et responsabilité morales a-t-on des hommes?

Les réformes sociales, si nécessaires, si urgentes, doivent être obtenues, non par le despotisme, mais par la libre solidarité. Les demander au despotisme, c'est les acheter d'un prix trop élevé et par un sacrifice contre nature. On risquerait de les voir bientôt démolir au cri puissant de : Vive la liberté!

Comme tout novateur, Ruskin a versé dans l'excès. Nous tenons trop à l'équilibre, à l'harmonie, à la perfection intégrale de l'âme humaine pour le suivre jusqu'au bout. Nous ne ferons donc pas passer le Beau avant tout; nous ne dirons pas avec Ruskin dans une phrase typique : « Les semences et les fruits sont créés pour qu'il y ait des fleurs, et non les fleurs, pour qu'il y ait des fruits et des semences. » Nous n'affirmerons pas qu' « admirer est la principale joie et le principal pouvoir de la vie ». Nous garderons leur place légitime à l'utile, au vrai, au juste.

Nous élargirons la notion même du Beau. Parce qu'il appartient à notre essence d'hommes, nous ne voudrons rien perdre de ce riche patrimoine. A côté du Beau dans la nature, le Beau intellectuel et le Beau moral doivent aussi susciter notre amour.

Enfin, sans confondre, comme Ruskin, le sentiment esthétique avec le sentiment religieux, nous pouvons admettre sans réserve que le besoin inné et universel du Beau, ce désir si spirituel, si désintéressé, si impossible à expliquer par de simples lois physiques et chimiques, est, dans sa singulière rencontre avec les magnificences extérieures de la création, un admirable auxiliaire de la religion et un puissant argument contre une conception mécanique et matérialiste de l'univers.

JAMES HOCART.

Hosted by Google

L'aumône amoureuse [1].

Une de ces crises qui secouaient de temps en temps son pauvre corps douloureux, le jeta fiévreux, halluciné et tordu de douleur sur son lit. Pendant plus de huit jours, il fut inattentif à tout ce qui l'approchait, uniquement occupé de la lutte instinctive contre la maladie. Quand il se réveilla, débile et lassé, il vit à son chevet Aline qui veillait sur sa renaissance, assise et tricotant, avec cet air de douceur tranquille qui avait déjà commencé à le conquérir. Il s'était habitué jusque-là à la mélancolie des longues convalescences solitaires et sans tendresse. Une fois le danger écarté, son père le visitait à peine et il gardait le souvenir désolant, la crainte fiévreuse des interminables journées rêveuses qu'il avait passées, confiné dans sa chambre de malade, tellement affaibli qu'il ne pouvait lire, le cœur torturé d'ennui, incapable de sortir de lui-même, et comme oublié du monde entier. Ce lui fut une douceur infinie de sentir quelqu'un dans sa chambre, d'entendre un pas menu dans le silence des après-midi. Il sentit son cœur se fondre en un désir de tendresse très puissant, très impérieux, très nouveau pour lui. La sécheresse de son âme solitaire, artificielle et surchauffée se pénétra d'un désir de confiance qu'il n'avait point connu, et s'il gardait encore la pudeur jalouse de ses pensées intimes, il lui arriva parfois, quand Aline s'approchait de son lit, de la remercier d'un long regard chargé d'émotion. Elle avait une grâce

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 mai 1900.

Hosted by Google

paisible et sûre, un port naturellement noble, et quand elle parcourait la chambre, vaquant à des soins divers, il s'amusait à la suivre des yeux, charmé de ses mouvements, de son va-et-vient léger, du spectacle de cette vie saine et vivifiante auprès de sa débilité.

Tandis que ses forces revenaient peu à peu, ils eurent des heures de camaraderie charmante. Avec constance, elle fut très gaiement, très gentiment maternelle. Elle découvrit en lui tout ce qu'il y avait encore d'enfantin, de frais, de primesautier. Il finit par ne pas avoir de honte à se raconter, et quand il fut enfin tout à fait guéri, ils descendirent sous les arbres du vieux jardin, ils en visitèrent en détail les allées abandonnées, et, portant sur les lèvres le sourire de complaisance un peu désabusé que les délicats aiment à adresser au petit garçon qu'ils ont été, il lui en montra les détours en ornant les aspects de commentaires émus et de souvenirs apitoyés.

Elle était de cœur ingénieux, elle parut comprendre ses raffinements et le jeune homme en fut touché. Les soirs, après dîner, quand le docteur Vernon était remonté dans son cabinet, ils veillaient, assis l'un en face de l'autre ; elle, occupée des soins de la couture ménagère, lui parmi ses livres. Il les lui racontait, lui lisant des pages aimées, tentant de lui communiquer ses enthousiasmes. Trop vraiment femme pour n'être point réfractaire à l'abstraction, elle avait le tact rare, malgré l'intimité de ces confidences de François, de ne pas intervenir dans l'étroite communion qui unissait celui-ci aux penseurs défunts et d'éviter ces familiarités choquantes que la plupart des femmes sûres de leur intelligence n'hésitent pas à prendre avec les plus hautaines idéologies. Elle donnait à François l'illusion de se croire éducateur et il en concevait de l'orgueil. Le délicat parfum de cette amitié lui amollissait l'âme dans un enchantement, et c'était pour lui quelque chose de si nouveau et de si bienfaisant qu'il ne rêvait point d'un bonheur différent. De son côté, Aline trouvait aussi des plaisirs d'orgueil à cette amitié maternelle, en même temps que

Hosted by Google

la satisfaction de ses instincts de consolatrice et de confidente.

La débilité de François avait fait que sa puberté s'était révélée sans ardeur.

Il n'avait point connu ces rêves enfiévrés qui jettent les adolescents aux bras de la femme, et qui accaparent uniquement leur esprit, leur cœur et leurs sens. Chez les uns, cette phase n'est que brutale et grossière; chez d'autres, elle est adorablement passionnée. Il n'en connut d'abord que le raffinement sentimental et, imaginatif, il avait vécu dans les livres, il aima dans les livres. Aussi, bien qu'il eût senti dès l'abord la grâce vigoureuse d'Aline, elle ne fut longtemps pour lui qu'un ami ou une sœur.

Cependant, peu à peu, de leur intimité quotidienne sortit à son insu un sentiment nouveau. Il était trop neuf en ces matières pour s'en rendre compte immédiatement. Un accident de médiocre apparence le lui révéla.

Ainsi qu'ils étaient accoutumés, ils avaient, ce soir-là, veillé côte à côte de longues heures dans le rayon de la même lampe. Il avait descendu de la bibliothèque un vieux livre à gravures, et l'ayant parcouru, tandis qu'elle se livrait à ses travaux habituels, il s'était amusé, — comme l'heure de se retirer étant venue, elle avait serré son ouvrage, — à lui montrer des estampes qui décoraient le livre. Penchée sur son épaule, elle regardait le détail des dessins. Il sentait contre son bras le mouvement de sa poitrine, la chaleur de son corps le pénétrait doucement, sa joue frôlait la sienne. Il fut remué tout à coup par une sensation inconnue et profonde : ses yeux se troublèrent, il sentit son cœur battre avec violence dans sa poitrine, sa gorge se serrer; distraitement, sans rien voir, il tournait les pages, si profondément ému qu'il lui semblait à chaque instant qu'il allait s'évanouir, et tout à coup, poussé par une force invincible et mystérieuse, il appliqua ses lèvres sur les joues de la jeune fille en un long baiser. Elle se releva brusquement, toute pâle. Ils se regardèrent tremblants, sans pouvoir se dire un mot, pendant une minute qui leur parut interminable, puis elle

Hosted by Google

sortit lentement, portant sur le visage une expression de si profonde tristesse que François ne put contenir ses larmes, sentant qu'il venait de se passer quelque chose d'irréparable.

Et, de fait, à partir de ce jour, ils ne retrouvèrent jamais la franchise de cette camaraderie qui leur avait été si douce. Il y eut, dès ce moment, quelque chose entre eux, quelque chose d'obscur, d'informulable, mais aussi d'insurmontable.

Le jeune homme, sa première émotion dissipée, avait passé la nuit à s'expliquer ce brusque mouvement de son cœur, avec cette conscience naïve qu'ont tous les lettrés qui croient à la lucidité de leur intelligence. Mais, dans le cahot de sensations qui l'obsédait, il n'avait rien déterminé de véritablement précis. Quand il revit Aline, le lendemain, il s'étonna de ne point trouver son visage changé. Dans l'attitude qu'elle eut à son égard, il ne remarqua, du reste, rien de sensiblement différent, à peine une nuance de froideur.

Elle aussi, cependant, avait été profondément remuée par la soudaine révélation de la veille. Elle n'avait d'abord éprouvé que ce dégoût confus, cette horreur instinctive que les femmes ont pour le désir, la première fois qu'il se manifeste à elles.

Elle aussi, cependant, elle avait senti le charme de cette camaraderie fraternelle qui l'unissait à François. Elle l'aimait d'une très douce affection protectrice où se mêlait de la pitié, et elle avait craint que le sentiment nouveau exprimé par le geste d'amour ne lui rendit odieux l'ami qu'elle chérissait. Après des réflexions douloureuses, elle s'était décidée à paraître ignorer la passion qu'avait montrée l'adolescent. Aussi, l'aisance avec laquelle elle l'accueillit fut-elle feinte. François le devina et son embarras s'en accrut, mais il avait tellement à cœur de lui faire oublier la brutalité dont il avait honte, qu'il s'efforça de son côté de ne point paraître non plus se souvenir, et de conserver vis-à-vis d'elle son attitude antérieure. Cependant, le souvenir de ce baiser obséda ses nuits; il en gardait le goût sur les lèvres, il ne pouvait plus voir Aline sans que la scène pénible et délicieuse de cette révélation d'amour ne lui remuât

Hosted by Google

l'âme. Quoi qu'il fît pour retrouver la sécurité sentimentale d'autrefois, il sentait près d'elle un trouble qu'il ne pouvait dissimuler; les frôlements de sa robe le faisaient trembler. Il l'évitait et la cherchait. Dès qu'il se trouvait près d'elle, il avait envie de la fuir, et quand, durant quelques heures, il ne l'avait point vue, il sentait un tel besoin de lui parler qu'il cherchait les prétextes les plus singuliers pour la rejoindre en quelque coin de la maison. Dans la vieille bibliothèque, pleine de la lumière dorée du printemps, il passait de longues heures sans lire, en rêveries vaines, songeant très confusément à elle. De même que le petit garçon inquiet qui cherchait autrefois son cœur dans les allées sombres du jardin, il connut, sous l'ombre des tilleuls, les promenades douloureuses et charmantes où l'âme s'interroge confusément. Dans cette solitude exaltée, cet amour grandit. Ce lui fut une révélation nouvelle d'un moi nouveau dans celui qu'il se connaissait déjà, d'un univers différent de celui qu'il s'était conçu.

Ces transformations ne se firent pas sans révolte. Il s'effraya de la violence de ce sentiment qui absorbait tout, qui prenait son être entier. Il se rebella contre lui : « C'était stupide, à la fin, cette abdication de l'individu volontaire et conscient devant le mystérieux et instinctif amour. Cela n'était point d'un libre esprit. Il serait beau d'y résister et d'oublier un tel souci. » Et il se répétait des phrases de livres, des maximes amères, des aphorismes de Chamfort. Il eut vite pénétré la vanité de ces efforts qui, loin de le combattre, semblaient grandir son amour naissant, un amour qui se fortifiait de jour en jour. Le cœur las, l'âme molle, il finit par y céder, et par des raisons nouvelles, il se justifia. « Qu'importe, se disait-il, nos vaines cogitations et les pensées des philosophes? L'idéal ascétique qu'ils construisent dans nos cœurs ne sert qu'à exaspérer, en les affirmant, nos instinctifs désirs de vivre, et il suffit d'un souffle de Pan pour dissiper nos rêves de renoncement et nous jeter très humblement aux pieds du dieu ironique. »

Hosted by Google

Effondré dans le vieux fauteuil Voltaire de la bibliothèque, il regarda tristement les livres et les grimoires parmi lesquels il s'était complu jusque-là, et s'étant reconnu décidément différent, il conclut ainsi l'oraison funèbre du moi qu'il avait senti mourir en lui.

Alors il commença à lui faire la cour, une cour attentive, grave et puérile. Il l'entoura de soins silencieux, l'examinant mystérieusement, pendant de longs regards émus. Elle fit d'abord semblant de ne pas les apercevoir, mais il força son attention, la contraignit à l'aveu. Il s'assit à côté d'elle, certain soir, et puis, la voix brisée et tremblotante, il lui dit :

« Que vous êtes changée, ma chère Aline! Autrefois, vous me marquiez quelque tendresse, vous paraissiez m'aimer un peu, et maintenant, vous avez pour moi tant de froideur que cela est inconcevable.

— Vous vous trompez, François, je vous assure. J'ai toujours pour vous la même affection. Que désirez-vous de plus ? Je vous en prie, ne me regardez pas ainsi...

— Mon Aline, vous ne m'aimez pas comme je voudrais. Vous me parlez d'affection. Moi, je vous aime; j'ai pour vous un amour si fort et si profond que vous ne pouvez vous l'imaginer. Je vous aime avec tout mon être... »

Il lui prenait la main doucement :

« Mais je sais bien que vous ne pouvez m'aimer. Je suis chétif et malingre, débile et rabougri comme un vieillard. Pourquoi faut-il que je vous aime et que je vous désire ainsi? Pourquoi faut-il que l'avorton que je suis ait le cœur d'un homme? »

Elle ne le regardait pas, mais elle sentit que des larmes lui mouillaient la main.

« Mon cher François, ne parlez pas ainsi. Vous me dites des choses folles. Vous savez bien que je suis votre sœur chérie, comme vous me le disiez autrefois.

— Est-ce que je savais ? Ne sentez-vous pas qu'il y a quelque chose de différent qui est né entre nous, quelque chose de nou-

Hosted by Google

veau et de fort? Et vous ne voulez pas voir que je vous aime, que je vous aime, non pas comme un frère, mais comme un amant! »

Elle n'osait pas remuer, le cœur horriblement serré, véritablement affolée par l'intensité de cette passion tout à coup révélée chez cet adolescent, qu'elle avait accoutumé de considérer presque comme un petit garçon. Son instinct de femme, à la vérité, l'avait avertie de ce désir qui s'éveillait. Elle avait envisagé l'éventualité d'un aveu timide, et très maîtresse d'elle-même, très sûre de son empire, elle s'était promis de l'éloigner doucement avec des plaisanteries affectueuses. Mais devant la gravité du jeune homme, devant l'ardeur qu'il manifestait, devant la flamme de ses yeux, elle avait senti toutes ses résolutions s'effondrer, et elle était devant lui sans force, incapable de répondre, de trouver une solution à la crise que traversait son cœur. Cet amour lui paraissait monstrueux et sacrilège comme un inceste, mais elle y trouvait cependant quelque chose de très doux qu'elle ne s'avouait pas à elle-même. Non qu'un commencement d'amour s'élevât en elle; c'était plutôt un raffinement de pitié exquise qui la torturait et la charmait à la fois.

« Aline, parle-moi, dis-moi quelque chose! Ne reste pas silencieuse ainsi! » continuait le jeune homme.

Enfin, comme si elle sortait d'un rêve commencé, elle prit une résolution brusque, et cherchant à affermir sa voix, elle dit :

« Mais voyons, mon pauvre ami, tout cela sont des rêves de votre imagination surexcitée. Que pouvez-vous désirer? Vous me mettez dans une situation intolérable. Plus âgée que vous, pauvre, je ne peux pas songer à devenir votre femme, et vous ne voulez pas, je suppose, faire de moi votre maîtresse! »

Le mot siffla, déplaisant, hautain et brutal.

« Oh! pourquoi des mots? reprit François, si vous pouviez m'aimer, me faire l'aumône d'un peu de vraie vie, afin que j'aie goûté la joie de vivre avant de mourir; car je sais bien

Hosted by Google

que je ne vivrai plus longtemps. Est-ce qu'on vit avec un corps comme le mien, avec une âme comme la mienne ? Je sens bien que cet amour nouveau qui est né en moi me brûle, consume les années qui m'étaient comptées. Vous le savez bien, vous qui avez été ma garde-malade ; vous avez vu comme moi se faire la conviction très médicale de mon père au cœur sec. Oh ! je ne me fais pas d'illusions, Aline. L'hiver prochain, le moindre accident vulgaire m'emportera. Je n'en aurais pas de chagrin si je savais ce que c'est que vivre, mais je m'en irai, n'ayant connu que la sécheresse des livres, le froid de cette triste maison, et l'impitoyable instinct de la femme que le génie de l'espèce possède seul. Cela est juste ; je ne m'en plains pas et je ne vous en veux pas, Aline. Oublions ceci, voulez-vous ? »

Il sortit de la chambre, la laissant plongée dans un désespoir muet, atterrée, incapable d'une résolution ou d'une pensée.

Des jours, des semaines passèrent, des jours gris, uniformes, interminables. François vivait maintenant retiré dans la bibliothèque. Aline ne le voyait plus qu'aux repas, ces repas silencieux que le visage austère et fermé du docteur Vernon glaçait effroyablement. Quand, par hasard, ils se rencontraient dans la maison, ils prononçaient à peine quelques paroles, et il semblait à la pauvre fille que le jeune homme se minait de jour en jour davantage, que sa figure se creusait de rides plus profondes ; le tremblement de ses mains effilées et osseuses lui paraissait prendre des airs d'agonie. Elle aurait voulu le consoler, le câliner comme un enfant ; elle se rappelait avec douceur le temps où il était malade, où elle le soignait comme une mère. Elle regrettait le bonheur de protéger, de consoler, l'orgueil de charité qui l'avait d'abord unie au malheureux jeune homme, et dans ses rêveries solitaires, le chagrin d'avoir perdu ces subtiles voluptés sentimentales lui arrachait des yeux les larmes.

L'aveu singulier de François n'avait, à la vérité, jamais excité de colère dans le cœur généreux de la jeune femme. Elle

Hosted by Google

n'avait d'abord senti que de l'étonnement, puis le regret de voir l'irréalisable rêve de son ami détruire l'édifice de cette chère affection. Et voici que maintenant, à le voir si chagrin, si profondément blessé, il lui venait un vrai remords, un immense regret de son impuissance à le guérir ainsi qu'il convenait du mal nouveau dont il était atteint. Elle projetait de lui parler avec sagesse, de l'amener à des pensées raisonnables ; elle aurait voulu trouver des mots tout puissants qui l'auraient conquis, converti, dominé. Elle rêvait de prendre sur lui un véritable empire maternel, de le conduire vers la santé et le repos, avec de la bonté impérieuse, de la rudesse éducatrice. Elle cherchait des phrases décisives à lui dire, des phrases qui trouveraient le chemin de son cœur. Puis, quand elle se trouvait devant lui, sa gorge se serrait ; l'ironie du sourire triste qu'elle voyait parfois se dessiner sur le visage de François la glaçait d'une véritable épouvante ; l'impossibilité d'une nouvelle scène avec lui, lui apparaissait tout d'un coup nettement, et elle ne trouvait à lui dire que des phrases banales et sèches qu'elle sentait lui faire du mal.

Cependant le chagrin de François se fortifiait de raisonnements subtils. Il lui semblait qu'un voile se déchirait devant ses yeux. Un monde de pensées nouvelles s'ouvrait à son esprit. Il concevait la vanité de l'univers qu'il s'était créé ; il comprenait qu'il n'était qu'un pauvre être incomplet qui jamais n'accomplirait ses destinées et qui bientôt s'en irait vers la désagrégation totale, ayant à peine aperçu le seuil du temple. Ses chers livres à présent lui faisaient horreur. Il percevait avec netteté leur mensonge, et la vanité de l'âme qu'ils lui avaient faite l'épouvantait. Soit qu'il arpentât fiévreusement la vieille galerie, soit qu'il s'attardât à rêvasser dans le fauteuil Voltaire, il ressassait obstinément le désarroi de ses espoirs. « Hélas ! se disait-il, je ne suis autre chose qu'une pauvre petite âme qui ne sait rien d'elle-même de l'univers, ni de la vie. Façonné par des imposteurs, j'ignore aussi bien mon cœur que le cœur des choses. Tout serait à recommencer, mais je ne pourrais pas

Hosted by Google

recommencer, parce que je n'en ai ni le temps ni la force ; la voix obscure des races qui sont en moi, la volonté des ancêtres ont été étouffées par le bruit des rhéteurs et j'ignorerai toujours ce que c'est que d'être soi-même. »

Ces dures pensées aggravèrent son état, et Aline ne tarda pas à reconnaître à des signes certains le progrès de son mal. Elle connut que sa froideur y contribuait, son cœur s'amollit de pitié, en même temps que s'affirmait pour elle la joie d'être ainsi passionnément aimée, et la notion d'un devoir de charité profonde, d'un très noble devoir d'amour et de sacrifice. Ses petites raisons disparurent devant cette grande raison, et, un soir, poussée par je ne sais quelle force mystérieuse et qu'elle ne chercha pas à pénétrer, elle retrouva pour François des tendresses nouvelles, elle lui demanda pardon de ne l'avoir pas compris dès le premier instant et, dans des baisers fraternels, il put voir naître un baiser d'amante.

Certaines femmes ont, pour le sacrifice d'elles-mêmes, des grâces ingénues qui n'ont point leurs pareilles. Elles savent se donner sans effort, et Aline sut faire avec simplicité ce qui lui eût semblé monstrueux quelques mois auparavant. Au surplus, elle trouva dans cet amour par pitié, des voluptés qu'elle ne soupçonnait point, des voluptés sentimentales d'essence très rare, la satisfaction d'un instinct secret, très lointain et très profond. Elle connut la joie de donner du bonheur, de construire une âme neuve et libre, de révéler des voluptés insoupçonnées. François eut l'ivresse d'une renaissance, la sensation que son cœur s'ouvrait à un monde nouveau. Une flamme de vraie jeunesse lui monta aux lèvres, et du pauvre adolescent artificiel et anémié un homme s'éleva. Il reprit de vieux espoirs.

Alors, ils s'aimèrent étrangement dans la vieille maison, ils s'aimèrent avec une ferveur inimitable, doucement, secrètement, religieusement. Ils ne pensaient point. L'avenir et le passé avaient disparu pour eux. Il leur semblait que le vieux médecin avait quitté la maison, qu'elle était à eux, rien qu'à

Hosted by Google

eux. Ils passaient de longues heures sans rien dire, assis sur les bancs du jardin, ne quittant point le logis, et comme dès son entrée dans la maison, Aline avait été pour le pauvre adolescent une garde-malade maternelle, la malveillance des serviteurs ne soupçonna point leur liaison nouvelle. Ils purent se confiner sans crainte dans leur exclusif amour. Au surplus, ils avaient tous les deux la perception très nette que ce bonheur était éphémère, et cette sensation constante en accroissait l'intensité. François voulait délibérément vivre toute une vie dans le peu d'instants que lui laissait le mal implacable. Aline se laissait aller à ce rêve vécu, insoucieuse et l'âme à vau-l'eau.

L'été passa ainsi, délicieusement. Ils goûtèrent encore la mélancolie des soirées automnales dans le jardin rougeoyant. Les premières bises emportèrent François. Il mourut dans les bras d'Aline; elle berça son agonie jusqu'au dernier instant, et ce fut dans ses yeux que s'arrêtèrent les derniers regards du moribond, regards baignés de joie infinie et qu'elle conserva dans son cœur éternellement.

Le Dr Vernon avait prévu cette fin dès longtemps. Il perdit son fils avec une résignation sèche, et son orgueil de pessimiste systématique ne toléra pas de douleur vive.

Aline regagna la maison maternelle, abîmée dans un insondable chagrin secret, et bien qu'elle fût encore jeune, nulle aventure de la vie ne pénétra plus dans son cœur. Cet événement sentimental avait été trop notable pour qu'une âme nouvelle pût grandir en elle. Elle demeura l'amante-veuve, satisfaite de l'unique souvenir de cet intense et bref bonheur.

LOUIS DUMONT-WILDEN.

Hosted by Google

LA MAIN PSYCHOLOGIQUE

Proclamer l'incomparable précellence de la *main* comme agent de l'intelligence humaine serait énoncer un véritable truisme. De tous nos sens, le tact n'est-il pas en effet celui qui prête le moins à l'illusion; et parmi les multiples appareils de relation dont nous a gratifiés la nature, s'en trouve-t-il un seul qui, plus sûrement et plus fidèlement que la main, sache transmettre au réceptacle central les impressions extérieures? Nul d'entre eux ne pourrait nous permettre comme elle d'apprécier avec une absolue certitude les qualités physiques essentielles — forme, consistance et dimensions — des objets qui nous entourent.

Entre cet organe et le siège de la pensée s'est établie une liaison tellement intime que, sans trop exagérer son rôle, on a pu dire qu'au développement de la main se rattachait celui de notre cerveau. Il est de fait que si, par une soudaine métamorphose, celle-ci venait à se transformer en une extrémité rudimentaire, celle du cheval ou de l'oiseau par exemple, la structure des centres nerveux en subirait infailliblement le contre-coup. A peine faudrait-il deux ou trois générations de ces êtres dégradés pour que leur substance grise perdît entièrement et sans retour ses cellules les plus précieuses.

En voulût-on la preuve qu'on la trouverait dans la réaction constante subie par la masse centrale quand une amputation fortuite ou intentionnelle vient à supprimer inopinément l'une ou l'autre de nos extrémités supérieures : car toujours, en pareille occurrence, on voit survenir à bref délai, dans les

Hosted by Google

circonscriptions reliées aux nerfs du membre mutilé, une destruction plus ou moins complète des éléments spécifiques de la moelle épinière et du cerveau. Et des exemples nombreux sont là pour démontrer que, par un retentissement inverse, lorsqu'une lésion profonde vient à frapper, au cours de l'évolution foetale ou infantile, certains territoires centraux, il en résulte pour les extrémités intéressées des altérations souvent très étendues dans leur volume et leur configuration.

Le cerveau abandonnerait donc tôt ou tard une partie de ses attributs s'il lui arrivait d'être privé de la stimulation qu'exercent normalement sur lui les contacts extérieurs; comme aussi l'on observerait inévitablement des modifications profondes dans les appareils destinés à recueillir les impressions, au cas où nos cellules cérébrales n'auraient plus la faculté de les percevoir.

Nul n'ignore que cette interdépendance s'établit au moyen des filaments nerveux. Il ne saurait se produire la plus légère excitation sans que surgisse dans l'intimité de leur substance un ébranlement instantané qui, des ramifications terminales du nerf, gagne avec une vertigineuse rapidité l'élément central correspondant. Mais si le fait est patent, l'explication du phénomène n'en demeure pas moins très obscure. A l'heure présente, il règne encore une incertitude complète à l'égard du mécanisme de cette propagation. Jamais l'exploration la plus minutieuse d'un nerf, à la seconde précise où il se met à fonctionner, n'a révélé dans son état physique le moindre changement appréciable.

On a prétendu, il est vrai, qu'il se développait alors une certaine élévation de température dans le conducteur nerveux. La chose est possible; on peut même dire qu'elle est vraisemblable. Seulement, rien ne démontre son existence, les instruments les plus délicats n'ayant permis en aucun cas de constater cet échauffement.

Naguère aussi l'observation de certains phénomènes électriques dans la substance même des nerfs a pu faire naître l'idée d'une analogie, sinon d'une identité parfaite entre la mise en action d'un fil télégraphique et ce qu'à défaut d'un

Hosted by Google

terme plus exact on désigne en biologie sous le nom de courant nerveux. Malheureusement, ici encore, il a fallu renoncer à cette séduisante hypothèse.

Un nerf en plein travail ne se distingue donc par aucune différence objective d'un nerf à l'état de repos. Autrement dit, la sensation est absolument inexistante pour tout autre que celui qui l'éprouve. De là, pour le dire en passant, cette tendance si commune chez les personnes jouissant d'une santé parfaite à ne voir dans les troubles bizarres des névropathes que le produit pur et simple d'une imagination malade — qu'un léger effort de volonté suffirait pour faire disparaître; de là aussi l'injuste indifférence avec laquelle on accueille le douloureux récit de leurs misères. On ne veut point admettre réalité de ces souffrances parce qu'elles ont un caractère la étrange et qu'on ne se les explique pas.

Mais si nos perceptions n'ont rien que de subjectif, comment peut-il se faire que l'on parvienne à lire couramment dans ce livre fermé qu'est pour nous la conscience d'autrui? Par cette simple raison qu'à côté de l'organe récepteur et en connexion intime avec lui, la nature a disposé des appareils extériorisateurs dont la mission est de transformer en mouvements adéquats, après une mystérieuse élaboration, la série presque indéfinie des phénomènes sensitifs. Et ce n'est point à la parole seule qu'incombe la tâche d'objectiver ainsi les modalités si compliquées de notre activité interne. Par ses actes si prodigieusement divers, la *main* — plus encore que le langage verbal — sait, en les projetant au dehors, réaliser nos désirs les plus fugitifs, traduire nos plus délicates impressions et matérialiser jusqu'aux conceptions les plus subtiles de notre pensée.

Comme agent principal du tact, la main l'emportait déjà sur tous les autres appareils; et voilà maintenant que sa prééminence s'impose également dans un autre domaine, pour le moins aussi vaste que le premier puisqu'il embrasse dans son immense étendue les manifestations innombrables de notre volonté.

Par la variété et la précision de ses mouvements — depuis

Hosted by Google

l'écriture jusqu'au geste, depuis le travail le plus grossier jusqu'à l'œuvre abstraite du savant — la main, toujours et partout, remplit l'office d'un admirable outil. Aujourd'hui comme au temps d'Aristote, qui l'appelait l'*instrument des instruments*, elle nous apparaît comme le complément direct, naturel, indispensable de notre organisation.

Il y a plus. Chaque fois que s'effectue un déplacement intentionnel et systématique de la main, ce déplacement devient lui-même l'origine d'une sensation nouvelle. Nous *sentons* en effet les contractions volontaires de nos muscles, et chacune d'elles développe, sur les pages encore blanches de notre mémoire, une sorte d'instantané cinématographique : *le souvenir du mouvement*. Que l'acte dont il s'agit vienne à se répéter avec une assez grande persistance, à de courts intervalles, et son image centrale prendra peu à peu des tons plus accentués en même temps que des contours plus nets. Comme, d'autre part, les voies de transmission deviendront plus aisément accessibles par le fait d'un exercice fréquent, il arrivera, à un moment donné, qu'une très faible impulsion — venue ou non du dehors — suffira pour extérioriser l'*ensemble* même du mouvement. Nul besoin dès lors d'agencer à grand'peine les multiples opérations dont se compose un acte coordonné : de notre système nerveux il en sera comme d'une machine bien montée dont un simple déclanchement fait jouer instantanément tous les rouages. Si compliqué qu'il soit, le travail effectué naguère au prix de laborieux tâtonnements s'accomplira dorénavant d'une façon presque spontanée. Quelques efforts de plus, et la combinaison ainsi lentement élaborée n'exigera même plus l'intervention d'une volonté réfléchie. Acquise au domaine de l'inconscient, elle va se localiser dans les régions inférieures de notre cerveau; et désormais frappées d'une sorte de déchéance, les volitions longuement délibérées des premiers jours descendront au rang d'un exercice automatique.

C'est en cela que réside le secret de cette merveilleuse dextérité de la main à laquelle nous devons la faculté d'exécuter rapidement et sans fatigue, par un procédé purement machinal, tant d'opérations délicates et complexes. De là aussi

Hosted by Google

l'indéfinie perfectibilité de cet organe. Affranchie en effet de l'obligation qui lui était primitivement imposée de veiller à chacune de ses contractions, la main pourra s'appliquer librement à des systématisations nouvelles qui sans cesse agrandiront le champ de ses aptitudes.

Parfois même, non contente d'élargir le cercle de son activité propre, il lui arrivera d'empiéter audacieusement sur la fonction des autres appareils sensoriels et d'obvier ainsi à l'insuffisance ou au défaut absolu de ces derniers. En cela encore elle manifeste son évidente supériorité : car en aucun cas la suracuité de la vue ou de l'ouïe ne saurait compenser la perte de la main ; et s'il est possible jusqu'à un certain point de se figurer un organisme humain qui serait à la fois sourd et aveugle, on ne concevrait pas une humanité manchote.

Ce genre de suppléance n'a rien d'exceptionnel. Qui de nous n'a pas eu plus d'une fois l'occasion d'admirer l'extraordinaire virtuosité manuelle de certains individus qu'un accident ou une malformation originelle a totalement privés de la vue! Qui ne connaît la stupéfiante facilité avec laquelle la plupart des aveugles parviennent à déchiffrer les caractères saillants de leurs Braille, la perspicacité tactile qui leur permet de fixer sans la moindre hésitation l'identité d'un visage! A qui donc aussi n'est-il pas arrivé de concevoir des doutes sur la trop réelle existence de leur infirmité en observant l'incomparable précision, la sûreté illusionnante de leurs mouvements quand ils ont à saisir ou à manier, dans la vie ordinaire, les objets qui les environnent?

Faut-il encore évoquer le souvenir des performances exceptionnelles de certains aveugles qui passeraient pour absolument invraisemblables, n'étaient les irrécusables témoignages attestant leur réalité? N'a-t-on pas vu, par exemple, le sculpteur Vidal, nonobstant sa cécité, tailler dans le marbre de véritables chefs-d'œuvre : tel, entre autres, son *Lion rugissant* dont la vivante allure et les lignes impeccables font un des spécimens les plus accomplis de la glyptique contemporaine? Dois-je citer encore le cas si remarquable du ministre Fawcett, chargé de la direction des postes anglaises, lequel, en dépit de son infirmité,

Hosted by Google

se livrait à tous les genres de sport et fournissait chaque jour la preuve d'une perspicacité — j'allais dire d'une clairvoyance — qui faisait l'étonnement, et aussi, dit-on, la terreur des fonctionnaires placés sous ses ordres? N'avons-nous pas enfin chez nous, à Bruxelles même, un cordonnier aveugle du nom de Franck qui fait montre, dans l'exercice de sa profession, d'une habileté peu commune et manie avec une égale adresse le tranchet, l'alène et le marteau?

A voir l'incomparable aisance avec laquelle les « emmurés » accomplissent tous ces actes que l'on croirait inexécutables sans le secours des yeux, on en vient à se demander jusqu'où ne s'étendrait point l'empire de la main humaine si nous n'avions plus qu'elle pour nous mettre en relation directe avec les choses extérieures. Mais il serait vraiment puéril de donner ainsi carrière à notre imagination. Pourquoi, en effet, s'évertuer à lui découvrir des attributions nouvelles quand déjà le monde est rempli de ses œuvres? Quelle nécessité d'annexer d'hypothétiques conquêtes à un territoire déjà presque illimité? N'est-ce pas en vain que l'on tenterait de consacrer aux fastes de la main la plus gigantesque des encyclopédies? Celui qui oserait aborder une pareille tâche n'aurait pas assez du travail de toute une vie pour en élaborer seulement le programme : car l'histoire de son passé se confond avec celle de l'humanité, si pas de l'animalité tout entières.

Aussi, dans les pages qui vont suivre, ne faut-il point s'attendre à rencontrer autre chose qu'un bref aperçu de certaines particularités offertes par l'extrémité supérieure de l'homme, particularités qui ne touchent même pas à son organisation proprement dite, mais ressortissent uniquement à sa forme ou plus exactement à sa surface extérieure. Et encore, celles dont je vais m'occuper restent-elles circonscrites dans les limites de la *paume*.

En dépit de leur minuscule étendue et de leur apparence insignifiante, ces détails plastiques ne seront pas, je pense, sans présenter quelque intérêt. Aurai-je besoin, pour justifier cette présomption, de rappeler que plusieurs d'entre eux, naguère revêtus d'une dignité mystique, ont partagé avec l'univers

Hosted by Google

astral divinisé l'honneur de participer aux anciens rites? Dotés d'une vertu sybilline par la crédule ignorance du moyen âge, on les a vu plus tard prophétiser l'avenir. Puis, dans les temps modernes, bien que déchus de leur antique surnaturalisme, ils passent encore, aux yeux d'un certain monde, pour des indices révélateurs non seulement de notre caractère, mais aussi de nos aptitudes mentales. Aujourd'hui même, reprenant cette étude au moyen de procédés rigoureusement scientifiques, d'éminents physiologistes — et non pas de purs psychologues — sont arrivés à cette conclusion inattendue qu'il existe bien réellement une corrélation directe entre certains *reliefs* de la paume de la main d'une part, et, de l'autre, l'acuité de nos impressions tactiles et même le degré de notre développement intellectuel.

I. — La chiromancie et ses rêves.

I

Nul n'en est à ignorer que notre paume proprement dite et la face antérieure et latérale de nos doigts se trouvent parcourues par un assez grand nombre de *sillons* dont le réseau, déjà très apparent chez l'enfant, ne fait que s'accentuer au cours de notre existence. Donnez-vous la peine de les examiner d'un peu près, et vous constaterez à l'instant que les traits de ce réseau ne sont pas uniformes. Tandis que les uns se présentent comme une rainure étroite et nettement burinée, d'autres revêtent l'aspect d'une dépression profonde, large et accidentée. Alors aussi que dans leur trajet ininterrompu certains d'entre eux offrent un parallélisme plus ou moins parfait, il en est d'autres qui se croisent en divers sens et, de plus, émettent de distance en distance des embranchements secondaires se résolvant à leur tour en de multiples ramifications.

Sur les mains encore jeunes, il ne se rencontre guère que ces deux ordres de lignes. Mais pour peu qu'elles aient subi les

Hosted by Google

atteintes de l'âge, on y verra se développer en outre une quantité de stries éparses, plus fines, plus courtes, plus superficielles que les précédentes et dont la trame délicate vient compliquer le dessin fondamental. Ces dernières, indices certains de la sénilité, ne sont autre chose que les *rides* de la main.

Parmi les minuscules tranchées qui coupent ainsi dans tous les sens le champ de notre région palmaire, les grands sillons sont les seuls qui, durant de longs siècles, aient fixé l'attention. C'est uniquement sur eux que s'exerça d'abord l'imagination de nos ancêtres, et c'est dans ces lignes banales qu'elle a pensé découvrir les caractères d'une écriture symbolique renfermant le secret de nos destinées.

A l'exemple des astrologues, les premiers chiromanciens s'étaient plu à couvrir d'une ombre impénétrable leurs soi-disant prophéties. Leur science se composait d'arcanes dont la connaissance, réservée aux seuls élus, ne s'acquérait qu'au prix d'une laborieuse initiation. Actuellement encore, la « palmistrie » a ses pontifes et ses adeptes. Mais le voile dont les plis enveloppaient l'idole est tombé, et chacun peut à son gré, et sans grand effort, s'assimiler les principales données de la technique chiromancienne. Sachez, en effet, qu'en dépit de sa complication apparente le labyrinthe de la paume n'a rien d'inextricable, et que l'enchevêtrement de ses lignes n'est pas tel qu'on ne parvienne aisément à s'y orienter.

En fait, la plupart de ces sillons offrent une direction constante qu'il vous sera très facile de suivre sur votre propre main.

L'un d'entre eux, *oblique* et plus ou moins arqué, forme la base d'un triangle dont le pouce occupe le sommet; il sépare en quelque sorte le territoire du premier doigt de celui de tous les autres. C'est la fameuse *ligne de vie* dans laquelle on voyait naguère — quand elle se montrait fortement accusée, sans bifurcations et d'une régularité parfaite — le présage infaillible d'une très longue existence, et dont la chirosophie moderne a fait la marque indubitable d'une grande énergie morale, d'une volonté puissante.

Viennent ensuite deux plis rectilignes, légèrement obliques,

Hosted by Google

coupant *transversalement* la paume entre les doigts et le poignet et prenant naissance l'un sur le bord extérieur, l'autre sur le bord interne de la main. Le premier de ces traits représente la *ligne de l'intellectualité* dont le développement serait en rapport avec les plus hautes qualités de l'esprit. Le second, celui qui correspond au dernier doigt, se nomme la *ligne du cœur* ou ligne hépatique ; lorsqu'elle est étendue et profonde, elle dénote la prédominance des sentiments affectifs.

Il se rencontre enfin, mais moins communément, dans l'axe même de la paume, un trajet *longitudinal* tantôt simple, tantôt double, allant du poignet à la région des doigts. En langage chiromancien, il porte une désignation assez vague : on l'appelle la *ligne de l'individualité*.

A ces traits cardinaux s'ajoutent des détails de moindre importance : plis longitudinaux du pouce, étoiles ou croix situées au voisinage de la base des doigts, lignes courbes embrassant la racine de tel ou tel doigt, d'autres encore qu'il serait superflu d'énumérer et parmi lesquels figurait sans doute ce « faulx traict », signe d'une prédestination fâcheuse, que Her Trippa prétendait apercevoir dans la paume du perplexe Panurge.

D'après les brèves indications qui précédent, on s'aperçoit déjà que nos modernes liseurs de paume ont en partie abandonné les prétentions de leurs devanciers. N'osant plus prêter aux sinuosités de la main une signification prophétique, ils se contentent pour la plupart de trouver en elles des signes indicateurs de notre organisation mentale. Même sous cette forme relativement modeste, est-il possible d'accorder tout au moins une ombre de créance à la doctrine chiromancienne? Y-a-t-il ou non, au fond de ce fatras pseudo-scientifique, autre chose qu'une illusion naïve ou, pis encore, une impudente mystification?

A cette question — qui ne devrait même pas être posée si la palmistrie ne comptait encore de nos jours une foule nombreuse d'adhérents — la biologie la plus élémentaire a donné depuis longtemps une réponse décisive.

Elle nous enseigne en effet que du premier jusqu'au dernier, les plis dont il s'agit sont tout simplement des *plis articulaires*,

Hosted by Google

résultant directement et nécessairement du jeu normal de la main. Non seulement la plupart d'entre eux se superposent à l'interligne des jointures, mais encore les points qu'ils occupent sont précisément, sans aucune exception, ceux où la flexion individuelle ou générale des doigts sur la paume doit forcément déterminer une plicature de la peau. On en rencontre l'équivalent dans les plis transversaux séparant les phalanges les unes des autres, dans le pli du poignet, du coude, du jarret, et jusque dans ce léger sillon de la nuque féminine qui porte le nom grâcieux de *collier de Vénus*. — Aussi ne sera-t-on point surpris d'apprendre que les chirurgiens les ont étudiés de tout temps en vue d'y découvrir des repères propres à guider la marche du couteau, et que, récemment encore, certains anatomistes, Hepburn entre autres, en ont fait l'objet d'une analyse approfondie.

Rien de plus facile, au surplus, que la vérification de cette origine. Il vous suffira pour cela de fermer à demi la main, comme si vous vouliez saisir entre le pouce et les autres doigts un objet quelconque, une plume par exemple. Vous constaterez alors que la *ligne de vie* provient uniquement de l'opposition du pouce, que les plis de la *mentalité* et de l'*affectivité* reconnaissent pour cause immédiate et exclusive la flexion des doigts sur la paume, qu'il faut enfin chercher l'explication des plis inconstants de l'*individualité* dans le froncement superficiel qui tend à se produire dès l'instant où la paume se creuse en une gouttière longitudinale, chacun de ces mouvements accentuant de la façon la plus évidente les sillons correspondants. Les plis secondaires eux-mêmes obéissent à cette loi : témoin l'observation toute récente de Féré qui a vu se développer graduellement, chez un pianiste, ces petits plis courbes embrassant la racine des doigts dont j'ai signalé antérieurement la présence éventuelle et que les chiromanciennes désignent sous le nom significatif d'*anneaux de Vénus*. Les plis en question s'étaient dessinés peu à peu à la suite d'exercices très assidus destinés à perfectionner le jeu individuel des doigts.

C'est donc bien aux attitudes de la main, — commandées elles-mêmes par ses articulations et ses muscles — qu'il con-

Hosted by Google

vient de rattacher la formation des plis palmaires. Au cas où persisteraient encore quelques doutes, le fait suivant suffirait à lui seul pour les dissiper. J'ai mentionné tantôt l'obliquité des lignes transversales de la paume. Or, cette obliquité, assez peu accusée, mais constante chez l'homme, ne se rencontre *jamais* chez le singe. Où chercher la raison d'une aussi remarquable divergence, si ce n'est dans la faculté que possèdent notre index et notre petit doigt de s'opposer par un déplacement angulaire aux autres doigts de la main, faculté dont se trouvent complètement dépourvus les doigts correspondants de l'orang et du chimpanzé?

Il est vrai que la main minuscule et à peine mobile du nouveau-né porte déjà des sillons très nets, identiques à ceux de l'adulte; et cette innéité apparaît au premier abord comme un argument péremptoire contre la théorie mécanique des plis. Mais il importe de ne pas oublier qu'il s'agit ici d'une transmission héréditaire. Lorsqu'on parle en effet de l'influence exercée par les mouvements, on n'entend nullement affirmer que les sillons articulaires se développent peu à peu au cours de l'existence pour le travail *personnel* de la main; cela veut dire simplement que les plicatures en question sont le fait d'une survivance atavique, d'une disposition ancestrale originairement créée par le déplacement des doigts.

Peut-être cependant serait-ce aller trop loin que de dénier à l'ensemble des plis palmaires toute valeur psychologique. Mais, si tant est qu'elle existe, on ne saurait lui attribuer qu'un caractère tout à fait relatif, d'ailleurs bien difficile à déterminer.

C'est ainsi que, suivant Hepburn, le nombre des plis transverses de la paume se réduirait à mesure que l'on remonte vers le sommet de l'échelle animale : parmi les singes supérieurs, le gibbon et l'orang, encore assez éloignés de l'homme, possèdent *trois* de ces plis, tandis que le chimpanzé, plus voisin de nous, n'en offrirait déjà plus que *deux*.

Par contre, chez l'homme lui-même, au dire de Carrara, de Giuffrida-Ruggieri et de Féré, les criminels, les idiots et les dégénérés ne présenteraient assez souvent qu'un seul pli trans-

Hosted by Google

versal, alors que la paume des sujets psychiquement sains porte généralement les deux plis. A ce point de vue donc, les individus normaux seraient précisément ceux qui se rapprocheraient davantage de l'animalité.

Quoi qu'il en soit, entre ces vagues présomptions — relatives à l'étiage bien plus tôt qu'à la forme de la mentalité — et la corrélation étroite par laquelle on a prétendu rattacher aux divers plis de la main les milles modalités de la personnalité psychique, il restera toujours une marge infranchissable.

II

Au sein de quelles cellules déséquilibrées du cerveau a pu naître et se développer ainsi cette singulière idée de chercher dans les lignes de la main la clef des événements futurs? N'existe-t-il donc point déjà dans la plus simple des hypothèses relatives à la lente évolution des choses inanimées assez de termes inconnus, la science de la nature a-t-elle donc prédit avec une si complète certitude les infinies transformations du milieu qui nous entoure, pour qu'on ose aborder dès maintenant avec cette imbécile audace le problème que soulève l'avenir d'une créature humaine? Oublie-t-on que s'il existe un mystère insondable entre tous, c'est à coup sûr celui dont s'enveloppent les contingences sans nombre présidant à nos destinées?

Peut-être, aux temps lointains, la science nous apprendra-t-elle le mot de cette énigme—laquelle n'est, en somme, qu'une équation à résoudre. Mais jusque-là, chacun des jours vécus ne projettera sur ceux qui lui succèdent qu'une lueur très incertaine. Pas une aube ne se lèvera sans apporter avec elle sa part d'imprévu; et bien longtemps encore il nous faudra redire avec le poète sa phrase désespérante :

Nul ne te fait parler, nul ne peut avant l'heure
Ouvrir ta froide main,
O fantôme muet, ô notre ombre, ô notre hôte,
Spectre toujours masqué qui nous suis côte à côte
Et qu'on nomme demain!

Hosted by Google

N'est-il pas étrange qu'à l'encontre de toute raison, l'antiquité tout entière, puis, après elle, le moyen âge aient accepté sans réserve les décevantes affirmations de la chiromancie? Comment se peut-il que de nos jours même celle-ci n'ait presque rien perdu de son prestige et compte d'aussi nombreux et d'aussi fervents adeptes?

Si l'on n'en possédait la preuve, on s'imaginerait difficilement que le génie transcendant d'un Aristote ou d'un Platon, que des illustrations médicales telles qu'Averrhoès et Galien aient partagé cette absurde croyance. Ce n'est pas non plus sans surprise que, beaucoup plus tard, au siècle des Galilée et des Vinci, on voit les plus puissants esprits professer la même doctrine et admettre comme articles de foi les dogmes bizarres de l'astrochiromancie Dans un ouvrage publié en 1865, donc à une date très rapprochée de nous, Ph. May ne soutenait-il pas, comme au temps d'Agrippa, que les éminences, les sillons et les méplats de la main avaient leurs correspondants célestes? Aujourd'hui encore on ne saurait douter de l'étrange séduction qu'exercent sur la foule les révélations chiromanciennes, en présence du succès qui vient d'accueillir la très récente édition du livre de Desbarolles sur les *Mystères de la main,* et de l'enthousiasme que provoque, en Europe aussi bien qu'au pays du *humbug*, la soi-disant infaillibilité du fameux Cheiro. Qui ne connaît enfin le nom œdipéen de M^me^ de Thèbes, cette pythonisse parisienne dont les consultations jouissent d'une vogue si extraordinaire dans le monde des littérateurs et des artistes et qui, affirme-t-on, aurait pu prédire, si elle l'eût voulu, le tragique incendie du Théâtre français, le *signe du feu* ayant été constaté par elle plusieurs années auparavant chez divers comédiens attachés à cette illustre scène!

Encore une fois, d'où vient le crédit si aveuglément accordé par tant de générations aux rêveries des chiromants?

Pour les peuples anciens on peut, à la rigueur, s'expliquer cette crédulité enfantine. Au temps où ils vivaient, la science biologique sortait à peine de ses limbes. A côté de quelques connaissances exactes figuraient une foule de données fantai-

Hosted by Google

sistes; et l'or de la vérité formait avec le métal impur de l'erreur un amalgame tellement intime, que même les génies les plus sagaces se trouvaient dans l'impuissance absolue d'en opérer la dissociation.

Mais à l'heure où nous sommes, dans quels replis obscurs de la pensée faut-il chercher le secret d'un aussi indéracinable fétichisme? Où trouver le motif de cette aberration, si ce n'est dans le besoin constant et impérieux de croire à l'existence d'un monde supranormal, dans cette impulsion irraisonnée qui, en dépit de notre jugement, nous entraîne vers les convictions les plus absurdes? « Le charme qui touche le plus les âmes, dit quelque part Anatole France, est le charme du mystère; il n'y a pas de beauté sans rides, et ce qu'on préfère, c'est encore l'inconnu. » Il suffit, dirait-on, qu'une chose ne puisse pas être pour voir la certitude de son existence s'implanter victorieusement dans les intelligences débiles et pour que l'impossible leur apparaisse avec tous les attributs d'une indéniable réalité. Par une inconséquence aussi fréquente que singulière, plus seront épaisses les ténèbres dont s'enveloppent certaines notions, plus évident sera leur désaccord avec les lois de la nature, et moins on se permettra, moins surtout on permettra à autrui de révoquer en doute leur objectivité.

Quand au fond du sanctuaire les prêtres égyptiens dérobaient à tous les yeux la forme voilée d'Isis, ils n'ignoraient point que c'était là un infaillible moyen d'accroître le prestige de leur culte; et lorsqu'ils entouraient d'un mystère impénétrable la célébration de leurs rites, ils savaient aussi que ce mystère les revêtait plus sûrement d'un caractère sacré. A des époques moins lointaines, aux siècles de Périclès et d'Auguste, le peuple tout entier — depuis l'esclave jusqu'à l'homme libre, depuis le plus obscur des plébéiens jusqu'au chef suprême de l'État, depuis le plus ignorant des citoyens jusqu'à ces personnalités illustres dont le génie rayonna sur le monde — tous ces hommes, dis-je, prenaient pour un avertissement des Dieux ou pour une manifestation de la volonté céleste les accidents les plus simples, les plus naturels de la vie ordinaire. Ouvrez, par exemple, n'importe à quelle page, les *Commentaires* de César, et

Hosted by Google

vous y verrez que jamais, quelles que fussent sa confiance dans ses propres talents stratégiques et la vaillance de ses soldats, il ne livrait une bataille sans avoir au préalable consulté les présages. Il n'est pas jusqu'aux entrailles immondes d'un animal éventré qui, interrogées par les aruspices, n'aient plus d'une fois, au temps de l'ancienne Rome, décidé du sort de tout un empire.

Maintenant encore, par une curieuse coïncidence, ces dégoûtantes pratiques se retrouvent chez certaines peuplades du Haut-Nil : dans l'Ounyoro, entre autres, on ne choisit d'une manière définitive l'emplacement d'un village nouveau qu'après avoir fait examiner la rate d'un poulet par le sorcier de la tribu. Et les Mongols, les Tongouses, les Bédouins eux-mêmes ont également des devins qui prédisent l'avenir d'après la forme des craquelures produites par l'action du feu sur les omoplates des animaux.

Pas plus que la période antique, l'ère médiévale n'a su s'affranchir de ces ridicules préjugés. Pendant toute sa durée et même en pleine Renaissance, les esprits les plus cultivés acceptaient comme autant de révélations prophétiques les sentences d'ailleurs assez ambiguës des astrologues; et les manipulations secrètes auxquelles se livraient les alchimistes d'alors suscitaient en eux une admiration superstitieuse au moins égale à celle que nous inspirent — à plus juste titre — les splendides découvertes de la chimie moderne.

Aujourd'hui même, alors que nous venons de franchir le seuil du XX^e^ siècle, n'assistons-nous pas à une floraison nouvelle et inattendue, à une sorte de reviviscence de cette idéalisme mystique où se mêlent et se confondent, en un obscur et bizarre chaos, les insanités des mages, les rêves des occultistes, les divagations des théosophes, les hallucinations des spirites?

Qu'à toutes ces anomalies intellectuelles on ajoute l'interminable série des superstitions populaires — fruits malsains d'un atavisme tenace — et l'on pourra se convaincre, n'en n'existât-il que ce seul témoignage, de l'incommensurabilité de la bêtise humaine.

Quoi d'étonnant dès lors à ce que les plus civilisés de nos

Hosted by Google

ancêtres aient cru si aisément aux fallacieux oracles suggérés par de banals plissements de la peau? Et maintenant que la plupart de nos modernes augures se bornent à reconstituer par l'inspection de ces plis l'image virtuelle de nos particularités mentales, pourquoi serait-on surpris de voir tant de gens, pour le surplus intelligents et instruits, s'extasier si naïvement devant les prétendues merveilles de la chiromancie?

III

J'entends d'ici l'objection qu'en pareil cas on ne manque jamais d'élever contre les dénégations des sceptiques. A ceux qui refusent d'attribuer aux plis articulaires de la main un sens psychognomonique, on s'empressera d'opposer tel ou tel fait d'une authencité soi-disant incontestable, et que l'on considère comme absolument convaincant.

C'est ainsi que l'on vous parlera de certaines mains typiques où se trouvent réunis comme à plaisir les signes d'une mentalité supérieure et qui appartiennent bien effectivement à des individualités privilégiées. On vous citera, entre autres, l'exemple de cette tragédienne à la fois géniale, exubérante et fantasque, dont la paume présente simultanément une ligne de vie large et profonde, un double pli d'individualité très fortement accusé, puis enfin — *last but not least* — une ligne du cœur remarquablement développée.

Mais ne serait-il pas extraordinaire que parmi la multitude des mains soumises aux discriminations chiromanciennes il ne s'en rencontrât aucune qui, accidentellement, n'offrît quelque concordance entre les dessins de la paume et l'organisation cérébrale? Soyez bien assuré d'ailleurs que si, par cas fortuit, un Desbarolles ou un Cheiro en arrive à dresser l'horoscope plus ou moins fidèle d'une personne dont il ignore la profession, le caractère et le nom, ce ne sont pas uniquement les lignes de la main qui serviront à lui dicter ses oracles. Comme celui des liseurs de pensée, son œil pénétrant saura mettre à profit d'autres signes moins spécieux. Déjà la physionomie, l'allure générale, le langage et jusqu'à la mise du sujet fourniront à

Hosted by Google

notre faux prophète des indications précieuses. Puis il est assez rare que le galbe de la main elle-même ne porte en soi certains caractères individuels que l'esprit perspicace de l'observateur ne se privera point d'utiliser. Placez, par exemple, en regard l'une de l'autre, la main d'un littérateur, d'un savant, d'un artiste et celle d'un homme de métier, et vous n'hésiterez pas un instant, si peu versé que vous soyez dans la pratique chiromancienne, à les classer en des groupes différents. Ce qui, pour la première, vous impressionnera tout d'abord, ce sera la régularité de ses proportions, la longueur, la délicatesse et la flexibilité des doigts, la finesse et la blancheur de la peau, l'élégante aisance des attitudes, la précision des gestes; et vous en induirez tout naturellement qu'elle appartient à la série des mains intellectuelles. Examinez maintenant la seconde, et sa paume large, massive, rugueuse, ses jointures déformées, ses phalanges épaisses et rigides vous diront assez qu'un tel appendice n'a pas coutume de s'appliquer aux symbolisations abstraites de l'imagination ou de la pensée.

Mais est-il nécessaire de faire remarquer que tous ces indices extérieurs n'ont rien de commun avec les systématisations chiromanciennes? Ils relèvent de la physionomie générale de la main, et leur ensemble, méthodiquement groupé, forme la base d'une doctrine relativement récente — la *chirognomonie* — que certains esprits distingués ont tenté d'élever au rang d'une véritable science et dont l'exposé trouvera sa place dans la seconde partie de cette étude.

(*A suivre.*) C. VANLAIR.

Hosted by Google

GOTTFRIED KELLER [1]

Les gens de Seldwyla parurent en 1856. Keller avait près de 40 ans et n'avait publié jusque-là, outre les dites nouvelles, qu'un roman autobiographique qu'il devait remanier plus tard. Ce roman, *Henry le Vert*, est si directement inspiré des souvenirs d'enfance et de jeunesse de Keller, que raconter la vie de Henry Lee, c'est tracer la biographie de notre auteur.

Comme son héros, Keller est né près de Zurich, en 1819. Ses ancêtres étaient des paysans. Son père, artisan demi-artiste, mourut jeune et Keller fut élevé tant bien que mal par une brave femme de mère, faible, mais dévouée jusqu'au sacrifice.

Le vieux Zurich, avec ses hautes maisons populeuses, ses cours intérieures, ses ruelles, ses intérieurs pauvres et pittoresques, voilà le milieu où l'enfant reçut de la vie et des choses ses premières impressions. Keller les a retracées avec une singulière intensité. Il y a là, sur la psychologie de l'enfant, sur l'éveil et les transformations du sentiment religieux, sur les mensonges des enfants imaginatifs, des pages d'une analyse très pénétrante.

Le jeune Henry Lee (il doit son surnom de Henry le Vert à un habit de drap vert taillé par la mère économe dans un vieux manteau paternel) passe ses vacances à la campagne dans ce charmant pays des environs de Zurich. Ce coin de la Suisse n'a pas les aspects grandioses des hautes Alpes, il n'a pas non plus les contrastes violents de lignes et de couleur qui

(1) Suite, voir *Revue de Belgique* du 15 avril 1900.

Hosted by Google

rendent l'Oberland bernois un peu fatigant : lacs trop bleus, prairies trop vertes, sapins trop noirs. C'est, au contraire, comme les bords du lac de Constance, un pays de douceur, où l'air vaporeux réchauffe les tons et adoucit les contours, pays fait à souhait pour l'œil d'un peintre. L'enfant s'essayait gauchement à dessiner ce paysage; on lui crut une vocation que l'on encouragea.

Keller a noté en passant les vieilles coutumes qui se conservaient dans les villages reculés, et je résume, pour tous ceux qu'intéresse le folklore, un curieux chapitre intitulé : « Todtentanz » (danse funéraire), où il raconte les funérailles de sa grand'mère.

« La cloche sonnait le glas quand nous arrivâmes à la maison mortuaire. Déjà les plus proches parents étaient réunis dans la grande salle, attendant les femmes qui viendraient offrir leurs condoléances; en ma qualité de petit-fils de la défunte, je devais conduire le deuil et, le premier, subir les longues et fastidieuses cérémonies traditionnelles.

« Rangés debout le long des murs, nous attendions en silence, quand, une à une, entrèrent un grand nombre de paysannes très âgées, vêtues de noir; tour à tour, elles me donnèrent la main en prononçant une formule de condoléance, puis en firent autant aux autres membres de la famille; ces matrones, presque toutes tremblantes et courbées par l'âge, étaient de vieilles amies de la défunte; leur amitié et la pensée de la mort prochaine donnaient à leurs paroles un accent d'émotion; elles me regardaient fixement et profondément; il fallait répondre à ce regard et les remercier l'une après l'autre.

« Parfois, une vieille encore droite et robuste s'avançait en posant sur moi son regard calme; peu à peu, des visiteuses plus jeunes parurent, et la salle s'emplissait de robes noires; c'étaient maintenant des femmes de quarante et de trente ans, animées et curieuses; l'uniforme vêtement de deuil atténuait à peine la diversité de leurs physionomies.

« Le défilé semblait interminable, car, outre les femmes du village, il en était venu un grand nombre des villages voisins ;

Hosted by Google

enfin les mains se firent plus douces et plus molles; mais mon bras était las, et ma main tout engourdie, quand mes cousins parurent suivis d'Anna qui, pâle et agitée, me serra légèrement la main en laissant tomber quelques larmes. Elle venait la dernière.

« Nous sortîmes. Devant la maison, les hommes nous attendaient, graves. Nous nous rangeâmes en ligne et la même cérémonie recommença. Ils y mirent, il est vrai, plus de rapidité que les femmes, mais leurs mains étaient si rudes, leurs poignées de main si énergiques que j'en étais tout endolori.

« Enfin, le cercueil sortit de la maison; les femmes sanglotaient, les hommes baissaient les yeux d'un air embarrassé. Le prêtre parut et fit son office et, sans trop savoir comment, je me trouvai à la tête du long cortège qui s'acheminait vers le cimetière.....

« Après le service, les invités reprirent le chemin de la maison mortuaire, où se faisaient, au milieu d'une grande animation, les apprêts du repas funéraire.

« Tout d'abord, l'on parla peu et gravement; les paysans assis bien droits sur leur chaise ou appuyés à la muraille, à une distance respectueuse de la table, piquaient les mets du bout de leur fourchette et les portaient lentement à la bouche; ils buvaient souvent, mais à petits coups.

« Portant les grands plats d'étain élevés à la hauteur du visage, les servantes s'avançaient d'un pas mesuré, avec un balancement des hanches. Il était d'usage que les deux convives entre lesquels la serveuse déposait le plat, lui offrissent leur verre, en accompagnant cette politesse de quelques bonnes plaisanteries. Il s'engageait alors un petit combat auquel la serveuse mettait fin en buvant du bout des lèvres à chacun des verres.

« Au bout de ces deux longues heures, les moins réservés des convives s'approchèrent de plus en plus de la table, y mirent les coudes et commencèrent l'assaut des plats, en buvant le vin à longs traits.

« Les plus rassis cependant avaient rapproché leurs chaises et causaient haut, avec animation, et même avec une certaine

Hosted by Google

gaieté. Ce n'était pas, comme dans les réunions ordinaires, une joie bruyante ; on pouvait y démêler une intention symbolique : c'était la vie qui reprenait ses droits sur la mort, le cours naturel des choses qui se rétablissait.

« Nous entendîmes tout à coup au-dessus de nos têtes des sons aigus et sourds : c'étaient les accords d'un violon, d'une basse et d'une clarinette, accompagnés des sons enroués d'un cor de chasse.

« Nous sortîmes. Dans la salle haute, et sur l'escalier y menant, la foule s'ordonnait par couples en une sorte de cortège ; je pris Anna par la main et nous nous mîmes dans les rangs. En mesure, aux sons d'une marche lugubre jouée par les musiciens, qui marchaient en tête, les couples firent trois fois le tour de la chambre, convertie pour la circonstance en salle de bal ; puis ils formèrent un grand cercle.

« Sept couples se placèrent au milieu et exécutèrent une vieille danse fort lourde, composée de sept figures, avec force sauts compliqués, génuflexions et entrelacements ; tandis que les assistants battaient bruyamment des mains en cadence.

« Quand ce spectacle eut assez duré, le veuf parut, passa dans les rangs, et remercia ses hôtes de la part qu'ils prenaient à sa douleur ; puis il souffla à l'oreille de quelques jeunes gens, mais de façon à ce que tous l'entendissent, qu'il était temps de mettre un terme à leur deuil ; il les priait donc de se divertir, tandis qu'on le laisserait seul à sa douleur. Là-dessus, il sortit et redescendit l'escalier.

« Les musiciens commencèrent aussitôt un *Hopfer* (valse sautante) joyeux, les vieux se retirèrent et la jeunesse se mit à tournoyer avec des cris de joie, ébranlant le plancher de la salle.

« On apporta du vin et, dans tous les coins, s'installèrent de joyeux petits groupes de buveurs ; tout fut bientôt joie, tumulte, et ce bruit confus faisait une impression d'autant plus étrange que c'était jour de semaine et que partout aux alentours s'accomplissaient comme à l'ordinaire les paisibles travaux des champs.

« Aux premiers sons de la cloche du soir, la danse s'arrêta

Hosted by Google

net au milieu d'une valse ; les couples se séparèrent après un salut cérémonieux et chacun s'empressa de retourner dans la salle basse pour prendre un dernier repas avant de rentrer tranquillement chez soi. »

Bien résolu à devenir peintre, Henri Lee, c'est-à-dire Keller, fut d'abord mal dirigé à Zurich par des maîtres ignorants : on lui apprit à copier, à inventer des paysages, à chercher des effets romantiques, au lieu de reproduire avec candeur un paysage vécu.

Quand, plus tard, il alla se perfectionner à Munich, ce fut encore la même chose : il entreprit de grandes compositions au fusain, inspirées d'Ossian et de la mythologie scandinave, art littéraire, mal servi par une technique inhabile. Pendant ces années passées à Munich, il connut toutes les formes de la détresse pécuniaire et morale. Enfin, désabusé, reconnaissant qu'il s'est trompé de voie, qu'il ne sera jamais qu'un peintre médiocre, il reprend le chemin de la maison maternelle.

Il n'entre pas dans notre cadre de nous arrêter plus longtemps à cette autobiographie poétique qui demanderait à elle seule toute une étude. Œuvre touffue, mal composée, abondante en digressions, en épisodes parasites, il faut lui reconnaître pourtant une grande valeur comme roman éducatif. J'entends par là une de ces œuvres, nombreuses dans la littérature allemande, et dont *W. Meister* est le type, qui ne racontent pas seulement une crise passionnelle, comme la plupart de nos romans français, mais qui, au récit des aventures sentimentales du héros, joignent l'étude de son développement moral ou intellectuel, artistique ou philosophique.

La Nouvelle Héloïse et *Corinne* sont, dans notre littérature, des spécimens de ce genre de romans. Le défaut, que l'auteur n'évite pas toujours, c'est de parler au lecteur pour son propre compte, d'instruire et de prêcher, de transformer un conte en une œuvre didactique. Les digressions de Keller (sur l'enseignement des arts du dessin, sur la vie sociale des cantons suisses, sur le théâtre populaire, sur ce qu'il appelle assez irrévérencieusement ses rapports avec Dieu, etc.), très intéressantes

Hosted by Google

en elles-mêmes, ralentissent singulièrement la marche de l'action.

A ne relever que les mérites de *Henry le Vert,* nous trouvons dans les années d'enfance et d'adolescence des épisodes d'une ravissante fraîcheur. Parmi trois ou quatre figures de femmes, toutes très vivantes, celle qui laisse une impression inoubliable, c'est celle de la mère, de l'humble femme laborieuse qui ne vit que pour un fils insoucieux, qui passe les jours à filer à la fenêtre.

« Mais au crépuscule elle arrête son rouet et reste assise ainsi dans l'obscurité, sans faire de lumière, et lorsque la lune ou quelque clarté du dehors vient frapper les vitres, on ne manque pas d'apercevoir sa silhouette qui regarde toujours du même côté, bien loin de là. »

Ici s'interrompt l'histoire de Henry le Vert. Mais la carrière littéraire de Keller va s'ouvrir, et nous l'y suivrons rapidement.

Pendant les six années qu'il passa ensuite à Zurich, nous assistons à ses premiers essais poétiques. Un monde d'idées et d'images s'agitait en lui, et le souffle révolutionnaire qui passait sur toute l'Europe à la veille de 1848 anime son premier recueil de vers (1).

Mais ce n'était pas encore sa véritable voie.

Nous le voyons ensuite à l'université d'Heidelberg, tardif étudiant qui essaye de compléter son instruction, apprend l'histoire, et, sous l'influence de L. Feuerbach, se confirme dans ses opinions rationalistes.

Séduit par une nouvelle illusion, il rêve de réussir au théâtre, et la tête pleine de plans de drames se rend à Berlin. Là recommence la vie de Bohème dont il a connu, à Munich, les charmes et surtout les misères. Tous ses projets dramatiques restèrent à l'état d'ébauches. Mais il songea alors à recueillir ses souvenirs d'enfance, à raconter ses douloureuses épreuves d'artiste : il publia *Henry le Vert,* qui ne fut apprécié que d'un petit nombre de lettrés ; mais *Les gens de Seldwyla*, qui parurent en 1856, eurent un vrai succès et fondèrent sa réputation.

Rentré dans sa bonne ville de Zurich, Keller fut, quelques

(1) *Gedichte,* 1846.

Hosted by Google

années plus tard, appelé au poste de chancelier du canton. On aurait pu croire que ce paresseux qui désespérait ses éditeurs, ce raté qui n'avait jamais su organiser sa vie, serait un détestable fonctionnaire. Tout au contraire : pendant quinze années, perdues pour l'art, il est vrai, ce poète fut le plus consciencieux des greffiers.

« Je ne suis pas assez dépourvu de tout talent pour m'occuper de politique, » dit je ne sais plus quel personnage du *Lys rouge*. Keller ne se croyait pas dépourvu de talent, mais il remplit son poste avec joie, heureux d'être mêlé d'une façon efficace aux affaires de sa ville et de son pays.

Les Suisses prennent à la politique locale un intérêt passionné. Leur patriotisme se manifeste dans des fêtes collectives, fêtes scolaires, fêtes cantonales ou fédérales de tir ou de chant, qui sont un des aspects originaux de la vie nationale. Et je n'insisterais pas sur ce trait de leur caractère, s'il n'expliquait une partie notable de l'œuvre de Keller. Dans *La bannière des sept vaillants*, il a évoqué une de ces fêtes collectives et glorifié le civisme de sept artisans obscurs.

Dans son dernier roman, *Martin Salander*, publié en 1886, quatre ans avant sa mort, il prodigue à ses compatriotes les avertissements et les conseils : car les nouvelles mœurs politiques qui ont accompagné le développement des affaires, l'esprit de lucre, l'ambition malhonnête, tout ce qu'il appelle *der heutige Schwindel*, l'inquiète pour l'avenir de la démocratie. C'est, sous forme de roman, le testament politique d'un bon citoyen. Keller méritait bien qu'une de ses odes : *O mein Heimatland ! O mein Vaterland !* devînt l'hymne patriotique de la Suisse allemande.

Cette partie de son œuvre, si attachante pour les Suisses, est pour l'étranger d'un intérêt moins direct, et j'ai hâte d'arriver aux trois recueils de nouvelles que Keller donna à partir de 1872, une fois rentré dans la vie privée. Ce sont, l'*Épigramme*, une suite d'histoires d'amour reliées par une fiction ingénieuse ; *Les nouvelles zurichoises* et *Sept légendes*. Ce vieux garçon bourru, hôte assidu de la *Mésange*, où il retrouvait son ami Bœcklin — et des autres tavernes méritoires de sa bonne

Hosted by Google

ville — dont les brusqueries étaient devenues légendaires, avait conservé une merveilleuse fraîcheur d'imagination.

Les charmantes nouvelles qui composent l'*Épigramme* mériteraient plus qu'une simple mention; mais le cadre d'une conférence ne permet pas de tout développer.

Je dirai un mot des *Nouvelles zurichoises*, récits historiques qui font revivre, à quatre époques diversement glorieuses, le passé de la ville.

Sauf *Ursula*, qui retrace les débuts de la Réforme en Suisse, les folies des anabaptistes, la prédication de Zwingle et sa mort sur le champ de bataille de Cappel, et qui est une véritable évocation de l'histoire, ces nouvelles n'ont d'historique que le cadre et sont des œuvres d'imagination où Keller s'est abandonné à sa libre fantaisie.

La première, intitulée *Hadlaub*, nous transporte au temps des derniers *Minnesinger*, alors que le notable bourgeois Roger Manesse faisait recueillir, dans un manuscrit précieux et richement enluminé, les chants des anciens poètes. Tout en les copiant, le jeune musicien Hadlaub, inspiré par son amour pour une jolie châtelaine, instruit par les maîtres, devient poète à leur exemple et ajoute à leurs vieux chants ses jeunes chansons.

Le plus long de ces récits, le *Bailli de Greifensee*, nous trace le portrait d'un personnage très populaire à Zurich à la fin du siècle dernier, au temps où Bodmer et Gessner donnaient à leur ville un grand éclat littéraire. On l'appelait, dans le style du temps, l' « Athènes de la Limmat ».

On nous y raconte comment le beau, noble et généreux Salomon Landolt, jouant de malheur, fut successivement et pour diverses raisons refusé par les cinq femmes qu'il aima. Il y a là cinq histoires d'amour et cinq figurines d'une grande originalité. Landolt s'est résigné : il est devenu un célibataire endurci et un bailli jovial. Pourtant, il songe parfois au passé avec une mélancolie souriante, et il lui prend fantaisie, un beau jour, de réunir à sa table, dans son château, les cinq aimées, et de clore, par cette fête galante, son passé sentimental. Keller considérait cette histoire comme la plus originale de ses inventions.

Hosted by Google

J'en détacherai un court épisode qui vous montrera comment Keller s'entend à vivifier certains détails infimes du passé. Dans de très vieux intérieurs, vous avez vu peut-être encore des sortes de petits tableaux représentant des personnages et plus souvent des oiseaux, confectionnés avec des brins de plume, des bouts d'étoffe et relevés de quelques touches de couleur, pour la tête, les pattes et le fond. C'étaient les ouvrages de dames, les arts d'agrément de ce temps-là, et la douce Barbara, fille d'un pasteur de Zurich, y excellait. Landolt, qui était un peintre amateur de talent, fut prié de lui donner quelques conseils, et ce ne fut pas sans se laisser prendre au charme de la simple enfant. Avec la confiance que l'amour inspire, il lui parle d'art, de nature, veut l'initier, lui faire partager ses goûts. Docile d'abord, Barbara sent bientôt qu'il y a là un monde de beauté qui lui reste fermé. Sans doute, Landolt méprise son art enfantin, ses innocentes peintures, dont elle est un peu vaine, sans le savoir.

Un jour qu'elle visite son atelier, intimidée, effrayée à un nouvel accès d'enthousiasme de Landolt, elle éclate en sanglots et déclare qu'elle ne l'épousera que s'il renonce à la peinture pour l'amour d'elle. Et le brave garçon n'y comprend rien.

N'est-ce pas une illustration piquante de ce cruel malentendu qu'un détail peut créer entre deux êtres qui s'aiment ou qui voudraient s'aimer ? Mais ce détail est une pierre de touche qui accuse la disparité foncière des deux natures.

Nous arrivons à ces légendes pieuses que Keller a voulu rajeunir, séduit, comme tant d'autres, par leur délicieuse naïveté.

Je crains que le début de la première de ces nouvelles, *Eugenia*, ne soit pas pour plaire à notre Ligue des Femmes. « Quand les femmes, dit Keller, à peu près, quittant le légitime orgueil de la grâce et de la beauté, prétendent s'égaler aux hommes, elles vont parfois jusqu'à quitter les vêtements de leur sexe, et, sous des habits d'homme, à courir le monde. Il leur arrive de se mettre ainsi dans des situations fâcheuses, dont, seule, la protection de l'homme peut les tirer. »

Hosted by Google

Et il nous raconte l'histoire d'Eugenia, qui, célèbre dans tout Alexandrie pour sa beauté, fait encore l'admiration de ses concitoyens par son incomparable savoir. Seule, l'étude lui est chère, et elle repousse dédaigneusement l'amour du noble Aquilinus. Mais bientôt, rassasiée de louanges, fatiguée de l'étude, avide d'inconnu ; d'ailleurs touchée par la grâce et devenue chrétienne, elle quitte furtivement, sous des habits d'homme, la maison de son père et demande asile à un couvent de moines, où on l'accueille. Sa sagesse l'élève bientôt, malgré son âge, à la dignité d'abbé. Et Keller nous la montre, avec un sourire, régnant sur soixante-dix moines et moinillons, qui obéissent au moindre de ses gestes.

L'éloquence et la beauté du jeune abbé éveillent l'amour d'une veuve, qui se venge de ses dédains par la calomnie. On mène l'abbé Eugenius devant le magistrat, qui se trouve être ce même Aquilinus qu'elle a autrefois dédaigné. La voilà dans une situation embarrassante, dont elle ne sort qu'en se découvrant à lui. Il l'aime toujours, elle le sait, et il lui ouvre les bras. Elle trouve enfin dans un amour protecteur le bonheur vainement cherché. C'est ce qu'il fallait démontrer.

Il y a, pour un écrivain, plusieurs manières d'être féministe : il peut se faire le champion des droits politiques et sociaux des femmes. — Ce n'est pas la manière de Keller. Ou bien il peut tout simplement les aimer et les comprendre, ce qui est tout aussi méritoire, peut-être. Il y a, dans les œuvres de Keller, la plus riche galerie de portraits féminins, la plus variée ; ce qui prouve qu'au moins savait-il discerner et apprécier l'individualité féminine.

Pour en revenir à cette histoire que je gâte en la simplifiant, car elle vaut surtout par des détails charmants, on y aura reconnu la légende de sainte Euphrosine, contée par Anatole France. Mais France, plus fidèle à la tradition chrétienne, nous montre le père et le fiancé cherchant asile dans le couvent que dirige celle qu'ils pleurent et finissant leurs jours dans la pénitence. Keller, au contraire, donne à la légende une conclusion délibérément laïque, protestante, et ne garde que la couleur naïve du moyen âge.

Hosted by Google

Il a modifié dans le même sens une autre légende pieuse qui a inspiré à A. France son beau roman de *Thaïs*. C'est l'histoire de *Saint Vital le Mauvais*, qui s'est donné pour tâche de ramener au bien toutes les pécheresses de sa ville, de même que le moine Paphnuce quitta sa solitude pour arracher au péché Thaïs d'Alexandrie.

A. France nous promène le long des rives du Nil, parmi les monastères de la Thébaïde; il nous fait assister, dans Alexandrie, au souper élégant, aux discussions subtiles des philosophes. Il y a là tout un tableau lumineux de la vie antique, dont de plus savants admireront l'exactitude, mais dont nous sentons tous la beauté. Rien de pareil chez Keller. Le fond historique de ses tableaux est faible et lui causait de grandes perplexités.

Cette Thaïs qu'Anatole France a parée de toutes les grâces, est ici une sorte de virago, de lionne à fauve crinière, et le sentiment qui pousse saint Vital à la convertir n'est pas, comme chez le moine Paphnuce, un obscur amour ignoré de lui-même, c'est une spécialité d'apostolat, délibérément choisie, dont Keller le raille avec quelque lourdeur.

La tâche est rude, cette fois. La simple créature, aux exhortations du moine, s'étonne d'abord, puis se moque, mais devant ses prières obscures elle prend peur et, se fâchant, le jette à la porte.

Il ne se décourage pas cependant : il parvient à arracher à la malheureure quelques signes de repentance, une demi-conversion qui ne se trouve pas durable. S'obstinant à sa tâche, il dérobe, pour pouvoir pénétrer chez elle, l'argent de son couvent; il tue un homme qui lui barre la porte. Voleur et meurtrier par zèle apostolique, le pauvre saint finirait assez mal, si une jeune fille ne prenait pitié de lui. Elle se donne pour une orpheline près de glisser sur la pente du mal, et tandis que le moine la prêche, elle le convertit doucement, par l'effet de *sa* grâce, à l'amour et au mariage. Conclusion toute laïque d'une histoire qui finit, chez Anatole France, par le salut de Thaïs et la perdition du moine, dans les cris et le désespoir d'un amour furieux...

Hosted by Google

Même transformation dans trois légendes empruntées aux miracles de Notre-Dame : celle du seigneur qui vendit sa femme au diable ; celle du chevalier qui, par la protection de la Vierge, vainquit au tournoi sans y avoir été, et celle de la religieuse, sacristine de son couvent, qui, prise de la nostalgie du monde, abandonne ses clefs sur l'autel de la Vierge. Et celle-ci, touchée de la dévotion que sœur Béatrice lui conserve au milieu des désordres de sa vie, remplit les fonctions de l'absente jusqu'au jour où elle rentre au couvent où personne ne s'est aperçu de son départ.

Pour le mystique, le siècle, le monde, n'est que tentation et péché, désordre et douleur. Pour Keller, cette terre est aussi le champ du travail et du devoir. Il oppose nettement à l'idéal ascétique, la vie vécue selon la loi naturelle, avec les peines et les joies qu'elle comporte, et il comprend sœur Béatrice qui, laissant errer son regard sur l'horizon bleu des collines, sent ses yeux se mouiller de larmes et son cœur se gonfler de la nostalgie du monde.

La belle Béatrice ne se « livra » pas « au péché », comme dit Gautier de Coinci, le vieux chroniqueur français. Recueillie par un chevalier, puis épousée, elle lui donna des fils, offrande plus agréable à la Vierge que les hymnes latines et tous les travaux pieux des nonnes. Et Notre-Dame en témoigne par un miracle éclatant.

Respectant la couleur naïve de ces vieux récits, Keller leur a donné une orientation nouvelle, les a relevés de vives touches d'humour. Il y a dans Anatole France une ironie plus fine et plus voilée, une savante naïveté, plus de fidélité à l'histoire, une plus large compréhension ; les tableautins de Keller sont, comme les peintures de nos gothiques flamands, une traduction colorée, bourgeoise et familière de la légende mystique.

Je vous dirai, pour finir, la plus courte, la plus gracieuse et la plus profonde aussi de ces fictions : *La petite légende de la danse.*

Sainte Musa fut, parmi les bienheureuses, la « danseuse ». Fillette gracieuse et expansive, elle était possédée d'un perpétuel besoin de danser. Et de même que Mignon, rêveuse et

Hosted by Google

taciturne, n'exprime son âme que par des chants, Musa manifestait la sienne par des gestes rythmés. Sa marche même était cadencée comme une danse.

Elle était pieuse et sage, et dans sa ferveur naïve réservait à l'autel de la Vierge ses gestes d'adoration les plus tendres, ses attitudes les plus vénérantes, ses pas les plus gracieux. Et, ce faisant, elle édifiait les fidèles, leur rappelant le saint roi David dansant devant l'arche.

Or, un jour qu'elle venait de « danser sa prière » devant l'autel de la Vierge, elle vit devant elle le roi David en personne, vêtu d'une longue robe de pourpre, la couronne en tête et sa barbe noire à peine givrée d'argent. Six angelots posés sur la balustrade du chœur firent entendre une musique céleste, et Musa, ravie, se trouva bientôt dansant en silence, avec le saint roi, une sorte de menuet solennel.

La danse finie, une musique plus délicieuse encore retentit à ses oreilles et la jeune fille se crut transportée dans les fraîches vallées, sur les pelouses fleuries du paradis. Le roi David lui promit qu'elle goûterait éternellement ces joies ineffables si elle renonçait à danser ici-bas.

Et Musa, qui était pieuse et docile, le promit. S'étant construit une cellule au fond du jardin de son père, elle s'étendit, immobile, sur un lit de mousse et lia même d'une chaînette ses pieds délicats, pour les punir de vouloir toujours s'agiter en cadence.

Dépérissant ainsi dans la plus grande sainteté, elle faisait des miracles et guérissait les jeunes filles dont les pieds étaient maladroits.

Après que trois années de prière et de contrainte l'eurent rendue aussi diaphane « qu'un petit nuage d'été », Musa mourut. Et tandis qu'un miracle reverdissait la nature et changeait les vents en musique, le ciel s'ouvrit, et l'on vit la petite sainte s'y élancer d'un bond, et aussitôt, se mettant à danser, elle se perdit en tournoyant parmi les cohortes chantantes des bienheureux.

Mais je lis le reste dans la traduction qu'en a faite M. Bourdeau; elle vous donnera une idée plus fidèle de la manière de Keller.

Hosted by Google

« C'était grand jour de fête au ciel : en de pareils jours, bien que le fait ait été contesté par saint Grégoire de Nysse, mais maintenu comme certain par saint Grégoire de Naziance, la coutume était d'inviter les neuf Muses, qui passaient le reste du temps en enfer, et de les laisser entrer au paradis pour qu'elles prêtassent leur concours à la fête. On les traitait bien, mais les cérémonies une fois terminées, il leur fallait retourner à leur premier séjour.

« Lorsque les danses et les chants eurent été exécutés, la foule céleste se mit à table et les Muses prirent la place qu'on leur avait réservée.

« Elles étaient presque intimidées les unes à côté des autres et regardaient autour d'elles avec leurs yeux d'un noir de feu ou d'un bleu sombre. La diligente Marthe, dont parle l'Évangile, les servait. Elle avait noué autour de sa taille son plus beau tablier et portait à son menton blanc une petite tache de suie : elle insistait amicalement pour que les Muses goûtassent à tous les bons plats. Les craintives dépouillèrent leur timidité lorsque sainte Cécile et d'autres femmes expertes en art s'approchèrent d'elles et les saluèrent joyeusement. Elles devinrent confiantes et la joie sereine régna dans le cercle des femmes. Musa était assise à côté de Terpsichore, et Cécile entre Polymnie et Euterpe, et toutes se tenaient par la main....

« Le roi David vint en personne et apporta une coupe d'or à laquelle toutes burent, si bien qu'une douce gaieté les échauffait ; plein de condescendance, il fit le tour de la table, non sans avoir caressé, en passant, le menton de l'aimable Erato. Lorsque l'animation fut à son comble, notre chère Dame parut dans toute la splendeur de sa beauté et de sa bonté ; elle s'assit à côté des Muses et baisa tendrement sur les lèvres, sous sa couronne d'étoiles, la sublime Uranie, lui disant d'une voix douce, en prenant congé d'elle, qu'elle n'aurait point de repos jusqu'à ce que les Muses pussent demeurer pour toujours dans le paradis.

« Il ne devait pas en être ainsi. Afin de se montrer reconnaissantes de l'amitié et de la bonté qu'on leur témoignait, les Muses se concertèrent et se mirent à répéter, dans un coin

Hosted by Google

retiré de l'enfer, un chant de louanges auquel elles s'efforcèrent de donner la forme d'un choral solennel, comme ceux qu'on chantait dans le ciel. Elles se partagèrent en deux chœurs, chacun de quatre voix, dont Uranie dirigeait la partie haute, et elles produisirent ainsi une remarquable musique vocale.

« A la prochaine fête qu'on célébra dans le ciel, les Muses remplirent de nouveau leur office, et, saisissant le moment qui semblait favorable à leur projet, elles se réunirent et commencèrent leur chant sur un ton doux qui s'éleva bientôt puissamment. Mais, en ce lieu, il retentit d'une façon lugubre et même presque arrogante et rude, et il exprimait un tel accablement de regrets et tant de plainte, qu'un silence plein d'effroi régna d'abord parmi le peuple des élus, qui écoutait : ils furent saisis de la douleur et de la nostalgie de la terre, et, de toutes parts, éclatèrent en sanglots.

« Un soupir infini traversa le ciel. Tous les Anciens et les Prophètes accoururent consternés. Comme les Muses, dans leur bonne intention, chantaient toujours d'une voix plus mélancolique, le paradis tout entier, avec les Patriarches, les Anciens et les Prophètes et quiconque avait foulé les vertes prairies, acheva de perdre contenance. A la fin, la sainte Trinité en personne vint voir ce qui ce passait et un long roulement de tonnerre réduisit au silence les Muses trop zélées.

« Le repos et le calme furent rétablis dans le ciel. Mais les neuf sœurs durent le quitter et n'y purent jamais retourner depuis. »

Je n'ai pas besoin de souligner le charme naïf et le profond symbolisme de ce récit. Cette histoire qui se déroule dans le ciel, s'est passée sur la terre : le moyen âge, ingénûment, avait adopté dame Vénus et les Muses. Dans le plus fervent de ses chants d'angoisse, le *Dies Iræ*, il invoque le témoignage de la sibylle avec celui de David : *Teste David cum sibylla*. Et Dante se fait guider aux enfers par Virgile. Mais le moyen âge n'avait pas entendu, dans toute sa force et sa beauté, le chant des Muses grecques. A ces accents de joie et de douleur, venus de l'homme et de la terre, l'Église prit peur. Et les

Hosted by Google

Muses, toutes, Uranie qui mesure les sphères, et celles qui mènent les chœurs de chants et de danse, et celle qui annonce les vérités de l'histoire, toutes furent chassées pour jamais du ciel chrétien.

Une philosophie se dégage de l'œuvre de Keller : c'est, vous l'aurez entrevu déjà, un amour profond de la vie terrestre, une acceptation souriante de la nécessité et l'adaptation de l'individu à l'ensemble social.

Les grotesques de Seldwyla sont des esprits chimériques que la vie guérit de leurs folies ambitieuses. Les héros préférés de Keller, au contraire, un Salomon Landolt, une Mme Amrain, un Arnold Salander sont des êtres richement doués, mais modestes, portant, dans la profession qu'ils ont acceptée, des facultés éminentes (ceux-là sont les vrais *originaux* et Keller leur a départi le don de l'humour, marque des esprits supérieurs à leur destin). Keller voudrait qu'il y eût ainsi à tous les degrés de l'échelle sociale des hommes moralement et intellectuellement supérieurs à leur condition, trouvant leur joie dans le travail, fortement individuels, mais non *individualistes*. « N'est-ce pas, dit Novalis, pour persévérer dans la médiocrité d'une condition moyenne qu'il faut la plus forte dose d'énergie? »

Il fait la guerre à cet individualisme morbide qui crée les poseurs et les déséquilibrés de toute espèce, et qui produit aussi les arrivistes sans scrupule. *Martin Salander*, qui prêterait à une intéressante comparaison (pour le fond des idées, non pour l'action) avec les *Déracinés* de Barrès et le *Ferment* de Estaunié, est le tableau assez sombre du déchaînement des ambitions, de la lutte pour la vie entre ceux que la société appelle à la vie intellectuelle.

Keller constate ce phénomène de capillarité sociale par lequel les classes dirigeantes se renouvellent, mais il déplore l'accession trop rapide d'individus intelligents et volontaires, mais sans traditions morales, sans ce qu'il appelle la *race* (et qui d'ailleurs peut se trouver chez un paysan), c'est-à-dire le bon aloi, la valeur personnelle et héréditaire, accrue par l'éducation.

Hosted by Google

La crise sociale que son pays traverse comme les autres, abandon de la campagne pour la ville, du métier manuel pour l'emploi de bureau, du commerce pour la profession libérale, a sans aucun doute des causes économiques. Mais Keller ramène la question *sociale* à la question *morale*. C'est l'esprit de chimère, la vanité, une conception fausse de la vie plus encore que le besoin de jouir qui produit ce déclassement des familles et cet affaissement de la valeur moyenne de chaque classe. Le remède est, pour Keller, dans une limitation volontaire des aspirations, sinon des activités de l'individu.

Je me reprocherais de n'avoir pas au moins signalé l'expression pensive et parfois sévère de cette souriante physionomie d'optimiste. Mais je m'étais proposé surtout de faire connaître le conteur-poète : l'auteur de *Roméo et Juliette* au village, des *Gens de Seldwyla,* des *Nouvelles zurichoises* et des *Sept légendes*.

Quelle est, chez l'artiste, la faculté maîtresse? Humoriste, psychologue, poète, Keller est avant tout un *peintre* et le plus grand coloriste de la prose allemande moderne. Ses personnages se dressent inoubliables devant les yeux de l'esprit. Ses descriptions forment tableau et suggèrent involontairement le souvenir des grands peintres : telle page du *Henry le Vert*, la boutique de la vieille brocanteuse, est un vrai Rembrandt; tels rêves du *Henry le Vert* ont l'éclat magique d'un Breughel de velours.

Comme Gautier, lui aussi peintre devenu poète, Keller est un homme pour qui le monde extérieur existe, ou, pour parler comme Anatole France, « un homme qui a beaucoup exercé la faculté de voir ».

« O mes yeux », dit le poète vieillissant :

Chères petites fenêtres,
Qui depuis si longtemps me fournissez de douce clarté
Et qui accueillez, amicales, le défilé des images,
Un jour viendra où vous serez enténébrées.

Alors...

Pourtant me voici errant encor par les champs crépusculaires,
N'ayant pour compagnon que le soleil à son déclin.
Buvez, ô mes yeux, buvez jusqu'à faire déborder vos cils
La magnificence dorée du monde.

Hosted by Google

Quand on parcourt ainsi à grands pas, comme nous venons de le faire, l'œuvre d'un écrivain, c'est un peu comme lorsqu'on regarde un paysage par la portière d'un train. Une rapide impression d'ensemble, puis des détails entrevus dans un éclair : une rivière qui bouillonne, une ruine pittoresque, un joli groupe d'arbres dans une prairie, un étang solitaire.

Impossible de s'arrêter, mais on note le site dans sa mémoire et l'on se promet d'y revenir un jour.

C'est l'impression que je voudrais avoir laissée de mon auteur : le désir de le parcourir tout à loisir, en touriste; car Keller est un pays plein d'imprévu et qui vaut bien le voyage.

A. DE ROTHMALER.

BIBLIOGRAPHIE.

Gottfried Keller's Gesammelte Werke, 10 vol. Wilhelm Hertz, Berlin.

J. BAECHTOLD, *Gottfried Keller's Leben, seine Briefe und Tagebücher*, 3 vol. Wilhelm Hertz, Berlin.

Je dois beaucoup à l'excellent ouvrage de M. F. Baldensperger : *Gottfried Keller, sa vie et ses œuvres* (Paris, Hachette 1899), et à un substantiel article de M. J. Bourdeau dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 février 1885.

Hosted by Google

LE MOIS POLITIQUE

Les événements du mois sont, en Belgique, d'ordre électoral, et mes lecteurs ne me pardonneraient pas de n'en rien dire. En attendant, l'étude d'ensemble que M. Goblet d'Alviella a bien voulu écrire pour le numéro de juillet, quelques notes et quelques chiffres auront leur intérêt.

On peut dire, tout d'abord, que la R. P. a déçu certains espoirs; qu'elle n'a pas donné aux partis d'opposition le maximum de ce qu'ils en attendaient. Faut-il s'en étonner ? Évidemment non. Le gouvernement a fait un beau geste, le jour où l'émeute grondait à Bruxelles ; il a tendu le rameau d'olivier à la coalition des gauches. Mais après le premier émoi et la réflexion aidant, il a cherché, comme il est de bonne politique, à retirer de la main gauche le plus possible de ce qu'offrait sa main droite. Et c'est pourquoi il a, en très grande partie, maintenu les circonscriptions actuelles, et, là où il les a modifiées, il s'est arrangé pour ne pas léser trop cruellement ses propres intérêts.

Il ne faut pas demander trop à la nature humaine, et je ne suis pas de ceux qui ont pesté ces derniers jours avec une furieuse vivacité contre l'échec de quelques libéraux et de quelques socialistes. J'irai même jusqu'à dire que c'est, en partie, notre faute, si nous n'avons pas tiré meilleur parti de la réforme électorale. N'a-t-on pas vu jusqu'au seuil du bureau de vote s'éterniser de mesquines discussions de personnes ? A Ostende, on a obéi à je ne sais quel esprit de clocheton pour combattre M. Buyl avec la dernière violence; à Hasselt, les

Hosted by Google

Capulet et les Montaigu ont tiré le fer avec une ardeur, qu'ils eussent mieux fait de réserver pour une propagande uniquement dirigée contre l'ennemi commun. A Liége, il a dépendu des libéraux d'avoir trois sièges. Unis, ils eussent réuni plus de 30,000 voix. Divisés en deux tronçons, ils ont assuré aux socialistes un mandataire de plus, et il faut se féliciter déjà que ce mandataire ne soit pas un catholique. Que s'est-il passé à Mons, où un second libéral paraissait devoir être élu, et à Tongres, où il y a eu du recul inexplicable? Ce sont là les surprises ordinaires et les fâcheux réveils d'un lendemain d'élection ; on peut s'étonner, sans être atrabilaire, qu'ils soient le monopole exclusif des partis anticléricaux.

Donc extension insuffisante de quelques circonscriptions et mésintelligences entre les adversaires du gouvernement, voilà, me paraît-il, les deux causes principales de notre infériorité le 27 mai. Mais il est une troisième cause que je ne puis pas, si peu d'originalité qu'il y ait à répéter cette antienne, ne pas invoquer aussi. Le libéralisme est insuffisamment organisé partout, et particulièrement dans la partie wallonne, il n'a pas su, jusqu'ici, se plier aux nouvelles éventualités qui résultent du vote plural.

Il croit se sauver, notamment dans le Hainaut, en s'associant à la campagne que fait le socialisme en faveur du S. U. pur et simple. Et c'est ce que je ne puis comprendre. Ses principes généraux sont opposés incontestablement à une théorie, qui, basée sur un faux égalitarisme, met sur le même pied l'homme instruit et l'ignorant. A quoi bon réclamer à cor et à cri l'établissement de l'instruction obligatoire pour, d'autre part, en faire fi dans le domaine politique, c'est-à-dire précisément dans le domaine où il faut le plus de clairvoyance et où la responsabilité individuelle est le plus lourdement engagée? Car on conçoit — et on voit tous les jours — qu'un illettré gagne très plantureusement sa vie en vendant des légumes, du pain ou quelque autre denrée d'un écoulement aussi aisé que la production en est simpliste. Mais on ne se représente pas très bien la capacité politique de l'homme qui ne peut même par lire son bulletin de vote.

Hosted by Google

Ce n'est donc pas là qu'est le salut pour nos idées, et c'est du temps gaspillé que de faire campagne pour le S. U. lorsqu'on est libéral. Mais ce qui ne serait pas mésuser de ses loisirs, c'est d'essayer d'arracher la bourgeoisie des villes et des campagnes à la cléricalisation, qui, chaque jour davantage, s'empare d'elle.

On a constaté, le 27 mai, que deux partis avaient gagné du terrain depuis 1894 et même depuis 1898, le parti clérical et le parti socialiste; qu'un seul en avait perdu, le parti libéral.

En 1894, nous obtenions, en Brabant, 107,103 suffrages, et ce chiffre descendait à 90,288 en 1900; les catholiques y gagnaient, pendant la même période, 6,000 voix environ; quant aux socialistes, ils ont fait, en six ans, un bond formidable, de 52,865 à 92,000 voix.

On peut expliquer l'avance conquise par le parti du drapeau rouge de façon très naturelle; sa propagande ouvrière à Bruxelles, à Louvain et dans la partie agricole de l'arrondissement de Nivelles, lui a valu des milliers de suffrages qui allaient aux libéraux au titre unique d'adversaires du gouvernement et que l'opposition parlementaire, réduite aux seuls socialistes, a attirés à elles, comme on va à ce qui existe, vit et agit plutôt qu'à ce qui se tait et a les apparences de la mort. Mais le gain clérical? Suffit-il de l'accroissement du corps électoral pour le justifier? Je l'admettrais, si beaucoup de votes populaires n'avaient, en dépit des « maisons des ouvriers », des *bonds* agraires et de bien d'autres institutions plus politiques que philanthropiques du catholicisme, été enlevés, de haute lutte, par M. Vandervelde et ses amis à l'effectif démocratique-chrétien.

C'est donc ailleurs qu'il faut aller chercher la raison d'un accroissement des forces catholiques, et je ne crois pas me tromper en désignant la bourgeoisie comme étant la classe où ces nouvelles recrues ont été faites de 1894 à 1898. A Liége et dans les autres villes il en va de même; dans la Flandre occidentale, les libéraux ont perdu, dans le même espace de temps, 5,000 suffrages, tandis que les socialistes en gagnaient tout juste un millier. Le reste est allé strictement aux catho-

Hosted by Google

liques, et probablement par des voies et dans des milieux identiques.

Loin donc de poursuivre encore le rêve chimérique de grouper des ouvriers, si ce n'est peut-être dans quelques coins des Flandres, où la moisson socialiste n'est pas mûre encore, je crois aujourd'hui que tout l'effort libéral doit se porter sur la bourgeoisie, dont les intérêts de classe semblent avoir été négligés au profit d'une politique démocratique intensive, due à une sentimentalité morbide qui rappelle beaucoup celle du siècle dernier, et aussi à ce désir de rivaliser avec des concurrents, dont la mission historique (c'est le cas pour les cléricaux) ou même la seule raison d'être (c'est le cas des socialistes) consiste dans le patronage tout spécial qu'ils donnent aux « petits ».

Le libéralisme, lui, a toujours été et sera toujours une doctrine d'émancipation, de promotion sociale, si je puis dire ; il pousse l'homme à s'élever par l'instruction, par le travail; il l'excite à sortir du rang, donc aussi de la classe inférieure à laquelle il appartient, pour gravir tous les échelons qui conduisent à la fortune, aux honneurs, aux joies intellectuelles et artistiques, bref, au plus haut développement de son individu.

Ce n'est pas là une théorie niveleuse, égalitaire. Fondée sur la concurrence vitale, notamment dans le domaine économique, elle ne peut s'attirer des sympathies bien ardentes de la masse apathique et routinière; mais elle peut et elle doit, sous peine de déchéance complète, s'imposer à la bourgeoisie et arracher celle-ci au cléricalisme.

***

Mais c'est trop discuter sur un thème qui sera repris bientôt dans cette *Revue;* voulez-vous que nous tournions maintenant nos regards au delà, bien au delà de nos étroites frontières, sans nous désintéresser toutefois de la Belgique et de ses fils les plus actifs et les plus entreprenants? Les derniers événements de Chine nous concernent, en effet, au même titre que nos voisins de France, d'Angleterre et d'Allemagne, et les mêmes

Hosted by Google

inquiétudes nous ont étreints, à la nouvelle du péril auquel les Européens étaient exposés là-bas.

On sait quelle part les Belges ont pris, depuis quelques années, à la mise en valeur industrielle de l'Empire du Milieu. C'est de celui-ci que je voudrais sommairement vous entretenir. Aussi bien le ferai-je en compagnie d'un excellent guide.

M. Pierre Leroy-Beaulieu a publié, il y a quelques semaines, un livre intitulé *La rénovation de l'Asie* (1); on ne peut en contester l'actualité. Ce qu'il a fourni à l'imagination anxieuse et à la curiosité mal satisfaite des chroniqueurs depuis quinze jours, dépasse toutes les licences du pillage organisé. C'est que M. Pierre Leroy-Beaulieu a vu, de ses propres yeux vu; qu'il a traversé la Sibérie dans toute sa largeur et a fait de longues stations au Japon et dans les ports ouverts de la Chine; qu'il s'est généralement adressé aux meilleures sources d'information, que sa propre expérience, très flegmatique et très aiguisée, l'a, de plus, fort bien servi.

L'élément principal du problème, qui se pose en ce moment devant nous, n'est pas en Chine même.

Rome n'est plus dans Rome....

Il est à Pétersbourg, où, plus fort que ses voisins, d'abord parce qu'il repose sur l'autocratie, ensuite parce qu'il a à sa disposition des ressources d'hommes et de territoire infiniment plus considérables, enfin en raison de la proximité des lieux, un gouvernement qu'aucun obstacle n'a su arrêter, travaille depuis de longues années à entamer la puissance de l'Angleterre du côté des Indes et à préparer, tant en Europe qu'en Asie, son propre accroissement.

Les voies ont été préparées à la Russie par ses propres rivaux. Chacun d'eux n'a cessé de vivre dans l'étroite méfiance des autres, et cette jalousie constante a paralysé les efforts de tous. Ne les a-t-on pas vus en antagonisme, au début de la guerre sino-japonaise, et, par là même, impuissants devant un conflit qu'ils avaient tout intérêt à empêcher ? Ne les voit-on pas,

(1) Paris, Colin et Cie, éditeurs, 5, rue de Mézières.

Hosted by Google

à cette date du 15 juin, qui est celle où j'écris, se tenir dans une déplorable expectative dont la seule raison est qu'un très grand effort de l'un d'eux serait suivi aussitôt des protestations effrayées des autres? Pendant ce temps, la Russie s'agite; elle a débarqué des troupes à Tien-Tsin ; elle en a d'autres qui sont sous les armes à Vladivostock. Cette dernière ville n'est qu'une vaste caserne; une autre ville du littoral oriental sibérien, Khabarovsk, n'a que 14,932 habitants, sur lesquels 8,000 soldats : « Le terrain lui-même où s'est bâtie la ville, écrit « M. Leroy-Beaulieu, a l'air de s'être discipliné, soumis aux « règles d'un alignement militaire, on n'y voit que des « casernes... » La province dont Khabarovsk est le chef-lieu, comptait 110,000 habitants russes en 1895, sur lesquels 40,000 hommes de troupes régulières et 8,000 cosaques; il y avait à cette date, dans le territoire de l'Amour, 20,000 autres cosaques, c'est-à-dire que la Russie disposait alors de plus de 60,000 hommes armés et équipés, en cas de conflit. Elle en a peut-être 100,000 à l'heure actuelle.

Que peut à côté de cela l'intervention des autres puissances?

La France doit tout de suite être mise hors compte, puisque sa politique est celle de la Russie et que si celle-ci se décide à une action énergique, elle la secondera fidèlement. L'Angleterre est impuissante. Immobilisée par la guerre du Transvaal, où elle a engagé tout ce qu'elle avait de troupes disponibles, forcée d'y envoyer à une boucherie, qui depuis neuf mois n'a pas un seul jour laissé de cesse, jusqu'à sa *yeomanry* et son dernier canon, elle ne peut, ni moralement ni numériquement, peser lourd à Pékin. Déjà, avant cette désastreuse guerre qui la paralyse et l'isole de plus en plus en Europe, lord Beresford, voyageant en Chine pour le compte du grand commerce britannique, avait exprimé des inquiétudes trop manifestes sur le sort des Anglais dans l'Empire du Milieu (1).

Je connais peu de livres aussi sincères et aussi étudiés que le rapport officiel ou quasi officiel de cet homme d'État,

(1) Voyez, dans *Chine et Sibérie*, l'excellente revue bruxelloise de M. Georges Brabant, l'article que j'ai consacré, le 15 février, à ce livre édité à Londres et New-York chez Harpers.

Hosted by Google

dont le plus beau mérite est une franchise, peut-être unique, et une rare sévérité de ton à l'égard de ses compatriotes, des incertitudes de leur orientation et du délaissement où ils ont laissé de grands intérêts coloniaux.

Partout où a passé lord Beresford, on lui a dit que l'Angleterre avait perdu une part de sa vieille autorité et que cette part c'était à la Russie qu'elle était revenue. Dans le Nord, ce n'est même plus d'autorité morale qu'il s'agit, mais d'un pouvoir en train de s'exercer au détriment du cabinet de Pékin, qui assiste impuissant à des empiètements de plus en plus réels. Toute la Mandchourie est plus ou moins russifiée ou prête pour la russification. Le chemin de fer en construction, qui reliera directement Vladivostok, par le Pacifique, à Saint-Pétersbourg, achèvera l'œuvre déjà si avancée.

Telle est la situation de la Russie en Chine à l'heure actuelle. Le soulèvement des Boxers ne peut que la consolider au détriment des autres puissances, qui y ont des intérêts coloniaux plus ou moins sérieux. Et de ces puissances, il n'en est guère que deux qui, précisément en raison d'un éloignement moindre, peuvent entrer en concurrence sérieuse avec l'empire des tzars : ce sont le Japon et les États-Unis.

Les États-Unis n'ont relativement que peu d'intérêt à se jeter dans la mêlée. La guerre cubaine a laissé un arrière-faix d'amertumes, qui préoccupe trop les nouveaux habitants des Philippines et des îles de l'Amérique centrale, pour qu'ils se hasardent dans une aventure militaire. Aussi des ordres précis ont-ils été envoyés de Washington, ordres réduisant les pouvoirs de la flotte mouillée en Chine à la stricte défense des nationaux.

Pour le Japon, il en va différemment. Tout l'excite à une intervention large et directe. Le Japon a déjà fait sentir à la Chine sa supériorité navale ; il a en Corée des intérêts vitaux ; il nourrit contre la Russie une de ces rancunes, qui, chez les races jaunes, prennent des proportions ignorées de notre teint clair et de la souplesse de notre mentalité. Il ne faut pas oublier qu'après la défaite chinoise, la Russie a tiré à elle, de sa lourde patte, et croqué sans vergogne les plus beaux marrons que

Hosted by Google

les Japonais étaient allé chercher dans le feu. Si l'Angleterre n'était pas si complètement absorbée en Afrique, elle aurait déjà trouvé chez ses amis de Tokio des alliés à la fois très sûrs et très pressants.

C'est là qu'est concentrée toute la vie de ce débat tragique qui ne peut se clore sans un dépècement auquel collaboreront tous les peuples, mais dont la Russie se promet et se réserve d'ores et déjà les plus gros et les plus beaux profits. Nous en reparlerons le 15 juillet.

M. WILMOTTE.

Hosted by Google

LA PREMIÈRE EXPÉRIENCE

DE LA

REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE INTÉGRALE [1]

Après le vote de la loi.

Les proportionnalistes eurent le triomphe modeste. Leur succès avait été à la fois si rapide et si complet qu'il en étaient eux-mêmes quelque peu surpris. Ils sentaient la responsabilité que ce bouleversement du régime électoral faisait peser sur leurs épaules. D'autre part, tous comptaient dans les rangs de leurs partis respectifs des contradicteurs dont il n'eût été ni généreux ni habile d'aviver les blessures. Enfin, ils se rendaient compte que les élections imminentes allaient trancher les questions pratiques, encore pendantes entre eux et leurs adversaires. Ils ne célébrèrent donc leur victoire, contrairement aux habitudes de la vie politique, ni par des banquets ni par des cortèges, ou par des démonstrations d'autre nature. Même la *Société réformiste* garda le silence ; son comité se borna à publier un dernier bulletin, renfermant un excellent commentaire de la loi, dû à M. J. Mommaert [2].

(1) Voir les livraisons des 15 février, 15 mars, 15 avril, 15 mai et 15 juin 1900.

(2) *Le mécanisme de la représentation proportionnelle d'après la loi du 29 décembre* 1899, par JEAN MOMMAERT. Bruxelles, Schepens, 1900. Prix : 1 fr. 50 c.

Hosted by Google

En même temps, on vit se réconcilier tacitement avec la représentation proportionnelle un grand nombre de ceux qui avaient quelque chance d'en tirer profit A part deux ou trois journaux majoritaires de la capitale qui poursuivirent imperturbablement le cours de leurs récriminations et de leurs railleries, il n'y eut guère que certains arrondissements du Hainaut où le nouveau régime fut plus ou moins bruyamment attaqué par les socialistes. A Mons, M. Léon Defuisseaux déclara même se retirer de la vie politique par haine du nouveau régime.

La grande majorité accepta le fait accompli. Le Conseil général du Parti ouvrier, sollicité de se prononcer contre la nouvelle législation, se borna à effacer la représentation proportionnelle de son programme, sans toutefois en réclamer la suppression.

Le choix des candidats.

La première question qui se posait était l'usage que les partis ou plutôt leurs associations dirigeantes allaient faire des prérogatives mises entre leurs mains. Elles avaient à envisager le problème sous un double aspect : il fallait à la fois composer des listes qui attirassent le plus grand nombre possible de suffrages et établir entre les candidats un ordre de préférences qui empêchât les compétitions personnelles de dégénérer en scissions ouvertes. Cette dernière opération était particulièrement délicate au début du nouveau régime, alors qu'il s'agissait de faire un choix entre des candidats habitués à vaincre ou à succomber ensemble. De là des hésitations et des tiraillements qui prirent seulement fin à la veille de la période électorale et retardèrent presque partout, jusqu'à la mi-avril, l'ouverture de la campagne.

Cependant, dans un grand nombre de cercles politiques, il ne fut pas nécessaire de recourir à un scrutin ; ou bien le *poll* n'eut lieu que pour la forme ; l'ordre des candidatures se régla à l'amiable, après des négociations offi-

Hosted by Google

cieuses entre les candidats eux-mêmes ou leurs partisans respectifs.

Certaines associations reconnurent à différents groupes politiques ou régionaux le droit de désigner chacun leur candidat avec un rang déterminé d'avance sur la liste commune. Quelques sociétés choisirent leurs candidats par un scrutin unique, à la majorité relative; l'ordre de préséance devant être réglé par le nombre des voix. D'autres instituèrent un scrutin unique pour chaque place; les candidats devant déclarer d'avance pour quelle place ils se présentaient. Plusieurs, enfin, préférèrent à ces combinaisons simplistes, qui n'étaient pas sans offrir de sérieux inconvénients, des systèmes qui, basés sur une ingénieuse application du vote gradué, devaient permettre aux assemblées d'exprimer leurs préférences réelles à la fois dans le choix des candidats et dans leur ordre de présentation.

Tel fut, notamment, le système adopté par l'Association libérale de Bruxelles sur une proposition formulée par M. Herman Dumont et amendée par M. Feron [1].

[1] Chaque membre reçoit un bulletin renfermant le nom de tous les candidats. Il indique l'ordre de ses préférences en inscrivant, à la suite de chaque nom, le chiffre 1, 2, 3, 4, etc. Au dépouillement, il est tenu compte séparément, pour chaque candidat, des voix qui lui sont données en premier rang, en deuxième rang, en troisième rang et ainsi de suite. Le classement final des candidats est déterminé par le nombre de voix qu'ils ont obtenues. Les suffrages de premier rang comptent seuls pour l'attribution de la première candidature, si un des candidats atteint la majorité absolue à l'aide de ces seuls suffrages. Pour la deuxième place et éventuellement pour la première, si les suffrages du premier rang n'ont pas suffi, on tient compte des suffrages du premier et du deuxième rang; pour la troisième place (et pour les précédentes, si les voix de premier et de second rang n'ont conféré la majorité absolue à aucun candidat ou ne l'ont conférée qu'à un seul), on ajoute les voix de troisième rang, et ainsi de suite. Nul ne peut être désigné comme candidat définitif, s'il n'a obtenu la majorité absolue des suffrages. En pareil cas, il y a lieu de recourir, pour les places non conférées, à un ballottage entre les candidats les plus favorisés parmi ceux qui n'ont pas obtenu la majorité absolue; ce second tour s'opère suivant les mêmes règles. Il est bon de rappeler que, dans ce système, comme, au reste, dans toutes les applications du vote gradué, il ne s'agit pas d'assurer la représentation proportionnelle des groupes, mais simplement de discerner nettement les préférences du corps électoral.

Hosted by Google

Les verdicts qui sortirent de ces opérations préliminaires furent partout acceptés avec résignation par ceux mêmes dont ils déçurent les espérances ou dont ils méconnurent les titres. Il n'y eut qu'une seule rébellion ouverte parmi les représentants dépossédés, ce fut celle de M. Roger, représentant socialiste du Borinage. Chez les catholiques, des arrangements de la dernière heure empêchèrent MM. Colfs, de Bruxelles, et Stoefs, de Nivelles, de porter devant le corps électoral leur appel contre la sentence de leur parti.

A Alost, à Tongres-Hasselt et à Ostende-Furnes, des rivalités locales ou personnelles faillirent mettre les libéraux aux prises; une intervention opportune de *L'Alliance* apaisa ces dissensions quelques jours avant le dépôt des candidatures.

Détail qui peut paraître étrange, quand on ne se rend pas compte qu'en politique la rancune des ambitions déçues l'emporte généralement sur la gratitude des aspirations satisfaites, ce furent surtout les promoteurs de la nouvelle loi qui eurent à souffrir de sa première application. Des cinq, deux seulement surnagèrent : MM. Lorand et Hambursin; encore ne fut-ce pas sans peine. Deux des sénateurs montois avaient voté le projet : MM. Hardenpont et Houzeau de Lehaie; le premier dut se présenter seul; le second s'en aller chercher fortune chez les socialistes de Charleroi. Un troisième sénateur hennuyer, M. Thiriar, était dans le même cas; son nom ne fut même plus prononcé. Le parti catholique ne fut pas plus tendre à ses proportionnalistes de la première heure : M. Beernaert fut réélu dans son fief de Thielt; mais, à Louvain, M. Nyssens fut battu par un M. Rosseeuw et, à Verviers, M. Loslever par un M. Borboux. On verra plus loin ce qu'il advint de M. Théodor. D'anciens adversaires de la représentation proportionnelle se firent fréquemment attribuer les premières places; il est vrai que la réforme y a gagné, dans plus d'un cas, des soutiens nouveaux.

Cependant, si les organismes officiels et les manda-

Hosted by Google

taires attitrés des partis, conscients de leur responsabilité, donnèrent l'exemple de la discipline, on ne vit pas moins surgir çà et là des individualités et des groupes qui crurent le moment opportun pour essayer de conquérir des mandats.

Dans dix-sept arrondissements, la liste officielle du parti catholique se trouva aux prises avec des candidats qui se qualifiaient de démocrates-chrétiens, d'agricoles ou simplement de catholiques dissidents. Les indépendants et les progressistes de Bruxelles firent bande à part, comme aussi les progressistes de Liége. Les « commerçants et les anticoopérateurs » entrèrent en lice dans quelques grandes villes. A Bruxelles, il n'y eut pas moins de neuf listes présentées pour la Chambre (1), cinq pour le Sénat.

Il parut, un moment, que la force centrifuge de la représentation proportionnelle menaçait d'emporter toutes les digues.

La journée du 27 mai 1900.

L'élection devait bientôt remettre les choses au point.

La journée du 27 mai manqua un peu de l'animation qui caractérisait les anciennes luttes électorales et surtout les ballottages; plus d'un reporter s'en plaignit dans ses comptes rendus du lendemain. Dès le soir, bien avant que les bureaux principaux eussent commencé la centralisation des chiffres, on était fixé sur le résultat.

Sur les 152 sièges de la Chambre, 86 sont restés à la droite, 33 ont été attribués aux libéraux et aux progressistes, 32 aux socialistes, 1 aux démocrates-chrétiens. Il est bon de rappeler que la Chambre défunte renfermait 112 cléricaux, 28 socialistes et 12 libéraux. De son côté, l'ancien Sénat comptait — en dehors des 26 sénateurs

(1) Alliance conservatrice et ouvrière (cléricaux), Association libérale, Ligue libérale, Parti ouvrier libéral, Parti ouvrier (socialistes), Indépendants, Démocrates-chrétiens (daensistes), Commerçants, Commerçants-industriels.

Hosted by Google

élus par les Conseils provinciaux et des 2 membres de droit — 50 catholiques et 26 libéraux. La représentation proportionnelle leur substitua 43 catholiques et 33 libéraux.

Par un phénomène assez imprévu, les trois partis se réjouirent également de ces résultats : la droite, parce qu'elle avait gardé une majorité dépassant ses prévisions les plus optimistes ; les libéraux, parce que le nombre de leurs mandataires passait, à la Chambre, de 12 à 33 et que leurs principaux chefs rentraient au Parlement ; enfin les socialistes, parce qu'ils avaient gagné de nouveaux sièges et fait brèche dans plus d'un arrondissement jusque-là fermé à leur propagande.

Il n'est pas jusque MM. Woeste et Bara qui, interviewés le lendemain de l'élection, ne se déclarèrent satisfaits des résultats, le premier, parce que la représentation proportionnelle n'avait pas complètement justifié ses appréhensions ; le second, parce que la majorité dont elle avait gratifié le parti catholique lui semblait « un succès d'apparence et de parade (1) ». M. Bara avait décliné toute offre de candidature pour la Chambre. Le Conseil provincial du Hainaut devait lui maintenir son mandat de sénateur que malheureusement la mort ne lui a plus laissé remplir.

Les élections provinciales du 3 juin.

Huit jours après l'élection des Chambres, d'après le principe proportionnel, le pays fut appelé à renouveler ses Conseils provinciaux, suivant le système majoritaire. Si le législateur, qui avait fixé ces dates, avait été mû par le désir d'établir un contraste et d'organiser une contre-épreuve, il n'eût pu être mieux servi.

Dans chaque province, la moitié des cantons avait à renouveler sa députation. La province d'Anvers comptait

(1) Voir le *Messager de Bruxelles* du 1er juin et *La Chronique* du 30 mai.

Hosted by Google

36 conseillers catholiques soumis à réélection. Les libéraux n'obtinrent pas un siège. — Dans le Limbourg, le parti catholique détenait les sièges des 22 conseillers sortants; tous furent réélus à une exception près. — Dans la Flandre orientale, les seize cantons soumis au renouvellement comptaient 46 sortants dont 45 catholiques. L'unique libéral fut éliminé. — Dans la Flandre occidentale, 14 cantons voyaient se représenter 35 catholiques et 3 libéraux. L'élection n'amena aucun changement.

Dans la province de Namur, huit cantons, comptant 31 conseillers sortants, dont 25 catholiques, 5 libéraux et 1 socialiste. Les libéraux y restent ce qu'ils étaient; les catholiques également, sauf qu'ils ont enlevé son siège unique au parti socialiste, alors que celui-ci a cependant gagné beaucoup de terrain dans les élections législatives. — Le Luxembourg, de son côté, comptait 17 catholiques et 5 libéraux sortants; le parti libéral y a enlevé deux sièges au parti catholique. — Ainsi, dans l'ensemble des cinq provinces, tout l'effort de la journée a abouti à deux sièges gagnés par les libéraux et à un siège perdu par les socialistes!

Il est à remarquer que le canton se rapproche beaucoup plus que l'arrondissement de la circonscription idéale réclamée par les uninominalistes. On voit si ceux-ci — ainsi que tous les partisans du système majoritaire en général — ont le droit d'adresser à la représentation proportionnelle le reproche de favoriser la perpétuation des majorités et la stagnation de la vie politique.

Restent trois provinces, où la présence du troisième parti a quelque peu compliqué les résultats.

Dans le Brabant, le parti socialiste n'a guère réussi à faire élire ses candidats que là où il avait conclu une coalition avec les libéraux. Les élections législatives ont attesté que ce parti dispose de près de 92,000 suffrages dans la province, alors que les libéraux, unis aux progressistes et aux ouvriers libéraux, en possèdent seule-

Hosted by Google

ment 90,128. Et pourtant, au Conseil provincial, les socialistes ne détiennent que 7 sièges et les libéraux en comptent 52. De leur côté, les catholiques n'y comptent plus que 32 membres, alors qu'à en juger par l'élection du dimanche précédent, ils possèdent dans la province (avec les démocrates-chrétiens) près de 170,000 suffrages!

Dans la province de Liége, les deux tours de scrutin ont amené le résultat que les partisans du régime majoritaire n'ont cessé de brandir comme un épouvantail devant les partisans de la représentation proportionnelle : il n'y a plus de majorité dans le Conseil! Les socialistes y ont 38 voix; les libéraux unis aux progressistes 22, les catholiques 23. Encore les socialistes ne doivent-ils cette position prépondérante qui leur a livré la moitié de la députation permanente et trois des quatre sénateurs provinciaux qu'à l'élection de Verviers — élection si scabreuse, qu'elle n'a été validée qu'à parité de voix et grâce aux voix des élus eux-mêmes.

La même situation se retrouve dans la province de Hainaut, où le nouveau Conseil renferme 32 libéraux, 27 catholiques et 29 socialistes. Le Hainaut est certainement la principale forteresse du socialisme. Cependant celui-ci aurait perdu cinq sièges, au lieu d'en gagner trois sur l'ensemble, si, dans le ballottage de Mons, il n'avait obtenu les suffrages des catholiques (1). Cette dernière élection, qui a occasionné un déplacement de six voix au détriment des libéraux, a même eu cette singulière répercussion qu'elle a enlevé aux catholiques du Hainaut leur unique siège de sénateur provincial, pour le donner à un

(1) « La journée des ballottages, écrivait un représentant socialiste, M. Louis Bertrand, dans le *Messager de Bruxelles* du 18 juin 1900, peut se résumer comme suit : les libéraux ont été élus contre les socialistes, grâce aux voix cléricales, dans deux cantons de Bruxelles et à Soignies. Ils ont été élus contre les cléricaux, grâce aux suffrages socialistes, dans un canton de Bruxelles, à Tirlemont, à Binche et à Lens. Les socialistes, de leur côté, ont eu l'appui des voix libérales à Verviers, et ils doivent leur élection, à Mons et à Huy, grâce aux votes des cléricaux. — N'est-ce pas que c'est là de l'incohérence en plein? »

Hosted by Google

socialiste, en même temps qu'elle introduisait l'élément socialiste dans la députation permanente.

La représentation proportionnelle et l'activité politique.

Le moment semble venu de formuler les conclusions que dégage la première application de la représentation proportionnelle aux élections législatives de la Belgique.

Un premier résultat a été de réveiller la vie politique dans de nombreux arrondissements où elle semblait depuis longtemps éteinte, surtout parmi les provinces flamandes. Au sein des deux Flandres notamment, à Anvers et jusque en plein Limbourg, on a vu des associations libérales naître ou renaître dans les localités les plus inféodées au parti catholique. Lors des renouvellements antérieurs, en 1896 et en 1898, les libéraux s'étaient abstenus de lutter sérieusement pour la Chambre dans un grand nombre d'arrondissements. Quant au Sénat, l'élection s'était accomplie sans scrutin, dans vingt cinq arrondissements sur trente-cinq. Cette fois, les sièges furent disputés dans toutes les circonscriptions du pays, aussi bien pour le Sénat que pour la Chambre (à une exception près : la circonscription sénatoriale de Roulers-Thielt).

Les socialistes sont entrés en lutte partout où ils ont pu trouver des candidats. Enfin, les catholiques ont relevé leur drapeau dans des arrondissements du pays wallon, où, de mémoire d'homme, ils n'avaient jamais réussi à faire passer un candidat. Entre autres avantages indirects, la représentation proportionnelle a ainsi mis fin à la périlleuse coïncidence qui tendait à s'établir entre les divisions politiques et les divisions linguistiques; les libéraux flamands ont aujourd'hui dans les Chambres des mandataires qui connaissent leur pays et parlent leur langue; tout comme les catholiques des districts industriels trouvent d'autres représentants de leurs intérêts que des hobereaux luxembourgeois ou des propriétaires flamands.

Hosted by Google

La représentation proportionnelle et les passions électorales.

Un second résultat a été de diminuer la virulence de la campagne électorale. Les candidats ont pu organiser leur propagande sans que leurs adversaires aient cherché à empêcher ou à troubler leurs réunions. On a constaté dans la presse moins d'attaques personnelles et on n'a plus guère eu recours à ces manœuvres de la dernière heure qui étaient naguère le point culminant de toute stratégie électorale.

A Bruxelles, le public a assisté à ce curieux spectacle de la *Ligue* et de l'*Association* opérant d'une façon parallèle, sans s'attaquer dans leurs meetings ni dans leurs journaux. Dans un grand nombre de circonscriptions, les socialistes ont ouvertement adopté les candidatures des libéraux qui se portaient pour le Sénat, alors que les deux partis présentaient des listes opposées pour la Chambre. Même entre catholiques et libéraux, la lutte n'a pas atteint le diapason qui la caractérisait sous le système majoritaire. C'est, disent les partisans de ce dernier régime, parce que la vraie bataille se livre désormais au sein des partis. — Ne serait-ce pas plutôt parce que l'on se sent désormais dans l'impuissance d'écraser ses adversaires et qu'il faut bien leur reconnaître le droit à l'existence? Quoi qu'il en soit, il y a là une amélioration aussi notable que nécessaire de nos mœurs politiques, et il serait heureux qu'elle pût se faire sentir jusque sur la scène parlementaire. « Nous avons en Belgique — confessait, après l'élection, l'honorable M. Jan Van Ryswyck à un rédacteur de *La Métropole*, — l'habitude de tout exagérer. C'est une détestable méthode de raisonnement. L'exagération a envahi toute notre vie politique, nos journaux, nos clubs, nos administrations, notre Parlement. La représentation proportionnelle, au contraire de l'exagération, est la pondération; elle viendra assagir, apaiser. »

Hosted by Google

La discipline des partis et la fin des coalitions électorales.

Qu'est devenu le reproche adressé à la représentation proportionnelle de favoriser l'émiettement des partis? Ce ne sont pas les partis qui se sont morcelés — du moins les partis ayant, suivant l'expression de M. le ministre Van den Heuvel, « de la cohésion, de la discipline, un programme vraiment conciliateur des grands intérêts »; ce sont, au contraire, les groupes excentriques, les nuances indécises, les candidats isolés qui ont été absorbés ou mis hors de combat.

La morale de la dernière élection législative, c'est qu'il y a place en Belgique pour trois partis, mais seulement pour trois. Même à Bruxelles, où, pour emporter un siège, il suffisait d'un chiffre inférieur au dix-huitième des suffrages exprimés, non seulement les listes des commerçants, des commerçants industriels et du P. O. L. ont à peine obtenu quelques milliers de voix, mais encore ni les indépendants, malgré l'influence personnelle de M. Théodor, ni les démocrates-chrétiens, malgré la propagande intense de l'abbé Daens, n'ont réussi à atteindre le quotient électoral. A part M. De Backer, élu comme daensiste à Alost, pas un dissident n'est entré à la Chambre ni au Sénat. Les trois partis sont certainement plus homogènes aujourd'hui qu'il ne l'étaient sous le dernier Parlement.

D'autre part, la représentation proportionnelle a mis fin aux coalitions hétérogènes qui tendaient depuis quelques années à s'introduire dans nos mœurs politiques et qui aboutissaient invariablement à des mécomptes réciproques. A Anvers même, les socialistes ont dénoncé le cartel. Partout les radicaux, qui formaient généralement la cheville ouvrière des combinaisons anticléricales, ont dû se résigner à marcher avec les libéraux modérés ou à lutter seuls. A Bruxelles, les indépendants ont été contraints de rompre avec les catholiques, et ainsi s'est terminée une alliance équivoque qui avait monopolisé

Hosted by Google

pendant douze ans la députation de l'arrondissement. Chaque parti, débarrassé du souci de se chercher à tout prix des alliés qu'il espérait duper le lendemain, a pu se présenter avec un programme intégral et homogène qui, pour la première fois peut-être dans une lutte électorale, n'était pas sans certains mérites de netteté et de franchise.

Un observateur superficiel serait tenté de conclure que la disparition des coalitions électorales doit surtout profiter aux catholiques, puisque c'est contre ce parti que ces combinaisons étaient dirigées. En réalité, il semble que le parti libéral y ait gagné plus encore, non seulement parce qu'il peut désormais reprendre sa place au soleil sans passer par les fourches caudines du parti socialiste, mais encore parce que son indépendance forcée a eu pour conséquence le rapprochement de ses deux fractions. D'une part, les progressistes n'étant plus contraints de ménager le collectivisme, ont fait disparaître une des principales causes qui excitaient la défiance des modérés; d'autre part, ceux-ci n'ayant plus à se préoccuper de garder à tout prix l'appui de certains éléments flottants, ont pu faire un pas en avant — notamment dans la question électorale et dans la question ouvrière —, si bien que les uns et les autres ont fini par se rencontrer sur un terrain qui représente l'application intégrale de leurs principes communs.

Le « clichage » des électeurs.

Une autre appréhension que nous avons rencontrée plus d'une fois au cours de cette étude, c'est la crainte de voir la représentation proportionnelle produire ce qu'on a appelé le *clichage* des électeurs. L'élection perdrait ainsi son stimulant et les partis ne tarderaient pas à se désintéresser de toute propagande. Si jamais régime a immobilisé la situation respective des partis, n'est ce pas le régime majoritaire, tel que nous l'avons vu fonctionner, de temps immémorial, dans toute la partie flamande du pays? La

Hosted by Google

généralisation du droit de suffrage n'avait eu d'autre effet, en ces dernières années, que d'ajouter aux fiefs électoraux du parti catholique les fiefs socialistes des centres industriels. Pour renverser les majorités ainsi constituées, il fallait naguère des déplacements de voix qui, dans les grandes circonscriptions, se chiffraient par 25,000 et même 50,000 suffrages. Désormais, pour obtenir un siège de plus, il suffit souvent de déplacer quelques douzaines de voix. Or, nous venons de constater que, d'une élection à l'autre, dans l'arrondissement de Gand (laissant Eecloo à part), les libéraux modérés ont passé de 16,000 à 26,000 suffrages, alors que, dans l'arrondissement de Bruxelles, ils tombaient de 40,000 à 32,000. Ailleurs, ce sont tantôt les catholiques, tantôt les socialistes qui accusent de fortes variations. A Charleroi, les socialistes ont gagné 10,000 suffrages en quelques mois; dans le petit arrondissement de Louvain, ils en ont perdu 8,000 depuis 1896. N'y a-t-il pas dans ces oscillations de quoi exciter l'émulation et entretenir l'activité des partis? Ceux ci savent, désormais, par l'examen des chiffres électoraux, sur quels points ils peuvent utilement diriger leurs efforts, et, dès maintenant, tous leurs organes sont d'accord sur la nécessité d'une propagande bien plus intense encore et surtout plus continue que sous l'ancien régime.

Simplicité du système.

Personne n'oserait plus aujourd'hui incriminer la complexité du système. Les proportionnalistes n'étaient pas sans inquiétude à cet égard, étant données la nouveauté du régime, la simultanéité d'un double scrutin, l'un pour la Chambre, l'autre pour le Sénat, enfin les masses considérables d'électeurs trop souvent illettrés, ou à peu près, dont il s'agissait de recueillir et de dépouiller les suffrages.

Prenons, par exemple, l'arrondissement de Bruxelles.

Hosted by Google

Répartis en 517 bureaux de vote, près de 170,000 électeurs y ont reçu chacun de un à six bulletins, les roses pour le Sénat, les blancs pour la Chambre. Chaque bulletin portait les noms, soit de 25 candidats sénatoriaux, soit de 107 candidats pour la Chambre. Après avoir traversé l'isoloir où il exprimait son vote à coups de crayon, l'électeur revenait déposer son bulletin blanc dans une urne, son bulletin rose dans une autre. Toute cette partie des opérations, qui s'est poursuivie avec un ordre parfait, était terminée à 1 heure. A 2 heures, les 177 bureaux dépouillants étaient en possession des bulletins. Partout le dépouillement, commencé vers 3 heures, était terminé entre 8 et 10 heures du soir, c'est-à-dire que toutes les opérations s'étaient poursuivies avec autant de précision et plus de rapidité que sous le régime majoritaire. Si le bureau central de l'arrondissement, qui se réunit, conformément à la loi, le lendemain à midi, pour additionner les voix de chaque liste, établir le commun diviseur et proclamer le nom des élus, ne put achever sa tâche que dans la nuit du mardi au mercredi, c'est que parmi les 177 présidents des bureaux dépouillants, il s'en trouva un ou deux inférieurs à la tâche. L'un d'eux avait remplacé par une feuille blanche son procès-verbal qui se retrouva seulement le lendemain !

Il n'y a plus guère qu'à l'étranger où l'on dénonce encore les complications de notre système électoral. Il est certain que, chez nous, ce système est le résultat d'un développement historique et qu'il serait difficile de l'introduire tel quel dans l'organisme électoral d'autres nations. Mais cette difficulté n'est qu'apparente, comme l'a clairement démontré M. J. Mommaert dans un récent article de la *Justice sociale* (1). Même dans les pays de suffrage uninominal, tel que la France, pour rendre applicable notre mode de votation, il suffirait de grouper un

(1) *La Représentation proportionnelle en France* (extrait du journal *La Justice sociale* du 10 juin 1900, par JEAN MOMMAERT, broch. de 11 pages). — Bruxelles, Sarat et Mousset, 1900. — Voir aussi *Le Siècle* de Paris (supplément du 29 juin).

Hosted by Google

certain nombre d'arrondissements voisins, en autorisant les candidats qui se réclament d'un même parti à se présenter ensemble sur une liste et en maintenant l'obligation, actuellement imposée aux électeurs, de ne voter que pour un nom. Le total des votes accordés aux différents noms de chaque liste déterminerait la part de sièges qui revient à chaque parti, d'après les règles de la représentation proportionnelle, et ces sièges seraient distribués aux candidats de la liste qui auraient obtenu respectivement le plus grand nombre de voix. Assurément, un bulletin où les noms des candidats sont répartis par listes et où le vote se formule par l'oblitération d'un point placé en regard de chaque nom, est le moyen le plus simple et le plus rationnel d'exprimer le double vote simultané, qui est à la base de la représentation proportionnelle dans tout pays où la lutte s'établit entre des partis.

M. Mommaert préconise même la transplantation complète du système adopté en Belgique — du moins pour ce qui concerne l'ordre de préséance établi par les partis entre leurs candidats et la faculté laissée aux électeurs de ratifier ou de renverser cet ordre.

Il n'est pas jusqu'à l'interdiction de voter pour plus d'un candidat, qui ne contribue à simplifier les opérations et à maintenir l'égalité entre les électeurs des diverses circonscriptions, là même où celles ci élisent un nombre différent de députés. Le jour où disparaîtra le vote plural, on pourra ainsi réaliser d'une façon complète cette formule qui représente la suprême synthèse du vote uninominal et de la représentation proportionnelle : « Un homme, un vote (utile), un élu. » La démocratie la plus simpliste ne peut exiger davantage.

Composition du personnel parlementaire.

Les partisans de la représentation proportionnelle n'ont cessé d'affirmer que ce système conduirait les partis à choisir les meilleurs candidats possibles. Aussi quelques-uns

Hosted by Google

ont-ils naïvement manifesté leur désappointement de ce que les nouvelles Chambres n'étaient point peuplées d'illustrations nationales. Il est certain qu'à cet égard certains choix ont laissé à désirer et que les préoccupations de clocher ainsi que « les droits acquis » ont gardé une place trop prépondérante. Cependant le progrès est incontestable. On n'aurait pu rêver un Parlement inférieur à la dernière législature dont nous a gratifiés le régime majoritaire; il suffit, pour s'en convaincre, de lire les oraisons funèbres qu'ont prononcées sur sa tombe les journaux de tous partis. Les nouvelles Chambres figurent encore une transition entre deux régimes : la représentation basée sur les subdivisions du territoire et la représentation basée sur les groupements d'opinions. D'autre part, il ne faut pas demander aux institutions plus qu'elles ne peuvent donner. Les partis ne se feront jamais représenter que par des politiciens, et tout ce qu'on doit souhaiter pour la sincérité du régime représentatif, c'est qu'ils fassent élire leurs véritables chefs. Or, sous ce rapport il faut reconnaître que la représentation proportionnelle a fait entrer à la Chambre les meilleurs représentants de nos trois grands partis. Plus d'un nouveau venu, parmi les libéraux et les catholiques, contribuera certainement à élever le niveau des débats. Quant aux socialistes, nous ignorons la valeur de leurs recrues, mais c'est incontestablement un mérite de la représentation proportionnelle qu'elle ait permis à MM. Vander Velde et Bertrand de prendre leur place naturelle parmi les représentants de Bruxelles, à M. Anseele parmi ceux de Gand et à M. Terwagne parmi ceux d'Anvers.

L'inégalité des circonscriptions.

Nous venons de constater les avantages du nouveau système électoral que la Belgique s'est donnée. S'ensuit-il que cette législation ne comporte ni critiques ni améliorations ?

Hosted by Google

Parmi les reproches qu'on peut lui adresser, il y a tout d'abord l'inégalité des circonscriptions. Il existe des arrondissements qui élisent trois députés, d'autres qui en élisent onze, dix-huit et même bientôt vingt. Sans doute, cet inconvénient est moins grave, aujourd'hui que le choix de chaque électeur est restreint à un nom et que la représentation proportionnelle attribue une part des mandats à tous les groupes sérieux. Mais ce n'est pas moins un élément de perturbation. Dans certains arrondissements, toute minorité, pour être représentée, doit obtenir le tiers des suffrages; dans d'autres il suffit qu'elle en atteigne le dix-neuvième. Ensuite, comme je l'ai déjà rappelé plus d'une fois, la multiplication des circonscriptions engendre celle des déchets, et, si l'on tient compte de ces derniers dans l'élection du 23 mai, on constate que le résultat général est loin d'être strictement proportionnel. Aucun calcul ne peut dissimuler ce fait : le parti catholique possède à la Chambre une majorité de 20 voix et cependant les 995,056 voix obtenues par les partisans du gouvernement ne représentent que la minorité des 2,052,270 suffrages émis en cette occasion. En d'autres termes, la droite gouvernementale n'a reçu que 48 1/2 p. c. des votes émis et elle détient 56 p. c. des sièges!

D'où provient cette disproportion? Elle ne peut s'expliquer par le hasard des *excédents,* c'est-à-dire des suffrages donnés en trop aux différentes listes, sans être suffisamment nombreux pour leur valoir un siège de plus — ces déchets se compensant plus ou moins dans l'ensemble des circonscriptions. — Elle provient logiquement de ce fait que les catholiques sont assez nombreux pour obtenir une part de représentation dans chaque circonscription du pays, alors que les libéraux ont inutilement donné leurs suffrages à des candidats non élus dans 7 collèges, les socialistes dans 10, les démocrates-chrétiens dans 15, les progressistes dans 1, d'autres groupes dans 26. En d'autres termes, les libéraux ont perdu de la sorte 45,191 suffrages, les démocrates-chrétiens 45,020, les socialistes

Hosted by Google

21,930, les progressistes 9,655, les autres groupes 36,847 : soit 158,843 suffrages non représentés (1). On voit que, contrairement à certaines prédictions, la représentation proportionnelle, telle qu'elle est actuellement organisée, favorise — même outre mesure — les partis les plus nombreux.

Le remède n'est pas douteux ; il faut se rapprocher de l'équilibre, en fusionnant les circonscriptions les plus restreintes. Il y a ici une base de groupement toute trouvée : c'est la province. Nos provinces constituent des unités à la fois politiques et administratives ; leurs habitants ont des intérêts communs ; trois d'entre elles fonctionnent déjà comme circonscriptions pour l'élection des sénateurs censitaires (2). Ce système, appliqué le 27 mai, eût donné aux catholiques 80 sièges (au lieu de 86), aux démocrates-chrétiens 3 (au lieu de 1), aux libéraux 34 (au lieu de 31), aux progressistes 2 (comme actuellement), aux socialistes 33 (au lieu de 32). Bien entendu, ce calcul ne peut être qu'approximatif. Il est vraisemblable, en effet, qu'avec la circonscription provinciale, les socialistes et les démocrates-chrétiens auraient utilisé des sympathies qui, faute de candidat, n'ont pu se manifester en leur faveur dans certains arrondissements. Il est également probable que les progressistes de Liége auraient fait passer un ou même plusieurs candidats à l'aide des votes que leur eût apportés le reste de la province. D'autre part, un certain nombre de représentants que nous rangeons parmi les libéraux appartiennent, en réalité, à la fraction progressiste ; ce n'est qu'une question de nuance.

(1) J'emprunte les éléments de ce calcul à l'excellent travail de M. C. JACQUART, intitulé *Statistique électorale*, broch. Schepens, Bruxelles, 1900. — Cf. le tableau publié par M. F. VERCRUYSSE, sous le titre de *Carte électorale de la Belgique d'après le scrutin du 27 mai;* même librairie, Bruxelles, 1900.

(2) On objecte la difficulté de réunir en un seul collège les populations flamandes et wallones du Brabant. Mais rien n'empêcherait, à titre de transaction, de laisser à part l'arrondissement de Nivelles qui, dans deux ans, aura droit à un cinquième représentant et à un troisième sénateur — autant que le Luxembourg.

Hosted by Google

Ce qu'eût donné la circonscription provinciale, dans l'élection du 27 mai.

(D'après les chiffres des dépêches officielles donnés dans les journaux.)

	Commun diviseur (syst. D'Hondt)	Catholiques.	Libéraux.	Progressistes.	Socialistes.	Démocrates-chrétiens.	Autres.
Anvers (18 sièges).	11,919	131,111 **11** (12)	66,806 **6** (5)		15,425 **1** (1)	5,355	1,787
Brabant (28 sièges).	11,798	157,710 **13** (14)	64,962 **5** (5)	24,185 **2** (2)	92,321 **7** (7)	11,798 **1** (0)	15,714
Flandre occidentale (18 sièges).	11,263	157,692 **14** (14)	52,535 **4** (4)		9,529	9,223	4,382
Flandre orientale (24 sièges).	11,712	182,298 **15** (18)	62,09[illegible] **5** (3)		26,814 **2** (2)	23,424 **2** (1)	555
Hainaut (26 sièges).	15,038	135,347 **9** (9)	101,276 **6** (6)		172,218 **11** (11)	—	,455
Liège (19 sièges).	11,660	77,776 **6** (6)	50,998 **4** (5)	9,655	104,998 **9** (8)	3,697	1,842
Limbourg (6 sièges).	9,907	49,538 **5** (6)	11,185 **1** (0)		841	1,322	8,854
Luxembourg (5 sièges).	14,614	43,843 **3** (3)	29,360 **2** (2)		3,445	—	268
Namur (8 sièges).	13,586	59,751 **4** (4)	24,252 **1** (2)		41,759 **3** (2)	918	—
Total. . .		**80** sièges (86)	**34** (31)	**2** (2)	**33** (32)	**3** (1)	

N. B. Les chiffres en caractère gras indiquent le nombre de sièges que la circonscription provinciale eût donné à chaque parti; les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de sièges actuel.

Hosted by Google

Quoi qu'il en soit, nous serions, ici encore, assez loin de la proportionnalité absolue, comme on peut le constater dans le tableau ci-joint.

Le commun diviseur aurait varié suivant les provinces; 9,907 voix auraient obtenu un représentant dans le Limbourg, alors que, pour avoir ce même résultat, il en eût fallu 14,614 dans le Luxembourg et 15,038 dans le Hainaut. Les voix socialistes auraient été perdues dans le Luxembourg et le Limbourg, celles des démocrates-chrétiens dans sept provinces.

On ne peut guère songer à établir en Belgique l'unité de collège qui seule réaliserait la proportionnalité dans toute sa plénitude. Mais divers systèmes ont été mis en avant pour arriver au même résultat, tout en maintenant la pluralité des circonscriptions. M. Rosseels a proposé, pour éviter les déchets, que chaque parti eût la faculté de désigner d'avance la liste concurrente à laquelle reviendrait éventuellement l'excédent de ses suffrages. Ce serait empiéter un peu trop fortement sur la liberté de l'électeur qu'on contraindrait à favoriser non plus seulement le succès de tous les candidats portés sur la liste de son parti, mais encore celui de la liste présentée par un parti différent! Il est vrai qu'on pourrait laisser à l'électeur lui-même le soin de faire cette désignation. Mais ce serait pousser de nouveau à la confusion des partis et aux coalitions forcées qui ont tant contribué à discréditer l'institution du ballottage.

D'autres proportionnalistes, comme MM. Massau, Friedrichs, Gaussin, P. Tempels, ont élaboré des systèmes qui permettent aux divers partis de porter à leur actif dans certaines circonscriptions les déchets provenant d'autres collèges. On peut supposer, par exemple, que — tout en conservant l'organisation actuelle pour la présentation des candidats, la distribution des électeurs et les opérations du vote, — on constitue un bureau chargé de centraliser tous les résultats et d'établir, à l'aide du système D'Hondt, un quotient unique pour tout

Hosted by Google

le pays. Ainsi serait déterminé le nombre de mandats qui revient légitimement à chaque parti. Les partis obtiendraient ces sièges, en premier lieu, dans toutes les circonscriptions où leurs candidats ont atteint le quotient. Ceux-ci pourvus, il resterait un certain nombre de sièges à distribuer. Tous les candidats du pays non encore élus seraient alors classés indistinctement par ordre d'importance, selon le chiffre de voix qu'ils ont obtenu, et les mandats encore disponibles seraient distribués en suivant cet ordre. Toutefois, cette dernière règle devrait être combinée avec le principe qu'aucune circonscription ne peut recevoir des mandats au delà de son compte légal ; quand sa part est atteinte, nul parti ne peut plus y obtenir de sièges et il faut, pour trouver la compensation au profit des partis en déficit, passer à une autre circonscription, en continuant à suivre l'ordre d'importance des chiffres électoraux obtenus par les candidats.

Ce système n'est peut-être compliqué qu'en apparence; la difficulté disparaît quand on l'applique à des chiffres. Le principal obstacle auquel il se heurte — en dehors de l'objection constitutionnelle qui réclame l'indépendance réciproque des circonscriptions provinciales, — c'est la nécessité qu'il impose aux candidats de s'entendre dans tout le pays pour se grouper respectivement sous la même étiquette politique.

Si l'on additionne les suffrages obtenu par chaque parti dans l'ensemble du pays, on trouve :

Catholiques	995,066
Démocrates-chrétiens	55,737
Libéraux	465,264
Progressistes	33,840
Socialistes	467,350
Autres fractions	36,857
	2,054,114

Le commun diviseur (établi d'après la méthode Hagenbach-Bisshoff) est de 13,000, ce qui attribue

Hosted by Google

76 sièges aux catholiques, 4 aux démocrates-chrétiens, 35 aux libéraux, 2 aux progressistes et 35 aux socialistes.

Pouvoirs exorbitants des associations.

Un autre défaut, dont les conséquences pourraient s'aggraver au point de remettre en question le principe même de la représentation proportionnelle, sans que celle-ci en soit responsable, c'est le pouvoir excessif que la loi reconnaît aux associations électorales en matière de présentation. En fait, le système actuel revient à dire : aux électeurs le droit de choisir leur liste, aux associations celui de désigner les élus. Il ne sert à rien d'alléguer que les électeurs ont le droit de modifier l'ordre de la présentation, si la loi fait le jeu des associations, des journaux, des candidats, qui, divisés sur tout le reste, sont d'accord pour paralyser l'exercice de ce droit. Qu'on y ajoute la persistance des habitudes électorales, l'absence d'initiative chez l'électeur isolé, son ignorance de la loi et surtout sa crainte de faire un bulletin nul : on comprendra comment, dans l'élection du 27 mai, il ne s'est trouvé que deux candidats pour couper la file : M. Colfs, dans l'arrondissement de Bruxelles ; M. Delvaux, dans celui d'Arlon-Marche-Bastogne. M. Colfs, accepté à la dernière heure comme dixième candidat sur la liste cléricale, réussit à passer sur le corps du neuvième candidat, qui était précisément son meilleur ami politique; encore ne parvint-il à dépasser le quotient électoral de quelques unités qu'à l'aide d'une propagande individuelle des plus acharnées, après s'être posé comme candidat antimilitariste et après avoir été énergiquement soutenu par trois des journaux cléricaux les plus répandus dans la capitale. Quant à M. Delvaux, il ne faut pas oublier qu'il se présentait dans une circonscription formée par la réunion d'arrondissements habitués de longtemps à la pratique du vote uninominal.

Il est possible que, dans un avenir plus ou moins

Hosted by Google

prochain, un nombre croissant de citoyens comprendront, malgré les affirmations contraires des intéressés, la possibilité d'affirmer des préférences individuelles en faveur d'un candidat, sans risquer l'annulation du bulletin et sans nuire à l'intérêt du parti. Ainsi serait atteint, par l'éducation spontanée du corps électoral, le but de ceux qui dénoncent aujourd'hui le monopole des associations.

Notre crédulité fait toute leur puissance.

Mais il faut compter avec la routine des foules, et, en attendant, il y a urgence d'intervenir, si nous ne voulons voir reparaître les campagnes plus ou moins correctes qui sévissaient déjà dans certaines associations, sous le régime majoritaire, quand on visait simplement à obtenir sur la liste une place quelconque et alors même que le résultat final de l'élection n'était pas arrêté d'avance. Que sera-ce maintenant qu'il s'agit avant tout de figurer en tête du bulletin et que, à cette condition, on sera certain d'être élu? N'allons-nous pas retomber dans les intrigues, les pressions, les coups fourrés, les captations de votes et les fournées d'électeurs qui caractérisaient notre régime électoral aux beaux jours du cens?

Les compétitions entre gens d'un même parti sont d'autant plus pernicieuses qu'elles se produisent dans un milieu plus raréfié. Ensuite, s'il est vraisemblable que les associations ne rencontreront jamais de difficultés dans le recrutement de bons candidats pour les quelques sièges dont la possession leur est assurée, elles seront de plus en plus embarrassées pour trouver des noms de quelque valeur qui consentent à jouer, par pur dévouement, le rôle toujours ingrat de « queue de liste ». Ces inconvénients disparaîtraient si c'était aux électeurs qu'on laissait réellement le soin de désigner les élus. On a objecté qu'en portant ainsi les luttes de personnes devant le corps électoral, on s'exposait à voir les candidats de chaque liste renchérir les uns sur les autres, pour s'attirer des suffrages. Mais il faut se rappeler que toutes les voix données à

Hosted by Google

un candidat profitent à l'ensemble de sa liste et, du reste, les compétitions de ceux qui se présentent ensemble ne pourraient jamais se produire que dans les limites de leur programme commun.

Une objection plus sérieuse, invoquée par les partisans des associations, c'est que les partis seraient exposés à voir leurs représentants désignés par des ennemis politiques. Supposons une circonscription où les socialistes et les démocrates-chrétiens, désespérant d'atteindre le quotient, s'abstiennent de présenter des candidats. C'est leur vote respectif qui va déterminer quels seront les élus parmi les candidats des libéraux et des catholiques. Parfois même on votera systématiquement pour les candidats les plus effacés d'une liste adverse, dans le seul but de faire tomber les chefs; ce fait s'est présenté dans les élections communales et on se rappelle les critiques qu'il a soulevées contre le système alors en vigueur.

Peut-être la solution se trouverait-elle dans une combinaison intermédiaire qui n'a pas, que je sache, été proposée jusqu'ici. La case de tête serait supprimée; il n'y aurait plus de vote de liste; chaque suffrage devrait être donné à un candidat; cependant on laisserait aux présentants le soin de déterminer le rang des candidatures sur le bulletin. Comme certains candidats de chaque liste obtiendraient évidemment des excédents de suffrages, tous ces excédents (c'est-à-dire les votes obtenus en trop par les candidats élus) seraient additionnés, puis répartis entre les autres candidats de la même liste *dans un ordre dévolutif* (1). Ainsi l'ordre de préséance établi par les

(1) Supposons une liste ayant droit à quatre sièges. Elle comporte cinq candidats présentés dans l'ordre : A, B, C, D, E. Le commun diviseur est 3,000 :

A	obtient	3,300	suffrages
B	—	2,600	—
C	—	2,700	—
D	—	3,400	—
E	—	2,900	—

Deux des candidats, A et D, ont obtenu ensemble 700 suffrages de trop. On

Hosted by Google

associations continuerait à avantager certains candidats; les électeurs, de leur côté, n'auraient pas à se plaindre — lors même que leur suffrage serait transféré à un autre candidat de la même liste —, puisque, dans ce cas, leur préféré aurait été élu, et par suite leur double but atteint: d'une part, assurer l'élection d'un candidat déterminé; d'autre part faire servir leurs suffrages à accroître les forces de leur parti.

Unification du mode de votation.

Notre droit électoral est actuellement dans un état de transition. C'est la seule excuse des anomalies qu'il présente. Il y a des électeurs à 1, 2, 3, 4 voix et la plupart seraient fort embarrassés, si on leur demandait à brûle-pourpoint la raison de ces distinctions. La capacité électorale des individus varie avec les assemblées qu'ils ont charge d'élire. Les élections provinciales sont régies par le système majoritaire dans toute sa raideur, y compris l'institution surannée du ballottage. Les Chambres sont composées d'après un système exclusivement proportionnel. Les conseillers communaux sont choisis par le système majoritaire, quand il y a une majorité absolue, et par le système proportionnel, quand il n'y en a point. Enfin, dans le régime proportionnaliste appliqué à la commune, ce sont les électeurs qui déterminent exclusivement la préséance des candidats; dans ce même régime appliqué aux élections législatives, c'est aux associations électorales que revient cette mission et nous avons vu les dangers qui en résultent.

Maintenant que l'expérience a prononcé, l'heure semble venue d'introduire un peu d'unité dans cette bigarrure,

en détache 400 pour aider B à atteindre le chiffre répartiteur. Les 300 qui restent rendent le même service à C. Comme E a été inscrit le dernier sur la liste, il échoue, bien qu'il ait obtenu personnellement plus de suffrages que B et C. Si E avait obtenu 100 suffrages de plus, il passait d'emblée, et c'est probablement C qui serait resté sur le carreau.

Hosted by Google

Si la représentation proportionnelle intégrale a donné de bons résultats pour les Chambres, il n'y a pas de motifs pour qu'elle n'en donne pas d'aussi satisfaisants pour la province et la commune. Ce sera sans doute une préoccupation du nouveau Parlement d'étendre aux autres rouages de notre organisation représentative la méthode électorale dont il est lui-même issu. Quand nos Conseils communaux seront exclusivement recrutés d'après le principe proportionnaliste, quand ce principe sera également appliqué à l'élection des conseillers provinciaux et de leurs sénateurs, quand enfin on aura fait disparaître les circonscriptions dont l'exiguïté fausse la balance de la représentation proportionnelle, ou, mieux encore, quand on aura rectifié la méthode de distribution des sièges entre les partis, pour se rapprocher autant que possible de la proportionnalité absolue, la Belgique pourra se vanter d'avoir été la première nation à introduire dans sa législation électorale le mode de votation équitable et logique qui est un des besoins les plus impérieux du parlementarisme contemporain. Alors seulement les partisans de la représentation proportionnelle pourront désarmer, à moins qu'ils ne préfèrent travailler pour l'exportation.

Conclusion.

En commençant cette série d'articles dans la livraison du 15 février dernier, j'écrivais que je n'avais pas à dissimuler mes sympathies ni à esquiver ma part de responsabilité dans les efforts tentés pour implanter parmi nous une réforme « dont l'épreuve était encore à faire ». Aujourd'hui l'épreuve est faite, et personne ne peut regretter d'avoir concouru dans une mesure quelconque à y conduire le pays.

Si cependant on récapitule les derniers incidents de la lutte, il semble que, comme on l'a dit un jour de l'unité italienne, le mouvement proportionnaliste ait été mieux servi par ses défaites que par ses victoires.

Hosted by Google

En 1894, il succombait avec son protecteur attitré, M. Beernaert, sous le vote hostile des sections de la Chambre, et ses adversaires pouvaient s'en croire débarrassés pour longtemps. Quelques mois plus tard, le cabinet de Burlet lui accordait une première satisfaction dans la loi sur les élections communales.

Au commencement de 1899, la démission ministérielle de MM. Nyssens et de Smet de Naeyer écartait les derniers obstacles à l'établissement du scrutin uninominal. Vingt-quatre heures plus tard, le vent avait tourné, et la crise aboutit au projet Vandenpeereboom, qui peut être considéré comme le dernier arrêt sur la route de la représentation proportionnelle intégrale. Enfin, le rejet du projet Théodor, dans la commission des XVI, semblait bien la déroute finale; la semaine ne s'était pas écoulée que le ministre de Smet de Naeyer sortait de la coulisse avec le projet qui est devenu la loi électorale du pays.

C'est que les circonstances sont plus fortes que les hommes. Rien n'a pu prévaloir contre cette conclusion, chaque jour plus évidente que la représentation proportionnelle était la seule solution possible de la crise électorale dans laquelle le pays se débattait depuis cinq ans. Les adversaires de la représentation proportionnelle n'ont jamais cessé de la combattre avec une conviction qui parfois était trop intéressée pour n'être pas suspecte, et, comme la Chambre était leur place forte, ils ont pu y remporter plus d'un succès. Mais leurs victoires ont été stériles, parce qu'ils se sont heurtés à l'opinion publique représentée par la presse et les associations politiques. L'avènement de la représentation proportionnelle en Belgique a été surtout une victoire de l'opinion sur les répugnances du Parlement.

Je n'hésite pas à ajouter que je tiens cette victoire pour définitive. Il y a des réformes sur lesquelles un peuple ne revient pas, tant qu'il poursuit le cours normal et pacifique de son évolution. Nos institutions représentatives, et, à plus forte raison, notre législation élec-

Hosted by Google

torale subiront sans doute bien des vicissitudes encore. Le vote plural, si défendable qu'en soit le principe, semble condamné à une disparition prochaine. Une organisation plus rationnelle du suffrage universel est dans les possibilités de l'avenir. Peut-être nos concitoyens exigeront-ils un jour comme dans les pays à *referendum*, le droit de prononcer le dernier mot dans la gestion de certains intérêts publics. La composition du Sénat doit être profondément réformée, si l'on veut permettre à cette assemblée de remplir la mission à la fois critique et modératrice d'une seconde Chambre. Mais ce qui, en Belgique, durera aussi longtemps qu'il s'y trouvera des partis à représenter, c'est le mode de représentation qui assure désormais à chaque groupe sérieux du corps électoral sa part légitime d'influence et de contrôle dans les délibérations du Parlement.

Un jour viendra même où on se demandera comment des peuples sans cesse préoccupés d'ajouter à la précision de leurs méthodes en matière scientifique, ont pu se contenter, dans le domaine électoral, d'un procédé aussi grossier et aussi imparfait que le régime majoritaire. On se demandera surtout comment ils ont pu opposer tant d'hésitations et de résistances à l'adoption d'un perfectionnement aussi simple et aussi logique que la représentation proportionnelle. Peut être l'étude dont voici la fin, s'il s'en retrouve quelque exemplaire, aidera-t-elle à fournir la réponse.

GOBLET D'ALVIELLA.

Hosted by Google

LE PETIT PALAIS DE 1900 [1]

L'INDUSTRIE FRANCAISE DU MOYEN AGE A L'EXPOSITION.

I

LA PÉRIODE CELTIQUE ET GALLO-ROMAINE.

Les richesses artistiques réunies dans le Petit Palais de l'Exposition complètent le musée des moulages placé au Trocadéro et peuvent fournir, en ce moment, un enseignement sûr à tous ceux qui s'occupent de l'histoire de l'art français. Si le musée des moulages embrasse une longue période et nous montre des œuvres créées par les Gallo-Romains dès la fin du IIIe siècle, les objets disposés dans les grandes salles du Petit Palais nous indiquent pour cette même période ce qu'était alors l'industrie française. Les uns et les autres attestent aux étrangers la puissance de l'art français. J'ai éprouvé une joie vraiment grande, à mon retour d'un long voyage archéologique en Espagne, de voir rassembler dans ce

(1) Nous publions avec le plus vif empressement les belles études d'un des jeunes maîtres de l'archéologie française sur l'art ancien de la France, dont les spécimens peuvent se voir au Petit Palais de l'Exposition. Elles constitueront pour nos lecteurs un guide sûr et même unique. L'appareil d'érudition qui les accompagne est inaccoutumé dans cette revue; nous n'avons pu exiger de l'érudit parisien qu'il le sacrifiât, ni qu'il prît la peine de traduire tous les textes cités en note. Au surplus, le corps même de ces études sera accessible à tous, et le reste est la rançon du savoir, qui a ses intransigeances. N. D. L. R.

Hosted by Google

palais, déjà si accueillant, toutes ces œuvres groupées avec goût, et qui font de l'exposition rétrospective une chose si intéressante, et, j'ose dire, vraiment unique. Je suis sûr que tous ceux qui admirent l'art français éprouveront la même joie.

Une visite rapide montre avec quel empressement les collectionneurs ont répondu à l'appel de l'État. Comme en 1889, ils ont tenu à collaborer à cette œuvre — à la compléter même par des objets d'une très grande rareté. On ne saurait trop les remercier de leur générosité. Elle a permis à M. Molinier et à M. Marcou de nous donner une idée assez complète de notre art industriel. Je ne pourrai en dire autant des trésors des églises de France. Il me semble — ce n'est qu'une simple supposition, car je ne suis pas dans le secret des dieux — que MM. les évêques auraient pu montrer un empressement plus général et nous révéler certaines œuvres, d'une haute utilité pour l'histoire de l'industrie française. J'indiquerai, chemin faisant, les objets qui auraient dû figurer dans cette exposition et qu'une étude plus particulière des monuments et des trésors de nos églises me permet de signaler.

Remercions néanmoins MM. Molinier et Marcou d'avoir su grouper, aidés déjà en cela par le catalogue si complet de l'exposition de 1889, tant d'échantillons épars dans nos musées et dans nos églises de province et de nous avoir donné, autant qu'il leur a été possible, une réunion d'œuvres fort louable et dont on gardera longtemps le souvenir.

Ceci dit, qu'on me permette d'aborder l'examen des œuvres les plus importantes de cette exposition et d'indiquer la place qu'elles occupent dans l'histoire de l'art français.

L'art celtique est représenté — et cela à juste titre — d'une manière très modeste au Petit Palais. Quelques épées, quelques fibules, quelques rondelles à jour, enfin des bijoux indiquent aux visiteurs l'époque héroïque des ancêtres. On a dû penser que tous ceux qui s'intéressent à l'art de cette époque pourraient visiter avec fruit le Musée des antiquités nationales et qu'il n'était pas nécessaire d'encombrer les salles d'objets déjà si nombreux à Saint Germain. M. Morel a fait don d'un certain nombre de belles armes qui ont quelque intérêt pour

Hosted by Google

l'archéologie. L'art celtique mériterait — on peut s'en rendre compte, malgré la façon congrue dont il est représenté au petit palais — une étude spéciale, dont l'intérêt serait d'autant plus sérieux qu'elle nous vaudrait des révélations moins prévues. C'est bien à tort qu'on s'est figuré les Celtes comme des barbares. Il faudrait avant tout distinguer les différents groupes dans lesquels ils se répartissent, les régions de la Gaule qu'ils ont habitées, et voir à quel état de culture les diverses peuplades de même race étaient parvenues. M. Salomon Reinach a raison de dire, en parlant des Éduens, qu'ils étaient arrivés avant la conquête de César « à une civilisation fort avancée ». Mais à côté de la forme souvent très belle des objets, il importe d'en étudier l'ornementation. Celle-ci a même un certain intérêt pour comprendre la grammaire décorative des peuplades qui n'ont pu atteindre un développement assez élevé; ensuite elle facilite l'étude de l'ornementation, telle qu'on l'observe pendant la première période du moyen âge. Voyez les spécimens rassemblés dans ces vitrines et remarquez avec soin ces stries, ces entrelacs, ces lignes courbes, ces petits points, ces cercles menus si fréquents sur les objets en os, et vous reconnaîtrez les avoir vus déjà sur les monuments de la période franque. C'est qu'ils forment également les éléments décoratifs des barbares arrivés au même degré de développement. En étudiant ainsi les différents motifs décoratifs des divers peuples primitifs, on pourra peut-être un jour les isoler et analyser un par un et décomposer dans ses éléments la grammaire décorative commune aux peuplades parvenues à la même civilisation. Mais l'objet de cette étude est en ce moment plus restreint ; elle a pour but de rechercher si ces éléments, unis à certains monogrammes, tels que le *signe en S*, le *Swastika*, la *Roue*, la simple ou double crossette, n'ont pas survécu à la longue domination romaine. J'aurais aimé de trouver, dans les vitrines qui nous donnent quelques poteries de la période gallo-romaine, ces déesses mères, ces petites figures, ces ex-voto qui ont conservé les vieux éléments décoratifs chers aux Celtes. C'est surtout sur les objets populaires qu'on les voit représentés, et le musée Saint-Germain

Hosted by Google

fournira aux visiteurs un grand nombre d'échantillons de cette décoration fort ancienne. La coiffure des déesses est souvent formée par des signes en S et les ex-voto des fontaines sacrées, des sources si fréquentes aux Pyrénées, conservent avec soin le Swastika. On peut dire qu'ils vivent là à l'écart, attendant, pour ainsi dire, le moment de s'étaler au grand jour. Nous les retrouverons encore à la période mérovingienne, sur les coffrets, sur les peignes en os, etc. Nous verrons alors que M. Flouest a raison de dire que ces symboles, amoindris par l'action intermédiaire des divinités romaines, reprennent un sérieux essor à la faveur du renouveau que les invasions franques « ménagèrent aux coutumes et aux croyances d'autrefois ». C'est ainsi que se transmettent d'âge en âge ces souvenirs du passé et que continuent à durer pendant des siècles ces symboles, qu'une longue domination aurait pu faire croire complètement éteints. Le trésor de vaisselle d'argent gallo-romaine trouvé dans l'Aisne, à Chaource près Montcornet, et reproduit au Petit Palais, nous montre sur ces pièces rares le Swastika et l'étoile à six raies, motifs empruntés à des éléments décoratifs étrangers.

Il faut examiner avec soin les *torques*, les petits bracelets d'une patine si belle, de la collection de M. Morel. Admirons aussi ces belles plaques, si fines, si soignées, décorées d'un dessin à jour si charmant. On se croirait au XIII^e^ siècle à cause de la délicatesse du dessin, de la finesse du ciseau. Le dessin ne rappelle-t-il pas ces tracés si fréquents de nos balustrades gothiques? Voyez encore la belle parure gauloise du musée de Lons-le-Saunier, avec sa plaque si fine et découpée à jour, son ornementation en stries, généralement employée pendant la période celtique. Il faut indiquer aussi quelques plaques à jour qui sont décorées d'animaux affrontés ou de serpents enroulés qui se mordent, sujet qui reviendra fort souvent à l'époque romane. Avouons cependant que l'art celtique est représenté d'une manière assez sommaire et qu'il faut aller visiter les salles de comparaison du musée Saint-Germain pour se faire une idée assez juste de la richesse de cet art.

On a placé dans la vitrine de M. Morel quelques émaux de

Hosted by Google

la période gauloise. Tous ceux qui s'occupent de l'art industriel rançais savent qu'en 1862 les fouilles, commencées par M. Bulliot sur le mont Beuvray, révélèrent l'existence d'un atelier d'émailleur gaulois qui habitait Bibracte. Les travaux furent poussés avec zèle et, en 1869, on se trouva en présence de tout un quartier occupé autrefois par les émailleurs. Des creusets, des rouelles, des fibules attestaient une très grande fabrication de ces objets. C'était donc une découverte d'un prix considérable. Elle venait même confirmer le témoignage de l'écrivain Philostrate, qui avait signalé un émail fait chez des peuplades barbares voisines de l'océan. Tout fait supposer aujourd'hui que ce sont les Éduens dont l'auteur grec voulait parler. L'émail, on le voit par les quelques exemplaires que possède M. Morel, était appliqué, lorsqu'il était en fusion, sur des objets en creux, sur des rondelles, sur des fibules. Les artistes avaient eu soin de creuser tout d'abord, à l'aide du burin, plusieurs petites cavités pour y placer l'émail. Après avoir posé ces petites plaques, ils limaient avec soin les extrémités de manière à ne laisser subsister que les parties placées dans les tailles du dessin ménagé. M. Salomon Reinach nous dit qu'on possède au musée de Saint-Germain des pierres qui ont servi à cette opération. On a retrouvé du reste cet émail à l'état brut et voire même en petits lingots. Un seul point intéressant à retenir, ce sont les procédés des émailleurs éduens; ils ressemblent fort à ceux qui furent employés plus tard par les émailleurs limousins.

On a posé dans quelques vitrines des objets, soit en bronze, soit en argent, de la période gallo-romaine. MM. Protat, de Mâcon, et Bertrand, de Moulins, ont envoyé quelques statuettes aux représentations bien connues et qui ne sont point rares dans nos musées. Mais, dans d'autres vitrines placées dans une salle plus éloignée, sont placées quelques poteries, s'observent certaines caricatures qui trahissent un courant d'art vraiment original. Ce sont surtout des vases en terre rouge trouvés en Auvergne, à Lezoux (Puy-de-Dôme), et que M. Plicque avait rassemblés. On peut les diviser en deux groupes : le premier, qui reproduit les modèles déjà

Hosted by Google

transmis par l'art gallo-romain; l'autre, qui indique des tentatives vraiment intéressantes. Voici une urne française du musée de Rouanne, dont la décoration a un aspect oriental : sorte de roses à quatre rayons, inscrites dans de grands cercles. Voici, d'autre part, des masques barbus, au nez long et crochu, qui décèlent un côté de rare bonhomie et de franche gaieté ; et non loin de là remarquez en même temps les petits vases si jolis, et d'une forme si originale, de la collection de M. Plicque, enfin la charmante poterie avec pastillage, décorée de petites marguerites si fines et d'un dessin si délicat.

II

LA PÉRIODE DES INVASIONS.

L'art de la période des invasions est très peu représenté, sans nul doute pour les mêmes motifs qui ont fait écarter une foule de documents des périodes antérieures. Je ferai ici un léger reproche à celui qui a présidé à l'ordonnance de ces vitrines : c'est de ne pas avoir nettement séparé l'époque celtique de l'époque franque. Le Celte coudoie le barbare et je crains que des visiteurs peu compétents aient quelque peine à les isoler. J'aurais aimé aussi qu'on plaçât les fibules par groupes ethniques. J'avais montré l'an dernier que les différentes peuplades avaient eu tout d'abord une ornementation différente. Elles avaient accepté certains motifs décoratifs, usités dans la région où elles s'étaient établies. C'est ainsi que les Visigoths avaient fait quelques emprunts à la grammaire décorative syrienne : étoiles à six raies, entrelacs réguliers. On pouvait reconnaître le groupe Burgonde aux sujets bibliques qu'il avait pris à l'école d'Arles : Daniel aux lions, croix, orants, animaux affrontés. Enfin le groupe des Francs et plus tard celui des Normands se reconnaissant à ces entrelacs si compliqués, à cette décoration à la fois si simple et si variée, qui peut être ramenée à un oiseau, à un quadrupède, enfin à un serpent. Mais, suivant son tempérament artistique, ce troisième groupe désagrège les membres souvent délicats

Hosted by Google

de ces animaux, les sépare, les disloque et forme avec eux une décoration à la fois unique et charmante.

Les Germains, une fois établis en Gaule, à la suite de nombreuses guerres, fort nuisibles à la civilisation gallo-romaine, avaient cherché à profiter de la culture antique. J'ai montré dernièrement que ce serait une erreur, comme on l'a fait jusqu'ici, de considérer la société franque comme étant seulement une société guerrière.

Obéissant à un sentiment tout à fait humain, le Franc cherchait à profiter des avantages matériels que lui procurait le milieu qu'il avait conquis et qui ne tarde pas à faire sentir sur lui son influence. Comme les peuples peu civilisés, il étale un luxe inouï. Après les longues chevauchées, les sujets des rois mérovingiens retournent dans leur *home* avec le butin qu'ils ont conquis et se livrent, pendant les loisirs que leur procure la paix, à une vie large et relativement opulente. Ils apparaissent sur les places publiques, revêtus de leurs plus riches vêtements, et les femmes surtout parcourent les rues de la cité, à cheval, suivies d'un nombreux cortège, magnifiquement parées, revêtues d'une tunique talaire fort longue, d'un manteau retenu sur les épaules. Leur tête est ceinte d'un diadème ou d'une simple couronne, un riche collier de perles entoure un cou fin et délicat, des boucles d'oreilles très longue relèvent la pâleur du visage.

Des fêtes sont données le soir comme à l'époque gallo-romaine. C'est alors que les *triclinia* sont ornés, que la vaisselle d'argent s'étale sur les tables, que les vins de l'Orient et de la Gaule sont servis par une domesticité très nombreuse. L'exposition du Petit Palais ne peut nous donner aucune idée de ce luxe. A peine y voit-on quelques coupes en verre du VI^e^ et du VII^e^ siècle qui nous prouvent la continuation des ateliers gallo-romains.

Ce luxe inouï, prodigieux, s'affirme à chaque instant dans les récits contemporains. On est tout à fait étonné du nombre de vêtements qui composaient la garde-robe d'un prince ou d'une reine. Grégoire de Tours nous dit qu'à la mort de Chilpéric, Frédégonde brûla quatre chars qui pouvaient à peine

Hosted by Google

contenir les étoffes de soie, les vêtements, les bijoux des petits princes. Les vies des saints nous montrent aussi le luxe de cette société. Les hagiographes décrivent avec soin les riches vêtements portés par l'Élu de Dieu à la cour. Lorsque le roi Chilpéric maria sa fille au roi des Visigoths, la jeune princesse s'éloigna de la cour, précédée d'une suite nombreuse et suivie de quarante chariots portant ses armes et ses bijoux. La belle collection de M. Maignan peut nous donner l'impression de ce luxe. C'est le groupe franc qui habitait la vallée de l'Oise, la Picardie, qui se trouve représenté dans cette collection. On y remarque surtout des plaques de ceinturon, ornées d'animaux affrontés, buvant dans un calice, composition déformée à cette heure, mais qui indique une influence orientale. Puis, ce sont des griffons ailés debout, quelquefois accroupis ; enfin, des boucles à entrelacs compliqués, d'une origine purement barbare.

Les objets exposés par M. Boulanger peuvent fournir des types tout à fait différents. On peut voir aux plaques de ceinturons des serpents, des orants, des croix décorées de stries, puis des fibules à cinq rayons, d'autres plus petites à tête semi-circulaire et terminées par une tête d'animal, enfin des fibules aviformes. Il y en a un certain nombre ; car elles étaient, on le sait, assez fréquentes dans les tombeaux barbares.

Il faut ajouter aussi la collection si intéressante de M. Morel, de Reims, avec ses plaques de ceinturon aux entrelacs si compliqués, sans symétrie, dessinés avec une fougue vraiment barbare ; sur d'autres, au contraire, on a gravé des serpents aux membres déchiquetés et imitant l'entrelac.

Malgré qu'on ait exposé quelques boucles d'oreilles en or ou en bronze, appartenant à M. Léon Morel, malgré les bracelets, les fines épingles, longues et minces, terminées par une petite boule décorée de cercles et de lignes au pointillé, on ne saurait avoir ici l'impression du luxe inouï et insoupçonné de cette période si troublée. Il est nécessaire d'avoir recours encore au musée de Saint-Germain, aux monuments, qui sont au cabinet des médailles, à la petite collection qui se trouve à Cluny.

Hosted by Google

Le visiteur devra remarquer avec soin une épée et un poignard placés, avec des bagues, dans une vitrine très éloignée de la salle des objets mérovingiens. L'épée est magnifique, d'une décoration simple, mais d'un bel art sévère. Elle a été trouvée avec ces différents objets, en 1841, à Pouan, près de Troyes. La décoration en est toute particulière : elle consiste en de petites plaques de verroterie rouge, maintenues dans des cloisons d'or. Les artistes les ont placées avec soin dans des alvéoles très simples et les ont maintenues par un léger rabattu de métal à l'aide de la pression du brunissoir. L'œuvre est magnifique et décèle un goût sûr, qui ne saurait convenir à celui de la période franque. A quelle époque et à quelle contrée faut-il placer la naissance de cette orfèvrerie? Les belles études de M. De Linas, celles de M. Hampel et de M. De Baye ont démontré le caractère tout à fait oriental de cette orfèvrerie. C'est désormais vers la Hongrie, ou dans la Russie méridionale, qu'il faut placer le centre de cette fabrication. C'est grâce aux Goths que cette orfèvrerie s'est propagée en Occident. Elle apparaît vers la fin du III^e^ siècle sur les bords du Rhin, près Mayence, témoin la plaque de ceinturon conservée au musée de cette ville. Tous ceux qui veulent étudier les procédés de cette orfèvrerie pourront aller voir au Louvre où, grâce à l'obligeance du gouvernement de Bukarest, se trouve momentanément le trésor de Petrossa. Ils reconnaîtront bien vite la parenté de ce trésor avec les objets découverts dans le tombeau de Chilpéric, conservés au cabinet des Médailles, et la belle épée de Pouan. Ils pourront aussi voir à Cluny certains objets de verroterie cloisonnée, et surtout les magnifiques couronnes votives du trésor de Guarrazar.

Il ne faudra pas oublier non plus d'admirer dans les collections de M. Morel les belles boucles d'oreilles, montées sur or, ornées de verroteries cloisonnées. C'est le plus précieux spécimen de l'espèce que j'ai vu. Le musée de Reims, celui de Saint-Omer, la collection Boulanger possèdent quelques exemplaires de cette verroterie cloisonnée, mais ils ne peuvent entrer en comparaison avec ceux trouvés à Magnac (Lot-et-Garonne). A côté de ceux-ci se trouvent deux griffons, dont

Hosted by Google

les ailes et le corps sont ornés de filigranes et de pierres précieuses. Sont-ils vraiment de l'époque mérovingienne avec leurs pierres serties en cabochons ?

En résumé, on le voit, les collections rassemblées au Petit Palais pour la période des invasions ne sauraient donner une appréciation juste et raisonnée de l'art et du luxe de cette période. Ceux qui ont présidé à l'ordonnance de ces vitrines n'ont voulu que rappeler ces époques si importantes pour l'histoire du développement de l'art français.

III

LES CONCEPTIONS RELIGIEUSES ET ESTHÉTIQUES PENDANT LA PREMIÈRE PARTIE DU MOYEN AGE.

On ne peut songer à décrire et à discuter les objets religieux exposés au Petit Palais, sans avoir préalablement dit quelques mots du développement de l'art chrétien primitif. Cet art même n'est qu'un reflet. On y découvre sans trop de peine les conceptions religieuses du pouvoir spirituel. Comment s'expliquer de meilleure façon que par un tel commentaire, qui fait malheureusement défaut au Petit Palais, la décoration des reliquaires du VI^e^ au XI^e^ siècle, le choix des motifs, les lignes artistiques qui indiquent un courant tout à fait différent de celui de l'art romain?

Les études sur l'origine de l'art chrétien, faites durant les dernières années, ont permis de se rendre mieux compte du développement artistique de la nouvelle foi. Je suis de ceux qui croient, avec M. Bayet, qu'il faut chercher en Orient la naissance de l'art chrétien. C'est dans les villes tout d'abord évangélisées, telles qu'Antioche, Alexandrie, les cités de la Syrie et de la Judée, qu'il faut désormais placer le berceau de l'art correspondant à la doctrine triomphante. Les inscriptions ont permis de voir avec quelle rapité l'évangélisation de ces lointaines contrées s'opéra. En Phrygie, par exemple, les inscriptions chrétiennes s'étalent au grand jour. N'est-ce pas à Alexandrie que Clément permet aux fidèles de faire repré-

Hosted by Google

senter, sur les objets de parure, quelques symboles comme ornements ? N'est-ce point en Syrie que nous avons les monuments les plus anciens de l'art chrétien ? Et quand on étudie l'art primitif des catacombes, les manuscrits de Rossano et de Vienne, plus tard même le psautier d'Utrecht, ne faut-il pas toujours se reporter à des prototypes syriens, c'est-à-dire originaires de ce coin si important pour l'histoire de l'art?

Il y a plus. Quand on étudie avec soin cette partie de l'Orient, on voit, grâce à la belle publication de M. de Vogué, que si la main-d'œuvre reste la même, le plan et surtout la décoration de ces édifices sont tout à fait différents. D'où viennent, en effet, ces *entrelacs*, ces *marguerites*, ces *étoiles à six raies*, ces *roses*, ces *palmettes*, etc., motifs décoratifs qui remplacent désormais les *oves*, les *lenticules*, les *perles* de l'ornementation gréco-romaine ?

J'ai étudié ailleurs la grammaire des motifs décoratifs, que nous trouvons sur les monuments de ces contrées avant l'aurore du christianisme, et j'ai pu prouver, d'une manière indiscutable, qu'elle est le même que celle acceptée par les chrétiens. Certains sarcophages des rois de Judas, les ossuaires juifs conservés au musée du Louvre, les stèles phéniciennes, celles de Carthage, etc., nous permettent de voir l'antiquité fort reculée de ces motifs autrefois symboliques, aujourd'hui purement décoratifs, acceptés par les fidèles du Christ. La vision artistique de ceux qui ont dessiné ces motifs décoratifs est tout à fait différente de celle des sculpteurs gréco-romains. A cette heure, il y a deux conceptions DIAMÉTRALEMENT OPPOSÉES. Le faire de ces artistes est plat, sans relief; leur ornementation, toujours sobre, est sage, pondérée. Ils excluent la RONDE BOSSE, prohibent la FIGURE HUMAINE, admettent aussi bien l'animal que la flore, mais dessinent de préférence les motifs géométriques. M. de Vogué s'étonne à juste titre de ne pas rencontrer, dans une durée de sept siècles, une seule représentation humaine. Les artistes de la Syrie, de la Judée, obéissaient sans nul doute à des conceptions religieuses déjà fort anciennes et qui vont triompher.

Cette décoration ne fut pas vaincue par l'art gréco-romain.

Hosted by Google

Dès le milieu du IIIe siècle, par les transformations que les fidèles convertis de la veille font subir à la religion chrétienne, l'art gréco-romain fut appelé à illustrer la vie du Sauveur. Dès ce moment, les chrétiens occidentaux, pénétrant de plus en plus dans l'église, apportent leur goût artistique, leur désir du merveilleux, leur foi naïve aux miracles. L'art fut désormais appelé à orner les temples chrétiens; mais, par suite des conceptions religieuses chrétiennes, le pouvoir spirituel fit appel à la peinture et à la mosaïque. A part les bas-reliefs des sarcophages, il n'y eut pas à proprement parler des sculptures en ronde-bosse. On sait aujourd'hui que la plupart de grandes statues qu'on croyait du IVe au VIe siècle et qui ornent les sanctuaires romains, sont ou des sculpteurs antiques ou des œuvres de la seconde moitié du moyen âge.

Le concile d'Elvire indique que la question avait été posée au pouvoir spirituel occidental, et qu'il avait répondu par la négative au sujet de l'ornementation des églises. Il avait défendu, en effet, toute représentation figurée dans le sein de celles-ci. Je crois qu'on n'a pas attribué à ce canon l'importance qu'il mérite : « *Placuit picturas in ecclesias non esse debere, ne quod colitur* (c'est-à-dire qu'on ne doit pas reproduire des scènes des vies de saints) *et adoratur in parietibus depingatur* (ou celles de la vie du Christ). Le canon ne parle pas de la sculpture. Il ne la soupçonne même pas! Il dut permettre la décoration des édifices chrétiens à l'aide d'une ornementation empruntée à la grammaire orientale, c'est-à-dire à celle que nous avons vu se former, dès le IIe siècle, en Syrie.

Cependant les textes du *Liber pontificalis* de Ravenne et de Rome, les poésies de Paulin de Nole et celles de Prudence nous révèlent que le pouvoir spirituel italien passa outre et qu'on fit appel, de plus en plus, à l'art de la mosaïque et à la peinture pour illustrer de scènes religieuses les murs des églises. Les évêques, les papes durent fermer les yeux, et ce fut ainsi que peu à peu se perdirent les conceptions religieuses, très sévères des premiers chrétiens, dont le canon du concile d'Elvire n'est qu'un écho affaibli.

Les chrétiens occidentaux firent appel à la sculpture pour

Hosted by Google

décorer les tombeaux. Il y eut toute une série de scènes bibliques nouvellement créées pour servir à l'illustration des sarcophages. On fit appel à la main-d'œuvre gréco-romaine et on orna de sujets religieux les faces du sarcophage, comme les artistes païens les avaient illustrées de scènes mythologiques. Ce n'est pas ici le moment de rechercher si Rome a créé ces scènes bibliques ou si elle les a empruntées à des livres imagés, si fréquents à cette date en Syrie. Ce qu'il convient de retenir, c'est le prodigieux développement de l'école romaine. Sous son influence naît en Gaule l'école d'Arles. Elles représentent à elles deux le vieil héritage de l'art gréco-romain, elles lui empruntent leurs visions esthétiques, leurs procédés depuis longtemps en usage. On peut même les considérer comme le prolongement de l'art gréco-romain au point de vue du bas-relief. Et ces deux écoles ne vécurent pas isolées, elles étendirent leur influence à travers le vieux monde, pénétrant même en Afrique, où on les retrouve à Tebessa. Les moulages de certains sarcophages, provenant de l'antique Theveste, moulés au palais officiel de l'Algérie, en sont la preuve. Elles vont aussi à Ravenne, s'étendent même jusqu'en Aquitaine et vivent à l'état isolé en Espagne.

Cependant cet art romano-chrétien, si je puis dire, n'eut qu'un temps vraiment court : deux siècles à peine de durée. Dès la fin du Ve siècle nous trouvons en Occident des écoles artistiques tout à fait opposées à ses conceptions esthétiques. Ce sont les écoles de Ravenne et de Toulouse. Celles-ci reproduisent les motifs décoratifs de l'art syrien qui avait peu à peu pénétré tout l'Orient. Byzance avait été conquise à cette décoration ; mais en s'implantant sur le sol occidental, elle eut à lutter contre la vieille conception romano-chrétienne et on peut dire que son triomphe ne fut pas subit. Les deux arts vivent pendant un certain temps en bonne intelligence et se pénètrent même jusqu'à ce qu'enfin l'école gréco-orientale l'emporte. Le musée de Toulouse, les sarcophages épars à travers le midi de la France, les monuments de Ravenne prouvent l'accord momentané des deux arts.

C'est donc vers la fin du VIe siècle que les écoles de Rome

Hosted by Google

et d'Arles sont désormais vaincues. Il y a plus. Elles acceptent pour de longs siècles les conceptions esthétiques de l'école gréco-orientale, conceptions complètement opposées. J'ai fait le *corpus* de tous les monuments de la péninsule, de ceux de l'Istrie, que j'ai visitée, de ceux de la France que j'ai parcourue dans tous les sens et j'ai prouvé l'étendue immense de la conquête gréco-orientale. On peut même dire qu'il y eut un art homogène, international. Je puis, maintenant, y rattacher encore l'Espagne que j'ai visitée depuis peu. Je publierai bientôt le *corpus* des monuments visigothiques de la Péninsule ibérique. Les chancels du Musée de Cordoue, les transennes de celui de Madrid, certains chapiteaux typiques des églises de Tolède nous prouvent l'uniformité de cette décoration.

Un seul point est à retenir; c'est qu'à partir de la fin du VI^e^ siècle la statuaire fut délaissée en Occident. Quelle est la raison de ce phénomène? Doit-on l'attribuer à l'ignorance, à l'inhabileté des artistes? Je ne le crois pas : le dessin des peintures, celui des mosaïques, le faire des ivoires de cette période nous montrent qu'on pouvait sculpter même la figure.

Il est donc nécessaire d'attribuer cette absence complète de sujets religieux, sculptés dans la pierre, à des motifs religieux. Il faut désormais accepter pour l'Occident une période assez longue du VIII^e^ au XI^e^ siècle, pendant laquelle on ne saurait trouver qu'à l'état tout à fait isolé — je n'en connais que trois ou quatre exemples — des figures en ronde-bosse.

Les églises, à partir de la paix de Milan, furent donc de plus en plus ornées. On fit appel à la mosaïque, à la peinture pour décorer les murs de la nef et ceux des bas côtés; on eut recours à la sculpture gréco-orientale pour l'ornementation des chancels, des ambons, des portes, etc. Cet usage devint même de plus en plus constant, et les récits de Fortunat, de Grégoire de Tours, les textes des écrivains de la période carolingienne indiquent avec soin les nombreuses peintures ou mosaïques qui décoraient les édifices chrétiens. Grégoire de Tours parle même des sarcophages ornés de scènes religieuses comme d'une création d'un autre âge, et les musées de pro-

Hosted by Google

vince, ceux de Vienne, d'Arles, de Bordeaux, à Saint-Sernin etc., prouvent le bien-fondé de son témoignage. Mais les fidèles ne se contenteront pas d'avoir la peinture décorative des édifices religieux. Ils exigent peu à peu des peintres des représentations isolées, des *icones*, comme les appelaient les écrivains de cette époque, et les églises avaient un grand nombre de ces représentations sacrées (1). On y voyait en effet les *icones* du Sauveur, de la Vierge tenant l'enfant Jésus, des apôtres et des saints ; on les plaçait indifféremment, soit sur les murs des églises à la portée des fidèles, soit sur les portes, soit enfin sur l'iconostase du *presbyterium*. Elles apparaissaient aux yeux des fidèles ravis, éclairées par des lampes ou des cierges, *entourées de plaques d'or*, portant quelquefois des couronnes de grand prix, ornées de pierres précieuses (2). Nous

(1) Pour la peinture, cf. la lettre de Constantin et de sa mère Irène. LABBE, *Concilia*, t, VIII, p. 318; la réponse dn pape Grégoire II, p. 1350, 1351.

La lettre du pape Adrien à Charlemagne fait toujours mention d'œuvres picturales. Cf. LABBE, t. VIII, p. 1554; il dit que ce n'est que le sixième concile de Nicée qui a permis de représenter sur la croix le Christ (*secundum humanam figuram*) à la place de l'agneau. La papauté n'a jamais été l'adversaire de l'art pictural (*Apostolica Ecclesia pro sacris imaginibus non fuisset oppugnata)*; cf. encore p. 1593, 1594, 1596, 1597, « *picturas imaginum* ». Cf. concile de Nicée de 787 dans MANSI, *Concilia*, t. XIII, p. 377. L'impératrice Irène décrète la restauration des saintes images qui doivent être vénérées comme l'a été de tout temps le signe de la croix : « Elles seront établies dans les églises sur les vases du culte, sur les vêtements sacerdotaux, sur les murailles, sur les tableaux séparés dans les maisons et dans les rues. » Il n'est pas fait mention de la sculpture.

(2) Les images sont revêtues de plaques d'argent ou d'or comme dans l'Église russe. Voyez pour le pape Pascal (817-824), *Liber pontificalis*, t. II, p. 55. — Pascal, an IX (817-824). *Ad sacrum denique ejusdem virginis corpus obtulit imaginem et lamminis argenteis profiguratis* (p. 55 et 58). — *Fecit etiam ibidem ex argento, deauratam, cum vultu beate Dei Genitricis Mariæ.* (C'était la fameuse madone de saint Luc.) Cf. 67. — Pour Léon III, qui fait faire des images sur les portes de l'autel, voyez *Liber pontificalis*, t. II, p. 15 : « *Supra regias majores V fecit imagines ex argento.* » C'était des icones recouvertes de plaques d'argent, des voiles étaient suspendus *ante imaginem* (p. 17 ; cf. aussi l'*imaginem auream, habentem storiam Dominæ nostræ*). Pour Grégoire III (827-844), voyez *Liber pontificalis*, t. II, p. 78. On croirait à une sculpture, c'est, au contraire, l'*imago sanctæ Mariæ quæ per se facta est;* elle avait une couronne richement ornée de pierres précieuses. Cf. *Liber pontificalis*, p. 112, 113, 114, 117. Cf. aussi t. II, p. 95, 97; II, p. 122, 237. — Je ne parle pas de l'orfèvrerie. Les textes sont très obscurs. Cf. Léon III (847-855). *Multisque*

Hosted by Google

pouvons voir même à l'exposition les *icones* de l'Église russe; elles répondent exactement aux descriptions des écrivains de la période franque. Il faudrait donc se garder de croire à la survie de la statuaire pendant toute cette période. Et si à chaque instant nous trouvons des descriptions artistiques, il nous faut toujours voir les *imagines*, les *effigies* des écrivains contemporains des œuvres picturales, c'est toujours à la mosaïque, et de plus en plus à la peinture, qu'on fait appel. Une statue du Sauveur ou celle de la Sainte Vierge auraient causé le plus grand scandale et n'auraient pu être tolérées même à Rome par le pouvoir spirituel.

Ces peintures, placées ainsi à la portée des fidèles, aussi bien sur les murs extérieurs de l'église que dans l'enceinte des édifices, devinrent pour les chrétiens un objet de culte. J'ai décrit récemment dans mon livre : *Le culte des saints au VI^e siècle*, les hommages rendus par cette tourbe illettrée aux tombeaux des élus de Dieu; mais quelques évêques s'émurent à la vue de ce culte idolâtre. Secundus, de Marseille, écrivit aussitôt au pape Grégoire le Grand pour le consulter à cet effet. Devait-on tolérer cette ferveur, ces témoignages excessifs de piété ou bien détruire les peintures qui les causaient? Le pape Grégoire répondit qu'il ne fallait pas enlever ces représentations figurées, qu'elles étaient au contraire le bréviaire des simples et avaient par là un but didactique. On les toléra donc, mais le pouvoir spirituel chercha à modérer le zèle des fidèles et sa piété trop fervente.

Je ne puis décrire ici les motifs qui firent naître en Orient la querelle des iconoclastes et raconter les différentes phases de cette lutte. Qu'il me suffise de dire qu'il s'agit toujours de peintures qu'on place souvent très haut pour remédier à de tels abus. On va même jusqu'à les remplacer par des représentations de paysages ou par des motifs décoratifs empruntés à la grammaire gréco-orientale. C'est un point désormais acquis ; il s'agit seulement de peintures murales, d'œuvres picturales

argenteis tabulis lucifluis salutiferisque historiis sculptis decoravit et in meliorem speciem quam pridem fuerat reparavit. (*Liber pontificalis*, t. II, p. 127.) Faut-il voir là des peintures entourées de plaques d'argent? Je le croirais volontiers.

Hosted by Google

ou de mosaïques. IL N'EST JAMAIS QUESTION DE LA RONDE-BOSSE ET LA STATUAIRE N'EST JAMAIS APPELÉE A DÉCORER LES ÉDIFICES RELIGIEUX.

Les arguments fournis par les papes ou les évêques en faveur des images se réfèrent toujours à des œuvres peintes. Je ne connais qu'un seul exemple cité dans les nombreux ouvrages contemporains. C'est celui, déjà lointain, du portrait du Christ, de la statue de la femme au flux de sang qu'on voyait au IVe siècle en Orient. La conduite des papes fut énergique vis-à-vis de la colère des iconoclastes. Ils font tout d'abord appel à la modération des empereurs, appuient le témoignage de Grégoire (1), prétendent à bon droit que la peinture a un but didactique. Elle enseigne, elle émeut même le fidèle (2). Ils cherchent à prouver l'antiquité de la peinture et le long passé de la mosaïque. N'est-ce pas le pape Silvestre qui a donné à Constantin les *icones* de saint Paul et de saint Pierre ? Leur érudition est étendue, leur argumentation toujours sûre, précise et serrée, et ce ne fut pas en vain qu'ils plaidèrent en faveur des images. Après des alternatives de succès et de revers qui durèrent deux siècles et qui préoccupèrent toute la chrétienté, ils finirent par triompher.

Si la correspondance des papes avec les empereurs, si les lettres données aux envoyés qui allaient à Constantinople, si le *Liber pontificalis* nous ont permis de voir la politique du

(1) L'Église romaine a toujours soutenu la conception de Grégoire le Grand. Cf. LABBE, *Concilia*, t. VIII, p. 766. Adrien écrit à l'empereur et lui demande « *ipsasque sacratissimas imagines in pristino gradu constituere* ». Cf. aussi p. 676, 747, 751, 754. On a toujours recours à la peinture : « *Ob hoc quippe nos et omnes orthodoxi domus Dei varietate colorum atque ornamentis picturarum exhibemus.* »

(2) La peinture émeut : « *Quando templum Sancti Principis apostolorum Petri ingredimur, et sancti pictam imaginem contemplamur, compunctione percellimur, et instar imbris pluente cœlo lacrymæ nostræ funduntur.* » LABBE, t. VIII, p. 658. — Elle instruit, cf. IB., *Ibidem*, p. 670, *in historias ac picturas homines facultates suas insumunt ac viri et mulieres pueros parvulos nuper baptizatos in ulnis suis tenentes, itemque florentes ætate juvenes et ex gentibus diversis profectos, indicatis digito historiis eos ædificant.* C'est toujours de la peinture dont on parle : « *Miraculorum Domini Jesu-Christi picturas contemplamur, et sanctæ Matris ejus Dominum Deumque nostrum lactentem in ulnis habentis...* »

Hosted by Google

siège apostolique romain, pouvons-nous dire qu'il en est de même en Gaule? Les récits contemporains me permettent d'être encore plus catégorique, car le royaume franc ne demeure pas indifférent à la querelle des iconoclastes (1). Le roi Pépin avait même demandé l'opinion des évêques réunis à Gentilly. Les actes du concile ne sont pas parvenues jusqu'à nous; mais après le deuxième concile de Nicée, Charlemagne fit écrire un ouvrage sur la question des images qui est d'un très grand intérêt pour tous ceux qui étudient l'histoire de l'art. Il nous suffira de dire ici que la lecture de ce long ouvrage prouve d'une manière évidente que la ronde-bosse n'était pas usitée en France. Elle n'aurait pas été permise. L'auteur refuse, sous l'inspiration de l'empereur, l'adoration aux images; il veut qu'on les respecte, les tolère, mais qu'on ne les adore pas; Dieu seul doit être adoré. Il s'en tient à la sage décision de Grégoire le Grand : « *non adorare sed non frangere* » (ni adorer, ni briser ces icones). Il s'élève très haut contre la conception des fidèles d'adorer les images taillées avec la main (*imagines manu factas*). Et croyant même que les évêques rassemblés au deuxième concile de Nicée ont mis sur le même pied les *icones* et les peintures à *la croix* (2), l'auteur veut qu'on rejette cette opinion. Seuls, la croix, l'Évangile, la patène et le calice doivent recevoir l'adoration des fidèles. On ne saurait leur comparer les icones.

Les témoignages à partir de Charlemagne sont fort nom-

(1) Cf. pour les Gaulois, LABBE, *Concilia*, t. VIII, p. 676. La préface qu'Anastase le bibliothécaire donne à la rédaction du deuxième concile de Nicée: *Quæ enim super venerabilium imaginum adoratione præsens synodus docet, hæc et apostolica sedes vestra, sicut nonnulla conscripta innuunt, antiquitus tenuit, et universalis Ecclesia semper venerata est, et hactenus veneratur : quibusdam dumtaxat Gallorum exceptis, quibus utique nondum est harum utilitas revelata.*

(2) La croix assimilée aux reliques, à l'Évangile. Cf. LABBE, *Concilia*, t. VIII, p. 1206. *Definimus in omni certitudine ac diligentia, sicut figuram preciosæ ac vivificæ crucis, ita venerabiles ac sanctas imagines proponendas, tam quæ de coloribus et tesselis, quam quæ ex alia materia congruenter in sanctis Dei ecclesiis ac sacris vasis, et vestibus et in parietibus ac tabulis, domibus et viis; tam videlicet imaginem Domini Dei et Salvatoris nostri Jesu Christi, quam intemeratæ Dominæ nostræ sanctæ Dei Genitricis, honorabiliumque angelorum, et omnium sanctorum simul et almorum virorum.* Elle est adorée par tous les chrétiens; cf. LABBÉ, *Ibid.*, t. VIII, p. 676 : « *Forma similiter crucis sanctæ, quam se adorare omnes ubique christiani fatentur.* »

Hosted by Google

breux pour prouver la prudence déployée par le pouvoir spirituel franc. Ce sont tour à tour Agobard, Jonas, Hincmar qui s'élèvent contre l'adoration des images (1). Louis le Pieux envoie même des évêques à la cour romaine pour connaître le sentiment du pape à ce sujet. Il s'étonne qu'on puisse adorer des icones. L'assemblée de Paris a défendu cette adoration. C'est à travers tout le IXe siècle des protestations, soit royales, soit isolées, qui prouvent qu'on faisait seulement appel à la peinture et à la mosaïque. On peut donc certifier que JUSQU'A LA FIN DU IXe SIÈCLE LA STATUAIRE N'ÉTAIT PAS EMPLOYÉE POUR LA DÉCORATION DES ÉDIFICES RELIGIEUX, que son besoin ne se faisait pas sentir, qu'elle n'aurait pas été tolérée

(1) On trouvera bientôt tous les passages qui se rapportent au culte des images et à l'art carolingien dans le troisième volume de mes *Études sur la civilisation française* (période carolingienne). Cf. pour l'instant, à part les livres carolins, AGOBARD, MIGNE, *P. L.*, t. CIV, ch. 23, 32, 33, 34, p. 224. Il est fait toujours mention de peinture : « *Soli Domino offeramus gloriam et honorem nec cum simulacris fornicemur.* » Cf. BARONIUS, *Annales*, t. IV, p. 64, an 824. Cf. t. XIV, p. 71. Le concile de Francfort reconnaît le côté superstitieux : « *Sic indiscrete noscitur fecisse, id quod superstitiose eas adorare jussit.* » On peut les admettre *enim eas erigere licitum, adorare nefas sit.* Cf. WALAFREDUS STRABON, *De exordiis et incrementis rerum Ecclesiarum.* M. 6. H., 8-11, p. 482-483. Aucune allusion à la sculpture. Cf. aussi : « *Et videmus aliquando simplices et idiotas, qui verbis vix ad fidem gestorum possunt perduci, ex pictura passionis dominicæ vel aliorum mirabilium ite compungi, ut lacrimis testentur, exteriores figuras cordi suo quasi lituris impressas.* » Au milieu du Xe siècle on peut voir avec quelle énergie les évêques francs combattent le culte des images. Agobard va jusqu'à dire que l'adoration des images ressemble à l'idolâtrie et à l'anthropomorphisme. Il approuve même le concile d'Elvire. On peut voir que Hincmar aussi n'était pas partisan du culte des images. Il avait fait un traité sur les images qui est perdu. Il appelle ailleurs ce culte : « *puparum cultus* ». DUNGAL, M. G. H. (*Litteræ*), p. 583, indique bien les deux opinions; il ne parle que de la peinture : « *Simili modo etiam nunc sequestrato ab invicem in hac regione ac diviso in duas partes populo de observationibus ecclesiasticis, hoc est de imagine dominicæ passionis et sancta pictura, murmurantes et contendentes catholici, dicunt bonam et utilem esse picturam et pene tantumdem proficere ad eruditionem, quantum et sacræ litteræ, hereticus contra cum parte a se seducta dicunt : Non sed seductio est erroris et idolatria. Talia de cruce contentio habetur catholicis dicentibus, quod bona et sancta sit, vexillum triumphale et signum perpetuæ salutis ; pars adversa cum suo magistro econtra respondet : non sed obprobium tantum passionis et inrisio mortis in ea continetur et ostenditur ac memoratur.* Cf. aussi le traité de JONAS, *De cultu imaginum.* MIGNE, *P. L.*, CVI-II, 8, p. 310. On n'y parle que des peintures.

Hosted by Google

au milieu des querelles religieuses et de la critique des hérétiques (1). Qu'on se rappelle avec quelle fureur Claude de Turin détruisit les *icones* des églises du nord de l'Italie. C'est donc à la peinture et à la mosaïque que le pouvoir spirituel avait recours.

On peut constater cependant que, vers le IXe siècle, nous trouvons dans les textes un grand nombre de mentions d'étoffes brodées qui représentaient, à côté des sujets orientaux, dues à des influences de la Perse et d'Alexandrie, des scènes religieuses en très grand nombre. Le *Liber pontificalis* les mentionne à chaque instant. Il y a plus. On constate déjà une tendance à abandonner les symboles et à se rapprocher de la réalité. C'est surtout vrai pour le crucifix. Le sixième concile de Constantinople a soin d'indiquer aux artistes qu'ils peuvent désormais peindre sur la croix le Christ lui-même au lieu de l'Agneau qu'on avait jusqu'ici reproduit. Le buste seul du Christ avait peut-être orné quelquefois le revers de la croix. Il est nécessaire cependant d'ajouter que les croix non pourvues du crucifix étaient alors les plus fréquentes. Elles étaient décorées de pierres précieuses, de fins filigranes. Les artistes n'usèrent pas tout de suite de cette tolérance, et ce n'est qu'après plusieurs années qu'on peut les voir suivant ces prescriptions auxquelles les papes, bien souvent, font allusion (2). Le crucifix fut donc accepté par le pouvoir spirituel (3). On le plaça de préférence au milieu de l'autel, au-dessus des chan-

(1) On voit à Rome même, en 865, des sentiments iconoclastes se faire jour. Le pouvoir spirituel ne pouvait songer à tolérer la statuaire; cf. *Liber pontificalis*, BENOIT III (855-858), sur le conseil d'un prêtre, Anastase « *imagines enim confregit ignisque cremavit et synodum quam supra sanctuarii januas beatæ memoriæ Leo pingere papa jusserat dextruxit; Dominique Jesu Christi ejusque semper Virginis Genitricis iconam vipenne, quod non debuerat, ad ima deiecit, pro quo detestabili opere orthodoxæ cuncti cultores fidei lacrimas fundentes ingemescebant et tristitia replebantur atque merore.*

(2) *In sexto vero sancto concilio non solum contemnere non sunt ausi, sed etiam easdem sacras imagines venerantes statuerunt, agnum Christum Deum nostrum secundum humanam figuram et in imaginibus a nunc pro veteri agno retitulari.* — ADRIEN, *Epistola ad Carolum M. pro synodo Nicæna*, II. — LABBE, t. VIII, p. 1570-1571. Cérémonie religieuse à Rome « *quando sacræ imagines vel historiæ pinguntur, prius sacro chrismate unguntur* »... — Cf. aussi *Ibid.*, t. VIII, p. 770.

(3) Il faut indiquer la première mention d'un crucifix placé dans une église sur

Hosted by Google

cels, soit en marbre, soit en bronze. Le Seigneur était représenté sur la croix. Ici, bien des points restent obscurs, car les textes se taisent à ce sujet. Avait-on fait appel à l'orfèvre, avait-on eu recours au sculpteur sur bois pour cette représentation ? Je le croirais dans certains cas, mais les sources nous montrent que le Sauveur était aussi représenté par une peinture. L'Italie possède encore un certain nombre de ces crucifix peints.

Les témoignages, si abondants pendant tout le VIII^e^ et le IX^e^ siècle, deviennent de plus en plus rares au X^e^ par suite des guerres sans nombre occasionnées par de nouvelles invasions en Occident. Les écoles des monastères eurent beaucoup à souffrir durant ce siècle, et on ne recueille ici et là que quelques témoignages qui nous prouvent la survie inévitable de ces conceptions. On peut dire avec raison qu'elles ont traversé le X^e^ siècle sans subir aucune transformation. Les discours de Ratherius, évêque de Vérone, en sont la preuve. Il se moque de l'ignorance des simples qui croient voir assis sur son trône Dieu lui-même entouré de sa cour céleste et montre

une poutre transversale au milieu de la grande nef. C'est sous Léon III (795-816). Cf. *Liber pontificalis*, t. II, p. 11 : « *Basilica sancti Petri apostoli nutritori suo in medio basilicæ crucifixum ex argento purissimo;* » cf. aussi les *Ordines Romani* qui supposent cet usage. Léon III fit faire un second crucifix à Saint-Pierre : « *Ex argento purissimo qui stat juxta altare majore mire magnetudinis decoratum;* » cf. *Liber pontificalis*, t. II, p. 30; aussi p. 13 ; mais je crois à une représentation picturale : « *Sub ipsa imagine Salvatoris Domini,* » t. II, p. 31. Les descriptions du *Liber pontificalis* manquent bien souvent de clarté. Léon IV introduit un autre crucifix dans la même église : « *Crucifixum argenteum mire opere depictum in eadem ecclesia, qui in lœva introitus parte inter columnas magnas positus ingenti splendet decore.* » (*Liber pontificalis*, t. II, p. 129) Il faudrait peut-être l'identifier avec celui dont parle Panvinio Mai, *Spicilegium*, t. IX, p. 373. Jean Diacre en décrivant le Latiran parle d'une « *crucem auream cum crucifixo* » ; cf. MIGNE, *P. L.* CXCIV, p. 1553 ; il l'attribue à Sergius (904-911) : « *Argenteas duas cruces, unam habentem crucifixum totum de auro et agnum de auro cum gemmis* ». Cf. aussi pour l'Église grecque : *Questions sur la liturgie de l'Église d'Orient*, dans MOLEN, *Voyages liturgiques de France :* « N'y a-t il pas de crucifix entre le chœur et la nef où est le peuple ? — *R.* Il y a un grand crucifix, c'est-à-dire la croix de bois et le *Christ en peinture seulement.* » Je crois de plus en plus qu'aux VIII^e^ et IX^e^ siècles les deux confessions avaient le même art. Les échanges sont très fréquents entre l'Orient et l'Occident.

Hosted by Google

qu'on faisait encore appel à la peinture pour la décoration des édifices religieux.

Et si, résumant ces recherches, j'affirme qu'à partir de la fin du VII^e^ au XI^e^ siècle le pouvoir spirituel a toujours fait appel à la peinture ou à la mosaïque; qu'il n'aurait pas permis la statuaire, les grandes statues de saints; que, seul, le crucifix avec la représentation du Sauveur était permis, je crois l'avoir démontré par de nombreux textes.

C'est un point capital pour l'histoire de l'art qui atteste l'âge relativement récent de la statuaire. Je crois avoir aussi donné par une analyse documentée pas à pas, siècle par siècle, l'explication d'une affirmation de l'écolâtre de Chartres dont j'ai, pour la première fois, signalé l'importance capitale pour l'histoire de l'art. Le docte écolâtre s'étonne à bon droit de rencontrer à Conques, lors d'un voyage qu'il y fit vers 1020, des statues représentant en orfèvrerie les images des saints. Et n'est-ce pas le résumé de cette trop longue analyse que cette déclaration qu'il nous fait : « *Nam sanctorum statuas, nisi ob antiquam abusionem atque invincibilem ingenitamque idiotarum consuetudinem nulla ratione patitur.* » (Car on ne peut tolérer pour aucun motif des statues de saints, si ce n'est en vertu d'une ancienne erreur et d'un usage invincible, congénital, en quelque sorte, chez les ignorants.) Il nous dit qu'il n'y a, du reste, que la *représentation du crucifix permise par l'église* « *excepta crucifixi Domini* », et il ajoute que le pouvoir spirituel a toléré seulement les images et les scènes religieuses reproduites par la seule peinture. « *Sanctorum autem memoriam humanis visibus vel veridica libri scriptura, vel imagines umbrosæ coloratis parietibus* DEPICTÆ TANTUM *debent ostendere.* »

Deux points restent donc acquis : le triomphe de la grammaire décorative gréco-orientale, et la défaite complète de la statuaire pendant la première partie du moyen âge. Ces deux nouvelles conceptions vont nous permettre de comprendre la décoration des monuments qui sont rassemblés avec soin dans les salles du Petit Palais.

(*A suivre.*) ALBERT MARIGNAN.

Hosted by Google

LETTRES D'HOMMES

XI

Le lieutenant Jean Macquinay à Mademoiselle Berthe Raynaud de Sovignol.

A bord de l'*Albertville*, en vue de Madère, 17 juin.

Mademoiselle,

J'ignore si cette lettre vous parviendra ; tout au plus puis-je l'espérer. J'ignore quelle destinée lui réservera Madame votre tante à qui je l'envoie, accompagnée pour elle de l'instante prière d'une obligeante entremise. Ce qui me donne moins de crainte, c'est le sort qui attend auprès de vous mon audacieux message, et si inattendu, au cas où il vous serait remis intact et fidèlement.

Voilà bientôt deux ans, Mademoiselle, que je me suis reclus dans l'exil et l'oubli et le silence volontaire le plus douloureux. Lorsque brusquement, sans raison apparente, j'annonçai mon imminent départ pour l'Afrique, on s'étonna. Peu de personnes ont cru à mon subit désir d'aventures et de vie héroïque que j'alléguai comme seul motif. Aucune ne soupçonna, par bonheur, la cause véritable de mes offres de services à l'État du Congo. Aucune, bien entendu, de celles qui ne devaient rien en connaître.

Vos parents, peut-être, votre tante toujours si bonne, si dévouée à notre cher secret et à nos espoirs, notre seule confi-

Hosted by Google

dente protectrice, ont pu deviner les authentiques raisons de ma détermination soudaine. Vous seule avez pu entendre votre cœur vous les assurer catégoriquement.

On conviendra, du reste, que rien dans mes paroles ou ma conduite envers personne — ni vous surtout! — ne devait me trahir. Je gardai bien mon triste secret. J'évitai jalousement tout danger de vous compromettre.

Vous compromettre, Mademoiselle! Oui, tout le monde était d'accord autour de vous : l'amour d'un honnête homme était un danger pour votre honneur....

Vous êtes, paraît-il, d'un autre monde que le mien. Votre caste et la mienne ne peuvent se rapprocher dans une union, fût-elle légitimement heureuse. Votre cœur surtout n'avait pu comprendre que ma roture de bourgeois, riche de sa seule honnêteté, noble de son seul honneur de soldat, ne pouvait sans trop d'orgueil et sans outrecuidance aspirer à frôler de trop près votre inaccessible majesté de grande dame, riche d'héritages somptueux, noble de mirifiques armoiries ancestrales!

Voilà deux ans, deux ans de supplice intime, Mademoiselle, deux ans que je n'ai parlé à personne de tout ce drame qui a torturé mon être entier. J'ai vécu ces longues époques dans les souffrances et l'exténuement et les périls physiques ; mais tout cela ne me fut rien auprès de l'obsession morale dont j'étais hanté sans le baume d'oser ou de pouvoir un épanchement, une confession, une consolation. Vous comprendrez donc et excuserez qu'aujourd'hui enfin je m'attarde à bavarder avec vous.

Durant mon exil, des lettres d'amis m'ont souvent parlé de vous, mais sans autre intention que de me renseigner, de m'envoyer des « nouvelles du pays ». Elles me disaient que la jolie Mademoiselle de Sovignol ne se mariait toujours pas ; — que Mademoiselle de Sovignol semblait s'être retirée du monde ; — un jour, on me parla de votre entrée au cloître. Ils ne comprenaient rien à votre conduite ; ils passaient à d'autres potins. Moi, je savais, et mon cœur devinait de si loin votre cœur....

Hosted by Google

Votre âme était trop haute et belle pour descendre en dessous de l'estime que je lui avais vouée.

Un jour, il y a quelques semaines, le courage cependant m'a manqué. Il est des résolutions qui doivent finir par céder, et c'est l'amour surtout qui brise les plus irréductibles.

Je ne chercherai pas à excuser ici mon actuelle conduite, puisque je sais que vous ne me la reprocherez jamais et que, seul au monde, votre jugement m'importe. Je l'expliquerai seulement, parce que je trouve à cela une nécessaire franchise; cette franchise vis-à-vis de vous, pour toujours je m'en suis fait une loi.

Si cruels soient-ils par les souvenirs douloureux qu'ils évoqueront pour nous, quelques mots doivent reconstituer un peu de notre passé.

Il y aura trois ans en septembre prochain, je vous vis pour la première fois dans le château de vos parents. Ma batterie en manœuvres cantonnait au village; les officiers étaient hébergés par les notables. Chez vous, je reçus un accueil très correct, riche, mais froid. Plus que de la politesse : de l'empressement; moins que de la cordialité : de l'étiquette.

Mais votre apparition, Mademoiselle, m'avait, elle, troublé dans tout mon être. Il n'y eut aussi bientôt plus d'orgueil de ma part à m'affirmer que je ne vous étais pas indifférent. Je quittai le château de votre père au bout de trois jours; j'y laissais tout mon cœur, mais j'emportais un peu du vôtre; j'y laissais dans l'esprit de Monsieur et de Madame Raynaud de Sovignol une déconsidération plus affermie que jamais pour le modeste lieutenant Jean Macquinay, son métier de dur labeur, ses besognes apparemment mesquines, son avenir de peu de ressources, ses relations et sa famille sans lustre....

Je vous revis souvent ensuite, dans vos promenades à la ville, aux courses, aux fêtes où vous paraissiez assidûment; dans le parc de votre château autour duquel je venais, à cheval, rôder en me cachant (non point, par bonheur, pour vous qui daigniez me sourire de loin); je parvins à connaître votre bonne tante, à me faire estimer d'elle. Elle tenta l'essai de plaider ma cause à mots couverts auprès des vôtres; elle voulut

Hosted by Google

bien vous parler de moi et je pus lui parler de vous. Un jour, enfin, que vous passiez une après-midi auprès d'elle, elle m'avertit et je connus ce bonheur : vous revoir, vous parler, oser vous effeuiller pétale à pétale tout l'amour de mon cœur et recevoir surtout l'aveu du vôtre, la promesse de fidélité que vous avez si radieusement tenue depuis.

Dès cet instant je me sentis plus fort et je me décidai à une démarche suprême. Celle-ci, vous l'ignorez peut-être encore aujourd'hui.

Votre père m'opposa un refus formel ; il m'enjoignit, avec des menaces — outrageantes d'ailleurs puisqu'inutiles à ma dignité — d'avoir à cesser toute tentative de me rapprocher de vous.

J'ai obéi à cette cruauté ; le lendemain, je sollicitais mon autorisation de départ pour l'Afrique et je partis sans un mot, sans un regard en arrière vers vous, vers votre beauté, vers tout mon rêve exquis, — trop fou...

J'ai vécu ici toutes les souffrances, connu tous les dangers, cherché toutes les morts. J'en suis devenu presque glorieux ; on a dû parler de moi dans les journaux du pays. Qu'importe? Votre noblesse opulente restait inaccessible à mon humilité de soldat de fortune.

Pourtant un doute m'obsédait. Durant mes insomnies des nuits chaudes ; durant mes rêves éveillés toujours peuplés du souvenir de notre amour ; durant les longues marches solitaires, les haltes dans les forêts, les stations indécises en plein péril, harcelé par la fièvre, les fauves ou les noirs — combien de fois me suis-je demandé si j'avais le droit d'agir ainsi que je l'avais fait? Un soi-disant honneur conventionnel qui m'avait retenu d'enfreindre les défenses des vôtres, m'autorisait-il à ne pas écouter votre cœur? On me l'a laissé deviner : vous étiez prête à tout, et je vous connais assez pour m'affirmer que vous eussiez volontiers et de toute libre volonté consenti, que vous eussiez souhaité même, accepté toute révolte, toute issue, toute fuite avec moi... J'étais maître absolument de vous. Je ne sais pas si j'avais le *droit* de vous abandonner. L'amour est-il moins sacré que l'obéissance? Dieu ni mon cœur que j'ai interrogés durant deux ans ne m'ont jamais répondu...

Hosted by Google

... Il y a six semaines une lettre d'ami venait retrouver ma solitude. On me parlait de vous, inconsciemment, comme de plusieurs autres. « Le jeune baron de Bonnières a longtemps cherché à épouser la jolie Berthe de Sovignol. Des deux côtés les parents ont tout fait pour réussir ce mariage. Rien n'a pu décider la jeune inflexible qui, de plus en plus, se cloître dans une tristesse et un isolement obstinés auxquels personne ne comprend rien. » On m'ajoutait le détail de tous les mérites du baron prétendant pour expliquer l'étonnement de tous devant une union manquée, quoique si naturellement assortie.

Eh bien, Mademoiselle Berthe, ce que personne ne devine, je le sais, moi. Et vous m'aimez toujours comme je vous aime. Et j'ai compris enfin que je me devais tout entier et contre tout et contre tous à cet amour.

On est toujours un peu malade sous le climat assassin des brousses congolaises. J'eus tôt fait de prétexter mes fièvres. Souvent assez d'ailleurs on m'avait voulu rapatrier déjà. J'avais assez de fois énergiquement refusé pour qu'on me donnât satisfaction. On me remit sur la route d'Europe et j'arrive...

J'arrive. Je viens à vous. Je reviens à notre amour. J'ai fait tout mon devoir. J'ai tenté de mourir pour vous : votre cœur n'a pas su m'oublier. J'ai tenté de mourir pour moi : les nègres, ni les balles, ni les maladies n'ont voulu de mon corps. C'est que Dieu avait marqué que ma vie vous était due. Je viens vous l'offrir.

Certes je sais que pas plus aujourd'hui qu'hier, pas plus dans l'avenir que maintenant, votre père n'accueillera notre demande.

Correctement, néanmoins, je vais la renouveler. S'il refuse — ce dont je ne doute pas —, je vous appartiens. Je suis brave et vaillant; je quitterai l'armée où il ne me serait pas permis de vous faire estimer comme vous devez l'être, parce qu'unie à moi hors la loi; mais je vous jure que je gagnerai honnêtement notre vie et que vous serez heureuse.

Mademoiselle Berthe, un avenir basé sur une grandeur d'amour aussi noble et solide que la nôtre est assuré de bonheur. Si quelque tristesse, quelque amertume un jour en vou-

Hosted by Google

lait ternir la paix douce et chère, ayez confiance : mes baisers, ma tendresse seront toujours assez forts pour vous préserver de tout ce qui tenterait de vous atteindre, pour ne pas vous laisser entendre un mot, pour écarter de vos yeux un geste qui pourraient vous effrayer, vous causer quelque peine.

Je vous reviens, je suis à vous, mon aimée, comme je vous sais toute à moi. Je fais parvenir, ouverte, cette lettre à votre digne tante. Elle jugera la sincérité des sentiments qui l'ont dictée et j'ai la certitude qu'elle vous la remettra. Comme autrefois même, elle s'emploiera au succès de notre bonheur. Aussi n'ai-je pas de crainte, et c'est à elle que je confie le doux message d'un baiser radieux — notre premier — que je vous offre : notre baiser de fiançailles, Berthe, notre baiser de bonheur certain.

JEAN MACQUINAY.

P. S. — Le lendemain du jour d'arrivée du bateau qui vous sera annoncé par les journaux, je viendrai chez votre tante. J'y viendrai sans angoisse. Je sais que vous y serez.

J.

(*D'une série publiée par* PAUL ANDRÉ.)

Hosted by Google

LA MAIN PSYCHOLOGIQUE [1]

II. — Les indices chirognomoniques.

I

Parmi ceux qu'a séduits l'attrait des recherches relatives à la *physionomie* de la main figure au premier rang le capitaine d'Arpentigny, dont les idées se trouvent réunies dans une très intéressante publication parue vers 1843 et devenue actuellement presque introuvable.

Au lieu des extravagantes inductions tirées de l'étendue, de la profondeur, de la direction des sillons palmaires, son livre renferme une étude méthodique et approfondie des relations qui paraissent exister entre la *configuration* de notre main et notre personnalité mentale. Ce n'est pas que la fantaisie n'y tienne une large place : seulement, à côté de données banales et de pures hypothèses, on y trouve consignées en plus d'un endroit de curieuses et sagaces observations.

Rééditer ici, même sous une forme très condensée, les développements donnés par l'auteur à l'exposé de sa doctrine serait chose superflue. Qu'il suffise de savoir que, d'après lui, il y a lieu de distinguer un certain nombre de types cardinaux, qualifiés respectivement de main *élémentaire*, main *nécessaire*, main *artistique*, main *utile*, main *psychique*.

Voici, en quelques mots, les caractères du premier de ces

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique*, du 15 juin 1900.

Hosted by Google

types : la main est épaisse et rigide, sa paume large et dure, son pouce tronqué et souvent retroussé ; cette conformation s'observe chez les individus qui se livrent habituellement à de grossiers travaux. — Le renflement spatuliforme de la dernière phalange formerait l'attribut distinctif de la main nécessaire, laquelle s'adapte de préférence à la pratique des arts industriels ; soit dit en passant, celle-ci serait particulièrement commune chez les Anglais, les Américains du Nord, les Suisses et les Flamands. — L'allongement conique des doigts constitue l'apanage essentiel de la main artistique. — La main utile, celle qui s'approprie le mieux aux emplois domestiques, est courte et carrée. — Enfin, la main psychique ou main des intellectuels se distingue par sa finesse, par les dimensions moyennes de sa paume, par l'effilement régulier et la légère ondulation des doigts ; elle représente le plus beau et aussi le plus rare de tous les types.

Jusqu'ici ces diverses interprétations concordent assez bien avec les idées actuelles sur la psychologie de la main. Mais où notre analyste fait preuve d'une ingéniosité trop aventureuse, c'est quand il prétend découvrir dans l'étroitesse et la longueur de la paume l'expression d'un tempérament mou, dépourvu d'initiative, d'un caractère inconsistant, d'une imagination sans chaleur et sans portée. Il en est de même lorsqu'il affirme que les nodosités des articulations témoignent d'un esprit philosophique plein de sens et de mesure, aux idées judicieusement ordonnées ; de même encore quand il place dans la racine du pouce le siège représentatif de la volonté, de la logique et de la décision raisonnée.

Quelques années plus tard, un éminent zoologiste, Carus, n'a pas dédaigné de consacrer ses loisirs à des investigations du même genre. Ses disquisitions l'ont conduit à restreindre, en les modifiant quelque peu, les types décrits par d'Arpentigny. Il n'admet plus en effet que quatre formes principales : la main *élémentaire*, la main *motrice*, la main *sensible* et la main *psychique*. Et pour bien faire saisir le sens de ces dénominations, il cite comme exemples respectifs de leur prototype mental : *Sancho Pança*, *Marius*, le *Tasse* et *Jésus-Christ*.

Hosted by Google

II

Entre les observations qui précèdent et les déductions imaginaires de la chiromancie il existe une démarcation profonde : celle qui sépare une science — à vrai dire à peine ébauchée et pleine de contingences — d'un amas incohérent de conceptions purement spéculatives.

Il se manifeste toutefois une telle diversité dans l'aspect des parties intégrantes de la main, ces variétés elles-mêmes s'agencent de si multiple façon que l'on ne saurait accorder qu'une valeur très relative aux types uniquement basés sur elles. Par le fait d'ailleurs que les caractères servant à dresser ces schémas ne sont guère susceptibles de mensurations précises, ceux-ci échappent pour ainsi dire à tout contrôle objectif.

Il n'en va pas de même de certains signes différentiels qui, considérés isolément, se prêtent à des évaluations d'une exactitude mathématique. Telle entre autres la *longueur* de la main envisagée dans ses rapports soit avec la hauteur de la colonne vertébrale, soit avec la stature tout entière. Et si l'on parvenait à démontrer l'existence d'un parallélisme plus ou moins constant entre ses dimensions et ce qu'on peut appeler l'amplitude mentale, cette observation suffirait à elle seule pour faire de la *chirognomonie* une doctrine rationnelle.

Or, actuellement déjà, on se trouve en possession de quelques données comparatives propres à confirmer cette présomption.

Tout d'abord, il est depuis longtemps acquis que l'extrémité antérieure du chimpanzé, de l'orang et du gorille surpasse la nôtre en longueur. Par ailleurs, des recherches nombreuses ont établi que dans l'espèce humaine la même réduction s'observe à mesure que l'on remonte l'échelle de la civilisation. Qu'à l'exemple de Dally, on choisisse un certain nombre de types ethniques bien connus et nettement différenciés, qu'on les dispose ensuite en série d'après les dimensions décroissantes de la main, et voici dans quel ordre ils viendront se ranger :

Hosted by Google

d'abord l'insulaire néo-zélandais ; après lui le nègre du Soudan ; puis l'aborigène australien, le Chinois, le nègre algérien, le Kabyle, et enfin l'habitant de l'Europe centrale. D'où cette conclusion que la main tend à se raccourcir à mesure que s'élève le niveau intellectuel.

On ne doit point se dissimuler toutefois que certaines observations de détail semblent de nature à infirmer la rigueur d'une pareille déduction. C'est ainsi que Desor et Vogt ont signalé l'extrême exiguïté de la poignée des épées de bronze que manœuvraient les anciens Helvètes, alors que la main du Suisse moderne se distingue par sa proverbiale ampleur.

Au dire de H. Martin, le même écart se manifeste entre les glaives préhistoriques découverts en Irlande et les armes dont on se sert aujourd'hui. D'autre part, pour autant que l'on admette une relation plus ou moins directe entre les proportions de la main et celles des doigts, il y aurait lieu de penser que l'extrémité manuelle des Romains et des Grecs d'autrefois ne dépassait nullement en grandeur celle de leurs descendants ; car la mesure-étalon correspondant à la largeur du doigt comportait alors exactement 18 millimètres, et c'est là, ou peu s'en faut, la dimension que cette dernière présente encore aujourd'hui. Il est vrai que, sous bien des rapports, la civilisation de ces peuples ne le cédait en rien à la nôtre.

Une autre particularité de la main semble également unie par des liens assez intimes au développement des facultés cérébrales. Je veux parler d'une curieuse conformation des doigts sur laquelle le Dr F. Regnault a dernièrement appelé l'attention. Tenez votre main complètement ouverte, les quatre derniers doigts étendus et juxtaposés comme dans la main sceptrale, et vous remarquerez aussitôt que le médius seul affecte un trajet parfaitement rectiligne, tandis que les autres doigts, surtout l'index et l'auriculaire, sont légèrement arqués et convergent en quelque sorte vers le doigt du milieu ; tantôt la courbure en question embrasse toute la longueur du doigt, tantôt elle se marque seulement au niveau de sa dernière phalange. C'est là une disposition pour ainsi dire constante qui se rencontre dans l'un et l'autre sexe et à tous les âges de la

Hosted by Google

vie. Elle se trouve très nettement indiquée chez les statues antiques: d'où l'on doit conclure qu'elle existait du temps des anciens Grecs.

Je ne sache pas que jusqu'à présent on ait eu l'idée d'attribuer à la conformation dont il s'agit un sens psychologique. Et cependant, si l'on prend en considération les circonstances dans lesquelles elle vient à faire défaut, on serait en droit, me semble-t-il, de lui accorder à ce point de vue particulier une certaine importance. Il est à remarquer tout d'abord que les doigts extrêmes de l'orang-outang ne sont jamais soumis à cette inclinaison latérale. Celle-ci manque également chez les individus pourvus de doigts cylindriques aux phalangettes épaisses et renflées, alors que la chirognomonie rationnelle pose en principe que les extrémités ainsi faites ne s'allient qu'exceptionnellement à de hautes facultés psychiques. Enfin, s'il est positivement vrai que la courbure en question constitue chez l'homme un phénomène absolument physiologique, son absence devient, par le fait, une véritable anomalie, et l'on verra plus loin que les difformités de la main annoncent presque toujours un état plus ou moins marqué d'infériorité mentale.

Par contre, l'inflexion du petit doigt et de l'index — du moment où l'on admet avec Regnault qu'elle résulte du mode de préhension manuelle propre à l'homme — devra s'accentuer chez tous les individus qui, de par la nature de leurs occupations professionnelles, auront à rapprocher sans cesse l'une de l'autre les extrémités des derniers doigts, ainsi que cela s'observe tout spécialement dans le maniement de l'archet, de la plume, du crayon ou du pinceau. Or, il est à peine nécessaire de faire remarquer que l'œuvre du musicien, du peintre, du dessinateur, de l'écrivain, implique une initiation particulière, d'un ordre relativement élevé, tout à fait incompatible avec une organisation grossière de cerveau.

III

Il paraît donc établi qu'entre certaines qualités de la main et le développement général de l'intelligence il existe un rapport

Hosted by Google

plus ou moins mathématique. Reste à savoir si des relations du même genre unissent à la longueur ou à quelque autre détail de la main telle ou telle *particularité* psychique d'un caractère nettement déterminé.

En dépit de leur habituel scepticisme, des médecins n'ont pas craint de s'aventurer sur ce terrain mouvant. Pour avoir chance d'aboutir, l'enquête qu'ils avaient à poursuivre devait logiquement porter, non sur des sujets pris au hasard, mais sur un groupe entier d'individus marqués d'une tare commune. Le monde des *criminels* — monde à part s'il en fût — se trouvait naturellement tout désigné pour leur fournir les éléments de cette étude, laquelle n'a pas été, ainsi qu'on va le voir, sans conduire à de très intéressants résultats.

Mais avant d'énumérer les indices manuels relevés chez les délinquants, il importe de faire remarquer que leur valeur psychologique n'offre rien d'absolu. N'était cette réserve, il pourrait arriver au plus honnête de mes lecteurs, pour peu que sa main portât l'un ou l'autre de ces signes, de s'imaginer qu'il appartient sans s'en douter à la catégorie des malfaiteurs endurcis.

Parmi ces attributs néfastes, je signalerai tout d'abord, d'après Marro, la longueur excessive de la main et du bras comparée à la hauteur de la taille. Sans être constante, cette disproportion se rencontre avec une fréquence relative chez les sujets enclins à s'approprier le bien d'autrui. Ajoutons cependant qu'au dire de la doctoresse Tarnowsky, elle fait défaut chez les voleuses de son pays. Étant donné que le criminel d'origine représente un produit atavique des races humaines primitives, dont la morale ne ressemblait en rien à la nôtre, cette observation de Marro apparaît comme un corollaire direct des résultats de Dally — qui, l'on s'en souvient, établissent entre le raccourcissement de la main et les progrès de la civilisation un parallélisme à peu près parfait.

A vrai dire, quand l'effilement exagéré de la main se rencontre chez un pickpocket, on peut se demander s'il n'y a point là tout simplement une condition *sine quâ non* de l'exercice de sa profession ; si, en d'autres termes, c'est bien réelle-

Hosted by Google

ment la disposition au vol qui fait la main longue ou si, au contraire, ce n'est pas la main longue qui fait le voleur.

La question est assurément difficile à trancher. Cependant plusieurs faits parlent en faveur de la première supposition. Tel semble être celui de ce filou dont le Dr Émile Laurent a narré les aventures et qui, malgré son jeune âge — il comptait à peine vingt ans —, s'était déjà signalé par de nombreux méfaits. Sa physionomie respirait une vive intelligence et il possédait une instruction assez étendue. Mais ce qui frappait surtout chez lui, c'était la longueur démesurée et la maigreur de ses mains. A ces qualités innées s'ajoutait une courbure artificielle du petit doigt vers la paume, déformation des plus avantageuses pour une main toujours prête à puiser dans la poche des autres. Or, ce jeune homme appartenait à une famille aisée et avait pour père un négociant allemand des plus estimables. La vocation, et non la nécessité, avait donc dicté son choix. En embrassant sa périlleuse carrière, il n'avait fait qu'obéir à un penchant originel. Voleur d'instinct, il exerçait sa profession par pur dilettantisme, aimant le vol comme d'autres aiment la poésie ou la musique.

Au surplus, ce n'est pas uniquement chez le voleur à la tire que l'on a pu noter les dimensions exceptionnelles de la main. Elles s'observent aussi chez les autres malfaiteurs, mais avec cette différence que si d'ordinaire l'extrémité du pickpocket affecte une étroitesse particulière, celle du meurtrier revêt communément l'apparence d'une palette courte et large, se terminant par des appendices épais et noueux. Témoin l'horrible main de Troppmann que sa forme trapue et ses phalanges énormes semblaient prédestiner aux plus sinistres exploits.

Il n'est pas jusqu'aux proportions mêmes des doigts qui ne constituent, dans cet ordre d'idées, d'intéressants documents. Suivant les mensurations très précises obtenues par les élèves de Lombroso, les deux doigts du milieu, le médius et l'annulaire, seraient d'égale longueur chez les individus adonnés au vol, tandis que chez l'homme normal l'annulaire est invariablement plus court que son voisin. La particularité en question se complique en outre d'un défaut de symétrie entre les doigts

Hosted by Google

correspondants des deux mains : le médius droit, entre autres, dépasserait en longueur celui du côté gauche. Que l'on porte enfin son attention sur le volume comparatif des extrémités d'un même sujet, voleur de profession, et l'on pourra se convaincre qu'ici encore apparaît une importante anomalie : alors que dans les conditions ordinaires la main droite l'emporte en force et en dimension sur la gauche, c'est l'inverse qui s'observe chez le délinquant.

Pour dire le vrai, il faut bien reconnaître que ces diverses constatations n'ont pas rencontré une adhésion unanime. Plusieurs médecins criminalistes, bien placés cependant pour étudier la question, ont vainement recherché les indices notés par l'école italienne. D'autres ont cru pouvoir leur assigner des causes entièrement indépendantes de l'organisation psychique : soit, par exemple, les usages professionnels de la main, soit quelque vice héréditaire, soit enfin des reliquats d'états morbides antérieurs.

Ces observations négatives sont-elles de nature à motiver une condamnation sans appel?

Sans doute il peut se faire qu'une foule de criminels avérés soient exempts de toutes ces tares, alors que l'une ou l'autre d'entre elles imprimera ses honteux stigmates sur des mains innocentes. Mais, en bonne logique, il suffit pour établir scientifiquement leur signification différentielle, que l'ensemble de ces signes ou seulement quelqu'un d'eux apparaisse avec une fréquence plus grande chez les sujets moralement oblitérés.

Il existe d'ailleurs tout au moins un indice chirognomonique que l'universalité des criminalistes s'accorde à considérer comme vraiment caractéristique. J'entends parler ici de la multiplicité excessive des *malformations* de l'appendice manuel chez les êtres misérables qui peuplent nos prisons et nos bagnes. Au nombre de ces anomalies congénitales — relevées surtout par les médecins français — figure en première ligne le dédoublement et la palmature des doigts.

Laurent cite, entre autres, un voleur émérite au front bas, à la physionomie inintelligente, presque bestiale, fils d'alcoolique, ivrogne lui-même, chez lequel on remarquait une bifurcation

Hosted by Google

monstrueuse du pouce droit, chaque duplication de l'organe possédant une articulation propre et portant un ongle parfaitement conformé. D'autres fois encore, mais plus rarement, il s'agit d'une brièveté native de tel ou tel doigt, comme chez le récidiviste de Variot, où l'annulaire atteignait à peine les dimensions habituelles du petit doigt, par suite d'un raccourcissement considérable de l'os correspondant de la paume.

Les résultats de ces investigations, auxquelles on pourrait ajouter d'autres faits non moins probants consignés par les docteurs Bourneville, Raoult et Paris, ne laissent subsister aucun doute sur la valeur doctrinale et utilitaire de la chirognomonie criminelle. Mais l'avenir seul saura nous dire jusqu'où doit s'étendre son domaine, et dans quelle mesure il lui sera donné d'intervenir quand viendra le moment — malheureusement éloigné — de résoudre d'après les données scientifiques modernes la grande question de la responsabilité.

C. VANLAIR.

Hosted by Google

LA BEAUTÉ

ÉTUDE D'ESTHÉTIQUE

Dans aucune branche de la science philosophique, on ne trouve des méthodes de recherche et d'exposition aussi divergentes et contradictoires qu'en esthétique. Les uns traitent le sujet en métaphysiciens, d'autres en moralistes, en physiologues ou en physiciens, d'autres encore en historiens. Cependant, il n'est pas impossible de grouper les doctrines esthétiques de façon rationnelle afin d'obtenir quelque vue d'ensemble très simple. En réunissant les méthodes employées par les quelques caractères communs qu'elles possèdent, on peut parvenir à distinguer seulement deux grandes écoles principales d'esthéticiens, auxquelles les qualifications d'*école philosophique* et d'*école scientifique* — que nous emploierons à défaut de terminologie spéciale — semblent convenir, d'une manière très générale.

La première est de beaucoup la plus nombreuse ; elle est aussi la plus ancienne : la tradition qu'elle continue remonte très haut dans l'histoire des idées. C'est à ce groupe qu'appartiennent tous les anciens — Platon, Aristote, Plotin — et la majeure partie des modernes — Baumgarten, Schelling, Hégel, Kant, Schopenhauer, Hartmann, Reid, Cousin, Jouffroy, Lévêque, Tolstoï, et leurs disciples.

Cette école considère l'esthétique comme un chapitre de la philosophie. En raison de l'importance de ce chapitre, elle consent à lui accorder un développement tout particulier, mais

Hosted by Google

elle en nie l'indépendance, affirme que, livrée à ses seules ressources, l'esthétique ne peut aboutir. Elle prétend donc la diriger, lui infuser son esprit, la plier à ses principes, l'enchaîner à ses systèmes, étudier les phénomènes artistiques à la lumière de doctrines préalablement établies. Dans ses investigations, où elle apporte ses conclusions, elle n'ira point, en une récurrence non nécessaire, poser de nouveau ses prémisses, les particularisant cette fois à l'esthétique. Ainsi cette école est amenée, par sa méthode même, à négliger l'observation minutieuse et directe, la documentation persévérante. Elle laissera dans l'ombre les détails et les nuances qui l'encombreraient dans ses spéculations. Si elle s'attache parfois à mettre en lumière quelques phénomènes très généraux, à tirer des faits quelques vues d'ensemble, c'est pour leur imposer aussitôt une interprétation en concordance avec ses doctrines, et en faire une série de preuves accessoires. D'ailleurs, les théories qu'elle élabore, sans souci de l'observation des choses de l'art, dépendent d'un ensemble philosophique déjà déterminé; elles sont enchaînées à la fortune de tout un système complet, et leur réfutation entraînerait à la réfutation de celui-ci, exigerait qu'on remontât à la discussion de ses bases mêmes.

C'est pourquoi, en résolvant les problèmes esthétiques, les philosophes s'inquiètent surtout de toucher par l'élévation, la noblesse et la poésie des pensées, de convaincre par le sentiment. Ils célèbrent la beauté sur un ton d'hiérophantes; mais si leurs doctrines nous émeuvent, la raison n'y trouve point toujours à se satisfaire.

L'école scientifique, de constitution relativement récente, d'organisation encore incomplète, envisage l'esthétique comme une science, c'est-à-dire lui accorde cette indépendance lui refusée auparavant. Par l'étude des seuls phénomènes artistiques, des manifestations diverses du beau, elle croit pouvoir arriver à formuler les lois générales de celui-ci et à en pénétrer l'essence même. Elle exige, ainsi qu'en toute science, un travail préparatoire considérable. Sa méthode consiste en la collection patiente de mille détails particuliers, la classification

Hosted by Google

prudente de menus faits innombrables, le dégagement méthodique de vues, d'idées d'espèces et de genres d'abord, de principes généraux ensuite, et la vérification assidue de tout un édifice de propositions solidaires, de théorèmes enchaînés logiquement les uns aux autres.

Mais la science du beau est une science des plus complexes : elle embrasse dans son objet l'objet d'autres sciences plus simples; elle doit emprunter la plus grande part de ses matériaux aux mathématiques, à la physique, à la physiologie, à l'histoire. Sa marche est liée aux progrès de celles-ci; elle ne peut arriver à sa perfection qu'après les dernières conclusions de ces multiples branches d'activité.

A l'heure présente, elle est dans l'impossibilité absolue de conclure avec certitude. Née d'hier, elle en est encore à ses prolégomènes, et en aucune manière, elle ne peut fournir les théories décisives qu'on en attend légitimement.

Entre-temps, des œuvres sont produites, passionnent l'opinion; la critique s'en empare et prétend les juger. Cette critique ne se résoud point à n'être que le reflet d'appréciations particulières; elle vise au dogmatisme, elle veut prononcer ses arrêts au nom d'un code de l'art. Une théorie complètement déterminée, d'une application aisée, n'exigeant guère d'effort pour être comprise du public, lui est donc nécessaire. Cette théorie, c'est aux métaphysiques du beau qu'elle l'empruntera, elles seules étant en état de la lui donner. Cela explique la faveur dont jouissent les systèmes esthétiques des philosophes, et pourquoi, à la suite de ceux-ci, les critiques se divisent en écoles, en orthodoxies, qui se combattent et s'excommunient réciproquement. Trop souvent, ils se départissent de l'esprit du plus élémentaire criticisme; ils oublient que si ces critères sur lesquels ils se fondent peuvent conduire très près de la vérité parfois, ils n'ont toutefois rien d'absolu.

On objectera peut-être ceci : la philosophie moderne, par sa méthode, est aussi une science, à vrai dire des plus complexes, mais une science quand même. Et si l'on étend à l'esthétique les conclusions de cette science, c'est, d'une façon seulement indirecte, lui appliquer une méthode rationnelle.

Hosted by Google

Il est aisé de voir que, si la philosophie emploie des procédés logiques de recherche, elle n'est point scientifique en ses conclusions. Une science aboutit à l'unité de conclusion : ainsi, en chimie, une seule théorie — celle de l'affinité — explique les modes de combinaison des éléments; en métaphysique, pour rendre compte, par exemple, des rapports de l'esprit et du corps, on rencontre une foule de doctrines, dont les principales, le spiritualisme, le panthéisme, le matérialisme, partagent, actuellement encore, les penseurs en camps rivaux.

***

Quant à présent, il faut sacrifier tout espoir de certitude, l'esthétique ne pouvant, en tant que métaphysique et en tant que science, donner une base stable à nos croyances. Mais nous pouvons parvenir à des quasi-certitudes provisoires, par l'emploi d'une méthode depuis longtemps connue des savants et féconde en heureux résultats, l'hypothèse.

Longtemps, on a cru avec Bacon et Descartes que l'hypothèse devait soigneusement être écartée de la science; elle était, disait-on, en désaccord avec l'esprit de recherche. Mais, après Darwin, Chevreul, Claude Bernard, on en reconnaît aujourd'hui la valeur spéculative. Si l'observation et le raisonnement sont des conditions indispensables d'une découverte, cette découverte offre elle-même un caractère spontané et commence le plus souvent sous la forme d'une supposition; l'hypothèse est fréquemment la « vérité pressentie avant d'être démontrée ». Elle sert d'idée directrice dans les investigations, et, aux premiers faits contradictoires, elle peut toujours être abandonnée au profit d'une autre plus conforme aux choses. Il ne faut point confondre cette hypothèse scientifique et celle des philosophes. Les suppositions commencent la métaphysique, en sont les bases; elles finissent la science, au contraire, et ne sont adoptées qu'après une longue vérification.

Prendre la science du beau au point où elle est arrêtée momentanément, la continuer par voie d'hypothèses, la compléter afin d'aboutir à quelque théorie générale, telle paraît être la méthode esthétique la plus rationnelle.

Hosted by Google

Quelle sera la valeur de cette théorie? Exactement celle de l'hypothèse introduite. Son degré de certitude pourra s'induire de sa plus ou moins grande simplicité, ensuite et principalement de son adaptation aux faits connus, de l'explication plus ou moins satisfaisante qu'elle en fournira, du nombre des antinomies qu'elle résoudra. C'est là le critérium de l'hypothèse, et ce critérium, avant d'établir une doctrine du beau, nous l'appliquerons à l'étude de quelques systèmes en faveur actuellement.

I. — L'IDÉAL.

Les théories esthétiques, philosophiques ou scientifiques, peuvent se ramener toutes à deux systèmes fondamentaux, l'un, de l'*objectivité*, l'autre, de la *subjectivité* du beau.

Les doctrines objectives font de la beauté un être métaphysique, un absolu, un principe ayant une existence propre, indépendante; les doctrines subjectives, au contraire, la considèrent comme une pure création de l'esprit, un effet de notre constitution intellectuelle, un phénomène psychologique, ou bien simplement physiologique, un plaisir des sens.

Les premières, bien que les théories philosophiques qui les ont engendrées aient depuis longtemps perdu tout crédit et soient condamnées définitivement, continuent cependant à être professées vaguement et inconsciemment par la foule et par la plupart des critiques, en raison de leur primitivité et de la fausse simplicité qu'elles offrent à celle-là, du dogmatisme et de l'intransigeance qu'elles permettent à ceux-ci.

Ce système, en plaçant la beauté en dehors du cercle des idées relatives à l'humanité, en en faisant l'une des manifestations d'une perfection absolue, aboutit à reconnaître un *idéal*, prototype universel et immuable des choses réelles, commune mesure des beautés naturelles et artificielles. « Si nous établissons des degrés dans la beauté des choses, » dit Cousin, qui a tenté de rajeunir la doctrine platonicienne, « c'est parce que nous les comparons, souvent sans nous en rendre compte, à cet idéal qui nous est la mesure et la règle de tous nos jugements

Hosted by Google

sur les beautés particulières. » « La nature et les œuvres humaines, ajoute cet écrivain, ne réalisent que des simulacres de cette beauté parfaite ; elles sont incomplètes et en quelque sorte incorrectes ; elles ne peuvent atteindre, étant matérielles, finies, cet idéal qui recule à mesure qu'on s'en approche et dont le dernier terme est dans l'infini. »

Puisque nos appréciations artistiques ne sont que des comparaisons, que nos jugements esthétiques sont absolus, nous devons forcément posséder en nous cet étalon spécial qu'est l'idéal, être à mêmes de nous élever à le concevoir. Le sentiment atteste sa présence ; il semble, en effet, que dans nos appréciations intervient comme second terme de comparaison une idée figurative plus ou moins nette des qualités d'une œuvre sans défaut, dont nous retirerions le maximum d'émotion compatible avec notre nature. Mais ce peut être là une simple illusion de l'esprit ; nous ne pouvons ajouter foi au témoignage du sentiment. Il importe donc, puisque le sort de la théorie idéaliste tout entière en dépend, de rechercher par le raisonnement si nous possédons ou non l'idée du beau.

Cette conception, elle ne réside pas en nous en tant qu'idée générale. En un groupe d'êtres ou de choses, nous pouvons reconnaître certaines parties communes à tous, et séparer cette propriété de ces êtres particuliers. C'est là une idée générale. Par la comparaison de plusieurs idées de ce genre, il nous est possible de nous élever à de nouveaux aperçus plus généraux encore, correspondant aux qualités communes à celles-ci, et de répéter cette opération autant de fois que les forces de l'esprit le permettent. Mais l'idée obtenue en dernière comparaison gardera le caractère de ses origines ; elle sera conforme aux êtres particuliers dont elle est abstraite. Toutes les beautés que nous pouvons connaître étant imparfaites, l'idée obtenue par généralisation de caractères imparfaits reflètera ceux-ci ; elle ne sera point l'idéal.

Celui-ci ne peut donc, en aucune façon, être tiré des choses ; ce n'est point l'exercice des sens, ni de la raison, qui nous le fournira. La théorie idéaliste est amenée ainsi à affirmer la préexistence de l'idée de la beauté, son apparition

Hosted by Google

dans la conscience antérieurement à toute expérience; elle la considère comme révélée.

Cette préexistence est la base de tout le système; ne point l'admettre, c'est en même temps nier l'objectivité du beau, détruire l'idéal. Or, cette préexistence, la raison ne peut l'accepter.

Dire d'un principe qu'il est inné, c'est dire qu'il est parce qu'il est, c'est refuser d'en expliquer le pourquoi, et définir un terme par ce même terme. Ensuite, on ne voit point clairement comment il peut en être ainsi. La cause de beauté étant, non pas en nous, mais dans les choses, l'esprit étant, dans l'occurrence, simple spectateur, comment une loi du monde extérieur peut-elle nous être connue antérieurement a l'expérience, à l'exercice de la raison, à la sensation, cette expérience seule nous donnant la connaissance de ce monde objectif. Nous pouvons peut-être sentir une beauté interne, sans objet en dehors de nous-mêmes, être émus par les tableaux que nous présentent l'imagination, le souvenir; mais imaginations et souvenirs sont des produits de l'expérience, postérieurs par conséquent à l'exercice des facultés.

Concédons, malgré ces raisons, cette préexistence aux idéalistes; admettons que l'esprit tire de lui-même la notion du beau parfait. Par cela même, cette notion perd toute sa valeur.

En effet, qui nous démontre que nous pouvons appliquer ce critère aux choses? On aboutit fatalement à ce dilemme :

Ou cette application est irrationnelle, impossible, et l'idée du beau perd son importance objective; nos jugements n'ont rien d'absolu; ils sont faux entièrement.

Ou cette application est légitime : dans ce cas, puisque cette notion est contenue dans l'univers, puisque celui-ci confirme la règle créée par l'esprit, on pourrait, cette règle, l'obtenir par voie de généralisation, ce que la théorie idéaliste n'accepte point. En outre, pour qu'elle s'adapte aussi parfaitement aux choses, il ne faudrait rien moins qu'admettre — et la raison proteste ici encore — ce miracle d'un parallélisme de l'esprit et de l'univers, une harmonie préétablie. C'est là le dernier

Hosted by Google

refuge des philosophes partisans de cette doctrine. Or, les faits lui donnent un démenti des plus catégoriques : elle est en contradiction avec l'histoire de l'art tout entière. L'étude des œuvres du passé et des œuvres modernes montre qu'au lieu de graviter autour d'une même conception, elles sont au contraire d'inspirations et d'expressions absolument différentes. A chaque race, à chaque période historique, à chaque peuple, correspond un art particulier. Quelles parentés peut-on découvrir entre l'art grec et l'art gothique, entre la Renaissance et l'art japonais, entre l'art de l'Égypte des Pharaons et celui de l'Inde bouddhique? Considérons seulement l'activité artistique en France au XIX^e^ siècle : n'avons-nous point, en négligeant les phases intermédiaires, les écoles classique, romantique, naturaliste et symboliste? Et si, particularisant davantage, nous arrivons à n'observer qu'une seule de ces écoles, ne voyons-nous pas s'y produire des variations? Le romantisme, par exemple, eut d'autres caractères à ses origines qu'à son apogée, et d'autres caractères à son apogée qu'à sa fin. L'art vit, d'une vie profonde, et la nécessité de son existence, c'est le changement, la mutabilité.

***

Après avoir discuté les bases mêmes du système idéaliste, voyons à quels résultats mène l'application de ses doctrines.

Les œuvres modernes et anciennes, considérées à la lumière de l'idéal, ne peuvent différer que par leur degré de beauté. Bien que toutes incorrectes, elles ne le sont point toutes également; parmi elles, il doit s'en trouver réalisant la perfection d'une manière plus complète que les autres. Ces œuvres sont les plus hautes et l'artiste, brisant les liens qui l'attachent à son siècle, reniant sa race et sa patrie, doit s'en inspirer uniquement, de cet art ancien qui produisit ces ouvrages voisins de l'idéal.

Qu'est-ce là, sinon une formule de complet hiératisme?

Au XVIII^e^ siècle, Winckelmann et David, l'un égaré par un enthousiasme d'archéologue, l'autre, par réaction contre l'école des Lancret, des Fragonard et des Boucher, pro-

Hosted by Google

voquèrent une renaissance de l'antique; l'art grec, à leurs dires, était proche de la perfection. Ils inoculèrent à leurs générations le bacille du plâtre et créèrent, le premier par ses écrits, le second par son exemple, l'école dite classique. Il est inutile d'en refaire le procès (1), et d'énumérer les œuvres détestables qu'elle commit, tant sculpturales que monumentales. En outre, en corrompant l'enseignement dans son esprit, elle a retardé l'avènement d'un art franchement moderne, vivant, en concordance avec nos mœurs, nos habitudes, nos idées. Mais il est curieux de constater aussi qu'il fut impossible aux classiques, malgré leur science de l'antique, leurs connaissances historiques, d'appliquer rigoureusement la formule idéaliste. D'abord, ils n'ont vu la Grèce qu'à travers les déformations et les pastiches romains, et à travers l'art italien du XVI^e^ siècle, art original, inspiré, mais non plagiaire, de l'art hellène. Ensuite, l'influence des ambiances, la personnalité des artistes, ont toujours vaincu les préjugés scolastiques aux heures de vraie inspiration. Ainsi — ironie des doctrines! — c'est à l'oubli des règles imposées que l'on doit les œuvres les plus hautes de la période classique.

S'autorisant d'une même théorie du beau, mais d'un avis différent quant à son application, les romantiques ont trouvé la résurrection de l'art gothique tout aussi rationnelle que paraissait, aux yeux des classiques, une renaissance de l'art des Grecs et des Romains. Après le moyen âge, les primitifs italiens, les Flamands du XVII^e^ siècle et les maîtres anglais devinrent à leur tour à la mode et la plupart des artistes modernes sont à la recherche, non pas de formules neuves et sincères, mais de quelque œuvre de maître ancien à imiter et à exploiter. Est-il étonnant qu'à chaque instant se rencontrent, dans l'art contemporain, des anachronismes, des expressions

(1) « David avait cherché ses modèles dans les débris de la Rome antique; il avait étudié les statues et les bas-reliefs, Tacite et Plutarque... C'était, par une fâcheuse erreur de route, engager la peinture régénérée dans la voie propre à la statuaire; c'était, par une erreur analogue, se tromper de guide, prendre l'érudition pour le sentiment, et fabriquer, à la suite des savants et des poètes de l'époque, une antiquité de convention où manque nécessairement le premier mérite et la première qualité des œuvres d'art, la vie. » (L. VIARDOT.)

Hosted by Google

exotiques, mille souvenirs d'un passé qu'il serait parfois nécessaire d'oublier — persistant grâce à l'influence des critiques et des académies?

Si la théorie de l'idéal est également coudamnable par elle-même et dans son application, elle n'en reste pas moins professée, presque toujours inconsciemment, par la majorité des gens qui s'intéressent aux choses de l'art. C'est qu'elle les séduit par ses caractères d'absolu et de mysticité. Par ses origines, elle est une religion de la beauté: la beauté, par elle, est l'objet d'une révélation primitive; elle identifie Dieu et l'idéal, et fait du génie une possession divine. Presque tout entière, elle est contenue dans le *Banquet* et le *Phèdre* de Platon, accents d'un croyant, élans mystiques de suprême amour, adoration de l'œuvre d'un artiste tout puissant. Par cela même qui fait sa faiblesse, le système idéaliste parvient à s'imposer plus aisément au sentiment de la foule qu'une doctrine plus scientifique, dont la compréhension exigerait quelques efforts de la *raison*.

C'est Kant qui donna à l'esthétique la vraie direction: c'est exclusivement en nous, et non en dehors de nous, que peuvent être trouvées les causes de nos jugements artistiques. La beauté des choses est une illusion dont nous sommes victimes. « Nous nous plaisons, » écrit Lange, l'un des disciples du grand penseur allemand, « à imaginer que le monde réalise des types conçus par un artiste divin ; mais cet artiste, c'est notre propre esprit, qui crée d'abord en lui-même des types idéaux pour obéir à un besoin impérieux d'ordre et d'harmonie, et qui en revêt ensuite généreusement la pauvreté et la nudité de la nature. Quand le hasard ou plutôt la nécessité aveugle des mouvements favorise et met en jeu notre faculté esthétique, nous célébrons l'art bienfaisant de la nature, oubliant que nous-mêmes nous sommes le secret principe et le moteur. L'art ne projette, ainsi que le croient les idéalistes, aucune clarté sur l'essence des réalités qui nous entourent, mais il nous révèle le secret de notre propre nature. »

Faire de la beauté un phénomène interne, auquel participent soit le sentiment, soit l'intelligence, c'est là l'idée commune

Hosted by Google

aux théories subjectives. L'homme pensant étant très complexe et encore très mal défini par la science, on comprend que ces théories différeront quant à la détermination des facultés qui entrent en jeu dans l'appréciation esthétique. Comme il n'est point dans nos intentions de développer chacune de ces doctrines, ce qui serait refaire en partie l'histoire de la philosophie du beau, nous examinerons seulement, des théories relativistes, celles qui, aujourd'hui, sont acceptées par la majorité des esthéticiens comme donnant la solution la plus satisfaisante aux problèmes de l'art.

II. — L'ART ET LE « JEU ».

Les évolutionnistes de l'école anglaise : Spencer, Darwin, Grant-Allen, Sully, au contraire des autres philosophes — qui définissent l'art : une activité dont le but est de produire la beauté, et recherchent tout d'abord la nature et les lois de celle-ci — font dépendre la question du beau de la question de l'art. Une activité de telle intensité ne peut, prétendent-ils, avoir pour seule fin la reproduction d'un idéal transcendant, vague, réfléchi, d'un concept abstrait et froid, par lui-même incapable de passionner, de prendre cette importance considérable que possède l'art dans toutes les sociétés.

L'art est donc autre chose que la vaine copie d'une création de l'imagination ou de l'intelligence ; il met réellement en jeu des éléments profonds intéressés à la vie même des organismes et de l'esprit. Il n'est, ainsi, que l'un des aspects particuliers d'un phénomène très général, dont l'étude relève tout autant du domaine de la psychologie que du domaine de la métaphysique.

Ce phénomène général, d'après Herbert Spencer, est le « jeu ».

***

Le travail utile, productif, répondant aux nécessités matérielles de l'existence, n'absorbe point, ordinairement, la totalité de l'énergie des êtres. Il reste toujours un surcroît de forces dont la dépense devient un besoin, l'inertie des organes pou-

Hosted by Google

vant provoquer leur affaiblissement ou même leur complète atrophie. Ce surcroît s'emploie sans souci d'un but extérieur à atteindre, sans préoccupation de quelque utilité objective. Ce sont ces mouvements complètement désintéressés, accomplis uniquement en vue d'écouler un trop-plein d'énergie, qui constitue le « jeu ».

Une loi très rationnelle, dite loi du « moindre effort » constate qu'il est en toute organe une tendance très prononcée à parvenir au but proposé par une dépense minimum de force; cette loi s'applique au jeu ainsi qu'au travail. Les actes que renouvellera le « joueur » avec le plus de plaisir seront ceux-là qui lui causent une fatigue minime. Or, c'est un effet de l'habitude de rendre les mouvements de plus un plus spontanés, irréfléchis, automatiques, et de plus en plus insconscients; l'habitude est essentiellement conservatrice d'énergie. C'est pourquoi le « jeu » consiste surtout dans la répétition d'actes souvent accomplis antérieurement. Ainsi que le remarque, après Herbert Spencer, l'écrivain français Guyau, « le jeu consiste à *simuler* les actes ordinairement utiles pour l'existence de l'individu ou pour celle de l'espèce; ces actes en effet, par cela même qu'ils sont les plus habituels, offrent au trop plein de force nerveuse une pente facile et des voies d'écoulement. Le chat et le lion guettent une proie, bondissent et la roulent sous leurs griffes : c'est la comédie de l'attaque. Le chien court après une proie imaginaire ou fait semblant de combattre avec d'autres chiens : il s'irrite par la pensée, montre les dents et mord à la surface. La lutte pour la vie, simplement simulée, est devenue un jeu. Il en est de même chez les hommes. Les jeux des enfants, celui de la poupée et de la guerre, sont la comédie des occupations humaines. Outre le plaisir de l'imitation, il faut voir là le plaisir de mettre en œuvre des énergies encore inoccupées, des instincts inhérents à la race. Dans presque tous les jeux, la satisfaction la plus grande est de triompher sur un antagoniste; or, l'amour de la victoire est — comme la victoire elle-même, une condition d'existence pour toute espèce vivante; aussi avons-nous un perpétuel besoin de satisfaire. A défaut de triomphes plus

Hosted by Google

difficiles, tel ou tel jeu d'adresse nous suffit. Sans le savoir, un pacifique joueur d'échecs obéit encore à l'esprit conquérant de ses ancêtres. Le combat est l'une des sources les plus profondes du jeu, et tout jeu, chez les peuples encore sauvages, tend à prendre ouvertement la forme d'un combat : leurs danses, leurs chants sont en partie une représentation de la guerre. « Ajoutons que, avec la lutte, le besoin de la génération, la conquête pacifique ou belliqueuse de la femelle, trouve fréquemment aussi son simulacre dans le jeu. Il est tels actes de la vie journalière, accomplis inconsciemment, le plus souvent, dont on ne peut découvrir l'exacte signification qu'en remontant aux besoins, aux habitudes et aux mœurs des hommes primitifs, et à leurs conditions d'existence.

Le jeu est quelquefois sans application; ainsi la danse, la chasse, la lutte, la course, et en général tous les sports, ne laissent après elles aucune trace, aucun résultat tangible. Mais il peut s'accompagner de création; l'enfant confectionne une poupée d'un chiffon et y attache plus de prix qu'au bébé savamment articulé qu'on lui offre ; quand il acquiert, par l'âge, la faculté d'observer avec suite, il trouve son plaisir le plus vif dans l'imitation tantôt des animaux, tantôt des hommes qui ont fait sur lui une impression profonde : il se travestit en soldat, en vieillard, en roi d'opéra-comique, en prêtre, en cocher; il reproduit ces images qui occupent son esprit par des dessins naïfs, que complète et qu'anime son imagination. Devenu adulte, il restera sensible encore à tous les simulacres qu'il pourra produire, mais sa raison, murie par la réflexion et par l'expérience, donnera au jeu une autre direction.

C'est dans ce plaisir de créer des figurations offrant les caractères de la vie que l'école de l'évolution place l'origine de l'art. Pour leur créateur, ces simulacres sont l'objet d'une satisfaction intime; il les admire, leur prête son individualité : ce sentiment, c'est un premier degré de la beauté. L'origine première de l'idée de beauté et l'origine de l'art lui-même, se trouvent donc dans cette activité productrice qui déjà préside aux jeux des enfants, et non dans la contemplation d'une prétendue perfection, d'un idéal.

Hosted by Google

Ainsi formée, cette notion du beau sera maintenant appliquée à d'autres objets ne dépendant plus, cette fois, de l'action du « joueur ». Ils lui causeront cette impression particulière de plaisir que son propre art lui avait fait connaître. Ainsi le sentiment ressenti par le créateur d'une œuvre sera partagé par d'autres, spectateurs de cette œuvre. Le lien qui les y attachera sera encore en relation avec leurs facultés productrices : ils l'apprécieront favorablement ou défavorablement selon que cette œuvre sera semblable ou non de celle-là que tend à créer leur jeu particulier. Le jugement esthétique sera le résultat de cette comparaison, et se formulera, pour chacun : « Mon jeu personnel, convenablement appliqué, aboutirait-il aux mêmes fins que le jeu de l'artiste ? »

La doctrine du jeu détermine ainsi l'un des caractères les plus importants de la beauté : celui de résulter d'une conformité, d'une concordance des sentiments exprimés par l'œuvre d'art et des sentiments et des idées du contemplateur : elle est une relation dont la personnalité de ce dernier et le contenu de l'œuvre sont les deux termes nécessaires.

Cette relativité des jugements esthétiques, établie scientifiquement par Spencer, est une observation souvent faite. « Il y a un certain modèle d'agrément et de beauté, disait déjà Pascal, qui consiste en un certain rapport entre notre nature, faible ou forte, telle qu'elle est, et la chose qui nous plaît. Tout ce qui est formé sur ce modèle, maisons, chansons, vers, discours, proses, nous agrée. » Sully-Prudhomme fait la même remarque : « La jouissance expressive des perceptions est toute relative à l'individu qu'elle affecte, parce qu'elle prend des déterminations différentes pour chacun selon les dispositions de chacun. » (*De l'expression dans les beaux-arts.*)

Plusieurs systèmes anciens, et particulièrement celui de Diderot, n'ont d'autre base que cette relativité de la beauté ; ils la ramènent à une simple question de convenance et de goût. C'était aussi l'opinion de Voltaire, ainsi qu'en fait foi l'amusante boutade que sans doute il adressa en réponse aux divagations de quelque philosophe idéaliste de son temps : « Demandez à un crapaud ce que c'est que la beauté, le grand

Hosted by Google

beau. le *to Kalon;* il vous répondra que c'est sa crapaude avec ses gros yeux ronds sortant de sa petite tête, une gueule large, un ventre jaune, un dos brun. Interroger un nègre de Guinée : le beau est pour lui une peau noire, huileuse, des yeux enfoncés, un nez épaté. Interroger le diable : il vous dira que le beau est une paire de cornes, quatre griffes et une queue. Consultez enfin les philosophes : ils vous répondront par du galimatias... »

Un autre caractère du plaisir esthétique, sur lequel s'accorde Kant et les évolutionnistes anglais, c'est d'être une jouissance de luxe, un superflu bienfaisant. Le sentiment du beau est le plus désintéressé des sentiments : le bien et le juste, les idées morales les plus hautes ont plus ou moins leur origine dans l'intérêt; l'art seul est complètement inutile, et si c'est là, sous certains rapports, une cause d'infériorité, sous certains autres, d'ordre sentimental, il peut être considéré comme quelque chose de très pur et de très haut. C'est pourquoi Schopenhauer, le père du pessimisme moderne, en fait un consolateur des misères de l'existence, un libérateur nous affranchissant de la personnalité, momentanément, en attendant la pratique d'une morale de complète délivrance.

Telle est, en ses lignes principales, la théorie développée par Herbert Spencer en son *Esthétique physiologique*. Cette théorie, Darwin et Grant-Allen l'ont complétée par la doctrine de l'évolution. Ils ont expliqué — solutions bien entendu tout hypothétiques — de quelle manière l'idée de beauté a pu s'attacher à certaines formes, à certaines colorations, propriétés des choses qui ne résultent point d'un jeu humain. De même que les actions qui constituent habituellement le jeu, ces formes furent jadis des conditions particulières d'existence pour les êtres; elles se sont imposées à eux plus fortement que d'autres ; actuellement, nous ne percevons plus leur utilité immédiate, mais, fixées par l'hérédité, elles sont devenues, ainsi que les actes et les pensers fréquemment renouvelés, un élément profond du jeu.

Dans le second de ses grands ouvrages, la *Sélection sexuelle*, Darwin soumet le monde de la beauté aux lois qu'il avait déjà

Hosted by Google

si puissamment mises en lumière. Ce ne sont plus seulement les organismes, les fonctions vitales, les formes utiles à l'existence des individus et des espèces, mais aussi les caractères esthétiques sans importance physiologique, que les principes de l'hérédité, de l'adaptation, de la lutte pour la vie, doivent suffire à expliquer. « Un mécanisme brutal comme celui des forces qui gouvernent la pure matière, ou une finalité presque aussi aveugle que le pur mécanisme est chargée, *tout en ne poursuivant que l'utilité*, de réaliser par surcroît dans le monde des vivants la grâce et l'harmonie des lignes et des couleurs, d'enrichir, par exemple, le plumage des oiseaux et les formes des quadrupèdes des dons charmants que l'œil de l'artiste admire. » Darwin s'est attaché à détruire cet ancien préjugé, encore accepté par Kant, que toute une part de la création — vives colorations des fleurs, chants mélodieux des oiseaux — n'avait aucune nécessité par elle-même et dépendait uniquement du caprice d'un artiste divin.

Grant-Allen a tenté plus particulièrement de fixer, par la doctrine de la sélection sexuelle, les origines du sens de la couleur. D'après sa théorie, extrêmement originale et hardie, les fleurs et les fruits ont primitivement développé chez les animaux le goût et le sens des colorations. Cette faculté, appliquée d'abord chez les êtres inférieurs au choix des aliments et à celui des mâles et des femelles, a grandi pendant le cours des développements successifs des ancêtres de l'homme; celui-ci, dernier venu dans la série zoologique, a hérité d'un sens longuement exercé, qu'il a porté à sa dernière perfection par son expérience propre, et dont il jouit sans préoccupation de ses lointaines origines.

***

Dans son livre *Les problèmes de l'esthétique contemporaine*, M. Guyau, en s'inspirant des travaux des esthéticiens anglais, aboutit à une théorie cependant bien distincte de la théorie de Spencer et de Darwin. Il prétend restituer à l'action en elle-même une valeur esthétique; attribuer un caractère de beauté à toute jouissance, physique ou intellectuelle, à la satisfaction,

Hosted by Google

non seulement d'organes particuliers, mais de l'individu tout entier. Il ramène le beau à l'agréable compris dans son acceptation la plus large, et lui ôte deux de ses caractères principaux : la contemplativité et l'inutilité.

Selon Grant-Allen, le jeu simple consiste dans l'exercice des fonctions *actives;* celui des fonctions *réceptives* seul constitue l'art. Guyau restitue un caractère esthétique aux premières fonctions : il n'y a pas lieu, selon lui, de distinguer entre le jeu et l'art, tout jeu renfermant des éléments de beauté ; la définition de l'art se confond donc avec celle du jeu. « Distinguer la pure sensation de l'action est presque impossible, écrit-il; toute perception suppose un jeu des muscles et non pas seulement des nerfs; l'œil juge la distance par des sensations musculaires; l'organe vocal et les muscles de l'oreille nous fournissent des éléments essentiels dans l'appréciation du son. Il est impossible de dédoubler notre être, de supposer que cela seul est esthétique qui est passif. Au contraire, dans les grandes jouissances de l'art, voir et faire tendent à se confondre; le poète, le musicien, le peintre éprouvent un plaisir suprême à créer, à imaginer, à produire ce qu'ils contemplent ensuite. L'auditeur lui-même ou le spectateur jouit d'autant plus qu'il est moins passif, que l'œuvre est pour lui un sujet plus riche de pensées propres et comme un germe d'actions possibles. L'art est action non moins que passion. »

Les limites de l'art sont, par son identification avec le jeu, déjà de beaucoup élargies. Cependant, la formule n'est pas encore assez vaste. Ce qui est réel, vital, utile, ce qui est activité nécessaire, peut être beau aussi bien que ce qui n'est que simulacre. Si tout jeu est art, tout art n'est point jeu nécessairement. La disposition des parties en vue d'une fin utilitaire peut être un élément de beauté : ainsi un édifice, un pont, un vaisseau ont une beauté propre, qui réside dans la disposition logique de leurs parties, dans la convenance des proportions et le mode rationnel de construction. Les philosophes anglais ont mis en relief le caractère primitivement utilitaire des formes artistiques; si la beauté est simplement une utilité non perçue, si elle est, transmis par l'hérédité, un résidu déformé, mécon-

Hosted by Google

naissable sous son aspect nouveau, des désirs qui entraînaient nos ancêtres vers certaines choses, un attachement atavique qui continue à se manifester bien que son objet ait perdu la signification qu'il possédait jadis, le désir et la satisfaction du désir ont donc nécessairement en eux-mêmes quelque chose d'esthétique. Rien ne sépare le beau de l'agréable ; au contraire, le beau est l'agréable lui-même porté à son plus haut degré. L'évolution de la société, ajoute M. Guyau, en augmentant progressivement le nombre et la délicatesse des jouissances, amènera un moment où toutes nos satisfactions atteindront ce degré ; « l'art ne fera qu'un avec l'existence, et toutes nos joies auront le caractère de la beauté. »

Cette théorie définissant la beauté par le plaisir semble à première vue se séparer tout à fait de la conception de l'art de Spencer et de ses disciples. Cependant, si l'on recherche les éléments psychologiques d'une détermination de l'agréable, et si l'on tient compte d'un certain degré nécessaire pour son identification avec le beau, on aperçoit singulièrement diminuée la distance séparant ces deux doctrines. L'agréable, en dernière analyse, peut être constitué par la réapparition d'éléments anciens, antérieurement acquis soit par hérédité, soit au cours de l'existence propre à chaque individu.

Il apparaît que la théorie évolutionniste est seulement trop particulière et trop restreinte. Elle explique une grande partie des phénomènes, mais non leur totalité. Quelques antinomies subsistent encore, assez nombreuses pour provoquer de sérieuses objections. Elles n'infirment point, cependant, l'ensemble de cette théorie, mais uniquement ses conclusions. Il semble donc qu'il n'est pas nécessaire de la reviser jusqu'en ses bases mêmes, et qu'une généralisation plus grande suffise à la mettre en complète concordance avec tous les faits artistiques jusqu'à présent observés.

(*A suivre.*) LÉON WÉRY.

Hosted by Google

CHRONIQUE DES LIVRES

MARIUS RENARD, *Terre de misère*, illustrations de l'auteur. (Bruxelles, G. Balat, éditeur, 2 francs.)

La Belgique, à l'heure qu'il est, compte déjà une belle pléiade d'écrivains qui chantent les êtres et les choses du terroir; chaque province a les siens et bien longue — et glorieuse, si on la dressait, serait la liste des œuvres écloses depuis le jour — il y aura bientôt vingt ans — où les lettres belges fleurirent d'un magnifique renouveau.

Voici que nous requiert aujourd'hui M. Marius Renard, qui dans *Terre de misère* dit la vie des gueux, des malchanceux du pays noir.

En ce coin de terre boraine, hérissé des hautes cheminées des charbonnages, que traverse incessamment la douloureuse armée des peinards de l'usine et des pâles chemineaux, l'auteur s'est créé une originalité bien à lui, qu'atteste davantage chaque œuvre nouvelle (1).

On sent, en lisant les histoires réunies sous ce titre significatif : *Terre de misère*, que M. Renard les a écrites, non en dilettante qu'intéresse le spectacle des souffrances, mais en homme qu'émeuvent les détresses de ces pauvres diables qui vivent, lamentablement, du premier au dernier jour, leur chienne de vie. Ces pages sont pétries d'humanité. *Pagina*

(1) Elle sera plus forte, croyons-nous, quand M. Marius Renard aura débarrassé sa phrase de quelques néologismes qui révèlent un certain tournicotage de la pensée. La simplicité a toujours été la marque à quoi se reconnaît l'écrivain supérieur.

Hosted by Google

hominem sapit. Et l'impression qu'elles nous donnent est faite de pitié, de commisération profonde pour ces malheureux dont, à peu près seul, l'amour égaie la lamentable existence.

Sachons gré à l'auteur de nous avoir, en un sujet qui ne s'y prête que trop, hélas ! épargné les faciles tirades sur l'iniquité sociale, sur l'égoïsme des repus, sur la dureté du bourgeois gavé de luxe et de jouissances. M. Renard a compris qu'il était superflu, pour nous apitoyer, de faire son procès à la société actuelle; aussi bien, le tableau des misères boraines est par lui-même assez éloquent.

Et des livres comme celui-ci suscitent des réflexions inquiétantes et nous nous disons, avec trouble et sans que l'auteur ait besoin de nous le crier, que la vie, pour beaucoup de nos frères, est mauvaise et qu'une ère de bonheur et de lumière devrait s'ouvrir pour la pitoyable horde des malchanceux.

Et comme nous comprenons le rêve qu'ils font, ardent et éperdu, d'une aube qui doit se lever, radieuse, sur la fin de leurs souffrances... !

* * *

RAY NYST, *La forêt nuptiale.* (Bruxelles, G. Balat, éditeur, 3 fr. 50 c.)

Ce livre n'est pas sans avoir quelque ressemblance — et la remarque n'a rien de désobligeant — avec l'œuvre de Camille Lemonnier que nous avons analysée ici même : *Au cœur frais de la forêt. La forêt nuptiale* nous introduit également dans le mystère des forêts primitives et nous montre l'Homme, l'Ancêtre, *notre père des bois,* livré à lui-même, luttant contre les forces de la nature, disputant sa nourriture aux fauves qui la peuplent. Mais il y a de notables différences : l'œuvre de M. Lemonnier est d'essence philosophique, toute gonflée de naturisme. M. Ray Nyst ne vise pas si haut : il ne veut que créer des tableaux de la vie qu'ont dû mener autrefois, au bord des fleuves, au fond des grandes solitudes, les anciens hommes, habitants des cavernes. Tableaux somptueux et d'une poésie souvent impressionnante. Visions du passé qui ont, grâce aux

Hosted by Google

facultés évocatrices de l'auteur, le relief et le mouvement de la vie.

La forêt nuptiale glorifie l'homme, solitaire patient et prudent, souple et fort, l'homme qui doit un jour sortir des bois et soumettre la terre. Il traverse la forêt des temps géologiques, la forêt merveilleuse et profonde, fourmillante de vie, maternelle et marâtre, s'y nourrit de la chair fraîche des animaux, s'y taille la redoutable massue qui fera de lui le roi des êtres et des choses. Et dans l'indéfini des forêts, des plaines, des montagnes, des eaux, il fait son chemin d'homme, et il va à la saison qui fait bramer d'amour les cerfs et les grands fauves, il va, conscient de sa force et de sa beauté de mâle, vers les tribus humaines, pour enlever la jeune proie dont il fera la mère de sa race.

Cette guerre d'amour, où finit par triompher l'homme, est un des plus beaux chapitres de ce livre. Il s'en dégage un âpre parfum de poésie sauvage et des souffles chauds le traversent de bêtes ruées vers la femelle, pour la propagation des espèces.

La phrase de M. Ray Nyst est somptueuse et révèle un sentiment d'art intense.

Comme beaucoup d'autres livres écrits en ces derniers temps, la *Forêt nuptiale* semble donner un renouveau de vie à la *prose poétique*. Il est vrai que l'écriture de nos artistes a une autre force, une autre poésie que ce style bâtard, au délayage mou, qui s'étale en tant d'œuvres fades de la fin du siècle dernier.

* * *

JEAN CHARLETTE, *Millionnaire,* roman pour les jeunes filles. (A. Colin et Ce, Paris, 3 fr. 50 c.)

Pour les jeunes filles ! Quand on lit ces quatre mots sur la couverture d'un livre, on songe aussitôt à des histoires fadasses, inventées pour distraire ou ennuyer ces pauvres enfants, sans le moindre souci d'observation et de vérité, sans aucune préoccupation d'art et de beauté. Sous le prétexte fallacieux qu'on ne veut pas dévelouter ces jeunes âmes qui doivent —

Hosted by Google

on le prétend, du moins, — tout ignorer de la vie, on ne leur en présente que des aspects riants, on les promène dans un monde idéal, où tous les personnages sont parfaits, ornés de toutes les vertus, âmes propres et sans tache, tout un peuple enfin de petits saints et de saintes. C'est charmant — et c'est ridicule et c'est écœurant. Pourquoi traiter les jeunes filles avec ce sans façon, où il entre plus de mépris que de sympathie réelle ? Pourquoi farcir leur esprit et leur cœur de mensonges et leur faire croire qu'elles ne rencontreront dans la vie que des princes Charmant empressés à leur plaire et à leur faire une existence tissée d'or et de soie ?

Pendant longtemps, en France, les romans pour jeunes filles n'ont été qu'un triste ramassis de niaiseries, parfumées à l'eau de rose : bergeries idéales où ne hurle jamais aucun loup. La maison Colin a pensé qu'on pouvait écrire pour les jeunes lectrices des livres qui fussent de véritables œuvres littéraires, ayant tout ensemble des qualités de pensée et de style, et qui montreraient la vie, non plus sous des couleurs fausses, mais telle qu'elle est, avec ses beautés et ses laideurs. Et de tous les romans — plus de vingt, déjà ! — parus dans cette collection, aucun ne mérite le reproche adressé par Alfred de Vigny à tous ces fabricants de pâte de guimauve à l'usage des petites pensionnaires de couvent, blanches comme... des oies.

« Je pense, disait le poète, qu'on se défie trop de cet âge, et que l'on fait trop la petite bouche en lui parlant... On se baisse plus bas que sa taille en écrivant pour lui. »

Millionnaire, de M. J. Charlette, échappe aussi à ce reproche. L'auteur y conte, avec beaucoup d'agrément, l'histoire d'une jeune fille, pauvre petite institutrice à 1,800 francs, devenue tout à coup, par la grâce de Dieu... et d'un inventeur reconnaissant, quatre fois millionnaire ! Mon Dieu, cela arrive : tout arrive. Les millions ne gâtent pas le caractère de la spirituelle Rosel Oberlé. Comme, heureusement, ce n'est pas une sotte, et qu'elle est, au contraire, douée d'un esprit d'observation très aigu, elle ne s'en laisse pas conter par les habiles coureurs de dot et finit par épouser un brave homme, qui n'avait plus osé l'aimer, depuis les millions.

Hosted by Google

Ce qui plaît surtout dans ce roman, c'est le caractère de Rosel. Beaucoup d'esprit, de l'humour, une pointe d'ironie, une sensibilité qui ne dégénère jamais en sensiblerie, et, par là-dessus, un esprit pratique qui garde son imagination et son cœur de tout emballement dangereux. Rien, ou presque rien de romanesque en elle, et c'est pourquoi cette petite personne originale, qui a plus de griffes que d'ailes, et qui n'est nullement méchante, sera, nous n'en doutons pas, fort sympathique à tous ceux, jeunes filles et autres, qui liront *Millionnaire*.

***

MAUBEL, *Dans l'île*. (Edition de la « Vie nouvelle », Bruxelles, 3 fr. 50 c.)

Voici encore une œuvre rare d'un écrivain belge, amoureusement écrite, et qui révèle un artiste délicat, aimant à méditer sur les mystères de la vie intérieure. Et dire qu'en France, il est encore des attardés qui croient spirituel de plaisanter la littérature *belge* et qui s'imaginent avoir tout dit quand ils ont fabriqué lourdement une phrase grotesque piquée de *savez-vous* ou de *pour une fois, sais-tu !* Des livres comme celui-ci sont une réponse éclatante à ces banales et ineptes plaisanteries. Plus d'un Français serait fier de signer des choses pareilles.

Dans l'île conte l'aventure de deux êtres, frère et sœur, qui vivent une existence de rêve, penchés au bord de leurs âmes, et qui regardent se lever, du fond du gouffre obscur, leurs pensées. Il semble qu'une chair diaphane les enveloppe, et que les misérables besoins de la vie physique, les fatalités du corps n'existent pas pour eux. Ils n'ont, dirait-on, ni os, ni muscles, ni sang, et pourtant ils nous intéressent parce qu'ils souffrent et que nous pressentons pour eux, des jours d'amertume et de détresse morale d'autant plus douloureux que Joël et Ghislaine sont plus fragiles et délicats.

Nulle action, en ce livre, pas de faits, pas d'incidents. Le drame est intérieur : les personnages vivent de leurs pensées et avec leurs pensées. Et celles-ci, pour eux, n'ont rien

Hosted by Google

d'abstrait : elles ont un corps et une figure. Chez Joël surtout, les souvenirs, les images du passé vivent réellement, ce sont des fées qui rôdent autour de lui, qui lui parlent et l'auteur les a appelées d'un nom gracieux et joli : les *psychélides*.

On devine qu'il serait difficile de ramasser, en quelques lignes, la substance de cette étude.

L'affabulation se réduit à peu de chose : Joël, après deux ans d'absence, est rentré dans l'île, une île où règne une pure et tranquille atmosphère, où la vie est assourdie et a la monotone douceur des existences encloses en les béguinages, et là, soit avec son père, soit, et plus souvent, avec sa sœur, il se promène dans la drève, dans la forêt, au bord de la mer dont l'infini fait rêver. La grâce ensorceleuse des choses familières l'a reconquis, mais une voix du passé, une image autrefois connue et chère, une psychélide l'appelle et il se décide, non sans lutte, à s'exiler de nouveau, à rejoindre l'Aimée qui lui donnera sa part de joies et de souffrances. En tout cas, s'il n'atteint pas l'autre rive de songe, il fera du moins l'*effort* d'y aller...

Pour analyser les délicates pensées, raffinées aussi quelquefois, qu'il prête à ses personnages, l'auteur a su trouver une phrase au charme fluide et vaporeux, des mots de rêve, fleurs aux parfums spirituels ; rien d'éblouissant ni de heurté, mais une lumière douce et comme tamisée par des verrières d'église. Et la musique de ces phrases, doucement modulées, est proprement un charme.

De tout quoi il résulte que M. Maubel, parmi les jeunes écrivains qui, actuellement, illustrent les lettres belges, a une originalité bien à lui, faite surtout, semble-t-il, de la haine du médiocre et du banal. Il n'en faut pas davantage, quand on sait écrire, pour imposer son nom à une élite de lecteurs.

***

GUSTAVE GUESVILLER, *Le droit chemin*. (Librairie Plon, 3 fr. 50 c.)

Maurice Odly, secrétaire de M. Tramont, avocat, aime

Hosted by Google

Régine, la femme de son patron. Mais celle-ci, qui l'aime aussi, cependant, se refuse à son désir. Maurice finit par se laisser marier à Cécile Mercenais, une charmante jeune fille, petite ingénue qui ne demande qu'à être heureuse....

A peine marié, Mauriceapprend la mort subite de Tramont. Régine est libre ! Maurice revoit son amie et lui arrache la promesse de fuir avec lui, de réaliser enfin le bonheur rêvé. Mais, au dernier moment, Régine hésite, et, songeant à la détresse de la jeune femme qu'elle voit tendre vers elle ses bras de supplication, se sacrifie et préfère partir, s'exiler loin de Maurice, être pour lui comme une morte, qui ne reviendra jamais.

C'est ce qu'elle considère comme *le droit chemin*.Tant qu'elle est la femme de Tramont, elle lutte héroïquement contre les prières passionnées de Maurice, et bien que méprisant les conventions mondaines, et mise, par son éducation, au-dessus des hypocrisies du monde « comme il faut », elle ne veut pas abandonner son mari. Non pas qu'elle l'aime : ils vivent côte à côte, pleins de prévenances l'un pour l'autre, sans doute, dans l'intimité des amitiés d'enfance, mais non dans la communion de pensée des amitiés choisies. Mais elle tient à remplir ses devoirs envers elle-même, et le respect de sa propre personne, la dignité de sa conscience, son honneur de femme libre et responsable, sont les obstacles qu'elle dresse entre elle et Maurice. Et puis elle ne saurait consentir à cette vie de mensonge et de lâcheté qui est la rançon des amours coupables.

Elle congédie donc Maurice, sans lui laisser le moindre espoir : *le droit chemin*. Et cependant elle souffre de devoir l'éloigner d'elle, car elle l'aime. Et elle pousse le sacrifice jusqu'à aider la bonne vieille M^me^ Odly à procurer une femme au jeune homme. M^me^ Odly ne comprend rien à la mélancolie de son fils et s'imagine qu'il a une liaison... Et cela l'effraye, elle qui n'a jamais connu les orages du cœur, dont l'existence a toujours été tranquille et honnête. Elle voit dans le mariage le port assuré, le refuge contre toutes les tentations mauvaises, et pour être heureux, son fils n'aura qu'à faire comme les autres, sans chercher midi à quatorze heures, il n'aura qu'à s'avancer dans la sécurité des chemins frayés, vers

Hosted by Google

la paix de l'âme et la satisfaction de soi-même. La vie? Mais rien de plus simple : il suffit de suivre, comme elle l'a fait, la bonne route, une route bien sablée, ratissée, moelleuse, sans ornières, sans obstacles, où l'on peut cheminer les yeux fermés.

Mais les événements se chargent de lui montrer que *le droit chemin* est autrement douloureux, hérissé de ronces et d'épines.

Régine, décidée enfin, après un douloureux combat, à renoncer pour toujours à l'amour de Maurice, confie à la bonne vieille le tragique roman de son cœur, et du coup, la conception optimiste que la simple et ignorante femme s'était faite de la vie en est toute bouleversée. Et tandis que le train s'ébranle, emportant à jamais Régine défaillante, Mme Odly s'affaisse sur un banc et elle gémit dans la simplicité de son cœur :

« La vie? La vie?... Plus je vieillis, mon Dieu, et moins je la comprends ! »

C'est sur ces paroles décourageantes que s'achève le roman.

Et cependant il laisse une impression réconfortante. Le droit chemin, c'est de faire son devoir, coûte que coûte, et dût le cœur en saigner.

Ce drame de passion est d'une haute élévation morale, et M. Guesviller en a analysé les phases avec une grande pénétration, en psychologue bien informé des mystères de l'âme humaine.

Et puis ce roman a un autre mérite : le sempiternel adultère en est impitoyablement banni! Cela nous change un peu!

***

GUSTAVE VAN ZYPE, *Claire Fantin.* (Bruxelles, G. Balat, éditeur, 3 fr. 50 c.)

Chose curieuse! ce roman aurait pu aussi être intitulé : *Le droit chemin.* Car il enseigne également la grandeur, la beauté du devoir. Il y a cette différence que l'œuvre de M. Van Zype est peut-être plus humaine : rien d'exceptionnel ne s'y passe

Hosted by Google

et nous pouvons facilement contrôler les sentiments que l'auteur prête à ses personnages. Ils appartiennent, en effet, à un monde qui est le nôtre, et ce sont des bourgeois, des êtres que nous coudoyons tous les jours, dont on nous conte l'aventure. Aventure toute morale, ici encore, et dont la haute portée sociale n'échappera à personne.

M. Van Zype, plus connu comme auteur dramatique que comme romancier, aime à remuer des idées qui forcent à réfléchir, à agiter des questions qui intéressent la famille et partant la société. Il tient, et avec raison, que l'artiste doit être autre chose et plus qu'un amuseur, et il pense que si l'on écrit, c'est qu'on a quelque chose à dire, et qu'on veut exercer une action sur le public. Pas n'est besoin, pour cela, de prêcher, et l'on peut très bien, comme le demandaient Boileau et, avant lui, Horace, joindre au plaisant le solide et l'utile. Il y a double profit à lire des romans comme celui-ci, qui veulent être, non parcourus d'un œil distrait, histoire de tuer le temps, mais étudiés, pour ainsi dire, médités, souvent repris, parce que les idées qu'on y développe ont leurs racines et comme leur prolongement dans la vie même, dans la réalité. Et notez que rien n'empêche de revêtir de toute la splendeur du beau une œuvre que l'on rêve d'imprégner de philosophie.

C'est le cas pour ce roman-ci. M. Van Zype veut nous convaincre — la leçon est vieille comme le monde, mais combien ont la sagesse de la mettre en pratique? — que contentement passe richesse, qu'il ne faut pas envier le luxe auquel notre condition nous interdit d'atteindre, qu'il est dangereux d'appareiller vers des Eldorados chimériques, de rêver les jouissances raffinées, à ce qu'on s'imagine, des paradis artificiels; enfin, que le bonheur est dans l'acceptation de la vie telle qu'elle est, dans l'accomplissement des devoirs qu'elle nous impose, ce qui donne à l'existence la plus modeste un sens auguste, un caractère de beauté qu'elle ne saurait avoir autrement.

Pour illustrer ces graves leçons, l'auteur imagine l'histoire d'une âme désemparée, d'une femme qui traverse une crise, qui, depuis qu'elle a respiré l'atmosphère de luxe où se meut

Hosted by Google

une de ses amies, trouve son intérieur terne et mesquin, et s'énerve et se dégoûte de la monotonie des besognes que chaque jour ramène, toujours pareilles. Ses enfants l'agacent, son ménage l'écœure, et même la bonté loyale et aimante de son mari irrite ses nerfs malades de femme un peu détraquée par la lecture des romans. On a évoqué, à propos de l'héroïne de ce roman, le nom de Mme Bovary. La ressemblance est plus apparente que réelle. Mme Bovary veut transporter le roman dans la vie réelle et elle descend aux pires folies de la passion ; Claire Fantin, elle, a trop d'orgueil pour faiblir, et l'aventure où elle est, un jour, sur le point de tomber entre les bras du mari de son amie, un viveur qui la convoite, un moment, la dégoûte plutôt, lui est un premier désenchantement. Ce qu'elle aime, c'est le luxe et les satisfactions qu'il procure, et que son mari ne saurait lui donner.

A l'encontre, du reste, de Mme Bovary, Claire Fantin guérit, peu à peu, de ses rêves nostalgiques, des visions d'inconnu, d'ignoré merveilleux qui la troublent. Et c'est son mari dont la bonté et l'intelligence opèrent graduellement cette guérison, transforment peu à peu en femme consciente de ses devoirs d'épouse et de mère une malheureuse en train de devenir la proie de ses rêves malsains. Avec infiniment de tact, il profite de tous les menus incidents de la vie pour la ramener à une conception plus juste de l'existence : questions naïves des enfants, misère, héroïquement supportée, d'un ménage voisin, mort d'une pauvre fille qui n'a pas su vivre, ruine d'un ménage riche et qu'on croyait heureux, caducité des amours défendues, grève d'ouvriers, autant de faits dont il tire modestement, et sans froisser l'orgueil de sa femme qui comprend peu à peu, des leçons de vie, pratiques et saines. Et Claire, enfin, après bien des révoltes, approuve, définitivement revenue de ses folles chimères :

« Tu as raison, dit-elle à Fantin, en se pressant contre lui, nous n'avons le droit de nous révolter que pour donner aux autres ce que nous avons, nous. Tu as raison : c'est nous qui vivons, et notre vie est bonne, puisque nous nous aimons devant tout cela (les misères des humbles), puisque nous avons créé et faisons vivre des enfants qui chantent, et puisque

Hosted by Google

nous savons souffrir en pensant aux autres, songer au bonheur de tous, percevoir et accepter le lien de solidarité qui nous attache à tous les êtres.

Et dans la grande paix chaude du soir, ardemment, elle baisa les lèvres de Fantin, qui pleurait. »

Nous ne saurions mieux louer ce roman de M. Van Zype qu'en disant que c'est non seulement une œuvre belle, fort bien écrite, mais une œuvre bonne et dont la lecture ne peut que faire du bien.

***

CHARLES BERNARD, *Contes bibliques*. (Anvers, imprimerie J.-E. Buschmann.)

Il y en a cinq : *La Vigne de Naboth Ruth, Histoire de Juda et de Tamar, L'Hôte* et *l'Invitation de Rebecca*. Et ils révèlent un poète qui s'est abreuvé aux sources de Jourdain, et dont la Muse, comme on disait « en ces temps-là », a erré sous les cèdres du Liban et les palmes d'Idumée. Seulement, qu'on ne s'y trompe pas : les histoires que conte, en vers mêlés de prose, M. Charles Bernard, n'ont rien de la naïveté un peu bébête parfois des récits qu'on impose encore à nos enfants, sous prétexte de leur enseigner « l'histoire sainte ». Elles ont une bien autre saveur, des couleurs plus franches et plus crues, et ce n'est, du reste, pas pour les enfants qu'elles ont été écrites.

La sombre poésie de la religion de Iahvé, ce dieu farouche et dont la voix ne retentit qu'à travers les éclairs et les tonnerres, l'ardente et brutale sensualité qui respire en mainte page de la Bible (1), voilà ce que vous trouverez en ces contes. Les étranges métaphores orientales, toutes gonflées de poésie et d'une poésie si intense, éclatent et dans les vers et dans les prose, qu'elles illuminent de fulgurations éblouissantes. Cela apparaît surtout dans *la Vigne de Naboth* et dans *l'Histoire de Juda et de Tamar*. L'histoire de cette femme qui attend le fiancé promis à sa jeunesse et qui accueille, en attendant,

Dans son lit ruisselant de myrrhe et de nébel,

(1) Voir la savante et souvent littérale traduction de Ledrain.

Hosted by Google

Juda, fils de Jacob, le père, précisément, de Scéla, le bien-aimé qui doit venir, dégage, plus particulièrement, un âcre parfum de volupté.

L'Hôte, c'est Satan, dont la divine beauté enchante les molles ivresses des jeunes hommes et des jeunes femmes de Sodome à qui il chante l'hymne de la Vie et de la Beauté.

On trouvera peut-être que l'inspiration de ce morceau, étincelant par endroits, est plutôt moderne que vraiment biblique, et je pense que l'on n'aura pas tort.

L'idylle de *Ruth* la Glaneuse, qui « offrit les délices de son petit sein brun aux baisers de Booz, le maître du champ », est charmante et le merveilleux poème de Victor Hugo (1) ne l'offusque pas trop de son redoutable voisinage. Seulement, pourquoi, ô poète, dire, et cela plusieurs fois : *du fin lin?* Pourquoi, au milieu de vers tout parfumés de poésie champêtre, avoir jeté cette chose barbare (c'est Ruth qui parle à Booz) :

Tu as droit de retrait lignager sur moi !

Je tiens à citer, pour donner une idée des rares qualités de poète qui distinguent M. Ch. Bernard, la fin de l'*Invitation de Rebecca*. La vierge de Nacor s'adresse au serviteur d'Abram :

Mon père est Béthuel, fils de Milca, l'épouse
De Nacor. Celui-ci, l'ancêtre, que jalouse
Abram, son frère aîné, par delà le désert,
Bâtit cette cité de granit et de fer.
Tout ce peuple est son peuple et je suis sa servante.
Écoute : dans ces murs que garde l'épouvante
Des torches flamboyant dans l'orbite des dieux,
Sont pourtant des jardins frais et délicieux,
Où le palmiste vert au vent qui se balance
Verse des brises de parfums et de silence.
Or, ces jardins sont pleins de roses et de fruits.
Regarde, le soir tombe, et dans le fond du puits,
Miroir d'une buée opaque qui se voile,
Comme des sicles d'or s'allument les étoiles...
Viens goûter la saveur des fruits dont je parlais,
Viens tremper ton pain dur dans mes vasques de lait,

(1) Booz endormi. (Légende des siècles.)

Hosted by Google

Et couché sur un lit tiède de sable rose,
Tandis que sur ton front s'effeuilleront les roses,
Dans ton rêve oublieux des périls du chemin,
Viens dormir dans le calme Eden de mon jardin. »

Puis Rebecca se tut. Sa gorge émue à peine
S'apaisa. Dans le ciel, les étoiles sereines,
Comme des gouttes d'or toutes prêtes de choir,
Chavirèrent au bord du sombre azur du soir.
La ville, un peu plus bas, fumait sous la nuit claire,
Et, tranquille, suivant la vierge hospitalière,
Le serviteur d'Abram, que son serment poursuit,
Assis sur son chameau disparut dans la nuit.

Ce sont là de beaux vers, et les *Contes bibliques* de M. Bernard en comptent beaucoup de pareils.

J. V.

Hosted by Google

LE MOIS POLITIQUE

« Vive la Pologne, Monsieur ! » ou plutôt non, car depuis le scandale Floquet, il y a du nouveau, « vive la Finlande, Sire ! »

Pendant que, suivant la tradition annuelle et ronronnante, nos parlementaires s'assemblent pour se donner au plus tôt le congé d'une grasse vacance, rien ne nous empêche de cingler vers la Baltique et d'y chercher, non les fraîcheurs d'une villégiature ou encore le change souriant d'un autre décor, mais une leçon de courage plutôt, leçon qui ne sera pas perdue pour nous, les neutres, qui vivons du bon plaisir de puissants voisins et surtout de leurs attitudes réciproques et du repos de leurs crocs respectifs de chiens du jardinier, qui ne veulent pas que le confrère nous dévore.

La Finlande n'a qu'un seul chien qui la garde, et c'est pourquoi il la dévorera consciencieusement si l'on n'y remédie. Mais qui donc oserait déranger le molosse russe dans sa terrible besogne ? Qui donc ferait pour ce petit peuple de Finlande ce qu'on n'a pas fait pour la Pologne jadis, dépecée très proprement par trois voisins; pour l'Arménie, pour le Transvaal hier encore? Les lois de la politique sont le secret des dieux; n'interrogez pas leurs ministres; ils répondront par des oracles, comme les sybilles, et bien malin celui qui y entendra quelque chose !

La Finlande a pourtant trouvé des avocats, non seulement chez les peuples libres, mais en Russie même, et c'est un résumé de leurs plaidoyers que la *Revue de droit international* publiait l'autre jour (1). Il en ressort clairement qu'en dépit de

(1) *La situation politique de la Finlande* (anonyme). Ont paru, en outre, et méritent d'être consultés : *La Constitution du grand-duché de Finlande.* Paris, Georges Bellais, 1900; *Diète de Finlande en* 1889; réponse des États aux propositions impériales concernant le service militaire personnel (traduction), même éditeur. W. Van der Vlugt, *Finlande, De rechtsvraag*, Amsterdam, Van Kampen, 1900.

Hosted by Google

certaines ambiguités dans les termes, l'autonomie du peuple finlandais a été reconnue par le tzar, dès le jour où le sort des armes lui a donné sur ce peuple la suprématie politique.

C'est en 1808 que la conquête de la Finlande dissocia celle-ci de la Suède et la livra au Russe vainqueur. L'année suivante, la Diète du pays, composée des représentants des quatre ordres, fut réunie à Borgo, et l'empereur Alexandre Ier y confirma solennellement les lois du pays, les privilèges des ordres et la liberté religieuse. Les rapports avec l'empire furent réglés à la satisfaction commune; un secrétaire d'État fut chargé de « rapporter à l'empereur » au sujet des affaires finlandaises, élaborées d'abord par un comité siégeant à Pétersbourg. En Finlande même, le gouvernement fut confié à un délégué impérial, présidant un conseil de régence, qui englobait la justice et l'administration dans ses attributions. Les lois devaient être, comme les impôts nouveaux, régulièrement votées par la Diète; il fut établi, en revanche, que le budget ordinaire serait fixé par l'empereur et que celui-ci garderait, dans toutes les questions intéressant les rapports avec la Russie ou avec les autres nations, ses prérogatives autocratiques.

Les conseillers, auxquels l'administration intérieure était confiée, n'étaient, d'autre part, responsables que devant le chef de l'État. A tous ces égards, la Finlande n'avait pas la situation normale d'un pays constitutionnel ; elle en avait du moins les formes essentielles ; sa Diète était bel et bien une Chambre, mais à pouvoirs limités et ne pouvant se réunir de son propre gré; enfin, la qualité de Finlandais était exigible pour l'admission aux emplois; seul celui de gouverneur général pouvait être confié à un Russe.

La politique d'Alexandre Ier fut très modérée ; elle porta les meilleurs fruits en Finlande ; non content de respecter les privilèges qu'il avait octroyés à ce pays, le tzar songea plutôt à les renforcer et en préciser le caractère. En 1816, il transforma le conseil de régence en Sénat afin de « marquer la « nature immédiate des rapports du gouvernement finlandais « avec la personne du souverain en lui donnant le même nom « qu'au plus haut organe du gouvernement de l'empire et du « royaume de Pologne récemment annexé ». Toutefois, il ne convoqua jamais la Diète et surveilla la mise à point et le per-

Hosted by Google

fectionnement des rouages administratifs plutôt qu'il ne se préoccupa de leur bon fonctionnement.

Sous son successeur, Nicolas Ier, le Sénat de Finlande vit ses attributions renforcées; le comité de Pétersbourg fut supprimé et désormais on en rapporta directement du Sénat à l'empereur; mais encore une fois, la Diète dormit son fâcheux sommeil, et pour concilier ses répugnances pour le parlementarisme avec le respect de la foi jurée, Nicolas Ier ajourna délibérément toutes les questions qui eussent nécessité l'intervention des délégués des ordres. Alexandre II procéda tout autrement. Ce fut un prince libéral, dans la mesure bornée où ce beau nom est applicable à un autocrate couronné; il annonça dès le début de son règne l'intention d'innover législativement, et comme le concours de la Diète était nécessaire, il la réunit bientôt; il l'ouvrit solennellement entouré de ses fils et de ses hauts dignitaires et y affirma son respect de la Constitution et, en même temps, ses intentions réformatrices. Les termes dans lesquels était faite sa communication n'en sont pas moins choquants pour notre constitutionnalisme: « Des considérations majeures, dont l'appréciation M'est « réservée, ne M'avaient pas permis de réunir les représen- « tants des quatre ordres... » Ainsi débute à peu près la déclaration lue le 18 septembre 1863, et on y lit encore : « La « publicité accordée aux débats de cette commission vous a « fait connaître d'avance l'objet de vos délibérations... » Ainsi était limitée dans sa tâche et comme tenue au licol l'assemblée, qui constituait l'expression la plus adéquate des volontés de ce petit peuple. Les événements ultérieurs devaient prouver que le licol avait paru trop long et trop lâche encore au despotisme moscovite.

Je ne puis analyser ici l'œuvre de la Diète de 1863 et des Diètes suivantes. Le caractère et la composition de ces assemblées furent, d'ailleurs, modifiés quelques années plus tard; la périodicité quinquennale leur fut assignée, et les conditions de validité de leurs délibérations furent définitivement formulées en cas de désaccord des ordres; enfin, parmi les questions d'intérêt national celle des langues (le suédois étant en concurrence avec le finlandais) et celle de l'organisation militaire reçurent des solutions nouvelles. Le service personnel fut, en 1878, décrété comme en Russie, mais l'armée resta nationale

Hosted by Google

et « basée sur les lois du pays » ; dès 1869, l'égalité des langues avait été admise et avait entraîné de profonds remaniements dans l'organisation de l'enseignement public.

Alexandre III ne fit guère que se conformer à la tradition établie par ses devanciers, et il appartenait — ironie amère — à son fils, à l'homme qui est le promoteur du Congrès de la paix et l'ami de la France républicaine, de se signaler par un véritable coup d'État, anéantissant dans leur principe toutes les franchises finlandaises.

Le 3 février 1899 fut publié à Pétersbourg et à Helsingfors un manifeste, où, dans un langage peu clair, aux circonlutions savantes et à la pompe jésuitique, on annonçait l'intention d'enlever à la Finlande le droit de faire ses propres lois ; il y était dit qu'à côté des prescriptions locales d'intérêt, il était « d'autres questions législatives, qui, étant étroitement liées aux « besoins de tout l'empire ne pouvaient être de la compétence exclusive des institutions du Grand-Duché ». Et sous prétexte de « compléter les lois existantes » et d'imprimer « une direction aux institutions compétentes de l'empire et du « Grand-Duché », l'empereur s'y réservait « la spécification « finale des questions législatives communes à tout l'empire ».

Comprendra qui pourra ! Les Finlandais ont bien compris eux, et ils ont montré une bravoure qui leur fait le plus grand honneur ; ils ont refusé respectueusement, mais avec fermeté, d'accepter cette violation de leurs franchises. La Diète, convoquée extraordinairement, a protesté en termes nets et mesurés à la fois. L'étranger s'est ému, et des milliers de signatures de l'Europe entière ont appris au tzar qu'il y avait des juges, sinon à Pétersbourg, du moins dans l'opinion. Mais le tzar n'a rien voulu entendre, et M. Trarieux, l'ancien ministre de la France, son alliée, ayant fait le voyage de Russie à la tête d'une délégation, M. Trarieux n'a pas même été reçu.

Pendant ce temps-là, pendant que les représentants de l'opinion se morfondaient dans l'antichambre des ministres de sa majesté autocratique, celle-ci entendait peut-être la lecture de quelque rapport sur les dernières condamnations politiques ou sur l'expulsion des juifs d'un gouvernement de plus... Et maintenant un hourrah pour l'alliance franco-russe !

M. WILMOTTE.

Hosted by Google

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

JEAN-JACQUES OLIVIER, *Voltaire et les comédiens interprètes de son théâtre.* — Paris, Société française d'imprimerie et de librairie. 10 francs

Sous ce titre, M. Olivier publie d'intéressantes notes sur les plus célèbres comédiens et comédiennes du XVIIIe siècle; il ne s'est pas borné à tirer des ouvrages de ses devanciers des élément d'intérêt déjà fort appréciables; il a, par des recherches personnelles, su donner une notion très suffisante de ce qui constitue le talent propre de chacune des célébrités dramatiques du temps dans leur rapport avec le théâtre de Voltaire; il a aussi eu le mérite de garder des proportions à son œuvre; tandis qu'il donnait quelques pages aux artistes de second plan, il consacrait des chapitres entiers à Mlle Dumesnil, à Mlle Clairon, à Lekain, bref à ceux qui furent les véritables collaborateurs du grand homme.

C'est la correspondance de celui-ci qui constitue naturellement la source à laquelle M. Olivier a puisé le plus. Mais il n'a pas négligé les mémoires du temps, les écrits de Diderot, de Grimm, de Marmontel, et jusqu'à ces livrets éphémères qui vantaient ou calomniaient l'actrice à la mode et qui ont au moins ce prix de nous renseigner sur la vogue dont elle jouissait. Peut-être aurait-il pu, pour les années 1762-1787, tirer un parti plus considérable des *Mémoires secrets* de Bachaumont et de quelques autres ouvrages de ce temps, que les Goncourt ont si adroitement mis à profit.

Peut-être aussi la rédaction de son livre est-elle un peu hâtive et le style en laisse-t-il parfois à désirer; mais ce sont là des tares infimes, et on consultera utilement, on lira sans effort ce gros volume d'une bonne venue et d'une honnête érudition.

*

ÉDOUARD RAHIR, *Le pays de la Meuse, de Namur à Dinant,* une carte, 58 photographies. J. Lebègue et Cie, Bruxelles. 3 fr. 50 c.

Hosted by Google

Joli volume, d'une forme coulante, dont l'auteur paraît bien informé et aime son sujet. Il n'abuse pas du côté légendaire et anecdotique ; il ne refait pas Jérôme Pimpurniaux. D'autre part, il n'entend pas pour la précision rivaliser avec Jean d'Ardenne, qu'il cite et loue à l'occasion en bon confrère qu'il est ; il n'impose pas non plus ses admirations et ne s'efforce pas de condamner le lecteur à le suivre servilement comme on suit un guide dans une église ou un musée. Enfin de jolies vignettes, bien choisies et bien tirées, rendent la lecture plus agréable encore. Ce volume vient donc, au début des vacances, au moment opportun.

*

GUIDE CASTAIGNE, *Paris et Versailles.* — Bruxelles, 1900. 2 francs.

Dans le même ordre d'idées, signalons ce nouveau guide à Paris et à Versailles. Il se distingue par sa concision, son caractère pratique, par la façon dont procède l'auteur qui mâche la besogne à ceux qui s'adressent à lui en leur traçant des itinéraires faits pour des gens pressés, mais qui entendent mettre leur temps à bon profit. C'est Paris et Versailles en cinq journées, c'est-à-dire juste le temps dont disposent les voyageurs porteurs de billets aller et retour belges, et, grâce à l'adresse du guide, on ne peut s'imaginer ce que en ces cent et vingt heures verra de choses le touriste, qui emportera dans son sac ce nouveau volume de la collection Castaigne.

*

G. ABEL, *Les lois sur le contrat de travail du 10 mars 1900 et sur l'épargne de la femme mariée du 10 février 1900.* Gand, Hoste, 2 francs.

Notre excellent collaborateur a rendu un sérieux service aux industriels, aux avocats, à d'autres encore, en publiant ce commentaire avec les textes français et flamand des deux lois et des arrêtés y relatifs. Son œuvre a dû lui coûter un gros labeur ; car on y trouve tout ce qui a été dit de notable dans les discussions parlementaires auxquelles les deux lois ont donné lieu ; du fatras de ces discusions préalables, M. Abel a dégagé ce qu'il valait la peine de retenir ; mais son esprit juridique ne l'a pas moins heureusement servi.

Hosted by Google

ÉTUDE DES FORCES SOCIALES

DE L'ANALYSE

ET

DE LA SYNTHÈSE DE LA FORCE ÉLECTORALE

La fonction électorale, qui consiste à choisir ceux à qui dans le gouvernement indirect sera confié l'exercice de la puissance publique, est la fonction essentielle de l'ordre constitutionnel et politique; elle est au premier rang chez tous les peuples qui ont dépassé le stade de la monarchie absolue et s'applique merveilleusement, quoique à des degrés divers, soit dans les républiques aristocratiques ou démocratiques, soit dans les monarchies tempérées ; c'est désormais le ressort de toute la machine politique. Il importe donc de l'améliorer autant que possible et, dans ce but, de l'étudier préalablement dans ses principes et sa construction scientifique, telle qu'elle résulte, non d'un raisonnement aprioristique, mais de l'induction et, pour ainsi dire, du syncrétisme tiré de l'observation de diverses législations positives. Seulement, dans la présente étude, qui autrement aurait été trop étendue, nous ne ferons point descendre dans cette substruction, mais nous montrerons seulement la partie de l'édifice qui s'élève au dessus. Nous nous réservons de présenter dans une autre le spectacle concret de la réalisation de ces idées dans les divers systèmes électoraux.

L'électorat n'est point isolé dans le monde du droit public,

Hosted by Google

ce ne fut pas tout d'abord qu'on essaya de confier à un certain nombre d'hommes estimés, plus éclairés, plus intègres, plus capables par leur situation sociale, c'est-à-dire plus forts, le soin de s'occuper des affaires collectives à son lieu et place; on a dû essayer de s'en occuper soi-même à l'origine, et c'est en effet ce qui a eu lieu. L'exemple du gouvernement direct en Grèce, à Rome, renouvelé aujourd'hui en Suisse, en est une preuve. Au lieu de s'en remettre à quelqu'un pour faire une loi, voter un impôt, rendre un jugement, gérer des intérêts provinciaux ou communaux, on ne s'en remettait qu'à soi. Cela a été couramment possible quand la société était simple, les affaires sans complexité et que l'État comprenait un territoire peu étendu, mais est devenu, sinon impossible, du moins difficile, à mesure de la complexité croissante de la société et de l'extension du territoire. Au lieu de décider soi-même sur tous ces sujets, on a choisi des personnes plus compétentes qui les régleront à notre place. L'élection n'est que le vote à deux degrés sur les affaires elles-mêmes. La fonction votale est donc une fonction globale qui comprend la fonction plébiscitaire ou de referendum, d'une part, et la fonction électorale, de l'autre. Nous n'avons à nous occuper ici que de la seconde, mais il fallait d'abord la situer exactement. La fonction complète est non pas la *fonction électorale*, mais la *fonction votale;* la première n'est qu'un démembrement de la seconde. Entre les deux apparaît ce qu'on a appelé le mandat impératif, en vertu duquel l'élu ne serait que le porte-voix de l'électeur, et dont la définition même emporte la négation du mandat politique consistant dans le pouvoir donné de décider soi-même suivant ce que les circonstances imprévues et imprévoyables au moment du vote exigeront; il est raisonnable seulement, en matière de revision constitutionnelle, quand il s'agit de prendre à l'instant une décision que le mandant aurait, d'ailleurs, aussi bien prise lui-même.

La fonction électorale, dans son sens restreint, consiste donc à conférer un mandat, le mandat de décider pour soi chaque question, elle crée le gouvernement indirect dont elle est la seule source. Elle a d'ailleurs pour résultat, suivant les temps et les lieux, d'élire soit des législateurs, soit des juges,

Hosted by Google

soit des administrateurs et d'agir dans le domaine du pays entier, de la province, de la commune ou de la fédération qui relie ces divers cercles concentriques. Mais, dans tous les cas, elle aboutit à un véritable vote à deux degrés sur chacune des questions politiques ou législatives, le simple citoyen nommant celui qui votera pour lui sur toutes les questions proposées.

Le vote sur les points en question dans le gouvernement direct est un vote *objectif*, tandis que celui sur le choix des personnes dans le gouvernement indirect est un vote *subjectif*.

A l'*élection* de la part de la nation entière ou fractionnée correspond la *nomination* de la part du souverain indépendant de la nation, mais parallèle. C'est ce qui a lieu dans les républiques tempérées et surtout dans les monarchies constitutionnelles. Le souverain dynastique, par exemple, ne procède pas de la souveraineté nationale, et, de son côté, il nomme, en réalité, et, en rectifiant les mots, il élit certains fonctionnaires, même la plupart d'entre eux, tandis que la nation en élit d'autres qui ne s'appellent pas fonctionnaires, mais qui le sont aussi puisqu'ils exécutent des fonctions sociales déterminées. Au contraire, dans la monarchie absolue, tous sont élus par le souverain et, dans les républiques absolues, tous sont élus par le peuple. On voit que le domaine de l'élection peut ainsi considérablement s'étendre ou se restreindre. Il peut partir de points opposés et, dans les deux cas, constitue un gouvernement indirect.

La nation et chacun des membres qui la composent ont-ils le droit de déléguer l'exercice du pouvoir au moyen de l'élection? En ont-ils le devoir? Ont-ils à la fois les deux? En outre, l'exercice de la fonction électorale est-elle surtout un droit, et doit-on l'envisager constamment comme tel, par conséquent, au profit de celui qui l'exerce?

Généralement, c'est ainsi qu'on la considère, d'abord dans les pays de suffrage universel, comme la France, où elle semble le premier et le plus fondamental des droits; chacun tient à sa quote-part, à sa part virile, sans vouloir rien en retrancher; il en est de même dans les pays de suffrage restreint et très restreint, ceux qui l'exercent en repoussent les autres précisément en vertu de leur droit propre et exclusif,

Hosted by Google

et entre eux et les exclus il y a lutte continuelle pour la conquête ou la conservation d'un droit rigoureux.

Rien de plus antiscientifique. Sans doute, la fonction électorale peut devenir un droit; elle peut aussi devenir un devoir, mais ce n'est point là son caractère originel. *Avant d'être un droit, c'est une force.*

Ce mot a besoin d'explication; nous entendons par là une force naturelle du monde social, analogue aux forces du monde mécanique, physique, chimique ou biologique, par conséquent, au mouvement, à l'attraction et à la pesanteur, aux combinaisons chimiques, aux lois de la vie. Elle se rencontre dans le monde sociologique avec d'autres forces; elle est une loi, comme en économique, la division du travail, qui n'est, à proprement parler, ni un droit ni un devoir. Elle est légitime, puisqu'elle est utile et même nécessaire, et non parce que telle personne en profite en raison de l'égalité. En sociologie, il n'y a pas originairement de droits; il n'y a, comme dans la nature, que des forces quelquefois méchantes, presque toujours bienfaisantes. Il faut se pénétrer de cette idée pour la solution de ces questions et même pour leur méditation sûre. Personne n'a droit à son suffrage qu'autant qu'il ne peut pas nuire à la société, qu'autant qu'il peut lui servir. D'autre part, on ne peut pas plus légalement détruire la force de l'électorat qu'on ne saurait annihiler les éléments naturels : l'eau, le feu, souvent dangereux, mais dont il est impossible de se passer. La force du suffrage est supérieure à un droit lui-même, dans le sens technique où la science juridique et la politique le comprennent.

Cependant cette loi naturelle, cette force naturelle peut engendrer un droit et aussi un devoir, au profit ou contre tel individu, mais ce droit, ce devoir *se moulent sur la loi naturelle*, sur la force, et en suivent tous les contours, sans pouvoir en rien la dépasser.

Mais comment le principe de la fonction électorale est-il une force naturelle du monde sociologique, une loi, supérieure au droit lui-même, à l'obligation? C'est que c'est un mode nécessaire de sélection que rien ne peut remplacer. Or, la sélection,

Hosted by Google

en général, est incontestablement une loi sociale de la plus grande étendue. Lorsqu'il s'agit de gouverner, dès lors qu'on ne peut le faire soi-même, soit à cause de l'éloignement du centre géographique, soit en raison de la complexité sociale, soit pour cause d'incompétence personnelle, soit par manque de temps libre, il faut bien que le soin en soit confié à d'autres.

Comment ces gouvernants seront-ils choisis? Il s'agira de trouver les plus capables, d'une capacité spéciale et technique, pour régir chaque partie, et, d'autre part, les plus probes et les meilleurs avec une capacité générale, mais par là forcément restreinte, pour régler l'ensemble et diriger. Les spécialistes dirigeraient mal la politique : ils risqueraient de ne pas la comprendre ou de la tourner à leur profit; les généralistes, les hommes probes ne pourraient décider des choses techniques; la réunion des deux est nécessaire. Mais il est impossible de les découvrir en employant des moyens identiques. La valeur spécialiste ne peut se juger que par les spécialistes eux-mêmes, avec la procédure des examens, des concours, avec l'addition d'un certain temps de stage et d'exercice professionnel. La valeur du généraliste, celle de la probité, du dévouement, de la bravoure, de l'intelligence de la vie, du sentiment sur les questions politiques, religieuses, sociales, ne peut s'apprécier que par tout le monde, pour ainsi dire, par les voisins, quand il s'agit d'affaires communales, par les gens de la même région, et la procédure électorale peut manifester cette approbation et mettre à même les éligibles de fournir leurs preuves à l'électeur.

C'est ainsi que l'élection ne doit être qu'une *sélection sui generis*, que la *sélection générale* opposée à la *sélection spéciale*. Souvent en pratique, et par abus, elle devient autre chose. L'éligible fait des promesses qu'il ne pourra d'ailleurs tenir; il cherche à corrompre l'électeur, qui souvent aussi corrompt à son tour; il flatte les passions politiques ou autres, et excite à la haine des adversaires; loin d'être probe, il est à peine honnête; loin d'avoir des connaissances générales et l'expérience de la vie, il est privé des deux; loin de représenter franchement une opinion, il la simule seulement, quoiqu'il ait des convictions

Hosted by Google

contraires. Ce sont des abus fréquents, mais des abus seulement; le principe reste tout autre. L'élection opère et sélige, malgré les exceptions, par la sélection qui lui est propre.

Il faut même dans ce but une élection à large base; sans doute, il n'est pas toujours nécessaire qu'elle soit à suffrage universel, ni même qu'elle soit numérale; mais l'élection trop restreinte n'aurait plus la vigueur nécessaire pour séliger. Cela se conçoit aisément. Une eau en quantité restreinte et enfermée devient vite croupissante; elle perdra les qualités de l'eau vive et courante et sans cesse renouvelée. De même, le suffrage insuffisant se laissera pénétrer par la corruption, l'indifférence, l'exclusion ou d'une classe ou d'un parti. Aussi toutes les nations sages élargissent peu à peu la capacité électorale; seulement elles le font graduellement, ce qui assure une capacité de fait antérieure à celle du droit; le renversement de cet ordre est fécond en désordres et en surprises.

La sélection électorale ne se borne pas à trier les plus honnêtes, les plus dévoués; cela ne suffirait pas, car pour diriger les affaires d'un pays, d'autres qualités sont nécessaires, et d'ailleurs il ne s'agit pas seulement du pays dans son ensemble, mais en particulier, de la région que l'on habite, même pour les élections parlementaires, et, d'autre part, des idées politiques qu'on croit justes et qu'on désire voir dominer. Par exemple, j'appartiens à telle province de l'ouest ou à telle ville; il sera nécessaire que ses intérêts spéciaux soient tenus en main; le député le plus honnête d'une autre région ne pourrait les soutenir, il les combattrait même. Par exemple encore, j'appartiens au parti A; je sais qu'un des candidats du parti B possède toutes les qualités requises, plus qu'aucun de ceux de mon propre parti; cependant je le laisserai de côté, et je m'en tiendrai à la liste A en son entier, et j'aurai raison de le faire, le candidat B combattant des idées que je crois justes.

La sélection résultant de l'élection s'appliquera donc : 1° à la valeur intellectuelle et morale du candidat; 2° à sa situation territoriale, et à l'intérêt soit de la province, soit de la profession représentées; 3° à ses opinions politiques conformes à celles de l'électeur. C'est cette triple sélection que l'élection, force sociale à ce destinée, peut seule réaliser.

Hosted by Google

A la lumière de ces idées générales nous étudierons brièvement dans la présente étude : 1° la fonction électorale en puissance; 2° la même foncction en activité; 3° la même en ses résultats.

Si nous consultons, en effet, la génèse et le développement successifs, nous constatons que l'électorat existe d'abord comme toute autre fonction ou toute autre action, en potentiel; on peut être capable ou incapable de voter, ce vote peut avoir de la valeur, soit par le nombre, soit par le poids et l'intensité; tous les votes peuvent être destinés à se confondre, ou, au contraire, n'acquérir toute leur valeur qu'en se groupant d'une certaine façon; ils peuvent de par leurs natures diverses être utiles dans des buts différents; enfin, la force votale peut produire un droit et un devoir; dans tous ces cas, le vote n'est pas en jeu lui-même, mais seulement la faculté de voter. Lorsque le potentiel électoral est ainsi bien établi, il passe à l'état d'activité, d'exercice supposé, et alors les lois, les formes de cet exercice sont étudiées; enfin lorsqu'il a obtenu son aboutissement pratique possible, il y a lieu d'observer le résultat qu'il peut obtenir.

TITRE PREMIER.

Du potentiel électoral.

Le potentiel électoral consiste dans la possibilité d'exercer la fonction électorale, dans la forme que peut avoir le suffrage et dans le but qu'il peut obtenir. Il a pour corollaire le droit plus ou moins complet pour chaque citoyen d'être électeur ou éligible et le devoir d'exercer le vote ou de remplir la fonction élective.

De là les trois divisions suivantes du potentiel électoral : 1° *force* électorale; 2° *droit* électoral; 3° *devoir* électoral.

Il faudrait, pour être tout à fait exact, dire plutôt *force votale*, *droit votal* et *obligation votale;* car, ainsi que nous l'avons vu, l'élection n'est qu'un démembrement du vote, et celui-ci peut consister aussi bien à décider les questions elles-mêmes

Hosted by Google

qu'à choisir celui qui les décidera. Mais, comme notre sujet se restreint à l'élection, exclut le vote plébiscitaire et le referendum, nous nous contenterons du mot *électoral*, quoique moins juste.

La force se distingue bien nettement du droit et de l'obligation, et nous avons esquissé cette distinction. Elle est, en réalité, une loi naturelle qu'il ne faut pas confondre avec une loi juridique; c'est une loi *aveugle et sourde*, opérant fatalement et qu'il est impossible à l'homme de mettre de côté. Lorsqu'une loi est utile à la société, elle devient obligatoire pour l'individu, et celui-ci peut à son tour s'en prévaloir, mais dans la mesure que la nature a marquée. Ici, comme dans toutes les autres matières sociales, le *droit* est *secondaire* et *hystérogène;* au contraire, la *force sociale* à employer apparaît au *premier plan*. C'est donc à ce point de vue surtout que nous examinerons le potentiel électoral.

Il faudra l'étudier, aussi bien que tout ce qui touche aux élections, successivement du côté *actif* et du côté *passif*. Le premier est celui de l'électeur, le second celui du candidat. C'est le premier qui confère le pouvoir procuré par le résultat de l'élection. C'est le second qui le reçoit. Souvent les conditions ne sont pas les mêmes pour l'électeur que pour l'éligible; elles sont généralement plus sévères pour le dernier. Entre les deux, du reste, il existe des intermédiaires, par exemple, dans l'élection à plusieurs degrés, les électeurs secondaires.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA FORCE ÉLECTORALE.

La *force électorale* ou *votale*, comme une *des forces sociales*, peut être étudiée en elle-même, c'est-à-dire en ses composantes, et en son ensemble ou dans sa distribution ou dans son but et son emploi possibles. Il s'agit d'expliquer cette division.

Comme toute force sociale, et ainsi d'ailleurs qu'une force mécanique physique ou chimique, la force électorale se décompose en un certain nombre d'éléments ou tensions qui s'annu-

Hosted by Google

lent, il est vrai, partiellement comme toutes les forces, mais qui, pour le surplus, se combinent et forment une force totale. De même que la gravitation dans le monde cosmique consiste dans la combinaison de deux forces composantes, la force vive qui donne le mouvement rectiligne et progressif, et la pesanteur qui imprime un mouvement rectiligne aussi, mais de haut en bas, si bien que de la combinaison des deux résulte un mouvement curviligne et circulaire; de même qu'en chimie la combinaison de deux corps simples donne un corps nouveau tout à fait distinct des deux premiers, de même en sociologie, la force électorale, ainsi que nous le verrons tout à l'heure, se décompose en plusieurs mouvements élémentaires tout à fait différents et qui paraissent même contraires l'un à l'autre. Ce n'est qu'à la suite de cette analyse et lorqu'on a bien compris les composantes qu'on acquiert l'intelligence parfaite du total.

Cette connaissance de la force ne suffit pas, ce n'est que la connaissance intrinsèque; il faut aussi savoir comment cette force se produit, quels en sont les générateurs. Par exemple, il ne s'agit pas de connaître seulement ce qu'est l'électricité, ni même quels en sont les effets; il faut rechercher aussi quelles en sont les causes, soit naturelles, soit artificielles, et à quels générateurs on peut avoir recours pour la produire; il y a, à ce point de vue, l'électricité par action chimique et celle par induction. De même, les combinaisons chimiques se produisent de diverses manières, tantôt sous l'influence de la chaleur, tantôt sous celle de l'électricité ou de la lumière, ou de rayons chimiques spéciaux. Il en est ainsi en matière sociale. Par exemple, le vote ou l'élection qui a de si grands effets politiques peut émaner de groupements divers de citoyens, ou de citoyens non groupés, ou de certains groupes seulement à l'exclusion des autres; ce sont les générateurs différents de cette force sociale, et celle-ci en reçoit diverses empreintes; elle n'a pas toujours ainsi la même intensité et ne se dirige pas vers le même but.

Ce but, ou plutôt l'effet de la mise en œuvre de cette force sociale, doit à son tour être étudié. C'est ici qu'il faut repren-

Hosted by Google

dre le terme plus générique de *force votale*. Cette force aboutit, suivant les cas, soit à la décision des questions elles-mêmes, soit au choix des personnes qui les décideront pour nous, et ces personnes seront chargées de nos intérêts de diverses natures, tantôt des questions nationales, tantôt des questions provinciales ou communales, tantôt des fédérales, tantôt des constitutionnelles. Il s'agit alors de l'effet de la force.

La force électorale peut donc être considérée tantôt en *elle-même*, tantôt dans ses *générateurs*, tantôt dans ses *effets*.

SECTION PREMIÈRE.

De la force électorale considérée en elle-même ou dans ses composantes.

La force électorale semble tout d'abord simple et non composée, non susceptible d'analyse, et c'est cette erreur d'observation qui a causé les plus funestes conséquences. Pour beaucoup, surtout dans l'état social contemporain, c'est le *nombre* qui est le seul *élément* de cette force. Dans la société, chacun a le droit de s'occuper de ses intérêts, de vivre, et le droit à la vie est égal pour tous. Tous n'ont donc qu'à se réunir, à donner leur avis sur une question, ou s'ils sont incompétents pour la résoudre eux-mêmes, choisir les personnes qui la résoudront mieux ; c'est la *majorité* qui l'emportera.

Ce droit des *majorités* semble évident à ce point de vue, toutes les unités étant égalisées. L'erreur qui éclate après quelques instants de réflexion provient de ce qu'on s'est posé à tort au point de vue d'un droit, lequel est secondaire, tandis qu'il fallait se placer à celui d'une force naturelle qui est capital. Le choix de personnes compétentes, leur élection est une des lois sociales, c'est cette loi qu'il importe d'accomplir, et d'accomplir le plus parfaitement possible ; le droit de chaque citoyen existe, mais ne vient qu'après. Or, au point de vue de la force sociale, ce n'est pas le nombre seul qui doit décider ;

Hosted by Google

sans doute, il ne doit pas être éliminé, c'est une composante indispensable de la force, et il est utile que chacun, même le plus infime, soit entendu dans le concert électoral, parce qu'il a un intérêt de soi-même, une donnée utile à apporter, et le suffrage doit rester universel, en ce sens que personne ne doit être exclu du droit de voter. Mais le nombre n'est pas la seule composante; il y en a d'autres, et d'abord le *poids*. Le suffrage de l'un ne vaut pas exactement celui de l'autre : celui du plus honnête est supérieur à celui du moins honnête, et même l'honnêteté peut être tellement diminuée qu'elle emporte l'exclusion du droit de suffrage, ce dernier résultat a lieu dès aujourd'hui; de même, celui du plus instruit vaut mieux en thèse que celui du moins instruit, et celui de l'homme qui a le plus d'expérience de la vie est préférable aussi à un autre titre. Les suffrages, aussi bien que les témoignages en justice, ne se comptent pas, ils se pèsent. Cette vérité si claire semble cependant nouvelle, et ce n'est que récemment que des publicistes, puis quelques législateurs l'ont mise en honneur.

Ce n'est pas tout, le suffrage se *mesure* aussi : il a des étendues diverses. Quand il s'agit de choisir un candidat, il faut le connaître; or, l'horizon de chacun est plus ou moins borné, et l'un peut apercevoir une personne compétente, tandis que pour l'autre cette personne n'est pas visible. Ceux qui sont sur une colline verront plus loin que ceux qui sont situés dans la vallée ou sur la plaine. Ainsi l'électeur peu instruit, vivant à la campagne, pourra bien choisir parmi ses voisins celui qui le représentera au conseil communal, mais pour le représenter à la province ou à l'État, il devra peut-être laisser au premier élu le soin de choisir lui-même à son tour. Celui-ci est sur la colline et ses regards plongeront jusqu'à un horizon plus lointain. Il y a donc dans la force électorale *trois composantes* : 1° le *nombre* 2° le *poids* ; 3° la *mesure*, qu'il faut étudier séparément avant de les réunir. Quelquefois on n'emploie qu'une de ces composantes, et alors le système est très défectueux, ou deux seulement; mais, dans certains pays, on commence à en constituer la synthèse.

Hosted by Google

Première composante : Le nombre.

Le nombre est certainement aujourd'hui la composante fondamentale ; en effet, si toutes les nations, et même si la plupart d'entre elles ne possèdent pas le suffrage universel, toutes y tendent, et il y en a qui n'en sont séparées que par une mince cloison, exigeant de l'électeur, par exemple, qu'il paie une contribution quelconque; dans ce cas, ce suffrage n'est plus repoussé que de nom.

Ce n'est même qu'après avoir subi l'étape du suffrage absolument universel, c'est-à-dire numéral, qu'elles reviendront dans le cours de l'évolution à un suffrage qui restera universel, mais qui ne sera plus purement numéral, introduisant dans la force électorale ses éléments autres que le nombre.

Mais le nombre lui-même, quoique son principe soit très simple, n'a pas toujours des applications uniformes, et les *systèmes numéraux* peuvent être très différents les uns des autres.

Il faut distinguer : 1° le nombre *absolu;* 2° le nombre *suffisant;* 3° le nombre *proportionnel;* suivant qu'on admet l'un ou l'autre comme critère électoral, on arrive à des résultats bien différents, parfois contraires.

A. Nombre absolu.

Le système du nombre absolu est celui qui domine dans la législation française actuelle. Il est des plus simples : on compte les voix des électeurs, toutes de même valeur; c'est la majorité qui l'emporte, tantôt absolue, tantôt relative, se comptant tantôt sur les inscrits, tantôt sur les votants, et aboutissant toujours, au dernier tour, à la véritable majorité numérique, à la *majorité relative*.

Même en conservant au nombre ce caractère absolu en vertu duquel la voix de l'un égale exactement la voix de l'autre, il peut cependant arriver que plusieurs personnes n'aient ensemble qu'une voix, d'où il résulte que chacune, prise à part, n'ait qu'une *demi-voix* ou un *quart de voix*. De même, la

Hosted by Google

force de la voix peut être atténuée ou augmentée, et il en résulte inégalité dans les suffrages ; ce résultat peut se produire dans le scrutin de liste.

Nous classerons tous ces cas sucessivement :

a) Nombre absolu entier.

C'est le cas le plus simple et le seul qui nous soit bien connu en France. D'après notre propre législation, le nombre décide sans contrepoids ; il n'y a besoin que de compter les votes.

Dans certains pays, le mécanisme n'est jamais plus compliqué ; dès le premier tour de scrutin la majorité relative suffit : c'est le règne du *nombre simple*.

Mais, dans la plupart des autres, on ne se résout à cette extrémité que quand les moyens d'obtenir une majorité plus forte et plus réelle ont été épuisés. En effet, la *majorité relative* peut être, en réalité, une *minorité effective*. Supposons qu'il n'y ait que le sixième des électeurs inscrits à voter, et que les votants se partagent sur dix noms ayant à peu près le même nombre de voix. Celui qui est élu à la majorité relative ne l'est en réalité que par le dixième du sixième, soit par le soixantième des électeurs inscrits ; tous les autres sont d'avis contraire ; il est donc le produit d'une infime minorité.

Aussi le second système très usité exige au premier tour de scrutin la majorité absolue des votants et le quart des électeurs inscrits ; ce n'est qu'au second tour que la majorité relative suffit. Ce système est insuffisant. Le même résultat que nous avons signalé tout à l'heure peut se produire au second tour : l'élu sera le produit d'une minorité infime encore.

On conçoit un système qui obligerait à répéter les tours de scrutin jusqu'à ce qu'on parvînt à la majorité absolue, mais il serait possible qu'on n'arrivât jamais à ce résultat. Cependant on peut l'atteindre par un moyen indirect que beaucoup de législateurs emploient.

Au premier tour de scrutin on exige la majorité absolue des votants, et sinon la majorité, une quantité très forte des inscrits ; au second tour, le scrutin ne peut plus porter que sur

Hosted by Google

ceux qui ont obtenu le plus de voix au premier; les deux premiers, par exemple; on est sûr alors d'obtenir une majorité absolue, au moins des votants, sinon des inscrits. Que si cette limitation paraît trop brusque, on fait porter le second tour sur les six candidats, par exemple, ayant obtenu le plus de suffrages, et s'il n'en sort pas une majorité absolue, on réserve le troisième tour aux deux candidats principaux.

Par ces moyens de ballottages, non plus anarchiques, mais organiques, on obtient la seule majorité réelle, la majorité absolue, plus forte à elle seule que toutes les minorités réunies. Il est vrai que le moyen est un peu forcé, puisque chacun n'obtient plus le candidat de son choix, mais il peut encore faire triompher son parti politique.

Cependant cette majorité absolue peut elle-même ne pas suffire. La moitié des électeurs, ou même la moitié des votants moins un, peut ne pas être représentée. Pour les électeurs, il y a un remède dans l'obligation imposée du vote; pour les votants, on a recours à la représentation proportionnelle dont nous parlerons tout à l'heure sous l'une des rubriques suivantes, celles du nombre suffisant et du nombre proportionnel.

Ce n'est pas tout : les *sociétaristes* admettent bien la majorité, au moins absolue, mais les *individualistes* refusent de reconnaître que les dissidents peuvent être liés : pour eux, la majorité, même absolue, ne suffit pas; il faut l'*unanimité*. L'élection est un mandat : je puis bien être tenu temporairement par celui que j'ai choisi, mais non par celui qu'a choisi mon voisin. Ce système s'est fait jour dans l'histoire de deux manières très remarquables : d'abord par le *liberum veto* qui avait lieu en matière politique et constitutionnelle, puis en matière judiciaire, aujourd'hui encore, dans le jury anglais.

Chacun sait que jusqu'à ce qu'ils parvinssent à un verdict unanime, les membres du jury étaient enfermés, plus tard emmenés par le magistrat dans les différents lieux où il tenait ses assises; aujourd'hui encore, à défaut d'unanimité, l'affaire est envoyée à une autre session.

Hosted by Google

Tels sont les divers systèmes de l'*élection numérale;* celui de la *majorité relative*, celui de la *majorité absolue* portant tantôt sur le nombre des inscrits, tantôt sur celui des votants, tantôt sur les deux, obtenue par divers artifices; enfin, celui de l'*unanimité*.

Que si l'élection aboutit à deux candidats ayant un nombre égal de voix, c'est tantôt le sort, tantôt l'âge qui décide; on ne procède pas à une élection nouvelle.

b) Nombre fractionné.

Chaque électeur possède un vote; nous verrons plus loin si quelques-uns ne peuvent en posséder plus d'un; mais quelquefois il ne possède qu'une fraction de vote.

Ce cas est très rare; lorsqu'une personne morale est appelée à voter comme personne morale, elle n'a qu'une voix; cette voix peut être conférée à l'un de ses administrateurs; dans ce cas, en réalité, chacun de ses membres a une fraction de voix, et celui qui exerce le vote pour eux a, par conséquent, une voix collective.

c) Nombre condensé.

Il s'agit du *vote cumulatif*, un des procédés employés pour obtenir la représentation des minorités, moyen d'ailleurs inefficace dans ce but; nous l'examinons ici dans son principe.

Lorsque l'élection a lieu au scrutin de liste, le procédé normal consiste à donner autant de votes qu'il y a de candidats à élire et à appliquer chacun de ces votes à un candidat différent; ainsi j'aurai la chance de voir passer tous ceux que je préfère et écarter tous ceux que je repousse; mais je puis ne pas avoir cet espoir si je fais partie d'une opinion en minorité. Aucun de mes candidats ne sera élu.

Je pourrai alors faire un sacrifice. Au lieu de donner chacun de mes votes à un candidat différent, je les donnerai tous au même; j'aurai ainsi la certitude de voir passer un de mes représentants, peut-être deux ou trois, si disposant de dix suffrages je les donne à deux ou trois candidats seulement.

Hosted by Google

Mais beaucoup de législations, la nôtre par exemple, ne permettent pas ce procédé.

Il est sujet à critique; il fait dépendre du hasard et de combinaisons, de coalitions, le résultat de l'élection. De plus, en principe, il en résulte qu'une partie des candidats ne sont pas nommés par tous et qu'on n'a même pas voté sur eux.

d) Nombre limité.

Il s'agit encore d'un des moyens rudimentaires de la représentation des minorités. S'il y a six députés à élire, chacun ne pourra voter que pour quatre, ne disposant que de quatre suffrages; il en résultera que si la majorité est assurée de quatre sièges, la minorité sera sûre d'en obtenir deux. Tel est le vote limité; il a cet inconvénient que sur un certain nombre aucun vote électif n'a lieu de la part de certains électeurs. D'ailleurs, le résultat pratique dépend encore du hasard.

C'est ainsi que la force normale du nombre se trouve exceptionnellement *fractionnée, condensée* ou *limitée*.

B. NOMBRE SUFFISANT.

Au lieu d'exiger pour qu'un candidat soit élu qu'il ait obtenu soit l'unanimité, soit la majorité absolue, soit la majorité relative des votants ou des inscrits, on peut, envisageant le nombre à un autre point de vue, demander seulement qu'il obtienne sur l'ensemble des voix un *certain minimum*. Ce système s'applique ordinairement à la représentation des minorités. Il y a 10,000 votants; on peut dire que toute liste qui aura atteint le chiffre respectable de 3,000 suffrages, par exemple, aura droit à la nomination d'un de ses candidats. Dans le système de la majorité, la liste qui aurait 6,000 voix ne laisserait rien à aucune des autres; par ce procédé, au contraire, une des listes concurrentes obtiendra un siège.

Ce système tient à une idée que nous développerons à l'instant davantage, celle que l'assemblée élective doit être le pays à une échelle réduite, et est, par sa nature vraie, plutôt *géométrique* qu'*arithmétique*.

Hosted by Google

C'est le système dit du *quotient électoral;* il réalise la représentation des minorités d'une manière plus exacte que le vote cumulatif ou le vote limité, mais cependant incomplètement encore; mais c'est en lui-même que maintenant nous le décrirons.

Il est juste que la totalité, au lieu de rester indivisible au moyen de la majorité absolue, soit fractionnée en autant de fractions qu'il est nécessaire pour donner à chaque parti ayant une certaine importance une représentation. Mais comment juger de cette importance et quel est le chiffre nécessaire pour la constituer? Quel est à la place du *nombre absolu* le *nombre suffisant?*

Pour l'obtenir, on divise le nombre total des votants par le nombre des personnes à élire; le résultat de cette division est le quotient électoral. Puis on divise le nombre des voix obtenu par chaque parti par ce quotient. Chaque parti aura un nombre de députés égal au nombre de fois qu'il aura obtenu ce quotient, c'est-à-dire le nombre suffisant pour être représente.

Il suffira pour être élu d'avoir le quart des voix s'il y a quatre candidats à élire, le dixième s'il y en a dix. Si, par exemple, dans ce dernier cas, un des partis a le dixième des voix, un second un autre dixième et le troisième les huit derniers, le premier aura un député, le second un également, et le troisième en aura huit.

Tel est le système du quotient pur et simple. Cependant il est possible que chaque parti n'obtienne pas le quotient juste, mais un chiffre de voix excédant ou un chiffre moins fort, il y a, par conséquent, un nombre de suffrages non employé; c'est ainsi que, dans l'exemple précédent, chacun des deux partis les plus faibles obtient plus du dixième des voix; cet excédent ne lui donne droit à rien de plus, mais il va en résulter que le parti le plus fort ne réunira plus ses huit quotients, mais seulement sept ou six. Que vont devenir le quotient ou les deux quotients qui ne sont plus pleins.

Il va falloir, et c'est là un des points faibles du système, les attribuer un peu arbitrairement. Les uns les donnent au parti

Hosted by Google

le plus fort, mais c'est alors renforcer la majorité au détriment des minorités, les autres n'en attribuent qu'un au parti le plus fort et les autres aux partis moins forts successivement en raison de leur nombre; d'autres ont recours à un nouveau tour de scrutin; d'autres enfin en excluent le parti le plus fort et attribuent l'excédent seulement aux autres, et ce, proportionnellement aux nombres suffisants. Mais cette répartition n'est pas très exacte et a lieu un peu à forfait. On arrive à un résultat plus juste par une modification du système lui-même du quotient. C'est le système dit du plus un. On obtient le quotient en augmentant d'une unité le nombre des candidats à élire; alors on divise le chiffre total des votants, non pas par le nombre des sièges, mais par ce nombre plus un; on obtient ainsi un quotient moins élevé, qui, par conséquent, laisse moins de voix en dehors et en dessous de ce quotient, ce qui diminue ou détruit les excédents à distribuer.

C. Nombre proportionnel.

Le système ci-dessus, celui du nombre suffisant, est un essai pour obtenir la représentation proportionnelle des partis, mais il n'est pas rigoureusement mathématique; on n'y parvient que par un moyen indirect et avec des restes importants.

Il s'agit maintenant de cette représentation directe, ou plus exactement, d'employer le nombre à un autre point de vue.

A côté, en effet, de la théorie du plus grand nombre et de celle du nombre suffisant, il existe celle du nombre proportionnel.

La Chambre des députés, par exemple, ne doit pas être le résultat de la majorité, même absolue, même élevée à un nombre supérieur, par exemple, les deux tiers. Elle doit être le pays lui-même à un échelle réduite. Il ne s'agit plus de la représentation des minorités, mais de représentation proportionnelle de chaque parti ou de chaque fraction intellectuelle du pays. Ni nombre absolu, ni nombre suffisant, mais, ce qui est plus exact, le nombre proportionnel.

Si le pays renferme quatre partis dont le premier est représenté par 10,000 électeurs, le deuxième par 20,000, le troi-

Hosted by Google

sième par 30,000, le quatrième par 45,000 électeurs, et qu'il y ait dix députés à élire, dans le système du quotient le premier n'aurait rien obtenu. Dans celui-ci, en supposant un scrutin de liste, le premier aura un peu moins d'un député, le deuxième a presque deux, le troisième a presque trois, le quatrième a un peu plus de quatre, en tout dix. La répartition sera tout à fait exacte. Mais comment réaliser les fractions de députés? Là commencent les difficultés. C'est pour les résoudre qu'ont été édifiés les systèmes d'Hondt, de Hagenbach, Bischoff; nous en avons proposé ailleurs un dans le même but. On se trouve en face de la même difficulté que celle qu'on rencontre pour l'attribution de l'excédent dans le système du nombre suffisant ou du quotient. La solution n'est possible qu'en adjoignant un autre principe, celui de l'unité de collège pour tout le pays.

(A suivre.) RAOUL DE LA GRASSERIE.

Hosted by Google

JONAS

LA VOCATION DE JONAS.

I

Ce matin-là, Jonas, alors âgé de 40 ans, s'éveilla, la langue pâteuse et les paupières si lourdes qu'il pouvait à peine les soulever.

Et comme il avait un grand mal à la tête, il connut que l'Esprit lui avait parlé pendant la nuit.

Or, l'Esprit lui avait dit :

« Lève-toi et va dire à la Nouvelle-Ninive que bientôt elle périra, et tout l'Occident avec elle. »

S'étant rappelé, en bâillant, l'ordre de l'Esprit, Jonas en éprouva une vive contrariété, car sa fortune se composait de rentes sur l'État, de lots de villes et de valeurs industrielles; il possédait notamment plusieurs actions des tramways de la Nouvelle-Ninive, et il se disait, avec une excellente logique, que si l'on prenait ses prophéties au sérieux, les fonds publics subiraient une forte baisse.

D'ailleurs, il aimait la Nouvelle-Ninive. Il y était né, il y avait polissonné avec de joyeux drilles et, s'étant rangé, il y

Hosted by Google

avait formé une petite bibliothèque où il vivait paisiblement en compagnie des meilleurs auteurs.

Il connaissait tous les coins de la ville et tous ses monuments. Il aimait l'opéra, où l'on représentait tant bien que mal des drames lyriques très compliqués; le musée de peinture où l'on ajoutait à une bonne collection de tableaux anciens les plus notables croûtes contemporaines.

Et les cathédrales, dont la beauté majestueuse eût dû sécher de dépit ou liquéfier de honte tous les architectes du temps présent.

Il connaissait quelques Ninivites d'un commerce agréable. Deux fois par mois il les réunissait à sa table pour les entretenir de politique et de littérature. Après le dîner, ces messieurs fumaient des cigares de la Havane, buvaient un petit verre de bénédictine, discouraient sur la philosophie et faisaient discrètement une douzaine de calembours.

Si la Nouvelle-Ninive devait être détruite, où Jonas retrouverait-il un pareil confort?

Du reste, n'étant pas orateur, il craignait le ridicule et détestait les foules.

Si les Ninivites ne goûtaient point ses harangues, pourrait-il supporter leurs railleries?

Avec cela qu'il est vraiment bien agréable de faire un four, comme un cabotin maladroit, et de recevoir à la tête des pommes cuites, des trognons de chou, des œufs durs, voire des souris mortes!

Jonas se retourna dans son lit, le nez contre le mur, ramena les couvertures sur sa tête et dit à l'Esprit : « Tu peux faire tes commissions toi-même. »

Mais, comme il s'assoupissait, il crut entendre de nouveau l'Esprit, qui lui dit d'une voix menaçante : « Crie à la Nouvelle-Ninive qu'elle va périr, et avec elle tout l'Occident. »

Et il lui sembla que l'Esprit le tirait par les pieds.

Il se dressa sur son séant et aperçut sa bonne, un peu gênée, qui lui dit :

Hosted by Google

« Monsieur m'avait commandé de l'éveiller à 8 heures. Voici qu'il est 10 heures. Je rapporte à monsieur son pantalon, qui était affreusement crotté. J'ai mis deux heures à le brosser. J'apporte aussi le déjeuner et les journaux. »

La bonne s'étant retirée, Jonas sauta du lit, se débarbouilla et passa sa robe de chambre.

« Encore, soupira-t-il, si cette stupide créature m'eût préparé un hareng frais! »

Puis, sans se presser, avec la sûreté que donne une bonne méthode, il avala son déjeuner, parcourut le cours officiel de la Bourse, alluma une cigarette et ouvrit le balcon.

II

L'air tiède, lumineux et parfumé, l'enveloppa brusquement. Il lui sembla que les rayons du soleil lui sautaient au cou et le baisaient à pleine bouche, sur les joues, sur le front, sur les lèvres et sur les yeux.

Toute sa chair s'abandonna à la chaude caresse du printemps et l'odeur délicieuse des roses et des pois de senteur, qui montait du jardin par bouffées, l'emplit d'une griserie ineffable.

S'étant recueilli un instant, les yeux levés vers l'éblouissant azur, Jonas s'accouda au balcon, secoua la cendre de sa cigarette et contempla le spectacle qui s'offrait à ses regards.

Du haut de la colline fleurie où se dressait son cottage, il voyait s'étaler devant lui toute la ville.

Un océan de toitures rouges et grises descendait doucement jusqu'au large fleuve qui divisait la Nouvelle-Ninive. Au delà du fleuve, étagée sur des collines basses, l'autre moitié de la ville se déployait comme un éventail de pierre.

De gigantesques monuments la hérissaient : des basiliques et des gares, des cathédrales et des entrepôts, des arsenaux et des mosquées.

Le fleuve était bordé de quais énormes où s'entassaient toutes les denrées de l'univers. Et sur les eaux fuyantes des milliers de navires aux flancs noirs vomissaient des torrents de fumée.

Hosted by Google

Cependant, au centre de la ville, s'ouvrait une vaste place : une foule épaisse y grouillait devant la colonnade du plus riche monument de la cité : c'était la Bourse.

Dans le même quartier se dressaient par centaines les palais des banques, et c'était le cœur de la ville, tandis qu'au bout des faubourgs, de massives usines entièrement noires, avec leurs cheminées flamboyantes, faisaient à la Nouvelle-Ninive une ceinture de volcans.

Sous la coupole azurée du ciel, dans la blonde lumière du printemps, Jonas, émerveillé, regardait vivre la Nouvelle-Ninive.

Et il voyait en imagination du centre de la ville à ses extrémités, et de la ville entière aux extrémités du monde, circuler un tourbillon d'hommes et de choses, d'affaires, de marchandises, de richesses, d'or.

Oui, la Nouvelle-Ninive était le cœur du monde. Et à chaque pulsation de ce cœur un flot d'or et de papier monnaie venu de partout s'engouffrait dans la ville, un autre flot s'en échappait pour s'éparpiller sur le globe entier.

Et Jonas s'écria : « Comment la Nouvelle-Ninive pourrait-elle périr!

« Les milliards s'entassent dans ses coffres. Les budgets de ses armées, de ses flottes, de ses administrations, des milliards! Le chiffre de ses affaires dans la finance, l'industrie, le commerce et l'agriculture, des milliards et des milliards encore! »

Soudain, dans la rumeur confuse qui venait de la ville, Jonas crut reconnaître l'avertissement de l'Esprit :

« Tu diras à la Nouvelle-Ninive : la mort est sur toi et sur tout l'Occident. — C'est un peu fort! » s'écria Jonas.

Et, jetant sa cigarette éteinte, il ajouta :

« J'en veux avoir le cœur net. »

III

Jonas prit dans un tiroir secret une grosse clé dorée et monta au grenier.

Hosted by Google

Dans ce grenier, nul n'avait jamais pénétré. On y conservait les souvenirs séculaires de la famille.

Jonas entra et s'arrêta, interdit, devant une énorme baleine empaillée. Dans un coin, une caisse contenait un arbuste desséché.

Or, c'était la baleine qui jadis avait avalé Jonas l'Ancien et l'avait gardé trois jours dans son ventre parce qu'il ne voulait pas annoncer la destruction de la Vieille-Ninive.

Et, sous l'arbuste, Jonas l'Ancien était demeuré assis, tout mangréant, parce que sa prédiction ne s'était pas accomplie.

Tout à coup notre Jonas tomba à la renverse. La baleine ouvrait la gueule et soufflait péniblement. Enfin elle éternua.

« Dieu vous bénisse! fit Jonas! Je vois à présent que les temps sont proches. »

L'animal soupira et dit :

« Il n'est pas plus difficile à une baleine empaillée de prendre la parole qu'à une baleine vivante d'avaler un homme sans lui faire de mal.

« Les baleines ont bien dégénéré. De mon temps, je ne faisais d'un homme qu'une bouchée. On entrait; on sortait; mon estomac était pareil au bureau des contributions.

« Maintenant les baleines se nourrissent de sardines. Un hareng a peine à passer; une morue les fait vomir.

« Moi, je suis une baleine du temps jadis. Pour moi, l'homme est toujours une pilule. Mais où est l'homme digne d'être gobé? Tu vois que je suis une baleine franche. »

Très froissé, Jonas dit à la baleine :

« Tu es une grande bête. Tu avales les hommes supérieurs mais tu ne peux pas les digérer. Ton suc gastrique est bien pauvre. Tu as beau tordre ton estomac et le secouer comme un sac de loto, après trois jours les hommes supérieurs en sortent comme ils étaient entrés.

« Je vois là un double symbole : premièrement, le Destin peut donner à manger à une grande bête tous les sages de l'univers et toute leur sagesse, elle ne s'assimile rien : c'est comme si elle

Hosted by Google

avalait des cailloux. Et, secondement, le sage qui est dévoré par une grande bête n'a rien à craindre : après trois jours il sortira de son ventre. A la vérité, il sera souillé de la tête aux pieds; mais après un bain dans les eaux salées de la grande mer, il n'y paraîtra plus. Et l'homme aura le courage de crier dans les rues ce qu'auparavant il craignait de penser tout bas : car il connaîtra que devant l'Esprit les grandes bêtes sont moins que rien.

« Mais qu'importent les grandes bêtes et qu'importent aussi les sages? Jonas n'est pas venu faire des conférences sur la sagesse et la bêtise : il est venu annoncer le Grand Déclin. Le Midi de l'Europe est dépassé. Le soleil descend. Le soir va venir. »

La baleine éclata de rire.

« Souviens-toi, dit-elle, du kikajon! Quand Jonas l'Ancien sortit de mon ventre, il parcourut les rues de la vieille Ninive en criant : — Encore quarante jours et Ninive sera détruite! Or, il arriva que les habitants firent pénitence. Ils répandirent des cendres sur leur tête et se vêtirent d'un sac. Le roi lui-même ôta sa belle robe et s'habilla du plus vieux sac qu'il put trouver. Et il ordonna que l'on couvrit d'un sac les hommes, les femmes, les enfants et même les animaux. Et pendant ce carnaval de pénitence, hommes et bêtes s'abstinrent de boire et de manger. Pour les restaurateurs la semaine fut mauvaise. Alors l'Esprit se repentit de ses menaces et fit grâce à Ninive. Qui ne fut pas content? C'est Jonas l'Ancien, qui avait prêché pour le roi de Prusse. Fiasco complet! Il bouda, se fâcha et dit à l'Esprit : — Tu n'en fais jamais d'autres! Tu n'as pas de suite dans les idées. A peine as-tu résolu une catastrophe que tu es pris de repentir. Que veux-tu maintenant que l'on pense de ton prophète? — Cependant Jonas l'Ancien s'assit au dehors, devant l'une des portes de la ville, afin de voir ce qui allait arriver. C'est alors que le kikajon poussa derrière lui et ombragea sa tête.

« Et il n'arriva rien du tout! »

Hosted by Google

La baleine se tut un moment, puis elle reprit en étouffant de rire :

« Et il n'arriva... rien... du... tout! »

Jonas répondit avec colère :

« Tu n'es pas seulement une grande bête, tu es aussi une vieille bête. Tu es empaillée et tu radotes. Est-ce que la Vieille-Ninive n'est pas détruite depuis des siècles? N'a-t-elle pas dormi sous les dunes de sable jusqu'à ce que M. Layard vînt la déterrer? Jonas l'Ancien s'est levé trop tôt de dessous le kikajon. Et qu'importe donc au prophète s'il verra lui-même sa prophétie s'accomplir? Il prophétise, cela suffit. Le reste regarde les contribuables. »

La baleine, qui s'ennuyait, se mit à bâiller.

Et comme elle ouvrait une gueule semblable à un tunnel, Jonas en regarda curieusement l'intérieur.

Il ne vit qu'un gouffre obscur où semblaient se dissimuler des mécanismes dangereux

Et il pensa : « Non, jamais je ne voudrais m'exposer... mieux vaut céder tout de suite. »

Prenant congé de la baleine, il descendit résolument vers la Nouvelle-Ninive pour accomplir sa mission.

Il prophétisa. Au fur et à mesure qu'il prophétisait, il sentait ses convictions grandir. Il finit par s'abandonner aux inspirations de l'Esprit et prononça des discours mémorables.

LES DISCOURS DE JONAS.

De la guerre sainte.

I

Vous êtes des rois, vous êtes des empereurs, vous avez une suite de généraux qui portent sur la tête autant de plumes que les autruches en étalent sur leur derrière, et vous êtes faibles et poltrons comme de petits enfants.

Hosted by Google

Votre cœur ignore le grand courage. Vous n'osez ni vous sacrifier vous-mêmes ni sacrifier une ou deux générations à l'avenir.

Vous êtes des financiers sans hardiesse. Vous craignez de souscrire quelques actions de sang à l'usine où l'on forge les nations.

Vos pères n'avaient ni vos navires cuirassés ni vos canons à tir rapide; ils ont sauvé la race élue et la sainte terre d'Europe des hordes de l'Islam.

Où est le Charles Martel qui martela les Sarrazins ? Où est le Godefroid qui, devant les effroyables vagues mahométanes, éleva la digue de Jérusalem ?

Vous vous querellez pour une province ou pour un îlot perdu dans les mers australes. Cependant le travail de l'Orient prépare la ruine de l'Occident.

En Orient, vos machines dociles obéissent au bras de l'ouvrier lointain qui se vêt d'un pagne et se nourrit d'une poignée de riz. Travail pacifique, croient les imbéciles. Assassinat de la race noble ! Chaque ouvrier de la Chine ou de l'Inde enfonce un invisible couteau dans la gorge d'un ouvrier d'Europe.

Le couteau est invisible, mais il tue. Où est le pasteur qui sauvera le troupeau ?

Où est le Pierre l'Ermite qui prêchera la guerre sainte ? Où, le Napoléon qui promènera la rouge victoire de l'Oural à la mer Jaune ?

Où est l'anti-Tamerlan qui moissonnera l'Asie ? Où, le contre-Attila, le magnifique fléau de notre Dieu, qui battra la moisson dans l'aire et séparera les têtes d'avec les troncs ?

C'est un déluge de sang qui doit élever notre arche jusqu'au dessus du mont Ararat et y déposer les fils de l'Europe.

Mais, pour vaincre l'Asie, il faut d'abord vaincre dans ton cœur la pitié. Es-tu prêt, Siegfried, à plonger l'épée dans le cœur du dragon ?

Est-ce que moi-même je ne frémis point en clamant les paroles de l'Esprit ? Est-ce que ma langue ne se glace point dans ma bouche ?

Hosted by Google

Je suis trempé d'une sueur de sang et je crie : Que ce calice s'éloigne de moi !

Car ce calice est plein du sang des hommes de l'Asie !

Mais quoi, si je ne bois ce calice et si toute l'Europe ne le boit avec moi, il se remplira de notre sang et du sang de nos enfants.

Et l'Asie boira le sang de nos fils jusqu'à la dernière goutte. Elle épuisera le sang noble qui fait la splendeur de la terre.

Il faut choisir : Siegfried ou le dragon ! Les héros ou les bêtes !

La pitié stupide est le crime des crimes. Elle épargne l'assassin qui va frapper. Elle est elle-même l'assassinat.

Petite Europe, l'heure des héros a sonné. En avant, un contre mille !

Invoque ton Dieu, le Dieu de ton sang et de ta race, et brandis l'épée contre le Levant.

Vide l'Asie de ses habitants comme on retourne un seau plein d'eau. Nettoie-la de ses derniers hommes, comme après le repas on rince la vaisselle.

Et si le Moscovite te dit : « J'ai conquis ces peuples et j'étends sur eux ma protection », dis-lui : « Tu es le chef de mes ennemis. Tu recevras les premiers coups. Sois avec nous dans la guerre sainte, ou tu apprendras que le chemin de l'Asie passe par Moscou. »

II

Étant remonté au grenier, auprès de la baleine, Jonas éclata en sanglots.

Voilà, dit-il, que j'ai prêché la guerre et le sang.

Où je pose mon pied, jaillit une fontaine de sang. Et si je touche une coupe ou une fleur, elles débordent de sang.

Les mains que j'ai serrées sont teintes de sang. Et quand un baiser appelle mes lèvres, je vomis un flot de sang.

Mes paroles volent lourdement dans le ciel comme une

Hosted by Google

troupe de vautours. Où elles passent dans le ciel, il pleut des averses de sang.

Et à cause des cris que l'Esprit m'a commandés, sur l'Asie va mugir une marée de sang.

Les malédictions de millions d'hommes s'élèveront contre moi. On m'appellera le prophète du sang.

La baleine se mit à rire : Crois-tu, dit-elle, qu'un seul roi tendra vers toi ses longues oreilles?

Les rois écoutent les imbéciles chamarrés. Ils n'entendent pas les prophètes.

Et si d'aventure l'un d'eux t'entendait crier, il te ferait enfermer dans un cabanon.

Les rois se moquent bien de tes prophéties. Et les peuples aussi.

Si tu crois qu'à cause de toi une croisade va partir contre l'Orient, tu peux t'asseoir sous le kikajon.

Tes croisés sont encore à naître. Attends-les sous le kikajon, mon ami.

Et quand tu verras passer le ravageur de l'Asie, viens le dire à la baleine empaillée.

III

Jonas répliqua : Tu insultes les rois et tu ne m'as pas consolé. S'il en est deux ou trois qui descendent du roi Midas par l'oreille, la plupart ont l'oreille fine : ils entendent tous les bruits de la terre.

C'est le peuple qui a de longues oreilles. Il n'entend pas même le tonnerre. Il n'entend pas l'orage qui gronde à l'Orient, mais il écoute avec délices le bavardage des kakatoès.

J'irai trouver les rois dans leur palais et je leur parlerai de nouveau.

La conquête funeste.

Jonas retourna vers les rois et leur dit : Vous n'êtes pas ce

Hosted by Google

que pense une bête empaillée. Ce n'est pas l'intelligence qui vous manque, c'est le courage.

Vous avez aperçu le péril. Vous avez vu le Japon entreprendre une guerre qui pouvait changer la face du monde.

Vous l'avez vu prêt à ensemencer l'immense empire chinois de ses machines et de ses capitaux. Vous avez compris qu'en exploitant le sol de ces vastes territoires et le travail de ces innombrables millions d'hommes, il deviendrait le maître économique du monde et qu'il anéantirait l'Europe à son profit.

Vous avez prévenu ses desseins. Vous avez arraché sa proie d'entre ses griffes. Vous dépecez la Chine et vous vous partagez ses morceaux.

Est-ce là ce qu'il fallait faire? La Chine sera dans vos mains ce qu'elle eût été dans les mains du mikado. Elle ruinera l'Europe sous vos royaux auspices.

Vous n'avez point conjuré la catastrophe. Vous la hâtez de toute la pression de votre puissance.

Car vous assurez la protection de vos armes à l'émigration des machines et des capitaux.

Où l'imbécile routine des Chinois leur eût opposé des troubles et des violences, vous affermissez la sécurité.

Vos ingénieurs travailleront là-bas à l'abri de vos baïonnettes. Là-bas les filatures et les usines profiteront de la force de vos canons.

Et rassurés par la présence de vos soldats, les capitalistes d'Europe enverront là-bas l'épargne européenne travailler à la destruction de l'ouvrier européen.

Est-ce tout? Non pas! Vous rivalisez entre vous à qui établira de la Chine à l'Occident les communications les plus sûres et les plus rapides.

Toi, Moscovite, tu as construit le chemin de fer transsibérien, qui veut ruiner la marine anglaise, et vous, Anglais, vous méditez le Transasiatique du Sud qui ruinera le Transsibérien.

Mais à quoi serviront ces voies scélérates, si ce n'est à accélérer l'invasion des produits de l'Extrême-Orient, à hâter la défaite des producteurs de l'Europe?

Hosted by Google

Vous êtes les instruments aveugles du Destin. Vous prenez la Mort par la main afin de la conduire au milieu de nous.

Et comme elle ne marchait pas assez vite, vous lui avez aplani les voies. Devant elle vous avez percé les montagnes et jeté des ponts sur les fleuves. Elle est montée dans vos wagons, elle va débarquer parmi nous.

Nouvelle-Ninive, pavoise tes gares de drapeaux de deuil! Le train de la Mort arrive. Les rois sont debout sur le quai pour recevoir leur fatidique invitée.

Sonnez les cloches dans les tours! Sonnez les trompettes dans les rues! Et que les lugubres grondements des canons des forts saluent la Grande Mort qui arrive de l'Orient.

De la misère des rois.

Et Jonas dit encore aux rois : J'ai été injuste envers vous. Pardonnez-moi. L'angoisse m'a fait le cœur dur et la bouche amère.

L'un des rois répondit avec satisfaction : C'est la vérité. Pouvons-nous raisonnablement faire la guerre sainte ?

Et Jonas reprit : Raisonnablement, selon la raison moyenne, vous ne le pouvez pas. Le sauveur de l'Europe doit surmonter la raison moyenne.

Seul, un héros sublime pourrait être l'exterminateur de l'Asie. Vous n'êtes point des héros sublimes.

Vous êtes de bons et braves princes. Vous êtes des bisons conducteurs de bisons. Vous êtes des éléphants, chefs d'éléphants. Vous n'êtes point des lions.

Et si vous leviez des armées pour ravager l'Orient, vos peuples vous maudiraient et se dresseraient contre vous.

Tous les kakatoès philantropiques tourbillonneraient autour de vous, en battant des ailes et en criant à tue-tête : Chassez ce buveur de sang !

Vous n'êtes point les Hercules qui abattent ces stymphalides.

Hosted by Google

Et tous les industriels qui expédient des produits en Orient, tous les marchands qui trafiquent avec l'Orient, tous les financiers qui placent des capitaux en Orient, s'écrieraient : « Abattons ce roi qui gêne nos affaires ! Il est bon qu'un seul périsse pour le profit de tous ! »

Et le peuple, qui croit aveuglément tout le mal que l'on dit des rois, s'écrierait à son tour : « Que son sang impur abreuve nos sillons ! »

Vos peuples se rueraient sur vous comme des abeilles furieuses et leurs piqûres vous feraient mourir.

Puisque vous ne pouvez pas faire la guerre sainte, puisque vous démembrez la Chine et que vous possédez l'Inde et les péninsules indo-chinoises, ne pouvez-vous protéger vos peuples européens ?

L'un des rois dit en ricanant : « Que pouvons nous faire pour les protéger ? »

Jonas le regarda sévèrement et répliqua : — Faites des édits ! Rendez des décrets terribles.

Que l'Orient garde sa charrue et l'Occident ses merveilleux outils !

Défendez à tous les Asiatiques d'employer nos machines. Et celui qui les emploiera, que sa tête tombe sur l'échaufaud.

Défendez à tous vos sujets d'Europe d'exporter des machines en Orient. Et celui qui en exportera qu'il soit pendu sur la place publique et que les corbeaux mangent sa chair !

Défendez à vos financiers d'envoyer des capitaux en Orient ; et que celui qui en enverra, soit brûlé vif devant votre palais, sa cendre jetée au vent, ses biens confisqués et donnés aux caisses ouvrières !

Fermez hermétiquement vos frontières aux produits industriels de l'Orient. Et si quelqu'un fait passer un de ces produits, que celui qui l'a envoyé, celui qui le transporte et celui qui le reçoit, aillent, les chaînes aux pieds, finir leur vie dans de sombres cachots !

Car ces hommes sont les meurtriers de vos peuples. Ils

Hosted by Google

affament la race élue. Ils crucifient l'Europe pour gagner quelques deniers.

Si vous faites ce que je vous commande, la Nouvelle-Ninive sera sauvée. Mais aurez-vous ce courage ?

Les rois se regardèrent avec stupéfaction et dirent entre eux : Quel est ce fou furieux ? Il ne rêve que sang et massacre.

Il est possédé des démons. Si nous écoutons plus longtemps ses discours, nous périrons, nous et nos couronnes.

Car les possesseurs de richesses souffleront sur le peuple comme l'ouragan sur la mer. Ils susciteront des vagues horribles qui submergeront nos trônes et les flots amers couvriront nos États.

Jonas les considéra avec pitié et dit : Il est vrai vous êtes impuissants.

Faites donc ce que vous faites et que le Destin s'accomplisse. La Nouvelle-Ninive doit périr, et avec elle tout l'Occident.

Le chant de la nuit.

Nuit sans lune ! Nuit sans étoiles ! Ténèbres absolues ! O noire souveraine, qui règnes dans le ciel, sur la terre et dans mon cœur !

Pour les yeux épouvantés, c'est le néant, le néant vaste et sombre. Les yeux se taisent dans l'impénétrable profondeur de la nuit.

Les yeux se taisent, mais l'oreille dit : « La nuit est mon royaume. J'entendrai ce que vous ne pouvez voir. »

Dans l'immense néant noir longuement gémit le vent. Ah ! profond est le vent noir ! Profond est son gémissement, qui tombe immensément dans mon âme profonde et noire !

Lugubre, lugubre gémissement de l'ombre, tout fourmillant de sombres murmures ! Bourdonnements sans nombre dans la profondeur obscure !

Voix innombrables dans l'invisible ! Plaintes et lamentations, jurons et sanglots, râles, prières et blasphèmes ! Voix jaillies de

Hosted by Google

millions de gorges ! Voix des travailleurs de l'Occident, grondement de cataractes, mugissement de l'océan !

C'est le halètement de toutes les usines, le souffle ardent de toutes les machines, qui bruit comme la mer dans l'ombre douloureuse et qui accompagne vos voix, ô travailleurs de l'Occident, de l'incessant grondement de son tonnerre.

Sur les grondements sourds, les gémissements courent comme le vent sur la mer. O travailleurs de l'Occident, vos hurlements s'élancent en rafales, vos hurlements sanglants, qui remplissent les ténèbres de sang !

Vous grandissez ! Vous vous élevez ! On vous a imprudemment promis la lumière. Vous dressez anxieusement la tête, vous tendez les mains vers le firmament.

Mais la terre tremble sous vos pieds. Elle ébranle l'usine nourricière.

Bientôt le cri des ventres affamés couvrira vos vaines réclamations.

Regardez vers l'Orient. Est-ce la lumière promise qui va poindre ? Il n'y a point de lumière. Et pourtant quelque chose surgit à l'Orient.

Silencieux et invisibles, deux fantômes arrivent du Levant. La Misère et la Faim s'avancent dans les ténèbres en se tenant par la main.

J'entends la voix des ateliers et des manufactures. Les métiers un à un s'arrêtent, les navettes s'endorment, les broches se brisent, les fils cassent; là-bas les fours s'éteignent, le verre se glace dans les bassins, la fonte cesse de couler, les creusets se vident, le bois ne crie plus sous les roues dentelées des scieries, la paille ne voltige plus autour des batteuses mécaniques et dans les profondeurs de la terre le pic des houilleurs ne frappe plus que des coups alanguis.

A quoi bon les grèves ? Le sang de la révolte coule en vain. Les salaires trop élevés font le produit trop cher et la vente impossible. Les patrons ruinés ferment les fabriques. Le capital

Hosted by Google

blessé se retire de ses champs de bataille. Il va fuir l'Occident stérile et chercher au loin des champs de travail plus fructueux.

Dans la nuit noire passent des ailes noires. Les corbeaux de la Mort tourbillonnent dans les ténèbres sur le cadavre de l'Occident.

L'exode des machines.

Hommes de la Nouvelle-Ninive, Européens candides, vous forgez vous-mêmes le couteau qui vous égorgera. Vous armez de ce couteau le bras levé de l'Oriental.

Vous lui vendez vos fusils à répétition et vos canons à tir rapide.

Pis encore! Vous lui avez vendu vos machines, qui sont plus terribles que les bataillons et les régiments.

L'Orient achetait vos cotonnades et vos étoffes de laine; vos colonies consommaient votre fer et votre charbon.

Vous êtes venus, vous avez montré à l'Oriental le fer et le charbon récélés dans son sol.

Il lui manquait des machines pour les en extraire. Il était comme un chien devant un champ de blé dont il ne peut faire du pain.

Ces machines, vous les lui avez fournies. Grâce à votre démence, il creuse des mines, il en tire la houille et le minerai.

Vous avez construit chez lui des fonderies et des forges. Il allume des hauts-fourneaux. Il manœuvre des laminoirs et des marteaux-pilons.

Il cessera bientôt de nous acheter des machines. Il les fabriquera chez lui à meilleur marché.

Et vous lui enverrez vos meilleurs ingénieurs afin de perfectionner là-bas l'outillage qui doit nous tuer.

Il construira des moteurs et des métiers mécaniques. Il fera des locomotives, des rails d'acier et des canons supérieurs. Vous finirez par en acheter chez lui.

Vous lui avez donné des filatures et des métiers à tisser. Et tandis que chez vous l'ouvrier doit toucher pour vivre 4 ou

Hosted by Google

5 francs par jour, l'ouvrier oriental se contente de 40 ou 50 centimes.

Le bras de l'ouvrier est une marchandise comme une autre. C'est le marché où le prix est le plus bas qui en réglera le prix dans le monde entier.

Le salaire de l'Oriental réglera tous les salaires. Car les acheteurs de travail achèteront le travail là où il coûte le moins cher.

Le prix du travail se répercute sur le prix du produit. Si la cotonnade indienne coûte moins cher que la cotonnade anglaise, qui achètera encore la cotonnade anglaise? Et que deviendront les ouvriers anglais?

Le secrétaire du *Board of Trade* a dit en 1895 : « L'exportation des cotons constitue le quart de l'exportation anglaise : elle se chiffre annuellement par un milliard cinq cent millions de francs. Et l'Inde en absorbe à peu près la moitié. »

Mais l'Inde s'est mise à fabriquer du coton. Elle a diminué ses achats. Et des milliers d'ouvriers anglais tombent dans la misère.

L'Inde, à son tour, exporte des cotons. Son exportation, qui était de 15 millions en 1877, s'élevait déjà en 1893 à 80 millions de yards.

L'exportation indienne sera le ver rongeur de l'exportation anglaise. En 1881, l'Angleterre vendait à l'Inde et au Japon pour 47 millions 500,000 livres sterling de cotonnades ; dix ans plus tard, son chiffre de vente était tombé à 28 millions de livres.

Dans le même temps, l'exportation de l'Inde vers le Japon et la Chine a passé de 28 millions 500,000 livres sterling à 165 millions 500,000 livres.

Et le Japon imite l'Inde. Il fabrique, il exporte, il réduit ses achats.

Dès avant 1895, dans l'arrondissement consulaire d'Osaka-Yogo, le Japon avait établi soixante et une filatures donnant des dividendes de 8 à 28 p. c.

Hosted by Google

Dans le même moment, en Angleterre, soixante-sept filatures du Lancashire étaient en perte d'environ 10 millions de francs.

Ces trente et une fabriques japonaises employaient 5,780 ouvriers à 45 centimes par jour et 19,219 ouvrières à 21 centimes par jour.

Cela fait 24,999 paires de mains orientales arrachant le pain de la bouche à 24,999 créatures humaines de l'Occident.

Voilà ce que font là-bas les machines que vous avez vendues aux Asiatiques.

Par cet exemple jugez du reste. Il en est du charbon et du fer comme du coton. Il en sera bientôt de même des lainages.

Toutes les grandes industries de l'Occident qui font vivre des millions d'hommes et de femmes, vont dépérir et s'étioler comme des fleurs dans un sol épuisé.

L'Orient pompera tout le suc de la terre occidentale. L'Occident se dessèchera, il deviendra stérile et pareil au désert.

Bientôt les usines ne seront plus que décombres. Les villages tomberont en ruines. Les ronces en couvriront les débris.

Où s'élèvent les villes grouillantes, où s'ouvrent les ports fourmillant de navires, les mouettes passeront sur des plaines de sable piquées de quelques touffes de chardons.

Car la race élue, qui a créé les merveilles de l'invention humaine, périra parce qu'elle a vendu les créations de son génie aux esclaves de l'Orient.

Nouvelle-Ninive, Nouvelle-Ninive, tu as vendu ton droit d'aînesse pour un plat de lentilles! Tu t'éteindras dans la misère et la stérilité, comme une torche qu'un fou jette dans un puits.

Les cacatois.

Jonas dit à la baleine :

Je suis allé au jardin des animaux. J'ai pris l'allée des Cacatois.

Hosted by Google

Des deux côtés de l'allée, sous les grands arbres, sont pendues des balançoires de zinc et sur chaque balançoire perche un perroquet, une chaîne à la patte.

Dès que les cacatois m'aperçurent, ils hérissèrent leurs crêtes bariolées, battirent des ailes pour agiter les balançoires et se mirent à crier tous à la fois. Ce fut un prodigieux vacarme.

Ils se balançaient et ils criaient : « Égalité ! Solidarité ! Loi d'airain ! Collectivisme ! Plus de capital ! Plus de propriété ! Plus de monnaie ! » « Ils criaient aussi : « Vive la Commune ! » et « Prolétaires de tous pays, unissez-vous ! »

Cris assourdissants et tumulte de plumes ! Comme ils s'égosillaient ! Comme ils s'ébouriffaient ! Comme ils se balançaient furieusement, sans toutefois renverser leurs mangeoires !

J'en crus perdre la tête. Et, voulant leur parler, je dis : Cacatois !...

Ils redoublèrent de tapage et crièrent : « Cacatois ! Cacatois ! Qui nous appelle cacatois ? Nous sommes tous solidaires. Regarde nos crêtes : voilà les véritables bonnets rouges. Cacatois ! Le monde est à nous !

« Bourgeoisie pourrie ! Tout s'écroule, tout va se niveler. Sur les débris du vieux monde nous construirons une société scientifique et égalitaire où des distributeurs automatiques répartiront entre tous la nourriture, les jouissances et le bonheur ! »

J'avais heureusement emporté sous ma redingote le porte-voix dont se sert, au théâtre, le dragon Fafner pour crier d'une voix de tonnerre : *Lass mich schlafen !*

Je criai dans le porte-voix : Cacatois, vous êtes de profonds penseurs et des orateurs remarquables. Vous répétez en nasillant ce que les hommes vous ont appris.

Car derrière vous il y a des hommes véritables ; ils ont pitié des masses, ils ont rêvé leur relèvement.

Mais leur noble rêve est un rêve. Un rêve de géomètre. Ils ne connaissent pas la géographie.

Ils oublient qu'à l'Est de l'Europe s'étend l'Asie et qu'une petite révolution sociale en France ou en Italie, c'est un saut de puce devant un éléphant.

Hosted by Google

Arrangez votre démocratie comme il vous plaira, toujours vous trouverez devant vous la gueule fumante de ces deux phénomènes : l'Asiatique travaille à meilleur marché que nous ! Notre sol ne produit pas assez de blé !

Je suppose votre révolution faite et votre société organisée. Chacun travaille le moins possible et reçoit de la communauté la part de denrées, d'objets usuels qui lui revient. Que ferez-vous devant la production asiatique stimulée par les machines, les capitaux et les capitalistes émigrés de chez nous ?

Vous voulez délivrer votre démocratie du capitalisme indigène. Comment la défendrez-vous contre le travail de l'Asie ?

Fermerez-vous vos frontières ? Conserverez-vous toutes les communications avec le dehors ? Détruirez-vous les chemins de fer ? Brûlerez-vous les navires ?

Reboucherez-vous le canal de Suez ? Construirez-vous de la Baltique au Danube une muraille chinoise hérissée de canons ? (Si vous avez des armées permanentes, prenez garde aux complots militaires !)

Vous riez et vous dites : « On fabriquera chez nous tout ce dont nous avons besoin et la monnaie sera supprimée. Nous n'achèterons rien aux Orientaux. »

En êtes-vous bien sûrs ? On se passera donc chez vous de riz, de thé, de café, de poivre, de cannelle, de camphre, de muscade et de clous de girofle ?

Et pensez-vous que votre république surpeuplée puisse produire assez de blé ? Ne devrez-vous pas acheter du blé au dehors ?

Si vous achetez, vous devrez payer. Il vous faudra donc de la monnaie. D'où la tirerez-vous, puisque vous n'aurez ni mines d'or ni mines d'argent ?

De même qu'on achète les produits avec la monnaie, on achète la monnaie avec des produits. S'il vous faut de la monnaie, vous aurez une industrie et un commerce. Est-ce l'État qui sera l'unique patron ?

On n'en aura jamais vu de plus cruel. Il considérera ses

Hosted by Google

affaires comme de salut public. Il vous menacera du bâton, de la prison et de la guillotine. Il vous fera peiner comme des coolies chinois.

Car s'il ne le fait point, il sera vaincu sur les marchés étrangers par la concurrence du travail chinois, il ne vendra point, il ne recevra point de monnaie.

La monnaie coule sur le taux de vente comme l'eau sur le sol. Si vous n'abaissez point votre taux de vente au-dessous du niveau des autres nations, la monnaie ne coulera point de ces nations chez vous.

Sans monnaie, votre État ne pourra payer ses achats. Et s'il n'achète point de blé, vous mourrez de faim dans votre démocratie sociale.

Vous êtes de dignes cacatois, mais si vous voulez réussir dans votre révolution sociale, commencez par l'Inde et la Chine.

C'est un conseil que je vous donne dans un porte-voix de théâtre. Dans le porte-voix sonnent parfois les paroles du vieux dragon.

Le vieux dragon dit : « *Lass mich schlafen !* » En français moderne cela signifie : « Fichez-moi la paix ! »

Vous réveillez le vieux dragon par vos clameurs stupides. Laissez-le dormir.

Le vieux dragon capitaliste est couché sur son or. Il gouverne les États. Il entretient les armées permanentes.

Le jour où il vous arrivera de briser les chaînettes de vos pattes, vous ferez la connaissance des fusils à répétition et des canons du dernier modèle.

Et ce qui pourrait vous arriver de pis, c'est la victoire. Le dragon porte sous le ventre une large poche, comme les sarigues et les kanguroos.

Battu, il y fourrera son or et le portera tout d'un coup en Orient. Ainsi jadis il quitta Rome pour Byzance et l'Occident entra pour des siècles dans la tombe. Cacatois, laissez dormir le dragon !

Mais je m'amuse dans vos utopies. Je baguenaude dans votre labyrinthe de sornettes. Je raisonne vos songes creux.

Hosted by Google

Assez ! Que la vérité disperse vos fantômes ! Et qu'un langage vraiment humain domine enfin les cris des perroquets !

Vous ne faites point ce que vous croyez faire. Vous n'allez point où vous croyez aller. Vous êtes les jouets d'une force invisible qui se moque bien de vos intentions.

Vous pensez détruire le capitalisme et vous êtes ses fidèles serviteurs. Votre foi niveleuse est le rouleau broyeur dont la destinée est d'écraser tout ce qui gêne l'évolution du capital.

Jamais vous ne détruirez l'oligarchie financière. Elle émigrera un jour, quand elle aura épuisé toute la sève de l'Occident. En attendant, vous la servez comme les rails servent la locomotive.

La forme suprême vers laquelle évoluent les civilisations capitalistes, c'est la concentration des richesses dans les mains d'un petit groupe d'hommes et l'exploitation du reste de la nation par ces élus.

Pour arriver-là, il faut que la nation soit réduite à l'état le moins résistant, que les classes moyennes soient broyées, que les petits producteurs disparaissent.

Broyer les classes moyennes, exterminer les petits producteurs, voilà votre office.

Quand vous l'aurez accompli, il y aura tout en haut une classe financière en possession du commandement, sous elle une armée de fonctionnaires civils, religieux et militaires, protégeant ses affaires et veillant à sa sécurité, — ce sera là désormais l'unique classe moyenne, — et tout en bas, la masse immense des exploités, pressée comme une éponge jusqu'à la dernière goutte de son or et de son sang.

Autre est votre but, autres sont vos pensées et vos volontés ; qu'importe !

L'homme au foie malade gronde sans cesse parce qu'il a, croit-il, mille sujets de gronder. En réalité, il gronde parce que sa maladie lui fait l'humeur grondeuse.

De même quand vous attaquez la classe moyenne, vous le faites, croyez-vous, en travaillant consciemment à la réalisation d'un programme idéal, — en réalité parce que l'évolution

Hosted by Google

capitaliste, dont vous êtes les produits et les instruments aveugles, veut que vous la détruisiez.

Mais vous n'irez pas plus loin. Vous essayerez en vain d'atteindre ce qui est hors de votre atteinte. Bas les pattes ! Ou gare les coups !

Voilà, fit Jonas, ce que j'ai dit aux cacatois, tandis qu'ils poussaient des cris et cassaient des noisettes.

Et il ajouta : Ce ne sont pas les cacatois qui sauveront la Nouvelle-Ninive.

La baleine, en remuant la tête, acquiesça.

(*A suivre.*) IWAN GILKIN.

Hosted by Google

LE TRESSAGE DE LA PAILLE

DANS LA VALLÉE DU GEER

La question très vaste des classes moyennes qui préoccupe à si juste titre les pouvoirs publics et, en général, toutes les personnes que n'a point aveuglées le mouvement intense de démagogie qui s'est dessiné en ces dernières années, trouvera un précieux appoint d'intérêt dans l'enquête qu'a entreprise le Département de l'industrie et du travail sur les industries à domicile en Belgique.

Cette enquête est d'ailleurs le corollaire indispensable de l'important recensement général des industries et des métiers auquel est occupé, depuis fin 1896, le ministère susmentionné. Car si les résultats statistiques — détaillés du reste — qui nous ont été présentés établissent que le nombre des petits ateliers est encore considérable, malgré les progrès incessants du machinisme et de la concurrence des capitaux, ils ne permettent cependant pas de se rendre exactement compte de l'état actuel des métiers de la petite industrie.

Certains, on nous le dit et nous le constatons souvent nous-mêmes, jouissent toujours de leur prospérité d'antan; d'autres ont la vie plus difficile, alors que plusieurs enfin languissent et semblent irrémédiablement frappés de caducité.

Révéler les causes de cette dépression et, le cas échéant, suggérer les moyens d'y porter remède consti-

Hosted by Google

tuent le but principal assigné aux économistes chargés de ces intéressantes investigations.

Déjà un premier volume a paru en décembre dernier : il avait trait à l'industrie armurière liégeoise, à l'industrie du vêtement pour hommes à Bruxelles et à l'industrie coutellière de Gembloux.

Celui qui vient de paraître (1) contient également trois monographies du plus haut intérêt : *l'industrie du tissage du lin dans les Flandres, l'industrie du tressage de la paille dans la vallée du Geer* et *l'industrie de la cordonnerie en pays flamand*.

Nous esquisserons ici l'étude — attrayante et vraiment pittoresque — de M. Maurice Ansiaux, chargé de cours à l'université de Bruxelles, relative au *tressage de la paille dans la vallée du Geer*, le berceau et toujours le siège de cette industrie en Belgique.

On compte neuf communes de la province de Liége (Boirs, Fexhe-Slins, Glons, Haccourt, Hermée, Heure-le-Romain, Houtain-Saint-Siméon, Juprelle et Slins) et sept de la province de Limbourg (Bassenge, Eben-Emael, Fall-Mheer, Mall-sur-Geer, Roclenge-sur Geer, Sluse-sur-Geer et Wonck), avec une population totale d'environ 20,000 âmes, dont les habitants (les femmes) s'adonnent spécialement à cette industrie.

La présence de cette industrie dans ces parages s'expliquerait par la constitution géologique du sol, dont les terrains crétacés donnent aux pailles des céréales certaines qualités particulières, de la souplesse, de la force et surtout une blancheur qu'on ne peut obtenir, paraît-il, nulle part ailleurs au même degré.

On n'est pas toutefois complètement d'accord quant à son *origine* que certains ont fait remonter jusqu'au XIVe siècle. Il reste cependant acquis que ce n'est que vers la fin du siècle dernier qu'elle prit quelque développement.

(1) *Les industries à domicile en Belgique*, vol. II, in-8° de 465 pages. Office de publicité et Société belge de librairie, à Bruxelles.

Hosted by Google

Déjà, en 1810, le produit de sa fabrication s'est élevé à près de 500,000 francs. En 1875, M. Émile de Laveleye estimait à environ 5 millions le chiffre des affaires auxquelles donnait lieu le commerce de la paille tressée dans ce district. La Hollande, la France, l'Allemagne et les États-Unis étaient alors exclusivement tributaires de nos produits.

Mais, dès 1880, la situation fut gravement compromise. D'abord l'Allemagne, la France ensuite imposèrent considérablement nos exportations. La Chine acheva la ruine du tressage de la paille qui, à l'heure qu'il est, n'a plus qu'un seul débouché, de jour en jour plus incertain : les États-Unis de l'Amérique du Nord.

C'est ce qui explique l'abandon total de cette industrie par les adultes, qui s'y adonnaient autrefois. A l'époque, en effet, où le travail était suffisamment payé, toute la population masculine de la vallée du Geer était occupée à l'industrie de la paille (tressage et fabrication des chapeaux). Personne, parmi eux, n'eût consenti, en ce temps-là, à accepter une occupation différente.

A présent, l'émigration périodique des ouvriers et ouvrières de chapellerie et même des tresseuses est générale. « L'été, écrivait Émile de Laveleye, presque toute la population masculine est absente : les hommes valides se rendent dans les principales villes de l'Europe, où les magasins de chapeaux de paille les attendent pour coudre et apprêter, suivant le goût local, la tresse qui leur a été expédiée de Glons et de Roclenge. A la fin de la campagne, ils reviennent au village, rapportant souvent une belle épargne, mais aussi les besoins plus raffinés de l'ouvrier urbain. Cette émigration a toujours lieu après la nouvelle année et est dirigée vers les grandes villes, notamment vers Paris. »

Il convient de noter également, dit M. Ansiaux, qu'une partie de la population masculine, par exemple à Fexhe, se consacre maintenant à des travaux qui s'accomplissent en dehors de la commune de leur domicile et spécialement

Hosted by Google

dans le bassin industriel de Liége. Beaucoup aussi, lorsqu'est terminée la saison à l'étranger, s'occupent dans les fermes, battent le blé dans les granges, s'emploient à des travaux de culture dans les environs de Liége, etc.

Et cette émigration, constate l'auteur, est particulièrement propice à la propagande et au développement des idées socialistes que la situation relativement précaire des tresseuses fait paraître démesurément rédemptrices.

En ce qui concerne *l'organisation industrielle* du tissage, celle-ci est fort peu compliquée. Elle ne comprend guère que deux termes : le marchand et l'ouvrier, ou, plus exactement, l'ouvrière. L'intermédiaire, dont le rôle consistait à acheter les tresses aux ouvrières et à les revendre à un marchand exportateur, a pour ainsi dire totalement disparu.

Dans l'industrie qui nous occupe, l' « entrepreneur commercial » est loin de remplir l'ensemble des fonctions qui lui sont dévolues dans la plupart des autres industries à domicile. Son influence est nulle, ou à peu près, dans la production : il reçoit régulièrement les produits achevés sans les avoir commandés, sans même avoir reçu d'ordres de sa clientèle; il ne fournit la matière première qu'à titre exceptionnel.

Quant à l'ouvrière, elle travaille seule ou avec la coopération exclusive de personnes de sa famille.

Actuellement, disions-nous plus haut, l'industrie du tressage de la paille a, hormis les États-Unis, successivement perdu tous les marchés et sans en excepter celui qu'elle semblait destinée à conserver le plus aisément et le plus sûrement : le marché national.

Les négociants de tresses ne réussissent plus même à vendre ces articles à leurs voisins, les fabricants de chapeaux de paille de la vallée du Geer, et cela malgré la connexité de leurs industries respectives.

Et c'est là, écrit M. Ansiaux, une étrange anomalie que, malgré l'énorme avance que lui vaut sa situation, à la porte même des ateliers de chapellerie, le producteur

Hosted by Google

belge de tresses n'ait pu maintenir son prix de revient en dessous ou même au niveau de celui des articles étrangers similaires rendus dans la vallée du Geer. Cette infériorité a une cause double.

C'est, d'une part, en ce qui concerne les articles communs, l'extrême avilissement du prix de la main-d'œuvre chez nos concurrents de Chine, d'Italie et même d'Angleterre, avilissement d'autant plus compréhensible que la valeur des matières premières est moins recherchée. (On fait à présent des chapeaux de paille avec toute sorte de matériaux et notamment en copeau, en soie artificielle, etc.)

C'est, d'autre part, relativement aux articles de choix, le savoir-faire exceptionnel de nos compétiteurs suisses, non seulement dans l'exécution, mais encore dans l'invention des modèles et l'art de les diversifier; bref, l'organisation industrielle serait moins rudimentaire là-bas que sur les bords du Geer.

Nous croyons intéressant de reproduire ici la description de la *technique* de l'industrie, bien que des plus élémentaire.

« L'épeautre, dont la paille est destinée au tressage, est cultivé de préférence dans les terres à sous-sol siliceux qu'on rencontre beaucoup dans cette contrée des bords du Geer. La récolte des stous (fétu de paille préparé pour le tissage) se fait une huitaine de jours avant la maturité du blé. Pour ne pas blesser la paille, les tiges sont coupées à la main, à l'aide d'une faucille. Les blés ainsi coupés sont couchés sur le chaume pendant quelques jours et retournés à plusieurs reprises. La paille subit de cette manière un blanchissage naturel qui est d'autant mieux réussi que la rosée a été plus abondante pendant les belles nuits d'été de cette saison. Elle est ensuite gerbée et mise en faisceaux de six ou sept gerbes, dont le sommet est lié et recouvert d'une gerbe plus petite et placée en sens dessus-dessous, afin qu'en cas de pluie l'eau découle sans atteindre l'intérieur du faisceau. S'il survient des pluies

Hosted by Google

très fortes, la récolte en souffre beaucoup et la paille est de mauvaise qualité.

Après ce travail, les ouvriers donnent aux pailles le temps de sécher et les rentrent quand elles ont perdu toute leur sève. Une fois engrangées, on voit des essaims de femmes, assises par terre, tenant chacune une gerbe sur leurs genoux et rassemblant un à un les épis en grosses glanes à la manière des glaneurs. Les épis de ces glanes sont ensuite coupés au hache-paille, et les fétus, liés en botte, sont conservés dans les greniers.

Avant d'en faire usage, les femmes déchaussent la paille de la gaine dans laquelle elle est contenue, l'exposent pendant quelques heures au soufre, et la coupent à une longueur de 15 à 20 centimètres. Le stou ainsi formé est fendu, en faisant passer chaque fétu séparément dans un petit instrument fort ingénieux, en 4, 5, 6 ou 7 brins, suivant la finesse de la tresse que l'on veut obtenir.

Les pailles ainsi préparées sont passées par petites poignées dans un cylindre en bois, afin de les rendre flexibles, plongées dans l'eau fraîche pour les humecter et enfin tressées en rubans de différentes finesses et de dessins variés. Après cette opération, les bouts de paille qui dépassent sont coupés aux ciseaux par l'éplucheur. »

Aujourd'hui, la tresse se fait également avec des tiges de froment. La paille de froment convient cependant moins bien; elle est moins blanche, moins flexible et moins propre à la fabrication que la paille d'épeautre; enfin, à la longue, elle devient rouge.

On tresse actuellement aussi des matières exotiques, parmi lesquelles le cuba, la soie, le jeddah de provenance japonaise, etc.

Il est aisé de comprendre, par cet exposé, que le travail n'est nullement fatiguant et l'apprentissage ni long ni malaisé, ce qui explique la présence au travail d'enfants âgés de six ou sept ans, et même moins. Il est juste de dire que l'on ne confie à ces petites mains qu'une tâche très simple et dont elles peuvent s'acquitter comme en

Hosted by Google

jouant. Insensiblement, l'habileté des enfants s'accroît et ils arrivent peu à peu à connaître le métier sans apprentissage proprement dit.

Il nous reste à parler du *salaire,* ou plus justement du gain journalier de l'ouvrière tresseuse.

Disons d'abord que les prix payés sont loin d'être fixes et uniformes : les circonstances guident les marchands influencés par l'âpreté de la concurrence commerciale, qui seuls interviennent dans la détermination des prix.

L'unité de paiement est généralement la tresse de 56 mètres, dont le prix moyen oscillerait entre 1 fr. 75 c. et 2 fr. 50 c. On estime qu'une bonne tresseuse peut faire 15 à 16 mètres par jour, ce qui ferait un gain quotidien variant entre 45 et 70 centimes. Il resterait à déduire les petits frais : achat et blanchissage au soufre de la paille brute ou de l'achat de la paille blanchie; fourniture des minuscules cylindres servant à fendre la paille; enfin, l'éclairage et le chauffage en hiver.

En général, les ouvrières indiquent, pour chiffre de leur salaire quotidien, 50 à 60 centimes, quelquefois même un peu moins, rarement 70 centimes.

Et dire que le *truck-system*, cette sangsue des salaires modiques, fleurit dans la vallée du Geer à l'état d'institution (1)!

On saisira aisément que le gain de la tresseuse ne joue plus à présent qu'un rôle d'appoint dans le budget familial et que leur nombre diminue d'année en année. D'après les données du recensement de 1896, celui-ci était de 2,641, mais il paraîtrait que ce chiffre est loin d'être encore aussi élevé.

Pour la *durée* du travail, il est difficile de l'apprécier, les tresseuses s'occupant à la fois du ménage et du travail industriel.

Voilà donc, en résumé, une situation bien peu brillante

(1) *Le Peuple*, dans deux de ses numéros d'avril dernier, a publié les résultats d'une enquête entreprise dans cet ordre d'idées et qui confirment entièrement les renseignements donnés par M. Ansiaux.

Hosted by Google

que celle dans laquelle se trouve l'industrie du tressage de la paille, et certes de nature à inspirer la pitié.

Quant au remède à employer pour tenter l'enraiement de cette ruine malheureusement probable et vraisemblablement prochaine, l'auteur, dans ses conclusions — que nous trouvons un peu trop laconiques pour nous servir de son expression — semble persuadé qu'il n'y a plus qu'une chose à faire : tâcher d'atténuer la crise qu'entraînera avec elle cette catastrophe finale.

Et entre autres moyens, M. Ansiaux préconise la constitution de sociétés coopératives de consommation. Sans doute, ces institutions sont d'une application prompte et particulièrement bienfaisante pour les ménages à ressources restreintes, mais leur instauration exige — qu'on ne l'oublie pas alors — certaines mesures de prudence dont on ne peut se départir sans coup férir.

LOUIS BANNEUX.

Hosted by Google

LETTRES D'HOMMES

XVII

Mercredi, 3 février. — M. Dhaleins à Mme Dhaleins.

Madame, j'ai le regret de vous faire savoir que ma fille ayant pris froid dimanche soir ne pourra, sur le conseil du médecin qui l'oblige à quelques prudences, aller demain faire à sa mère sa visite habituelle du jeudi.

Veuillez croire à mes sentiments de parfaite considération.

JEAN DHALEINS.

***

Mercredi, 10 février. — Du même.

Madame, ainsi que j'en ai fait la promesse au Dr Laistang qui m'en priait de votre part, je viens vous rassurer moi-même sur la santé de ma chère Fanny. Les douleurs névralgiques qui l'accablèrent beaucoup ces derniers jours ont pour ainsi dire disparu. La toux est moins opiniâtre, la poitrine moins oppressée ; toutefois, l'enrouement et la faiblesse générale sont toujours violents.

Rien ne doit vous alarmer, pas plus que je n'ai eu aucune crainte à concevoir sur le danger qui pouvait menacer la chère enfant.

Mais cependant sa visite sera impossible demain encore et probablement aussi la semaine suivante.

Fanny vous envoie ses baisers affectueux.

Hosted by Google

Moi, je vous prie, Madame, de recevoir l'assurance de mes sentiments très distingués.

JEAN DHALEINS.

***

Jeudi, 11 *février*. — *Du même.*

Madame, je ne doute pas que Fanny n'accueille avec joie votre intention de la venir embrasser. Je vais tout à l'heure questionner le Dr Laistang à ce propos et le prier d'être auprès de la chère malade pendant mon absence. Je vous préviendrai de la réponse sans retard.

Veuillez croire à l'assurance de mes sentiments très distingués.

JEAN DHALEINS.

***

Même jour. — *Télégraphiquement*. — Demain, à 11 heures, Fanny vous attendra.

DHALEINS.

***

Lundi, 15 *février*. — *Du même.*

Madame, depuis votre visite d'hier, l'état de notre pauvre chérie donne plus d'inquiétudes, hélas ! Le mieux que vous aviez remarqué avec le Dr Laistang après cette deuxième entrevue avec votre fille, progrès que j'avais moi-même chaque jour la joie de voir s'accentuer, s'est brusquement transformé cette nuit en un retour très intense du mal. Une forte fièvre agite notre enfant, et mes angoisses sont grandes.

Je vous serais reconnaissant de vouloir bien venir auprès d'elle sans tarder.

Ne vous alarmez pas à l'excès ; mes pensées trop émues voient, je le crois et je l'espère, plus de danger qu'il n'y en a en réalité. Mais j'ai cru que votre présence auprès de Fanny ne pourrait qu'influencer favorablement son état.

J'ai fait préparer pour vous un appartement voisin de sa

Hosted by Google

chambre; permettez-moi de vous demander de vouloir y accepter une hospitalité de quelques jours.

Recevez, Madame, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

JEAN DHALEINS.

P.-S. — Si vous y consentez et n'y voyez aucun inconvénient, je vous proposerai de nous trouver ensemble auprès de notre chère enfant : cette présence ne pourra qu'agir favorablement sur son esprit, très abattu comme son corps.

J. D.

***

Le 22 février. — Du même.

Chère Marthe, vous savez que je comptais rentrer chez moi ce soir. Je vous avais laissé vingt-quatre heures de calme et de solitude dans vos appartements d'autrefois, auprès de ce petit lit blanc d'où l'on venait d'arracher douloureusement notre pauvre adorée. Une fois vos larmes apaisées, vous m'aviez dit que vous partiriez pleurer à nouveau loin de moi, et que cette fois ce serait irrévocablement fini... Un dernier lien — et si cher celui-là! — qui nous pouvait attacher un peu encore l'un à l'autre vient de se briser brutalement...

Nous avions cru que tout en resterait là et que parfois seul un souvenir peut-être raviverait en notre pensée un passé qui venait de s'achever par un deuil navrant, trop cruel.

Êtes-vous entièrement convaincue que nos raisons s'associaient à nos cœurs? Avez-vous la ferme certitude enfin que nous étions bien désormais pour toujours l'un à l'autre étrangers, inconnus, indifférents?

Nos deux amours pour cette pauvre enfant morte, à se frôler autour du même cœur,— et nos larmes à se mêler sur les mêmes joues pâles de notre chère en-allée n'ont-ils pas provoqué une intimité nouvelle? Ce rapprochement de nos deux tendresses ne les a-t-il pas unies à nouveau du moment où vos caresses maternelles, où mes baisers émus n'avaient plus ces petites mains frêles, ce visage souffrant, ces cheveux défaits sur lesquels se poser ?

Hosted by Google

Marthe, j'avais encore des baisers à donner. Vous devez, vous, ne pas avoir épuisé vos trésors de caresses : notre Fanny est partie trop tôt pour cela. Et moi qui suis prêt à goûter la même saveur de votre affection — attendrie par la tristesse du moment — ne voulez-vous pas que je vous destine ces baisers que mes lèvres sont tout incertaines de ne savoir à qui les destiner ?...

J'avais cru accourir auprès de vous dès la douloureuse cérémonie achevée. C'eût été vous surprendre, provoquer peut-être un acquiescement involontaire, devoir votre oui à l'inconscience des larmes et de l'affolant désespoir. Or, je ne veux de vous qu'une acceptation réfléchie et maîtresse de soi.

Je suis resté auprès d'un ami. Il veut me garder quelques jours, me faire voyager. C'est un brave cœur, il tente de m'empêcher de me retrouver seul, aussitôt après la catastrophe, dans la maison qu'il croit déserte.

Moi qui sais, au contraire, que vous êtes demeurée dans cette maison d'*autrefois*, qui sais que vous ne vous arracherez qu'avec une immense douleur au voisinage du petit lit blanc dans la chambre blanche, je n'ai pas l'angoisse de revenir *chez nous*. Je n'ai que l'impatient espoir d'y être le plus tôt possible.

Demain matin j'arrive. Je serai près de vous. Restez donc. Attendez-moi. Je vous tendrai les bras, Marthe. Nous ne nous dirons rien. Ni demain, ni plus jamais nous ne parlerons du passé, si ce n'est lorsqu'il s'agira d'*elle*.

Je vous tendrai les bras, Marthe, et vous y viendrez chercher l'étreinte consolante.

Je vous tendrai les bras et nous nous embrasserons, fervemment, mêlant nos larmes de mère et de père, — échangeant un baiser d'époux, — d'amants plutôt désormais selon la loi : et ce sera plus savoureux encore...

JEAN DH.

***

Mardi 23 février. — Du même.

Restez, Marthe, restez dans la maison d'autrefois, auprès du petit lit blanc. Moi, je pars ; je fuis avec l'ami qui m'entraîne et

Hosted by Google

je vous abandonne la garde de nos souvenirs. Je ne reviendrai même plus par ici : soyez sans crainte et vivez en paix dans tout ce qui vous rappelle du bonheur.

Vous n'avez pas répondu à ma lettre d'hier. J'ai passé, après vous l'avoir écrite, une nuit et une matinée d'angoissante torture. En mon cœur un combat tragique s'est livré. J'attendais un mot de vous pour y mettre fin, un oui ou un non. Et je ne sais ce que j'espérais le plus, de votre appel ou de votre refus de me revoir.

En ne me disant rien, je m'aperçois maintenant que vous avez bien fait. C'était le parti le plus sage pour me laisser l'entière responsabilité d'une décision que j'ai été le seul à proposer ; c'était aussi la meilleure solution puisqu'elle me permet aujourd'hui d'agir selon le contraire de ce que je vous écrivais hier. La seule raison de ceci est que j'envisage notre tranquillité future (je voudrais, mais n'oserais dire : notre bonheur) conséquente d'autres partis que ceux que je vous suppliais de prendre.

J'ai cru que le passé pouvait s'oublier. Mais, malheureux que nous sommes, le passé nous étreint, son souvenir nous obsède pour jamais. Je me criais bien haut, je vous écrivais radieusement hier : C'est fini ! Oublions tout !... Et, la nuit entière, j'ai rêvé comme un dément des quinze années de torture que nous avons vécues l'un par l'autre.

Vous avez poussé peut-être, en recevant ma lettre, le même cri d'espoir que celui que je lançais vers vous : Fini le passé !

Osez dire que depuis vous ne vous êtes pas rappelée heure par heure, mot par mot, douleur par douleur, tout ce que vous avez souffert.

Vous voyez bien qu'il est inutile de nous forger des rêves : le Passé affreusement nous tient. Ce sont deux mains brutales qui vous prennent par votre cœur, qui m'étreignent le mien et qui nous éloignent de plus en plus — sans espérance ! — l'un de l'autre.

Oui, j'ai crié des paroles de consolation, d'oubli, de réconfort. Vous avez répondu peut-être par les mêmes affirmations bruyantes. C'est précisément pour ne pas entendre nos cœurs

Hosted by Google

et nos consciences protestants que nos bouches faisaient tant de faux tapage.

Et si je venais aujourd'hui vous ouvrir les bras, vous vous y jetteriez, Marthe, et nous pleurerions longtemps... Mais j'ai bien peur que ce ne soient d'affreux sanglots qui chercheraient à étouffer d'autres larmes plus cruelles, plus intimement sincères. Et si nous nous mettions à nous parler, nous aurions peur du son de nos voix. Et nous n'oserions jamais nous regarder par crainte de laisser lire trop de vraies pensées dans nos yeux...

Notre enfant...

Mais notre enfant, vivante, n'a pas su nous réunir et nous pouvions croire que, morte, elle réaliserait ce trop fol espoir de rapprochement?

Morte, notre Fanny a mis en votre âme et dans la mienne une immense et éternelle douleur. Et cette douleur ne fera que s'ajouter aux autres qui s'y enferment déjà.

Ce n'était pas une souffrance de plus qu'il nous fallait, Marthe : c'était une grande joie. Une joie immense, si complète, si totale qu'elle eût supplanté, chassé, anéanti toutes les tristesses de nos deux vies.

Une grande joie, c'est quelque chose, voyez-vous, que vous ne devez plus jamais connaître, ni moi...

Vous le voyez, il vaut mieux que je parte. Oubliez ce que je vous écrivais hier. Oubliez-moi moi-même et si nos pensées doivent encore se rencontrer, que ce soit dans le souvenir de notre pauvre adorée que vous pleurez et que je pleure. C'est seulement auprès d'elle, si nous en sommes jamais dignes, que nous nous reverrons...

JEAN DHALEINS.

(*D'une série publiée par* PAUL ANDRÉ.)

Hosted by Google

LA BEAUTÉ

ÉTUDE D'ESTHÉTIQUE (1)

III. — La Beauté.

Les facultés de l'esprit humain, en apparence nombreuses et très diverses, peuvent cependant se ramener assez naturellement à trois groupes principaux. La première série de phénomènes comprend ceux de la *sensibilité :* émotions, passions, inclinations, etc. L'esprit y joue un rôle entièrement passif, il cède aux influences des choses extérieures, et en est affecté agréablement ou péniblement. La seconde série comprend les faits de *volonté*, par lesquels nous manifestons l'intention d'agir librement sur les choses, de les modifier à notre gré ; l'esprit est ici actif ; aucune influence étrangère ne détermine ses volitions. Enfin, dans les faits d'*intelligence*, dans la perception, le souvenir, le jugement, le raisonnement, l'esprit est à la fois actif et passif : il subit l'influence des choses, puise dans la nature extérieure certains éléments de pensées et d'actions, qu'il met ensuite en œuvre en les transformant et les coordonnant par la réflexion.

A quelle série de phénomènes appartient la beauté?

Tout d'abord, nous pouvons affirmer qu'elle n'est point un fait de volonté pure, car elle accompagne parfois des phénomènes où le rôle de la volonté est nul. Mais pouvons-nous dire qu'elle est un fait de la seule sensibilité ou de la seule intelli-

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique*, du 15 juillet 1900.

Hosted by Google

gence? Il ne semble pas qu'une telle distinction puisse s'établir: tantôt la beauté apparaît comme une émotion, tantôt elle a les caractères d'un jugement. Il est donc probable que, par son essence, elle tient à quelque phénomène très élémentaire, commun également aux actes de la sensibilité et aux actes de l'intelligence. Or, précisément, dans la connaissance, le sentiment, la mémoire, l'imagination, l'entendement, il est un facteur commun : les *images;* ces termes d'émotion, souvenir jugement, etc., ne sont que des expressions abréviatrices, des métaphores sommaires, exprimant des effets généraux, résultés des diverses propriétés des « images » et de leurs modes d'association; les images sont, pour ainsi dire, les atomes psychologiques déterminant, par leur diversité de combinaison, la diversité des phénomènes de l'esprit.

Si, comme nous le croyons, la beauté est une simple qualité de l'image, comme l'étendue, l'impénétrabilité, sont des qualités de la matière, cette formule de la beauté sera des plus vastes : nous pourrons, sans peine, y faire rentrer les autres théories trop particulières que nous avons résumées précédemment. Loin de conclure, avec certains, que le domaine de la beauté est des plus restreints, nous voyons, au contraire, qu'il embrasserait tous les faits de la vie spirituelle; que ceux-ci, selon leur nature, contiendraient le beau à des degrés différents, et que rien ne serait plus profond et plus général.

Afin de pouvoir déterminer exactement la valeur esthétique des phénomènes de l'esprit, il est nécessaire de considérer, d'une façon toute théorique — les choses n'offrant pas cette simplicité – la constitution, la formation et les propriétés de l'image, de l'atome psychologique, c'est-à-dire de montrer le beau — dont les manifestations sont toujours complexes — sous sa forme élémentaire, sous son aspect d'unité.

***

A la suite d'une excitation — fait purement physique —, une impression est produite sur les organes périphériques; la substance nerveuse, ébranlée, propage ses vibrations jusque dans la substance du cerveau. Quand ces vibrations possèdent l'in-

Hosted by Google

tensité suffisante, elles y déterminent un phénomène particulier, dont nous avons conscience, et qui est la traduction, en quelque sorte, de l'impression primitive : c'est l'*image*. L'image possède une certaine durée et une certaine intensité, et de plus, elle nous fait connaître la nature de la sensation (toucher, vue, odorat, goût ou ouïe). Quand cesse l'excitation extérieure, cesse de même la sensation, mais l'image ne disparaît pas : elle s'est imposée à l'esprit, elle a modifié sa substance, et, en vertu de la loi d'inertie, cette modification continue à persister. L'image cesse d'être actuelle ; elle appartient au passé, elle est un résidu laissé par la sensation. Elle tend à s'affaiblir de plus en plus, le cerveau se reconstituant incessamment, mais, par suite de circonstances spéciales, elle peut réapparaître dans la conscience ; elle donne l'illusion d'une sensation nouvelle plus faible, mais à part cela identique à celle-là qui lui a donné naissance.

C'est ce phénomène que nous appelons souvenir, mémoire. Le rôle de la mémoire est donc très important dans la vie intellectuelle ; son sens psychologique est bien plus étendu que celui qu'on lui donne dans la langue vulgaire : elle est la condition indispensable de toute activité spirituelle, ou plutôt cette activité même. Sans elle, le passé serait sans existence ; notre connaissance des choses se perdrait avec les sensations, et tous nos rapports avec le monde et avec nous-mêmes resteraient sans résultat. Il nous serait impossible de connaître, et à plus forte raison de penser, de juger, d'imaginer. La vie se réduirait au présent, si l'esprit perdait cette faculté essentiellement conservatrice.

La quantité des souvenirs latents en la mémoire est innombrable ; des milliers d'images flottent çà et là entre les limites de la perception. Elles défilent sans ordre constant dans la conscience, tantôt isolées, tantôt en associations ; elles se combinent de mille façons, se déforment, se renforcent, se déforment incessamment. Il se manifeste entre elles une vraie concurrence pour l'existence ; la vie propre de l'organisme des lobes cérébraux tend continuellement à éliminer les plus faibles ; celles-ci, ordinairement, sont les images simples. Les

Hosted by Google

images associées et les images collectives résistent davantage; elles sont plus profondes et plus durables, parce que résultant de la juxtaposition, en leurs parties communes, d'un grand nombre d'images particulières, dont les angles et les arêtes se sont en quelque sorte affinés au profit d'un centre de grande intensité. Le champ de ce travail d'affinage est vaste, car le matériel conservé ne consiste pas seulement en perceptions recueillies par les organes périphériques, mais encore en images rêvées, imaginées, acquises indirectement par la réflexion, par des lectures et par des spectacles.

Ce serait une erreur de croire que toutes les images peuplant la mémoire correspondent entièrement aux réalités; au contraire, étant simples, ces images s'éliminent aisément, et leur faiblesse, quand elles persistent, les maintient à l'écart. Il en est cependant quelques-unes, très rares, douées d'une intensité suffisante : elles sont produites par la répétition d'un grand nombre de sensations entièrement semblables, et se rapportent à quelques paysages familiers, à quelques figures souvent rencontrées, et à certaines notions de son et de couleur. Nos connaissances *exactes* se réduisent donc à fort peu de choses. La plupart des images correspondent à des aspects plus ou moins généraux, et leur force est en raison directe de cette généralité. L'exemple suivant, emprunté à *L'Intelligence* de H. Taine, en fera comprendre la cause : « Si nous observons tour à tour des pins, des frênes, des châtaigniers, des bouleaux, toute une futaie, nous remarquons cet élan du tronc, cet épanouissement des branches qui sont les deux caractères distinctifs de l'arbre, nous concevons l'arbre en général... Une certaine image correspondante à ces deux caractères, et à ces deux caractères seulement, a fini par se développer en nous et à dominer seule. Cinquante fois de suite et sans un seul cas contradictoire elle s'est tour à tour éveillée à l'aspect des cinquante arbres; seule, elle s'est éveillée cinquante fois de suite; toutes les autres qui correspondaient aux particularités de chaque arbre se sont effacées et annulées par leur contradiction mutuelle; elle est donc la seule qui surnage. » Ainsi, toujours l'image des caractères communs est plus profondé-

Hosted by Google

ment fixée que l'image des objets particuliers; l'abstraction est plus fortement enracinée dans l'esprit que la réalité.

Il est un second groupe de souvenirs qui ne dérivent pas d'une manière directe de la sensation. Nous avons la mémoire de nos jugements, de nos émotions et de nos raisonnements; c'est une preuve que les phénomènes spirituels, les relations de l'être avec lui-même — associations et combinaisons d'images déterminées par un facteur animique — laissent également une trace dans la substance cérébrale. C'est à ce groupe qu'appartiennent les souvenirs les plus nombreux et les plus importants : la vie particulière de chaque individu est à ses yeux la chose principale, et sa connaissance de lui-même est bien plus complète que sa connaissance du monde extérieur.

Enfin, il n'est pas seulement en la mémoire latente des images de choses et de pensées, il en est encore de mouvement. Le déplacement et le travail des muscles fournissent aussi des sensations par lesquelles nous avons conscience des mouvements exécutés. Ces sensations musculaires laissent des souvenirs particuliers, jouissant des mêmes propriétés que les autres images.

L'esprit humain est donc un polypier d'images, et, toute la vie, celles-ci se meuvent, traversent la conscience pour en ressortir aussitôt, revivent pour s'éteindre ensuite. Ces revivescences des souvenirs, par lesquelles nous en reprenons conscience, ont diverses causes. Le souvenir étant la reproduction affaiblie d'une sensation primitive, il renaîtra sous l'influence d'une sensation nouvelle analogue. La vue d'une figure, d'un arbre, d'un monument provoque la renaissance de l'image antérieurement acquise qui y correspond. Remarquons — et ceci est d'une grande importance — qu'une sensation nouvelle très faible peut déterminer dans la conscience une image considérablement plus intense. En effet, la première excitation a laissé une emprunte durable, fait subir aux nerfs une modification persistante, leur acquérant ainsi une habitude, une aptitude à être plus aisément impressionnés dans le même sens; elle a frayé le chemin.

Parfois, et c'est le cas dans l'hallucination et dans le rêve,

Hosted by Google

les images revivent par suite de leur seule tendance à réapparaître. Aucune cause extérieure ne détermine ce phénomène, mais il semble que cette cause existe; les organes enregistrent des excitations fictives et l'esprit projette automatiquement en dehors de lui-même tout un monde de choses et de faits dont il s'abuse, à la réalité duquel il croit sans être détrompé et désillusionné.

Enfin, dans les actes de la pensée proprement dite, dans les faits d'intelligence, les images apparaissent encore, mais cette apparition est cette fois déterminée par la volonté. Dans ce cas, elles perdent leurs éléments figuratifs, leurs origines sensibles. « Elles n'ont plus qu'une importance secondaire; elles tendent sans cesse à s'affaiblir; leurs traits les plus saillants s'effacent aussitôt, leurs caractères les plus vivants s'ignorent ou s'oublient complètement. Les images sont encore nécessaires, mais non seulement l'esprit ne s'arrête sur aucune d'elles avec complaisance, mais il les évoque en tel nombre et avec une telle rapidité que son indifférence à l'égard de leurs éléments figuratifs est évidente. Ce qu'il veut, c'est s'assurer des caractères les plus généraux des objets auxquels il pense et des rapports qui, unissant un nombre considérable de ces objets, lui permettent de les saisir dans un seul acte unique. Là donc, l'image n'est que la matière indispensable, mais la matière en quelque sorte vile et dédaignée de nos connaissances (1). »

* * *

La beauté, avons-nous dit, est une propriété des images. Elle préside à tous les actes de la vie, conscients ou inconscients, depuis la sensation jusqu'au raisonnement le plus général, jusqu'à la pensée la plus abstraite. Cette définition, à première vue, semble trop vaste; nous attribuons la qualité d'esthétique à un nombre restreint de faits, et nous croyons que certains autres n'en contiennent pas la moindre trace. C'est que, dans le plus grand nombre de cas, cette beauté passe inaperçue;

(1) H. JOLY, *L'Imagination*.

Hosted by Google

un certain degré d'intensité lui est nécessaire pour que nous puissions nous en rendre compte, et les phénomènes qualifiés ordinairement de beaux contiennent seuls ce degré. De même que, pour connaître la nature d'un corps, il est nécessaire de remonter à l'analyse de l'atome et de la molléculè, fragments qui par leur petitesse échappent à nos sens et que nous pouvons seulement concevoir, de même, dans ces matières qui nous occupent, il faut parvenir à considérer le phénomène du beau dans toute sa primitivité, dans sa simplicité la plus grande, bien que, sous cette forme, il ne soit plus perçu par l'esprit et semble uniquement théorique.

On pourrait comparer la beauté au bruit. Celui-ci, pour être perceptible par les organes de l'ouïe, doit être composé d'un nombre de vibrations compris entre certaines limites; trop aigu ou trop grave, il ne fournit aucune sensation. De plus, il doit posséder certains caractères d'homogénéité et de continuité pour déterminer des effets agréables, musicaux. Les sons, à leur tour, par l'application de lois rationnelles, engendrent l'harmonie et la mélodie. Ainsi la beauté primitive, brute, sans action sur l'esprit, devient, en satisfaisant certaines conditions imposées par la nature de la sensibilité, perceptible et harmonieuse.

Pour atteindre à la connaissance des lois qui régissent ce que nous appellerons le beau *sensible*, il suffira de déterminer les degrés divers d'intensité des images et d'observer les phénomènes particuliers où celles-ci acquièrent leur valeur maxima.

On peut croire, au premier abord, que la sensation actuelle fournit ce maximum de beauté. Il n'en est rien, en réalité. L'image qui accompagne la sensation nouvelle, ne déterminant point, dans la mémoire, la revivescence de souvenirs analogues, n'a aucune plénitude.

Elle pénètre dans la conscience comme une intruse. Elle a dû, d'abord, provoquer certains mouvements musculaires des organes, les amener à se départir de leur inertie, causer un travail qui est une douleur. Ensuite, elle n'a point le loisir de s'étaler dans les lobes cérébraux, de mettre en relief ses élé-

Hosted by Google

ments figuratifs; elle est saisie, dès son entrée, entraînée en des tourbillons d'autres images; elle va composer des associations de souvenirs, être modifiée, perdre ses arêtes trop vives; l'esprit va la contrôler, en séparer tous les caractères accessoires pour ne considérer seulement que les qualités générales. Selon qu'elle confirme ou contredit les images antérieures, elle mettra en œuvre les sentiments de plaisir ou de douleur, c'est-à-dire qu'elle entraînera des réapparitions de groupes nombreux de souvenirs, qui occuperont la conscience en même temps qu'elle. Si bien que, quand une sensation nouvelle l'expulsera, elle n'aura fait que traverser furtivement cette conscience, sans l'occuper entièrement et exclusivement.

C'est dans les revivances des souvenirs que nous constatons cette plénitude, mais dans certains cas particuliers seulement. Nous avons vu déjà que, dans le jugement, le raisonnement, dans les actes de pure pensée, l'image ne réapparaît que fragmentaire, sans valeur par elle-même, composant des groupes, en tel nombre et avec une telle violence que la conscience ne peut la considérer particulièrement. Il faut donc écarter les faits d'intelligence de ceux-là qu'accompagne le maximum possible de beauté.

Mais il n'en est plus de même dans les revivances automatiques. Dans l'hallucination, par exemple, les images revivent par la force seule qui est en elles; elles peuvent traverser rapidement la conscience, mais elles peuvent aussi, l'esprit ne les contrariant d'aucune façon, l'occuper, s'y étendre à leur aise, accuser tous leurs détails, mettre en relief leurs éléments multiples. Dans ce cas, elles jouissent d'une telle plénitude que la conscience se trompe sur leur valeur, que l'esprit devient victime d'une illusion et les considère non comme des souvenirs, mais comme des sensations nouvelles. Et c'est précisément à cette illusion qu'il doit de ne pas saisir la beauté dans les actes de l'hallucination et du rêve; car un second état des images succède au premier : les associations que sont les sentiments, le plaisir, la douleur, interviennent de nouveau, occupent l'esprit et ternissent l'éclat des souvenirs primitifs.

C'est à l'état de veille que se manifestent pleinement les

Hosted by Google

caractères esthétiques des images, dans l'imagination et dans la sensation renouvelée. L'imagination est une hallucination dont nous nous rendons compte, et qui n'entraîne, par conséquent, aucune illusion. Dans l'imagination, abandonnée à elle-même, soustraite à la volonté, le phénomène de revivescence prend les mêmes caractères que dans le rêve. Mais rien ne le contrarie; l'esprit reconnaît l'origine de ces images renaissantes, il ne s'en inquiète plus davantage; il les contemple telles que les sensations nous les ont fournies, avec leurs caractères particuliers et individuels. Mais, avons-nous dit, il les situe, il sent qu'elles sont un fait purement interne ne correspondant point aux réalités; l'éclat qu'elles jettent n'est pas assez intense pour l'illusionner; un *réducteur* agit en sens inverse : ainsi, par exemple, quand elles traversent le champ conscient de la mémoire, nos organes fournissent simultanément des sensations dont nous nous rendons compte, et par elles, nous savons que les souvenirs imaginatifs ne sont pas conformes aux choses vraies, puisque nous pouvons comparer ces choses et ces souvenirs. Mais que le réducteur s'évanouisse, l'intensité des images va subitement s'accroître : elle va déterminer le phénomène d'une hallucination complète, à l'état de veille non seulement de la conscience, mais aussi de toutes les facultés. Les images, grâce à ce concours de circonstances, atteigneront leur maximum d'ampleur, de netteté, de vivacité, c'est-à-dire leur valeur maximum de beauté. Mais par quels moyens paralyser l'effet du réducteur des souvenirs? L'anéantir, c'est anéantir les organes des sens; nous pouvons seulement le corriger, ce réducteur, et c'est ce qui s'accomplit effectivement : il suffit, pour provoquer le degré le plus élevé de beauté, de rendre *les sensations actuelles, qui réduisent les images, semblables aux sensations correspondant à ces images*. Ainsi, en traversant la rue, notre imagination nous présente, par hasard, l'image de Notre-Dame; mais nos organes, en même temps, nous offrent les images actuelles d'hôtels ou de magasins; celles-ci contredisent hautement la première. Nous arrivons, un pas plus loin, en face d'une église gothique : cette nouvelle image continue à réduire celle qui occupe l'imagination, mais d'une façon moins

Hosted by Google

violente déjà, car cette église, par le style, la disposition générale de ses tours et des arcs, se rapproché de l'aspect de Notre-Dame. Enfin, celle-ci tombe sous les yeux : le réducteur persiste, mais il ne contredit plus le souvenir ; bien au contraire, il augmente la netteté de celui-ci, il le renforce de toute la valeur lumineuse de la sensation nouvelle, concourant ainsi à un maximum de qualités esthétiques.

La connaissance de ces phénomènes nous permet de définir l'art, car, remarquons-le dès maintenant, les matériaux qu'il met en œuvre sont toujours des revivances d'images provoquées par des sensations renouvelées, et l'*œuvre*, l'élément objectif, a pour rôle d'annuler l'effet contradictoire du réducteur. L'art est donc *une activité dont le but est d'organiser les revivances d'images de façon à obtenir un maximum de beauté.*

Parfois, l'organisation nécessaire se rencontre dans la nature, mais on comprend qu'elle puisse résulter, plus rationnelle et plus complète, d'un travail humain. Ainsi, l'art humain est supérieur, dans ses manifestations les plus heureuses, à l'art de la nature. Et cette organisation n'implique pas, nécessairement, chez l'artiste, la connaissance des lois et de l'essence du beau : elle est, chez lui, obtenue par l'expérience; trouvée par les longs tâtonnements de ses prédécesseurs et par les siens propres.

C'est donc à l'art humain surtout que nous emprunterons les exemples utiles à la compréhension des règles esthétiques que dicte l'organisation de la beauté.

(*A suivre.*) LÉON WÉRY.

Hosted by Google

L'ÉVOLUTION DE LA MUSIQUE

EN ANGLETERRE (1)

Charles Ier avait éludé la grande charte (2) tout en paraissant respecter les droits du peuple et les prérogatives du Parlement; il lui en coûta la vie. En déchaînant la révolution, il donna prétexte à toutes les passions religieuses, comme à toutes les fureurs politiques, de s'exalter jusqu'à leur paroxysme, jusqu'à la folie. Et c'est ainsi que les plus nobles créations de l'esprit humain furent détruites, que ses aspirations artistiques furent conspuées, maudites, sévèrement punies; c'est ainsi qu'une frénésie barbaresque ouvrit comme un abîme dans une grande et large civilisation.

En ce temps-là, une réaction s'était produite contre le relâchement de l'Église officielle, de l'ancienne Église. Les puritains se scandalisaient devant les cérémonies du culte anglican comme devant le libertinage, les orgies, les exactions des gens prétendûment religieux, bornant leur piété à la fréquentation du temple. Eux, au contraire, observaient la sobriété, remplissaient scrupuleusement leurs devoirs et pratiquaient la dévotion la plus fervente. Austères, taciturnes, fanatiques,

(1) *Suite.* Voir les livraisons de janvier, d'avril et de mai.

(2) Il avait accepté la *pétition des droits* où il prenait les mêmes engagements que ceux arrachés à Jean sans Terre dans la grande charte; mais ne pouvant supporter les remontrances trop légitimes du Parlement, il tenta de ne plus le réunir. Strafford, son conseiller, voulait jouer au Richelieu et amener le pouvoir absolu. — Charles Ier ne conserva pas même le mérite de combattre le catholicisme; les puritains d'Écosse jurèrent le *covenant*.

Hosted by Google

ces gens, plus sévères que des ermites, considéraient comme œuvre ou tentation du diable tout ce qui n'était pas exercices religieux, travail imposé à l'homme pour gagner son pain quotidien ou manœuvres militaires; les femmes devaient s'occuper de leur ménage ou prier; point d'honnêteté en dehors de ces règles. Connaissant peu de chose autre que la Bible, ils étaient sans instruction ou peu instruits; aussi tout ce qui ressemblait au luxe matériel et intellectuel, au raffinement de la cour, leur inspirait horreur. Damnables donc le théâtre, le jeu, la danse, la poésie, la peinture, la sculpture, la musique, tous les beaux-arts. Et l'une des manifestations humaines qui eut le plus à souffrir, ce fut la musique. Nul ne pouvait ignorer l'immense faveur dont jouissaient ses adeptes à la cour; j'ai insisté sur la protection accordée par les Tudor aux musiciens. La noblesse imitait les princes en cela. Pour les gens naïfs, instinctifs et étroits qui formaient la masse du puritanisme, quoi de plus irrésistible que leur haine féroce contre les choses aimées et recherchées des nobles et des rois? Tout devint l'objet de leur rage, même ce qui servait au culte; dans leur aberration d'iconoclastes, eux qui regardaient comme idolâtrie le signe de la croix, les génuflexions, l'usage même des livres liturgiques, ils saccagèrent les orgues, les lutrins, les instruments de musique et les partitions; c'est alors que furent livrées aux flammes les riches collections de manuscrits et d'une façon si générale que d'immenses lacunes, à jamais irréparables, en résultent pour l'histoire de la musique anglaise (1).

En 1649, le bien commun (*commonwealth*) fut proclamé,

(1) Tous les arts souffrirent énormément. « La fureur du Parlement se déchaîna sur les galeries royales de peinture, dit Cunningham (*great english painters*); l'art fut regardé comme superflu; ce qui augmente la dignité extérieure ne méritait que le mépris... Faire disparaître l'ancienne magnificence du gouvernement vaincu fut le premier acte du nouveau; on vendit les mobiliers héréditaires, les tableaux etc. » — On ne vendait que les œuvres sans caractère superstitieux, mais on brûlait les autres, notamment celles où figuraient la Vierge Marie et le Christ. — « Les monuments, dit Walpole, furent considérés comme la matérialisation de l'orgueil et une vénérable cathédrale ne parut pas compatible avec la grande charte et la Bible. »

Hosted by Google

Olivier Cromwell devint lord protecteur et Charles Ier, détenu à la tour de Londres où il avait lui-même envoyé tant d'innocents, fut décapité. Cette république ne dura qu'une dizaine d'années. Charles II revint de France, pays de sa mère, où il avait été cordialement accueilli et où il avait contracté des habitudes de penser et de sentir bien différentes de celles que lui aurait inculquées la vie en Angleterre. La musique anglaise en profita; elle prit un nouvel essor et changea de direction. Une partie des désastres révolutionnaires obtinrent ainsi une réparation.

Antérieurement, le style polyphonique régnait seul, à peu d'exceptions près. Dans l'ordre des choses nouveau, c'est le contraire qui arriva; le style monophonique prédomina, et l'ancienne manière perdit son importance. L'école nouvelle, dite de la Restauration, dura jusqu'en 1700 et fut très féconde.

Charles II avait mené joyeuse vie à la cour de Louis XIV; la musique légère était plus conforme à ses goûts que les graves compositions dont les Tudor se délectèrent. Il avait été bien servi, sous ce rapport, en France et il souhaita retrouver les mêmes satisfactions en son royaume. Il se préoccupa bientôt de la reconstitution d'une chapelle; car, pour la musique nouvelle comme pour l'autre, il fallait des chœurs bien exercés. Heureusement, les hommes qui avaient rendu de grands services à l'art avant l'avènement de la république, n'étaient pas tous morts. A l'un de ces musiciens, Charles II fit part de ses intentions et le chargea de les réaliser : c'était Cook.

Henry Cook, le nouveau maître, avait été chantre de la chapelle royale sous le règne de Charles Ier. Il devint aussi compositeur de quelque réputation. Dans l'histoire musicale il est connu sous le nom de capitaine Cook (il est impossible de le confondre avec le célèbre navigateur du même nom), et voici pourquoi un compositeur de musique religieuse posséda un titre militaire. Dans la guerre civile, il avait pris fait et cause pour Charles Ier et avait su rassembler une petite troupe de cavalerie; il obtint, comme récompense, en 1642, le brevet de capitaine. Il fut aidé dans la reconstitution des chœurs par

Hosted by Google

Edward Lowe, Christopher Gibbons (fils d'Orlando) et William Child. La musique doit quelque reconnaissance à ces vaillants artistes, car leur tâche n'était rien moins qu'agréable. La principale difficulté était de se procurer des enfants pour le chœur ; il fallait lutter contre les superstitions des puritains, encore tout-puissants dans le peuple et vaincre les résistances à force de promesses et d'instances persuasives. Ils réussirent à rassembler un vrai bouquet de talents, bouquet qui répandra son arome sur l'époque suivante et jusqu'au commencement du XVIII^e siècle. Nous avons vu dans les pages précédentes que tous les musiciens de talent avaient commencé leur carrière comme enfants de chœur ; c'est à l'ombre des cloîtres paisibles qu'ils apprirent leur art et jamais on ne vit quantité si considérable de talents éclore *simultanément*. Mais pour les autres chœurs importants, c'est-à-dire dans les cathédrales, on ne fut pas si heureux. La rareté des enfants était extrême et force fut d'avoir recours à des combinaisons plus ou moins ingénieuses, plus ou moins satisfaisantes pour combler cette lacune. On substituait des *falsetti* (faussets) adultes aux enfants ; même on faisait exécuter certaines parties vocales par des cornets.

Si Charles II n'avait pas trouvé Cook et les indispensables collaborateurs de celui-ci, il se serait certainement adressé aux musiciens français ; or, une importation complète d'art étranger eût été fatale à l'originalité des compositeurs nationaux pendant la période consécutive. Plusieurs écrivains, au contraire, rattachèrent à la tradition anglaise le travail des nouveaux venus.

Henry Lawes, un ex-collègue de Cook, reprit ses anciennes fonctions. C'est lui qui écrivit la musique pour le couronnement prochain. La musique exécutée au cours de la procession triomphale de la tour de Londres au Whitehall fut écrite par Matthew Lock, ancien chantre de la cathédrale d'Exeter. Elle fut jouée par des saguebutes ou, pour employer les termes modernes, des trombones et des cornets. Grâce au succès dont jouit cette musique, Lock fut immédiatement nommé compositeur ordinaire du roi. Dès qu'il fut installé

Hosted by Google

dans son nouvel office, il commença à écrire de la musique pour le chœur ressuscité. Il en existait encore, il est vrai, mais fort peu. Naturellement, la musique de Cook, Christopher Gibbons, Child, Lawes, Lock et d'autres était encore dans le style antérieur au bien commun, c'est-à-dire polyphonique, et elle n'était vraiment pas de très grande valeur artistique ; je crois qu'il est inutile d'en parler longuement. L'ère de la vraie musique polyphonique et de cathédrale, la musique *a capella* prend fin avec Orlando Gibbons ; celle qui se rencontre après lui a perdu la pureté des lignes et la facture magistrale du beau temps.

Charles II préférait (et sa volonté suffisait à changer tout) la musique plus légère de l'école contemporaine française à la solennité de l'orgue et à la grandeur des œuvres anciennes. Il aimait également l'effet brillant d'un orchestre complet. Il ordonna qu'une troupe de saguebutes, violes et cornets prit place au jubé, près de l'orgue, et commanda à ses compositeurs d'entrecouper les antiennes de ritournelles gaies, adaptées aux nouveaux instruments. Ils obéirent, naturellement, de leur mieux. Cependant, ni Lowe, ni Christopher Gibbons, ni Child ne montrèrent beaucoup d'inclination pour le style français qui devait certainement sembler étrange à des oreilles habituées à la polyphonie ; ils ne contribuèrent que peu au répertoire ; pourtant, Child fut un compositeur prolifique. Ses œuvres, quoique ne pouvant se comparer à celles d'Orlando Gibbons, accusent une certaine grandeur de style ; on y trouve de belles mélodies. Ces efforts ne contentaient pas encore les désirs du roi. Cela n'égalait pas sa musique de prédilection, celle de Lully, le chant monodique. Henry Lawes évolua davantage vers la nouvelle école et composa de préférence des chants laïques. Quoique ces chansons aient joui d'une certaine célébrité en leur temps, et aient été même louées par quelques uns des meilleurs poètes, elles manquent de la fraîcheur géniale qui, seule, peut donner l'immortalité.

Henry Lawes paraît bien s'être essayé le premier et avec conviction dans la forme nouvelle ; c'est le véritable introducteur de la musique monodique en Angleterre. Rien d'éton-

Hosted by Google

nant à ce qu'il ait poussé le système jusqu'à l'exagération ; on l'a accusé de pédantisme, en ce sens probablement qu'il néglige absolument toute polyphonie là même où elle s'indiquait naturellement. Pareil abus marque tous les commencements d'école. Ne l'avons-nous pas vu naguère en peinture avec les impressionnistes, les pointillistes et les symbolistes? Maintenant que les arbres bleus, les maisons violettes, le bleu partout et à outrance, les dessins indéfinissables, énigmatiques, les rébus à l'huile et à l'eau passent lentement de mode, ceux même qui applaudissaient les idées délirantes, conviennent de l'excès où l'on avait versé. Heureusement il reste de ces tentatives exagérées quelques éléments de vérité, quelques formules profitables dont les hommes de talent et surtout les hommes de génie tirent ultérieurement grand parti. Pour autant que nous connaissions les productions de Lawes, il fut de ces initiateurs dont le mérite principal est d'avoir imprimé un mouvement nouveau à l'art, sans avoir réussi à créer d'emblée un chef-d'œuvre.

On est peu renseigné sur sa vie, mais son caractère se trahit en une préface (1) qui ouvre ses « Airs et dialogues pour une, deux ou trois voix » (2). Il dit avoir écrit quelques airs sur des paroles italiennes et espagnoles. Les Italiens sont, pour lui, de grands maîtres, mais il émet l'opinion que sa propre nation a produit autant de musiciens capables qu'aucune autre en Europe. Il blâme la prédilection de son temps pour les exécutions en une langue que les auditeurs ne comprennent pas et, pour ridiculiser cette mode, il parle d'une chanson de sa composition, insérée à la fin du volume, et dans laquelle le texte n'est qu'un *Index* des mots initiaux de quelques vieilles chansons et anciens madrigaux italiens.

Cet homme de valeur et d'esprit sut donc approprier les tendances étrangères aux convenances et au caractère de sa patrie ; loin d'être un importateur servile de la nouveauté italiano-française, il inaugura une ère nationale dans le domaine musical.

(1) Ayres and dialogues for one, two and three voices, 1653.
(2) BARRETT, l. c., p. 67.

Hosted by Google

Selon Barrett, il aurait également le mérite d'avoir employé pour la première fois des barres destinées à marquer la place de l'accent et la division rhythmique de la mélodie, comme nous le faisons aujourd'hui.

Matthew Lock (circa 1632-1677), doué d'une imagination plus riche et d'un talent plus généreux que Lawes, fut plus grand musicien que lui. Ses chansons restent encore populaires aujourd'hui (1). Il y a même, dans sa musique pour *Macbeth*, des passages qui jamais ne vieilliront. Des numéros comme *When cattle die, about we go, Let 's have a dance upon the heath*, et le chœur à échos : *At the Night Raven's dismal voice*, auraient été accueillis comme des nouveautés délicieuses un siècle plus tard, à l'époque de sir Henry Bishop (1786-1855); tandis que la puissance dramatique de la musique du troisième acte donne toute créance à l'anecdote qui montre Purcell, dans sa jeunesse, transcrivant l'œuvre de Lock pour l'étudier.

Après ce que j'ai dit sur les musiciens qui avaient survécu à la révolution politique et sur leurs attaches artistiques, il n'est pas difficile de deviner que le roi Charles II n'était pas satisfait du dédommagement offert à ses regrets de la musique en vogue à Paris; car Lawes lui-même n'avait pas réussi et il était à prévoir que la généralité des musiciens tendraient encore vers le style sévère de l'ancienne école. Le roi s'avisa donc d'un autre moyen pour réaliser mieux ses désirs. Il pensa avec raison qu'on ne pouvait former le goût qu'aux débutants; il s'adressa à la jeunesse.

Parmi les enfants de chœur introduits par le capitaine Cook dans la chapelle royale (2), trois surtout se distinguaient,

(1) GROVE, t III.

(2) La chapelle fut renforcée vers cette époque (probablement en 1663 ou 1664); dans ce second groupe, nous voyons deux enfants qui devinrent des hommes célèbres, Thomas Tudway et Henry Purcell, le plus grand musicien de son époque. On ne vit jamais tant de talents réunis en une même chapelle. Pepys, dans son journal, le 23 août 1663, parle d'une antienne à cinq voix, écrite par un des *boys*, un joli garçon, du capitaine Cook. Il la trouve bonne et l'on dit, ajoute-t-il, qu'il y a quatre ou cinq garçons, parmi eux, capables d'en faire autant. (V. GROVE, t. III.)

Hosted by Google

Pelham Humfrey, John Blow et Michael Wise. Le roi se rendit promptement compte de leur valeur et les encouragea non seulement à chanter de leur mieux, mais à s'essayer aussi dans la composition. Ce qu'ils firent.

Une occasion de les mettre à l'épreuve ne tarda pas à se présenter. La flotte remporta une victoire sur les forces hollandaises. Le roi commanda un *Te Deum*. La nouvelle était arrivée le samedi; le *Te Deum* devait être exécuté... le lendemain! Les compositeurs attachés à la chapelle refusèrent unanimement de le fournir. Trois des enfants de chœur, Humphrey, Blow et Turner entreprirent la tâche abandonnée par leurs aînés et écrivirent ce qu'on a nommé le *Club Anthem*, l'antienne de la réunion, Humfrey composant la première partie, Turner la seconde et Blow la troisième. Ainsi fut satisfaite la volonté royale.

Humfrey qui avait seize ans environ à cette époque, car il est né en 1647, quitta la chapelle royale en 1664 et fut envoyé sur le continent pour se perfectionner par l'étude; il reçut 200 livres sur les fonds secrets pour ses frais de voyage en France et en Italie; en 1665, on lui servit encore 100 livres et, l'année suivante, 150. Il était donc généreusement soutenu par le roi... avec les fonds de l'État.

Lully l'instruisit particulièrement dans son art, on le conçoit, et le jeune homme, bien doué, eut vite fait de s'en imprégner. Il revint, décidément façonné, en 1667, prendre un rôle important à la chapelle royale, dont on l'avait nommé gentilhomme en remplacement de Thomas Hazard, décédé l'année précédente; aussitôt on exécuta des antiennes de sa composition. Pepys, parlant de son retour en novembre 1667, dit qu'il rentra de France *an absolute Monsieur* (en vrai Monsieur). Il reconnaît, d'autre part, qu'il ne fut jamais un imitateur servile des Français et de Lully, qu'il a une grâce, même dans ses licences les plus hardies, et une originalité dans sa méthode auxquelles on reconnaît le génie d'un maître. L'emploi des demi-tons chromatiques et autres intervalles, sévèrement exclus par les anciens contrepointistes, produisait des effets nouveaux qu'il affectionnait; il tirait aussi grand

Hosted by Google

parti de l'alternance des soli et des chœurs, de manière à donner au texte sacré toute son importance. J'aime à citer le jugement que porta plus tard le Dr Hullah sur la musique de Humfrey : « Au lieu des phrases enchevêtrées et sortant l'une de l'autre comme les différentes parties d'une tour gothique, nous voyons ici, dit-il, les masses de l'harmonie subordonnées à une idée rythmique; au lieu d'un essor pompeux et soutenu, nous trouvons de courtes et timides envolées, avec des arrêts et des diversions; au lieu de répétitions et de variations, nous suivons dans la musique le sentiment mobile des paroles, et aussi leur emphase et leur nombre. De là les défauts de cette musique, comme ceux de toute cette époque, défauts cependant compensés par de réelles beautés et par l'attrait du neuf, ce qui, pour nous, a évidemment perdu de son charme (1). »

A côté de Humfrey qui mourut à Windsor, le 14 juillet 1674, à peine âgé de 27 ans par conséquent, et dont les cendres reposent depuis lors à l'abbaye de Westminster, brillait un jeune homme qui ne fit pas une longue carrière non plus, Michael Wise, né vers 1648, probablement à Salisbury. En 1668, il quitta la chapelle royale où il pratiquait son art depuis l'âge de 14 ans, et fut nommé organiste et maître de chapelle à la cathédrale de cette ville, d'où il passa, en janvier 1686-87, à la cathédrale de Saint-Paul (Londres) comme aumônier et maître des chœurs. Le 24 août de la même année, lors d'une visite à Salisbury, il se prit de querelle avec sa femme et quitta la maison en proie à la colère. L'heure étant avancée, un garde le somma de s'arrêter. Wise regimba, se disputa avec le veilleur et reçut de lui un coup de hache sur la tête; il expira aussitôt.

Ce musicien, doué d'une imagination vive et d'une grande sensibilité, conservera longtemps encore un cachet de modernité. Il a les mêmes qualités, comme il suit les mêmes principes que Humfrey, et la ressemblance entre certaines œuvres des deux compositeurs est telle que la confusion s'est produite

(1) Cité d'après BARRETT, l. c., p. 96.

Hosted by Google

plus d'une fois. Si Humfrey fut plus particulièrement l'initiateur à cause des circonstances de sa vie et de ses voyages, Wise fut son rival sous tous les rapports, et il n'est que juste de rapporter à tous les deux l'influence exercée par leur art sur la musique anglaise; les premiers, ils ont réalisé ce que Lawes avait tenté de mener à bien en dépit de son éducation première; eux ne furent pas entravés par le poids des anciennes doctrines et leur allure fut nette dès leurs premiers pas.

Ils n'ont pas été les seuls d'ailleurs: déjà plusieurs noms ont été cités plus haut et celui de John Blow jouit d'un éclat inaltérable dans l'histoire, pour son talent d'abord et pour l'éducation artistique qu'il donna à son illustre élève, Henry Purcell, le Jean-Sébastien Bach anglais.

John Blow, issu du Nottingamshire, entra à la chapelle royale en 1660, à l'âge de 12 ans, et se livra, dès son enfance, à la composition; la preuve en a été donnée antérieurement. Il existe aussi trois antiennes de lui dans un recueil de Clifford, intitulé : *Divine Hymns and Anthems*, et publié en 1663. Lorsqu'il quitta le chœur, il continua d'étudier sous la direction de Christopher. Gibbons surtout. Il devait avoir acquis un talent supérieur à 21 ans, car il fut nommé organiste de Westminster Abbey. Ce poste important, qu'il occupa jusqu'en 1680, échut alors, par son libre abandon, à Purcell, son disciple. Gentilhomme de la chapelle royale, puis maître des enfants de cette chapelle après Humfrey, Blow parcourut une belle et noble carrière et mourut le 1er octobre 1708, après avoir occupé beaucoup d'autres positions encore et produit grand nombre d'œuvres considérables. L'ampleur et la force de son esprit se sont manifestées plus complètement dans ses compositions religieuses que dans ses travaux profanes. J. Clark et W. Croft furent ses principaux disciples, après Purcell.

Au moment où nous allons contempler la figure puissamment influente de celui qui, à lui seul, fait époque, retournons-nous un instant sur la période qui le précède. Nous avons vu tomber la musique profane dans le déluge d'une révolution politique et religieuse; la belle et gracieuse floraison d'art dont

Hosted by Google

s'enorgueillissaient l'aristocratie et l'élite intelligente de la nation semble à jamais oubliée; le puritanisme a tout submergé. Et non seulement les madrigaux mondains et la musique de chambre ont cessé de charmer l'esprit et le cœur des gens instruits, des gens de goût, mais l'art musical tout entier est compromis dans son existence; l'art religieux est regardé lui-même comme d'inspiration satanique.

Tout à coup à cette période diluvienne succède une réapparition de la vie normale, moins mystique, moins systématisée par le fanatisme; beaucoup d'œuvres ont péri, certes, dans le cataclysme, beaucoup d'hommes aussi; mais, comme d'un fond ténébreux, surgissent, à l'appel d'un prince ancien régime, ceux que le hasard des événements a épargnés; et ces malheureux qui suffoquaient naguère dans le désespoir et la ruine, s'épanouissent, au premier rayonnement de lumière, dans le travail actif de la régénération; ils réorganisent tout, ils forment des élèves précoces, ils réveillent la tradition artistique, ils hâtent la production intellectuelle sous toutes ses formes.

Une pléiade de musiciens, vieux et jeunes, coopèrent à cette résurrection. Et n'est-il pas singulier de voir coïncider avec ce retour joyeux à la vie une métamorphose radicale de l'art qu'ils ont sauvé? Sous une impulsion personnelle, royale, frivole peut-être jusqu'à un certain point, capricieuse, instinctive, comme on voudra, les maîtres même de l'école polyphonique inclinent vite vers la manière nouvelle; le contrepoint perd tout son terrain, la mélodie et l'harmonie usurpent l'hégémonie. Les airs, les chansons, graves ou futiles, nobles ou populaires préparent la voie à l'opéra qui va naître; les chants religieux dépouillent leurs formules mathématiques, s'élancent avec la vivacité du sentiment et la liberté du cœur; les masses chorales se font soutenir par les instruments les plus variés de l'époque; bientôt c'est un orchestre qui s'unit aux voix, qui les interrompt, qui prépare leurs rentrées; des soli et des solistes coupent les ensembles; les motets et les antiennes deviennent ce que nous appelons aujourd'hui des cantates, au choix du texte près, et la valeur des œuvres est surtout appré-

Hosted by Google

ciée dans ses rapports étroits avec le sujet poétique ou les formes matérielles de la poésie.

C'est, en somme, un premier et excessif triomphe de l'individualisme auquel l'art devra donner bientôt des lois restrictives au nom de la science méconnue et des multiples aspirations de la nature elle-même. Mais désormais deux courants sont en présence et, suivant les oscillations du goût, tantôt l'un, tantôt l'autre envahira l'espace le plus large. Tel est l'avenir.

(*A suivre.*) SIDNEY VANTYN.

Hosted by Google

CHRONIQUE SOCIALE

Le rôle de l'argent. — Comment se distribue le revenu social. — La Chine industrielle. — La coopération en Angleterre et les syndicats agricoles en France. — Un manuel de prévoyance sociale.

Si l'on vous demandait quels rapports il y a entre la conquête de l'Inde par l'Angleterre et la question sociale, vous seriez vraisemblablement quelque peu ahuri. Néanmoins, un auteur américain, M. Brooks Adams, dans un livre parvenu rapidement à sa sixième édition (1), découvre entre ces deux faits de saisissantes relations.

Rapprochez les dates : la dernière bataille aux Indes est de 1757; l'usage de la houille dans la métallurgie du fer, de 1760; l'introduction de la « jeannette », de 1764; l'invention de James Watt, de 1768. Vous voilà en plein machinisme, et du machinisme à la question sociale, il n'y a qu'un pas.

Mais il y a autre chose que des dates à rapprocher, et c'est ici qu'intervient l'auteur.

Au XVIII^e^ siècle, l'Angleterre manquait de monnaie : en 1717, une commission de la Chambre des Lords fut chargée d'étudier l'état du numéraire et le rapporteur expliqua avec beaucoup de netteté la cause de sa rareté : les exportations de métaux précieux vers l'Orient dépassaient de beaucoup les importations, de sorte que l'on devait fondre de grandes quantités d'argent en espèces, tant pour constituer l'exportation

(1) *La loi de la civilisation et de la décadence,* traduction française de A. DIETRICH, 1 vol. 435 p. — Chez Félix Alcan, Paris.

Hosted by Google

que pour alimenter l'orfèvrerie. Dans le même temps, l'organisation industrielle du pays était encore très élémentaire; suivant Baines, vers 1760, le métier à filer le coton était encore aussi simple que dans l'Inde; l'industrie du fer était en déclin.

C'est alors que l'Inde fut non seulement conquise, mais littéralement pillée. Or, ce que pareil pillage dut rapporter, on le lira dans ce passage que Macaulay consacre à l'un des conquérants, lord Clève : « Quant à Clève, il n'y avait d'autres limites à l'accroissement de ses biens que sa propre modération. Les trésors du Bengale étaient ouverts devant lui. On y voyait empilées, selon l'usage des princes hindous, des masses immenses de monnaie... Clève cheminait entre des monceaux d'or et d'argent couronnés de rubis et de diamants, et il était libre de prendre ce qu'il voulait. » Burke estimait à 40 millions de livres sterling, soit un milliard de francs, les trésors transportés de l'Inde en Angleterre. « Une richesse énorme, disait-il, s'est déversée des Indes dans notre pays par mille canaux, publics et secrets. »

Ce fut un coup de baguette magique. Aussitôt que la monnaie se fut assez accumulée pour offrir une base au crédit, celui-ci s'épanouit avec une déconcertante rapidité. En 1750, il n'y avait guère que douze banques en dehors de Londres; lorsqu'éclatèrent les guerres napoléoniennes, on en comptait près de quatre cents. Dès 1759, la Banque d'Angleterre émettait des billets de 10 et de 15 livres sterling, alors qu'antérieurement, l'import le moins élevé avait été 20 livres. Grâce à ce système général de crédit, l'industrie et l'agriculture furent bouleversées ; des inventions, souvent anciennes, furent exploitées, des recherches de tout genre encouragées et subsidiées : on introduisait la machine à vapeur, on établissait des manufactures, on améliorait les routes, on construisait des ponts et des canaux, on importait des races de bétail, on perfectionnait le labourage; de 1710 à 1760, 335,000 acres seulement de biens communaux avaient été appropriés ; de 1760 à 1842, il y en eut près de 7 millions.

Hosted by Google

De là, l'organisation actuelle de la production et ses conséquences sociales; de là, surtout, la grandeur économique de l'Angleterre et le monopole dont elle a longtemps joui. Nul compétiteur ne pouvait lui venir du continent : l'Italie avait été ruinée par la perte du commerce oriental; l'Espagne agonisait; la France était en proie à d'incessantes agitations politiques; l'Allemagne manquait de capitaux; la Hollande seule eût pu être redoutable : elle était trop faible et ne possédait pas les ressources industrielles de sa grande rivale. Ainsi isolée et favorisée de mines de charbon et de fer, l'Angleterre commanda les marchés du monde.

Cependant, cet épisode de l'histoire de la civilisation n'est, dans la pensée de l'auteur, qu'une illustration d'une thèse fondamentale : le rôle prépondérant de l'ragent dans l'évolution économique des sociétés. Il y a longtemps qu'on a défini le capital du « travail accumulé », mais M. Brooks Adams observe que, de tous les capitaux, l'argent seul se transforme à volonté en n'importe quelle source d'activité. Il est un véritable « réservoir d'énergie ». Et lorsqu'au début du siècle, en Angleterre, ces réservoirs furent devenus suffisamment vastes pour alimenter toute l'activité économique de la nation, on vit se constituer pour diriger cette énergie un groupe social nouveau, une nouvelle race d'hommes, comme dit l'auteur: c'étaient les banquiers, les grands financiers, véritables conducteurs de peuples, génies de clairvoyance et d'habilité, hardis jusqu'à la témérité, résolus jusqu'au cynisme. Les producteurs, industriels et agriculteurs, leur sont assujettis, puisqu'ils sont leurs débiteurs; « quoique le volume du crédit soit gigantesque, la base sur laquelle il repose est si étroite, qu'elle peut être maniée par une poignée d'hommes. Cette base est l'or; les dettes doivent être payées en or; en conséquence, lorsque l'or est retiré de la circulation, le débiteur est réduit aux abois et devient le serviteur de son maître ». Expliquée de cette façon, l'orientation monométalliste du XIX^e siècle devient, historiquement, évidente, et toutes les controverses théoriques ne seraient,

Hosted by Google

en somme, que des épouvantails à moineaux, bons pour occuper la galerie.

Le rôle de l'argent — que M. Brooks Adams, d'ailleurs, ne loue ni ne critique en aucune façon, vu qu'il se borne à exposer objectivement — ce rôle apparaît donc, selon lui, avec éclat dans la formation économique contemporaine. Ce n'est là toutefois qu'un de ses aspects : à toutes les époques on le retrouve, pourvu, bien entendu, que ce soit des époques de civilisation économique : car il y a deux types de sociétés, comme il y a deux types d'hommes : le type émotionnel, idéaliste et le type économique, matérialiste. Ce que l'auteur a entrepris de démontrer, c'est, à proprement parler, qu'à travers l'histoire ces deux types se sont toujours succédé, l'un ayant pour moyen d'expression l'imagination, l'autre l'argent.

Voici, à titre d'exemple, le passage où se trouvent opposées, au point de vue de l'art, les civilisations grecque et romaine:

« Inutile de s'étendre sur l'art grec à son apogée; ses grandes qualités ont été trop pleinement reconnues. Il suffit de signaler qu'il fut absolument véridique, et qu'il forma un véhicule d'expression aussi flexible que la langue elle-même. Un temple qui semblait de marbre était de marbre; une colonnade qui semblait soutenir un portique, le soutenait; et comme l'ornementation formait partie intégrante de la construction, le peuple la lisait d'une façon aussi intelligible qu'il lisait les poèmes d'Homère.

« Rien de semblable ne se rencontra à Rome. Contrairement aux Grecs, les Romains ne furent jamais sensitifs ni imaginitifs. Ils furent utilitaires dès le début et leur architecture se formula, en fin de compte, dans le plus parfait système de construction matérialiste, qui sans doute ait existé. Il saute aux yeux qu'un tel système ne pouvait mûrir que dans une société capitaliste, et, en conséquence, l'achitecture romaine n'atteignit la perfection qu'assez tard, peut-être vers la fin du premier siècle.

« Les Romains, quoique vulgaires et fastueux, avaient le

Hosted by Google

sens des affaires. Ils s'entendaient à combiner l'économie et même la solidité avec l'étalage du luxe. Comme l'a observé Viollet-le-Duc, « ils étaient riches et voulaient le paraître; » mais ils s'efforçaient d'atteindre leur but sans folles dépenses. Ainsi, ils commençaient par réunir une provision à bon marché de moellons, de briques et de mortier, que pouvait assembler le rude travail des esclaves, sous la direction d'un architecte et de quelques surveillants; puis, ils revêtaient de plaques de marbre la sordide bâtisse, ajoutant, à titre d'ornement, rangée sur rangée de colonnes grecques appuyées contre les murs. Du point de vue grec, rien de plus faux, de plus insultant pour l'intelligence, et, en un mot, *de plus ploutocratique.*

Même antithèse entre la civilisation de Byzance, dont M. Brooks Adams fait une vivante reconstitution, et la naissante civilisation chrétienne. « Pour Justinien, la construction de Sainte-Sophie fut une affaire de temps et d'argent; pour saint Hughes, l'église de Cluny fut un miracle. »

Tout le moyen âge est le triomphe de ce type extatique « qui faisait plus grand cas de l'amulette que de l'argent », et il faut le grand courant des croisades pour apporter du Levant, où s'épanouissait la richesse arabe, les germes d'une évolution dans le sens économique. Le commerce oriental fane tout à la fois l'éclat de l'art gothique et éveille la puissance bourgeoise des marchands, d'abord dans les républiques italiennes, puis dans les communes flamandes. Enfin, l'avènement du protestantisme marque le terme des sociétés imaginatives : « L'expérience a démontré que, depuis la Réformation, une école d'architecture comme l'école grecque ou gothique est devenue impossible... Dans une telle période économique, la richesse est la forme dans laquelle l'énergie sociale cherche son expression... De génération en génération, pendant environ quatre siècles, ces phénomènes se sont plus fortement accusés en Europe, et, à mesure que la consolidation se rapproche de son terme définitif, l'art semble présager la désagrégation prochaine. L'architecture, la sculpture et la monnaie de Londres de la fin du XIX^e^ siècle,

Hosted by Google

comparées à l'architecture, à la sculpture et à la monnaie de Paris du temps de saint Louis, rappellent la Rome de Caracalla comparée à l'Athènes de Périclès, sauf l'absence du courant de sang barbare qui fit le moyen âge. »

C'est sur cette pessimiste déclaration que se termine ce livre, dont son distingué traducteur a pu dire qu'il serait sûrement un « éveilleur d'idées ». Voilà un mérite plutôt rare à notre époque, et cela doit suffire pour excuser ce que de nombreux passages ont de hasardé et de déconcertant. Comme dans toute thèse, c'est la thèse même qui prête le plus le flanc à la critique, bien que l'auteur ait visiblement pris grand soin de faire un travail absolument scientifique : il y a, paraît-il, consacré de longues années de sa vie et pas un seul détail n'a été accepté au hasard. Ce n'était pas trop pour qui voulait dégager le pouvoir de l'argent et son rôle à travers les âges, à une époque où les économistes lui disputent le peu de place que la lutte contre le Mercantilisme lui a laissée dans la science.

***

Rechercher si les revenus sont bien ou mal distribués, revient à se demander si notre organisation sociale est juste ou injuste, et c'est là une question que l'on considère bien rarement avec la loyauté et le sang-froid nécessaires. M. William Smart [1], de l'université de Glascow, déjà si avantageusement connu parmi les économistes, l'a, au contraire, étudiée sans aucun jugement préconçu, et, partant d'une disposition d'esprit plutôt sévère, il est arrivé à une conclusion plutôt favorable.

D'abord, remarque-t-il, on doit se débarrasser de cette idée que la société parfaite serait celle où les revenus de tous seraient égaux; et accepter cette autre que, dans notre monde encore relativement si pauvre, tout homme doit payer sa place. Cela étant, il est certain qu'avec le mode présent de répartition, les richesses ne vont pas normalement aux fainéants; il

1) *The Distribution of Income*, 1 vol. 341 pp. chez Macmillan, Londres, 1899.

Hosted by Google

est non moins certain que ce système ne repose pas sur la violence ou la fraude, ni sur la faveur, ni sur le patronage, ni sur le privilège. On est payé d'après son rôle dans la production ; voilà, au fond, la base essentielle du régime. Or, si l'on avait parlé il y a quelques siècles, d'une organisation sociale où les revenus des hommes seraient, en général, réglés par les services qu'ils rendent à la communauté, n'aurait-on pas crié à l'impossible? Même il y a cent ans, Adam Smith n'écrivait-il pas que « croire que jamais la liberté complète de l'industrie existera en Angleterre est chose aussi absurde que de s'attendre à l'établissement dans ce pays d'un royaume d'Utopie... »

Un fait souverain domine : c'est qu'au point de départ, les hommes ne sont pas égaux; les uns possèdent des terres, les autres du capital, d'autres leurs muscles seulement et leur cerveau. Or, nous sommes tout disposés à payer à ceux-ci un salaire pour qu'ils coopèrent à l'œuvre, utile entre toutes, de la production; pourquoi s'étonner que les propriétaires et les capitalistes reçoivent quelque chose également?

Ah ! il est vrai, il y a la rente, la fameuse rente foncière, qui enrichit le propriétaire de la plus-value imméritée, *l'unearned increment*. Mais, depuis les judicieuses remarques des professeurs Marshall, de Cambridge, et Hadley, de Yale, les doctrinaires de l'économie politique commencent à réfléchir que le phénomène de la rente foncière est simplement un cas particulier d'un autre phénomène très général, à savoir que beaucoup de choses, socialement mises au même rang de valeur, sont très différentes de qualités intrinsèques : par exemple, deux champs de fertilité différente produisant du blé vendu sur un marché à un même prix; deux usines textiles, l'une située sur les bords d'un canal, et l'autre perdue dans les campagnes ; deux artisans, l'un actif et entreprenant, l'autre indolent et routinier. Si l'on n'avait pas grossi l'importance de la rente foncière au point d'en faire une sorte de monstre unique dans son genre, aurait-on songé à lui intenter les procès que l'on sait?

Quant à l'intérêt, M. Smart explique pourquoi il est l'objet

Hosted by Google

de critiques si restreintes : c'est qu'il n'aboutit que très exceptionnellement à enrichir ceux qui le touchent. Et puis payer 45 francs par an pour pouvoir employer 1,000 francs à produire, cela ne semble à personne exorbitant.

Reste le profit : l'auteur n'en dit rien, et nous ne comprenons pas bien pourquoi. Peut-être s'il avait commencé son étude en isolant les diverses fonctions économiques auxquelles vont les revenus, eût-il remarqué qu'il en est une essentielle, dont précisément le profit constitue le revenu propre : la spéculation, c'est-à-dire l'action de risquer de perdre ou de ne rien recevoir.

Au surplus, ce n'est pas cette discussion, un peu philosophique, qui fait surtout le mérite de l'ouvrage de M. Smart : avant d'arriver à sa conclusion générale, il analyse chaque genre de revenu et particulièrement le salaire. Ses points de vue sont souvent fort originaux. Ainsi, les avantages réels des Trade Unions sont, à son sens, indirects : leur utilité est d'écarter de la lice industrielle, par la barrière du minimum syndical de salaire, l'industriel tenté de spéculer sur la main-d'œuvre; d'autre part, le minimum de productivité imposé à tous les syndiqués pour garantir ce minimum de salaire, constitue une véritable prime au bon ouvrier. Tout bien considéré, par conséquent, l'œuvre des syndicats est conforme au maintien et à l'élévation de la productivité sociale, qui constitue le vrai critérium économique du jugement en cette matière.

Il y a de la distance, n'est-ce pas? entre cette appréciation et celle qu'il y a quinze ans, un ancien directeur de la statistique en France formulait dans le *Dictionnaire de l'industrie et des arts industriels* de M. Lami : « Lorsque, en 1861, l'Empereur envoyait à ses frais un certain nombre d'ouvriers d'élite à l'Exposition de Londres, il ne se doutait guère des graves conséquences que devait avoir cette libéralité. Ce qui est certain, c'est que ces ouvriers étaient à peine installés à Londres qu'ils se mettaient en rapport avec le Comité central des *Trade Unions, ce fléau de l'industrie anglaise*, dont les

Hosted by Google

membres étalèrent à leurs yeux une aisance, due, disaient-ils, à la hausse des salaires que leur avait procurée une guerre incessante contre les patrons. On peut douter que le législateur français ait été heureusement inspiré lorsque, le 25 mai 1864, sans tenir compte de l'expérience de l'Angleterre, il accordait à nos ouvriers le droit de coalition... »

Tempora mutantur!

*
* *

La Chine est à l'ordre du jour. Sait-on comment y est organisée l'industrie ?

Il n'y existe pas de grande industrie, chaque famille d'artisans exerce isolément son métier, parfois avec des ouvriers engagés. Ceux-ci, comme les patrons, partagent leur temps entre le travail industriel et la culture. Chaque producteur porte ses produits au marché, ou les vend aux représentants envoyés par les marchands. Il en résulte que les commerçants étrangers, à qui il est malaisé d'entrer en rapports avec une multitude de producteurs parlant souvent des dialectes très différents, sont forcés d'avoir recours à des intermédiaires. Ceux-ci, les *compradors*, s'adressent soit aux producteurs, soit aux marchands chinois, et concluent les affaires au nom des patrons européens. Ce sont des associés souvent utiles et avisés, mais toujours coûteux.

Depuis plusieurs années, l'industrie du coton a pris un grand développement : on ne compte pas moins actuellement d'une cinquantaine de filatures à l'européenne, à Shanghaï, Ningpo, Fou-Tchéou, etc. Mais c'est là de l'importation étrangère : l'idée de la manufacture marchant continuellement et opérant principalement sur des matières brutes est étrangère aux Chinois.

Ces renseignements sont extraits d'une notice fort intéressante consacrée à la Chine dans le *Dictionnaire du commerce, de l'industrie et de la banque* (1), qui continue à s'affirmer comme

(1) Publié sous la direction de MM. Yves Guyot et A. Raffalovich, chez Guillaumin, Paris. — L'ouvrage est arrivé à la 12e livraison sur un total prévu de 17.

Hosted by Google

un véritable répertoire de la banque et de la bourse, et un manuel pratique de droit commercial, terrestre et maritime.

Nous y emprunterons encore ces suggestives données sur la coopération en Angleterre, utiles à méditer au lendemain du discours assez remarqué de M. Anseele au Congrès coopératif de Paris. « L'homme pratique, écrit M. G. J. Holyoake, l'apôtre de la coopération anglaise, demande surtout : ce système réussit-il? On peut répondre qu'il s'est développé dans la Grande-Bretagne en partant du commencement le plus humble, des moyens les plus limités, jusqu'à atteindre *un million et demi de membres, possédant un capital d'un demi-milliard de francs, vendant chaque année pour un milliard et demi et gagnant par an 175 millions*. Voilà les résultats de la coopération. »

C'est presque encore étudier la coopération que de s'occuper, comme M. de Rocquigny (1), des syndicats agricoles français. Ils ont beaucoup fait parler d'eux l'an dernier, à l'époque de la crise dreyfusiste, et d'aucuns se sont plu à y voir une tentative de réaction, un soutien de la politique de M. Méline, voire des nationalistes. M. de Rocquigny, qui est chef du service agricole au Musée social de Paris, a tenu à présenter les choses sous un jour plus favorable.

Sur un effectif total de 850,000 agriculteurs syndiqués, on compte à peine, paraît-il, 4,000 propriétaires possédant plus de 100 hectares de terre. D'ailleurs, cette proportion fût-elle différente, l'œuvre propre des syndicats est considérable. Services d'ordre matériel par les achats ou les ventes en commun, par les améliorations de l'outillage et du bétail ; services d'ordre économique et social par le développement de l'enseignement agricole, par la coopération, le crédit et l'assurance, par les institutions de prévoyance, d'assistance, et de patronage : tout cela, la classe rurale le doit entièrement et exclusivement

(1) *Les syndicats agricoles et leur œuvre*. 1 volume, 412 pages, chez Colin, Paris.

Hosted by Google

aux syndicats. Par-dessus tout, l'association professionnelle a donné aux paysans l'organisation qui leur manquait; elle leur a fait sentir « l'influence grandissante des doctrines de solidarité humaine dont se pénètre de plus en plus la société moderne ». « Ce n'est qu'un commencement, disait M. Paul Deschanel à la Chambre des députés, et pourtant c'est déjà un monde nouveau qui surgit des profondeurs silencieuses; c'est déjà le XX^e^ siècle qui se dresse devant nous. »

En Belgique, le mouvement syndical agraire n'est pas moins caractéristique. Malheureusement, il est vicié par la tendance politique : les *Boerenbonden*, de plus en plus nombreux, sont catholiques. Après tout, c'est justice : puisqu'un parti a eu l'initiative de leur création et le mérite de leur développement, il est bien fondé à leur conserver son étiquette. Aux autres partis de faire comme lui, s'ils jalousent ses succès.

Nous ne pouvons mieux faire, après avoir relaté deux grands exemples de ce que peut l'association des bonnes volontés, que de recommander un petit traité de prévoyance sociale (1) que vient de publier une Américaine, militante de la bienfaisance publique, comme tant de ses intelligentes et dévouées compatriotes.

Vous vous souvenez qu'il n'y pas si longtemps un Congrès d'instituteurs belges discuta avec assez d'humeur l'opportunité de l'épargne scolaire. Ces messieurs auraient utilement pu lire ce petit livre : ils y auraient appris que l'épargne enseignée aux enfants n'est pas un but, mais un moyen — le seul moyen d'éveiller en eux le sentiment de la prévoyance, qui est la pierre angulaire du relèvement matériel et moral des travailleurs. L'épargne est égoïste et démoralisante, dit-on. Pure confusion: il ne s'agit pas d'apprendre à thésauriser, mais, suivant la formule de la propagandiste américaine de « mettre sagement de

(1) *The Development of Thrift*, by Mary Willcox Brown; 1 vol., 221 p., chez Macmillan, Londres et New-York.

Hosted by Google

côté, en vue d'être à même de dépenser judicieusement plus tard, à un moment où la nécessité sera sans doute plus pressante qu'aujourd'hui ».

C'est dans ce sens que le professeur Cairnes a pu dire que si l'ouvrier veut s'émanciper, il doit d'abord apprendre à épargner. Et c'est dans ce sens aussi que François Laurent a voué sa vie à la diffusion de l'épargne populaire : il sera permis de le rappeler au moment où, enfin, l'on se prépare à honorer la mémoire de cet homme de bien.

SPECTATOR.

Hosted by Google

LE MOIS POLITIQUE

Nierez-vous, cette fois, que la politique est pareille à la boîte de Pandore ? Et qu'il y a des grâces saisonnières pour un chroniqueur menacé de disette ?

Du 25 juillet au 15 août le chômage était complet chez nous, et je n'avais, foi d'honnête homme, pas le plus petit débat parlementaire à mettre sous la dent. Pas de projet de loi combattu et soutenu tour à tour au nom de l'intérêt populaire ! Pas de ministre suspect d'intransigeance ou de favoritisme ! Pas d'élection générale ou partielle, dénotant une saute de vent de cette folle qu'on appelle l'opinion ! Le calme le plus platement bourgeois, un calme à désespérer un jeune garde socialiste !

Mais les dieux veillaient, et de la boîte de Pandore, vide en apparence, la discorde s'est échappée.

La célèbre héroïne de Boileau avait fait peau neuve; elle s'était affublée d'oripeaux bizarres; elle avait pris l'aspect grimaçant qu'ont les dragons dessinés sur les étoffes chinoises, chimères hurlantes, aux griffes longues et recourbées, à la langue barbelée, au front cornu.

C'est donc, allégorie à part, l'empire du Milieu qui s'est chargé d'occuper nos loisirs. Il n'était, d'ailleurs, que temps; nous allions succomber à quelque *spleen*. Du Transvaal on ne voulait plus entendre parler, et sauf peut-être tel confrère au courage frénétique, qui puise dans les vertus de Kruger un aliment quotidien, la presse s'était elle-même endormie sur cette épopée qui, comme celle de feu Chapelain, compte vraiment trop de chants. Le crime de Bresci a été le triste régal de deux ou trois jours, et venant après l'incident Sipido et avant la tentative de Salson, il n'a pu secouer notre caniculaire torpeur. Les représentations diplomatiques que nous fit M. Chamberlain, au sujet de l'acquittement du pseudo-régicide bruxellois, avaient bien de quoi défrayer notre gaîté; mais ce fut un *intermezzo* de courte musique. Sans la Chine et ses magots nous étions voué au pire des marasmes.

Hosted by Google

La Chine, parlez-moi de cette terre d'opérette! Cent fois plus qu'on ne l'a dit, c'est un pays charmant. La villégiature y a, pour les diplomates, des surprises de haut goût; la propagande religieuse s'y heurte à des obstacles capables de désarçonner un salutiste. Enfin notre hypocrisie officielle est bien pâle à côté de celle des hauts mandarins Combien candides avons nous dû apparaître à ceux-ci et particulièrement au plus mal odorant, Son Excellence Li-Hung-Chang, lorsque nous nous disputâmes les commandes de dynamite, de mausers, d'obusiers et de poudre sans fumée, à destination de Pékin! Comme ils riaient sous cape ces aimables porte-tresse, tandis que nos usines et nos chantiers rivalisaient d'entrain pour les servir! Vraiment la leçon valait un fromage, et même un peu plus.

J'ai nommé Li-Hung-Chang. Voilà bien la figure la plus étonnante qu'il nous ait été permis de contempler en ce bas monde. Vous rappelez-vous ce paquet de chairs olivâtres, dominé et surplombé par un paquet moins volumineux, d'aspect vaguement sphérique et troué de deux amandes proprement découpées et où flottaient des points lumineux? Ah! le regard de cet œil, méfiant, ironique, gros de choses non exprimées, ayant tour à tour et la curiosité effarouchée du barbare et le dédain suprêmement las du civilisé. Je le vois encore, l'étrange spectateur de la comédie que nous lui jouions, accoudé au balcon de la demeure princière du directeur des usines Cockerill, tandis que des gymnastes d'occasion évoluaient devant lui. Partout des drapeaux, des lampions pour la fête du soir; une gaîté bon enfant, où la blague wallone ne perdait rien, avait ameuté des foules à Seraing, et sous le porche de l'hospitalière demeure, des orphéonistes étaient massés; ils attendaient le bon plaisir du grand homme, pour chanter en son honneur un hymne triomphal, que sans doute on lui traduisait. Mais lui, par delà le parc et la cohue de ce dimanche, dirigeait son attention vers les hautes cheminées, exhalant le souffle empesté de ce monstre plus formidable que ceux de sa théogonie et qu'on appelle l'industrie moderne: il se félicitait sans doute de l'avoir domestiqué, charmé, gagné à ses intérêts de race, de lui avoir, nouveau Faîner, commandé et fait forger l'épée avec laquelle il nous égorgerait.

Vraiment la duperie a été trop forte, trop complète, et il était temps qu'elle prît fin. Encore un peu, et l'Europe payait cher l'avidité de gain et l'imprévoyance de ses fils.

Comment cette affaire lointaine nous concerne aujourd'hui et fournit un aliment à nos polémiques, vous le savez comme moi. Vous savez ce que nous avons à faire, nous aussi, en Chine, où nos capitaux, nos ingénieurs et même nos gagne-petit sont exposés avec nos consuls et nos missionnaires. Vous savez quelle résolution légitime a été prise sous un haut patronage, qui ne se dérobe jamais quand il s'agit de

Hosted by Google

nous essorer, de nous agrandir, de nous déniaiser; vous savez aussi ce que le *Patriote* et le *Peuple*, dignes compères, ont aussitôt imaginé, en vertu de la mesquinerie que l'esprit de parti en Belgique, et en Belgique seulement, sait étaler en toute conjoncture.

J'ai dit : en Belgique seulement. Car rappelez-vous ce que l'Italie d'Adoua, la France de Fashoda, l'Allemagne et même la Hollande ou le Portugal, au lendemain d'un affront à leur honneur ou d'une insulte à leur pavillon, ou d'une menace sur le front d'un de leurs fils, firent et dirent d'un élan unanime, sans qu'il y eût une dissonance cléricale ou socialiste. Rappelez-vous un défunt d'hier, Liebknecht avouant, d'indirecte et cruelle façon, son patriotisme de Germain dans une assemblée de sans-patrie ! Hélas, chez nous, c'est pain bénit et succès facile que de fouler aux pieds les solidarités les plus essentielles. Et tel pleureur de meeting, qui s'indigne qu'un ouvrier passe huit heures dans la mine ou neuf heures à l'atelier, a haussé les épaules quand on lui proposait de venger les tortures atroces infligées à nos missionnaires, les barbares traitements dont souffrirent nos ingénieurs, nos chefs d'équipe et jusqu'aux femmes et aux enfants, qui, pacifiquement et sur la foi jurée, avaient été chercher là-bas un pain dur à gagner ici.

Ironie amère, on a vu le journal des curés indifférent au martyre des plus touchants de ses amis dans leur belle folie, de ceux qui disent adieu au siècle, et on a vu également l'organe de la fraternité universelle se montrer plus *boxer* que Li-Hung-Chang, qui du moins, lui, désavoua en public ceux qu'il encourageait peut-être en secret !

Ah ! ce n'a pas été toute gaîté que de lire de tels journaux depuis un mois ; un peu de honte s'est mêlée à notre mépris pour leurs iniquités ; on s'est surpris à rougir d'être Belge, puisque le nom de Belge implique une solidarité relative avec d'aussi étranges perversions du sens moral. Et quand on songe que le Congo a soulevé les mêmes colères, que l'idée admirable du roi a été accueillie, et est encore envisagée par beaucoup de ses sujets, avec le même éloignement, on se demande, à juste titre, ce qu'il reste en nous de notre vieux sang, de la fierté et du farouche orgueil qui nous rendirent jadis redoutables. L'emasculation opérée par les Philippe II et les archiducs d'Autriche a donc été plus complète encore que ne le disent les historiens ! Triste sujet de méditation, que je livre à la curiosité inoccupée de nos intellectuels, pendant que leur villégiature s'achève et que là-bas, en Extrême-Orient, nos volontaires s'en iront rappeler qu'il y a encore des hommes, et pas seulement des machines, entre Quiévrain et le Moerdyck.

M. Wilmotte.

Hosted by Google

TABLE DES MATIÈRES

LIVRAISON DU 15 MAI

Goblet d'Alviella. La représentation proportionnelle et le ministère Vandenpeereboom 5
James Hocart. John Ruskin, le prophète du Beau 22
Louis Dumont-Wilden. L'aumône amoureuse 38
M. Wilmotte. Un nouvel historien de la littérature française, M. Émile Faguet 47
Sidney Vantyn. L'évolution de la musique en Angleterre 60
J. V. Chronique des livres 70
M. W. Le mois politique 88
Chronique bibliographique 92

LIVRAISON DU 15 JUIN

Goblet d'Alviella. La représentation proportionnelle et le projet de Smet 97
James Hocart. John Ruskin, le prophète du Beau. *(Fin.)*. . . . 118
Louis Dumont-Wilden. L'aumône amoureuse. *(Fin.)* 133
C. Vanlair. La main psychologique. 144
A. de Rothmaler. Gottfried Keller. *(Fin.)* 160
M. Wilmotte. Le mois politique 179

Hosted by Google

LIVRAISON DU 15 JUILLET

Goblet d'Alviella. La première expérience de la représentation proportionnelle intégrale 187
Albert Marignan. Le Petit Palais de 1900. 215
Jean Macquinay. Lettres d'hommes 237
C. Vanlair. La main psychologique 243
Léon Wéry. La beauté 252
J. V. Chronique des livres. 270
M. Wilmotte. Le mois politique. 283
Chronique bibliographique 287

LIVRAISON DU 15 AOUT

Raoul de la Grasserie. Étude des forces sociales : De l'analyse et de la synthèse de la force électorale 289
Iwan Gilkin. Jonas 308
Louis Banneux. Le tressage de la paille dans la vallée du Geer. . . 320
Paul André. Lettres d'hommes 328
Léon Wéry. La beauté 345
Sidney Vantyn. L'évolution de la musique en Angleterre 353
Spectator. Chronique sociale. 367
M. Wilmotte. Le mois politique 379

Hosted by Google

Hosted by Google

Hosted by Google

Hosted by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 07374 5237